N° 214 (241me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 c. Jeudi 13 septembre 1979

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Football: championnat d'Europe
Défaite honorable de la Suisse!

(Lire en page 17)

APRÈS LA RÉCENTE PARUTION DU «LIVRE NOIR»

Le Conseil fédéral s'en prend au parti socialiste suisse!

BERNE (ATS).– Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a entendu une déclaration du président de la Confédération, M. Hans Huerlimann, au sujet du «livre noir» que le parti socialiste suisse a publié et dans lequel il critique la politique du département militaire fédéral. M. Huerlimann, qui s'exprimait au nom du Conseil fédéral, a dit que le PSS avait, dans ce «livre noir» dépassé la mesure usuelle dans notre pays en ce qui concerne la critique. Les reproches exprimés dans le document socialiste s'adressent non seulement au chef actuel du DMF, M. Gnaegi, mais à l'ensemble du Conseil fédéral au sein duquel quatre partis sont représentés, et cela en vertu de la règle de la collégialité du gouvernement. Ce problème de la critique, a encore dit M. Huerlimann, sera évoqué par le représentant du Conseil fédéral lors de la discussion, au Parlement, sur le char 68.

Rappelons que ce «livre noir» est une longue énumération «d'erreurs» et «d'affaires» qui ont marqué les deux dernières décennies du département militaire fédéral.

En le présentant à la presse vendredi passé, le président du parti socialiste suisse déclarait en substance: «il règne le même désordre au département militaire aujourd'hui que du temps de l'affaire des Mirages...». Dans ce «livre noir», le PSS estime d'abord que M. Kurt Furgler devrait prendre la succession de M. Gnaegi. Puis il s'efforce de démontrer que l'affaire des chars 68 n'est pas une exception, mais qu'elle est le résultat «d'une politique militaire depuis longtemps doctrinaire et erronée». Le PSS exige enfin une commission parlementaire de réforme qui devrait être chargée de rétablir le fonctionnement du DMF et critique vertement le programme d'armement 1979 pour lequel un message, qualifié d'insuffisant par le PSS, a été publié.

Les idées et les faits

Sèche réaction

De notre rédacteur parlementaire:

La semaine dernière, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de samedi, a été livré à l'opinion publique un livre intitulé – nous traduisons, l'ouvrage n'existe qu'en langue allemande: «Dossier PSS - Livre noir DMF - Notice sur la «bataille» du char 68». Editeur: le parti socialiste suisse.

Ce livre, on comprendra quel est son contenu en apprenant la réaction qu'il a suscitée de la part du Conseil fédéral. A l'ouverture de la séance hebdomadaire de celui-ci, hier matin, M. Hans Huerlimann, président de la Confédération, n'a pas mâché ses mots, en disant notamment: «Avec la parution du «Livre noir DMF», le parti socialiste suisse a dépassé la mesure habituellement admise dans le pays en matière de critique.

La réaction est sèche et presque méprisante. L'ouvrage en cause ne mérite pas mieux, d'autant plus que sa parution répond évidemment, pour une grande part, à des préoccupations de nature électorale, même si son contenu est dans la ligne depuis longtemps suivie par le PSS en matière militaire.

Le mieux serait de s'abstenir d'en parler, mais tout ceci, croyons-nous, appelle une observation de caractère général. Depuis de nombreux mois, l'armement de nos milices fait l'objet de critiques, aussi bien de la droite – et là souvent dans de très bonnes intentions – que de la gauche, où l'on poursuit des objectifs destructeurs. Le résultat est le même: à ce rythme, la troupe aura bientôt perdu confiance dans ses armes. A travers le facteur matériel, c'est le facteur psychologique qui est visé et l'on sait que la valeur d'une armée est celle du produit de ces deux facteurs. Il semble, hélas, qu'on ait oublié cette vérité première, mais il n'est pas trop tard, à notre avis, pour le comprendre et renverser la vapeur, du côté de ceux qui continuent à croire en une défense nationale digne de ce nom.

Pour cela, d'ailleurs, il nous faut l'aide de nos autorités. Mais que voyons-nous? La réaction de M. Huerlimann est compréhensible. Il est blessé dans son honneur à la fois de conseiller fédéral et d'officier, lui qui a fini sa carrière militaire dans les fonctions de colonel d'état-major général. Mais quel va être le résultat de sa déclaration? On pouvait espérer que le lamentable pamphlet du PSS passerait inaperçu, et le voilà relancé avec plus de force que jamais dans la presse et sur les ondes de la radio et de la télévision. Un membre démocrate-chrétien du gouvernement joue ainsi le jeu des socialistes et de l'antimilitarisme...

Etienne JEANNERET

«La critique est légitime»

BERNE (ATS).– Réagissant à la déclaration du Conseil fédéral selon laquelle son «livre noir DMF» dépasserait la mesure usuelle en Suisse en matière de critique, le parti socialiste suisse (PSS) a diffusé à son tour hier une déclaration dans laquelle il demande à qui il appartient de fixer cette «mesure usuelle». La critique est légitime, souligne-t-il. Pour le PSS, il n'existe qu'une critique usuelle en démocratie. Les citoyens ou les partis politiques sont majeurs et peuvent déterminer eux-mêmes la mesure de la critique qui s'impose. Et le PSS de retourner la question: «Y a-t-il aussi en Suisse une mesure usuelle de fautes pour lesquelles le contribuable doit payer?».

Bien des villes suisses devraient suivre l'exemple de Neuchâtel. Notre ville a su rendre son centre attractif grâce à une zone piétonne dont l'extension à l'ensemble de la Boucle est vivement souhaitée. (Avipress Treuthardt)

Les villes suisses se dépeuplent!

BERNE (ATS). – L'Union des villes suisses et l'Association suisse pour le plan d'aménagement national ont organisé mardi à Berne un cours sur le dépeuplement des villes sous la direction de l'architecte cantonal de Bâle-Ville, M. Karl Fingerhut. Tous les orateurs se sont accordés à reconnaître que le chiffre de la population diminuait fortement dans les villes et même souvent dans les communes de banlieue. Ainsi par exemple, en quelques années, Bâle a perdu 28.000 habitants. La diminution de la population s'est, certes, quelque peu affaiblie, mais le creux de la vague n'a vraisemblablement pas encore été atteint.

La fuite hors des villes a de multiples raisons. Lors de la séance de mardi, personne n'a pu présenter une recette unique pour endiguer le dépeuplement des villes ou parvenir à nouveau à leur repeuplement. On est pourtant tombé d'accord sur le point que les villes devaient prendre des mesures mieux orientées que jusqu'ici pour augmenter leur attraction.

UNE ARCHE DE NOÉ

BESANÇON (AP). – Une péniche qui s'est révélée être une véritable arche de Noé a sombré mardi sur le canal du Rhône au Rhin près de Besançon. Les sauveteurs devaient retirer de l'embarcation, outre quatre jeunes garçons, un singe, un chien, trois poneys, onze lapins, une poule, un coq, un rossignol, des canards et des poissons rouges!

PAGE 16:

Les besoins d'électricité

Les projets de nouvelles centrales nucléaires sont fondés sur l'évaluation des besoins futurs d'électricité. Les mouvements hostiles à l'utilisation de l'énergie atomique contestent le bien-fondé de ces estimations. La demande va-t-elle augmenter ou se stabiliser? Jusqu'à présent, la consommation n'a cessé de s'accroître...

PAGE16:

Patrons vaudois: non au «tout à l'Etat»

Liberté économique, initiative privée sont des biens particulièrement précieux. Il faut les sauvegarder à tout prix contre la tendance de notre société au «tout à l'Etat». C'est ce qu'a déclaré hier M. Pierre Pochon, président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 25.

OFFRES D'EMPLOIS

45 postes à pourvoir

pages 4, 12, 14, 19 et 20.

LA CUISINE

page 24.

Genève: un des ravisseurs de la petite Graziellia Ortiz devant la Cour d'assises

GENÈVE (ATS). – Le procès de l'un des ravisseurs de la petite Graziella Ortiz se déroulera aujourd'hui et demain devant la Cour d'assises de Genève.

La nièce du «roi de l'étain», Antenor Patino, avait été enlevée à Genève, devant le domicile de ses parents, le 3 octobre 1977. Dix jours plus tard, elle était relâchée contre une rançon de deux millions de dollars versée par son père, M. Georges Ortiz-Patino.

De nationalité italienne, l'accusé est un manœuvre célibataire âgé de 24 ans. Jusqu'à son arrestation, il était domicilié à Lausanne, ville dans laquelle la fillette a été séquestrée. Les réquisitions du ministère public révèlent que lors du rapt, l'accusé a agi de concert avec un de ses compatriotes, abattu depuis par balles, le 17 décembre 1977, près d'Auxerre (France), et ce sur ordre d'un tiers non identifié à ce jour.

L'accusé est poursuivi pour enlèvement d'enfant, séquestration avec la circonstance aggravante de la cruauté, extorsion et lésions corporelles simples. Si les jurés de la Cour d'assises suivent le Parquet et rendent un verdict de culpabilité sur tous les chefs d'accusation, le ravisseur encourt une peine pouvant atteindre 20 ans de réclusion. En revanche, si les jurés, comme le plaidera la défense, ne retiennent pas de circonstance aggravante, la peine maximale qui pourra être infligée à l'accusé sera de sept ans et demi de réclusion.

Les parents de la petite Graziella, âgée aujourd'hui de 7 ans, se sont constitués partie civile.

Grazeilla Ortiz, âgée aujourd'hui de sept ans. (ARC)

Avant les élections présidentielles de 1980

Toute l'Amérique ne parle plus que de Ted Kennedy

WASHINGTON (AP). – Ni M. Jimmy Carter, ni M. Edward Kennedy n'ont encore officiellement déclaré qu'ils seront candidats pour les prochaines élections présidentielles. Mais le premier vient d'achever des vacances très occupées par une série de discours et d'interventions politiques, et le second semble propulsé, malgré lui, dans la bataille électorale. Il commence même à se demander s'il ferait un bon candidat!

A gauche, souriant, Ted Kennedy, accompagné du juge Benjamin Civiletti, de Washington. (Téléphoto AP)

Depuis mardi, toute l'Amérique ne parle que de cela: Ted Kennedy va-t-il enfin cesser de se faire prier, et défiera-t-il le président Carter lors des élections primaires? Dans une interview publiée mardi par le «Boston Globe», Ted Kennedy a déclaré qu'un facteur déterminant son choix sera la capacité de M. Carter de faire face aux problèmes économiques. Et il a ajouté: «Je n'ai pas abandonné l'éventualité d'une candidature... mais je n'ai pas d'emploi du temps. Je n'ai pas de date, et je n'ai pas de déclarations ou de plus amples commentaires à faire à propos d'une date.» Pourtant, si ses supporters débordent d'optimisme, Edward Kennedy n'est pas sûr qu'il serait le bon candidat démocrate pour 1980. «Il n'y aura pas de victoire facile, si je décide de me battre contre le président Carter», a-t-il déclaré mardi à un groupe de journalistes. «Je pense que ce sera une bataille difficile, à la fois au niveau de la nomination et de l'élection.» (Suite en dernière page.)

Sans hésiter

SYDNEY (AP). – M. Richardson et sa femme se sont séparés il y a un mois, et un litige n'a pas tardé à éclater entre eux pour la possession de la maison qu'ils ont fait construire à la périphérie nord de Sydney. A bout d'arguments, M. Richardson n'a pas hésité: il a loué hier une pelle mécanique et a complètement démoli l'objet du litige. La police a estimé que du fait qu'il s'agissait d'une propriété privée, elle n'avait pas à intervenir.

Hôtel-Restaurant Beaux Arts
P.-A. Balmelli, propr.
Neuchâtel Tél. 24 01 51
LA CHASSE sur assiette!
CIVET DE CHEVREUIL (sans os)
9.50

Hôtel-Restaurant LE POTOSI
R. Balmelli, propr.
Marin NE Tél. 33 30 31
Fondue chinoise à gogo Fr. 15.–
Cuisses de grenouilles «Provençale» Fr. 18.–
Filets de perches «meunière» Fr. 17.–
Du lundi au jeudi: 1 spécialité par jour à discrétion!!!
Lundi: Filets de perches «meunière»
Mardi: Fondue bourguignonne
Mercredi: Beefsteak tartare
Jeudi: Cuisses de grenouilles «Provençale»

Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC
J.-M. Balmelli, propr.
Colombier Tél. 41 34 21
TOUS LES JOURS
CIVET DE CERF à gogo
15.–
44613-R

Ils reviendront à Neuchâtel

Pourquoi les villes en Suisse et dans d'autres pays industrialisés se dépeuplent-elles? La réponse est bien connue. Les citadins s'en vont ailleurs pour la même raison qui pousse d'autres populations à fuir la campagne et à se réfugier en ville: c'est qu'ils ne se sentent plus à l'aise, ni les uns, ni les autres, là où ils se trouvent depuis quelques décennies ou depuis toujours.

A l'exode rural a succédé, dans les pays occidentaux principalement, l'exode urbain. Les habitants s'éloignent des communes, même suburbaines, parce que les banlieues et les villes sont surpeuplées, bruyantes, polluées, sales, de plus en plus victimes de l'insécurité et de la violence, écrasées par une circulation automobile aussi anarchique que despotique.

En Suisse, le départ de quelques centaines de milliers d'étrangers au cours des dernières années a en outre accentué le dépeuplement des villes. La redistribution, empirique, des populations entre la campagne, la montagne et la ville se fait au petit bonheur la chance.

Existe-t-il dans les dossiers, quelque part, un plan de répartition et de repeuplement harmonieux pour l'ensemble du pays et pour les diverses régions? On serait heureux de recevoir une réponse affirmative à la question. Une promenade en voiture autour de Lausanne, Genève, Zurich ou Bâle suffirait à convaincre de la nécessité et de l'urgence d'une conception globale (même si la locution a le don de déplaire) de l'urbanisme helvétique et de l'urbanisation.

Conception globale, mais traitement individuel pour chaque ville, chaque commune, chaque agglomération: la solution de ce vaste problème relève, est-on tenté de dire, de la psychologie autant que de la politique et de l'économie. Il n'existe pas de recette unique. Comme pour les maladies nerveuses, il ne saurait y avoir que des traitements particuliers pour chaque cas.

Neuchâtel, échappant à la loi des grands nombres, possède encore de fortes chances de rétablir un équilibre naturel, relativement peu perturbé. Mais le temps presse. La zone piétonne, même quand elle sera entièrement aménagée, ne remplira son rôle régénérateur que si les dispositions sont prises afin que le reste de la ville bénéficie lui aussi de l'essor de la Boucle.

La création de parcs à voitures, couverts et à ciel ouvert, d'un accès facile pour les piétons, et ne troublant point la tranquillité des habitants, facilitera grandement cette osmose. Ambitieux programme! Neuchâtel mérite bien que tout soit entrepris pour qu'il aboutisse. Cette ville possède les hommes assez courageux et entreprenants pour y parvenir et pour la repeupler.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

discount
ACTIONS viande fraîche...
• Steak de bœuf kg 22.90
• Langue de bœuf kg 8.90
• Jambon tzigane kg 12.50
44763-T
Super-Centre Portes-Rouges + Centre Coop Fleurier

Offre spéciale
Raisin Régina
1.10 le kilo
44782-T
MIGROS

Entreprise de la région cherche
pour son service comptabilité
Employé(e)
consciencieux(se), rapide et discret(ète), libre tout de suite
Téléphoner au (038) 33 23 23 interne 32
44874-T

Naissances

Nicole et Daniel RUFENACHT-BANEAU ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Julien-Bertil
et
Lionel-Axel
le 12 septembre 1979

Maternité Pourtalès — *Marnière 15, 2068 Hauterive*
30934-M

Cécile et Blaise ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Anne

Catherine et Michel ROULET-KNOEPFLER
35 Charles Street Westlapp. 14-14
Toronto M4Y IR6 (Ontario)
Canada
38767-N

Christine et Pierre HOSTETTLER-STEUDLER ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Nicolas
le 11 septembre 1979

Maternité Le Locle — *Les Entre-deux-Monts, La Sagne*
44459-N

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. – 10.9. Antille, Catherine, fille d'Eugène, Bôle, et de Véronique-Hélène-Simonne, née Sansen.

DÉCÈS. – 10.9. Helbling née Estermann, Alice-Lisa, née en 1924, Hauterive, épouse de Helbling, August-Sebastian.

Avis à nos abonnés
CHANGEMENT D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse – durée 6 jours ouvrables minimum – devront nous parvenir PAR ÉCRIT avec un préavis de 5 jours, samedi et dimanche non compris.
A cet effet, veuillez utiliser le bulletin de changement d'adresse se trouvant en page 11.
Les demandes téléphoniques ne sont plus prises en considération.
FAN L'EXPRESS
Service des abonnements
31796-R

FAN
AVIS À NOS LECTEURS ET ANNONCEURS
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS
ne paraîtra pas le lundi du Jeûne 17 septembre et nos bureaux seront fermés.
Les annonces pour le numéro de mardi 18 septembre devront nous parvenir jusqu'au jeudi 13 septembre à 15 heures.
Les annonces pour le numéro de mercredi 19 septembre devront nous parvenir jusqu'au vendredi 14 septembre à 15 heures.
Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS
44601-R

VIGNOBLE

Les vignerons neuchâtelois ont siégé en assemblée à Hauterive

C'est à Hauterive, cette fois, après Bevaix, en 1978, et à l'auberge du village que s'est tenue hier soir l'assemblée générale de la Fédération neuchâteloise des vignerons.

Présidée avec humour et jovialité par le Saint-Blaisois François Haussener, qui dirige à merveille de telles réunions professionnelles, l'assemblée a pris connaissance de la situation viti-vinicole en Europe et en Suisse où la vendange se fera une quinzaine plus tôt que l'an passé avec une récolte normale de haute qualité, a approuvé les comptes de l'association, a réélu son président et le comité de huit personnes par acclamations et pour une législature de quatre ans.

Cette assemblée fut aussi l'occasion d'écouter, de la bouche du directeur de la station d'essais d'Auvernier, M. Humbert-Droz, quelques commentaires sur les prévisions de la future récolte et sur l'état très satisfaisant de la vigne neuchâteloise. Enfin, il a été question du prix de la vendange sur le plan romand et du tarif pour les vendangeurs, toutes choses sur lesquelles nous reviendrons.

Aux divers, le représentant de l'Etat, M. Willy Sieber, premier secrétaire du département de l'agriculture et de la viticulture, eut l'occasion de répondre à de nombreuses questions avant que la déléguée du Conseil communal d'Hauterive, Mme Marie-Claude Hertig, n'offre le vin d'honneur du législatif en l'accompagnant de quelques jolis mots de bienvenue et annonce une innovation : le 22 janvier prochain, Hauterive fêtera pour la première fois saint Vincent, patron de la vigne et des vignerons, au cours de manifestations qui s'étendront sur plusieurs jours.

COLOMBIER

Reprise des «ACO»

(sp) C'est le 6 septembre 1979 que les activités complémentaires à option (ACO) ont repris à Cescole. Les élèves avaient le choix entre 34 cours, dont trois étaient réintroduits après une pause de quelques années : le modélisme, les échecs et le volley-ball. Ce ne sont pas moins de 416 élèves qui suivent les ACO ce semestre. On peut compter sur la collaboration de 15 maîtres de l'école et de 12 animateurs de l'extérieur. Les «ACO» ont lieu le jeudi après-midi et ces deux heures hebdomadaires sont inscrites dans le plan d'études, donc obligatoires.

BEVAIX

Nouvelle bannière pour la fanfare

La bannière de la fanfare «L'Avenir» date de 1919. Aussi son remplacement devient-il urgent ! C'est pour cette raison qu'un comité s'est créé sous la présidence de M. Claude Dubois, avec M. Italo Seletto, vice-président et M. Henri Gilliard, secrétaire. Ce comité s'est fixé pour but de trouver les 4000 fr. nécessaires à l'achat d'une nouvelle bannière. A cet effet, il organisera une kermesse le 22 septembre et fera circuler dans la commune un livre d'or. Rappelons enfin qu'un concours d'idées pour le motif de la nouvelle bannière a été lancé, et que le délai pour le dépôt des projets échoit le 18 septembre prochain.

Activité paroissiale

(c) L'installation de M. Jean-Pierre Roth, pasteur nouvellement élu, aura lieu le dimanche 28 octobre. Le conseil de paroisse sera installé le même jour.

Des travaux au Jordil

(c) Le 8 juin dernier, le législatif de Bevaix avait voté un important crédit pour la réfection complète de la route du Jordil. Mardi dernier, le Conseil communal a convoqué les riverains afin de les renseigner sur les travaux qui vont être exécutés, et sur les problèmes inhérents à toutes les adductions (eaux, égouts, électricité).

Mercredi matin, a commencé l'abattage des peupliers qui bordent cette rue, ce qui a suscité quelques remarques acerbes de la part de vieux Bevaisans. Les travaux proprement dits commenceront le 18 septembre pour se terminer, espérons-le, avant la fin de l'année.

AREUSE

Auto contre cyclomoteur

Vers 17 h 55, hier, Mme S.R., domiciliée à Cortaillod, montait la rampe nord-est de l'échangeur d'Areuse dans l'intention de se rendre à Cortaillod. Arrivée au sommet de ladite rampe, sa voiture est entrée en collision avec le cyclomoteur conduit par M. A.J., de Neuchâtel, qui roulait normalement de Cortaillod en direction de Colombier.

Souffrant de douleurs à un bras, M. A.J. consultera un médecin.

Cinq artistes, cinq tempéraments au Salon des trois dimanches

Au Salon des trois dimanches, à Cressier, la place d'honneur a été réservée au peintre Maurice Robert, qui occupe toute la grande salle et une petite salle adjacente. Peintre du Jura, Maurice Robert l'est par toute sa nature, ce goût de la solidité, cet appétit des vivantes architectures, ces colorations austères, souvent un peu sèches, qui tout à coup s'éclairent pour laisser surgir des îlots de séduction et de charme.

Mosaïques de pierre et mosaïques de bois, elles traduisent le végétal et le minéral, les écorces qui travaillent et ordonnent leur poussée, les roches rugueuses endormies qui recèlent, bien cachées, toutes les puissances de la nature, mais aussi dans les sous-bois et surtout dans les gorges, tous les jeux de la lumière et de l'eau. Des «Hivernales» on passe aux joies éclatante de la floraison.

Maurice Robert a travaillé à La Chaux-de-Fonds avec Charles Humbert, puis à Paris avec Bissière. Si le côté artisan de l'artiste jurassien, si sensible chez un Lermite, se manifeste par une série d'œuvres en mineur, tout à coup sa palette s'éclaire, et l'on assiste alors à l'éclosion de chefs-d'œuvre surprenants. C'est «L'aube» et «Lumière dorée», où le tachisme aboutit à des effets adorables de lignes et de couleurs, dans une atmosphère de tendresse lumineuse et veloutée. C'est «Reflets rouges» et «Ensoleillée», où en se reflétant dans les carreaux des vitres la lumière semble vouloir se multiplier elle-même pour aboutir à des effets magiques.

Les toiles qui occupent la petite salle sont-elles d'une période antérieure ? On pourrait le penser, car elles relèvent d'une esthétique différente et aujourd'hui dépassée. Si le «Paysage de La Neuveville» est quelque peu étouffant et resserré, en revanche, il y a beaucoup de poésie dans le verger intitulé «Printemps» et comme une explosion de joie dans la corbeille de «Raisins». Quelle belle, honnête et solide composition que «Les Vignerons», quoique ces six hommes soient tous un peu figés et comme embarrassés de leur personne !

Avec Daniel de Coulon, qui expose des lavis, des gouaches, des aquarelles et des dessins, complétés par des tapisseries, nous entrons dans une forme d'art très différente, beaucoup plus transparente et plus aérée. Tout est finesse, précision, poésie délicate et légère, dans ces paysages de l'Entre-deux-Lacs, dont les plus réussis sont peut-être les «Roseaux dans la vieille Thielle», de même que «Le vieux Landeron et la vieille Thielle». Sans être arrêté par ces touffes de roseaux au premier plan, on regarde par-dessus et l'on découvre un paysage net et charmant. Que faut-il préférer ? Les dessins ou les aquarelles ? On ne sait, tant la modestie donne de valeur à cet art volontairement limité.

Si les collages de Madeleine Rapp sont assez inégaux, on s'arrête volontiers devant «Une femme dévoilée», cette grande créature à la fois déesse et sorcière, dont la mise en page, majestueuse et voluptueuse, ne manque pas son effet. Quant aux «Batailles» de Vladimir Schaller, elles sont très pittoresques et très bien venues, mais on souhaiterait y découvrir des figures un peu plus expressives.

Enfin, ce sont les huiles et aquarelles de Marie-Claude Saillant. Les premières, dans leur jeu de formes ailées, reflètent on ne sait quel mystère insaisissable, qui nous laisse à la fois comblés et insatisfaits, tant la perfection rêvée par l'artiste semble appartenir à un monde venu d'ailleurs, qui n'a pas son correspondant dans ce monde-ci. Quant aux aquarelles, elles relèvent dans leur grâce lumineuse et mouvementée d'une structure très précise qui satisfait l'esprit. P.-L. B.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Hier soir, au CCN

Le «one-man show» de Laurent Sandoz

Belle affluence, hier soir, au Centre culturel neuchâtelois, pour le «one-man show» de Laurent Sandoz : «Une Suisse-idée». Et des applaudissements nourris bien mérités, car le comédien neuchâtelois non seulement maîtrise remarquablement l'art de la satire – avec parfois, bien sûr, quelques outrances qui ne surprennent plus guère –, mais parvient également à faire passer, par moments, le souffle d'une émotion certaine.

Et il le fait en homme de scène habile, parfaitement maître de ses moyens, généralement plus soucieux, d'ailleurs, d'efficacité brute – et ô combien présente... – que de subtilité. A voir jusqu'à samedi au CCN. Nous y reviendrons.

Collision

Mercredi, à 15 h, M. V.B., de Corcelles, circulait au volant d'un camion léger rue des Charmettes en direction est. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 101, il a dû se déplacer sur le centre de la chaussée car un camion était stationné sur le bord droit de la route. Lors de ce dépassement, une collision s'est produite avec l'auto conduite par Mlle M.C., d'Auvernier, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

VAUD

Pluie d'initiatives

LAUSANNE (ATS). – Le lancement de cinq initiatives populaires est annoncé cet automne dans le canton de Vaud :

Une initiative cantonale du parti libéral «pour la suppression de l'imposition injuste de la valeur locative fictive des logements familiaux et l'accession à la propriété».

Une initiative cantonale pour les droits du peuple en matière nucléaire, élaborée par des représentants du parti socialiste, de l'Union démocratique du centre, du parti ouvrier et populaire et du groupement pour la protection de l'environnement.

Une initiative cantonale pour la semaine de cinq jours à l'école, proposée par l'Association vaudoise des parents d'élèves, avec l'appui de la société pédagogique vaudoise.

Une initiative cantonale de l'association vaudoise des locataires pour la création d'un tribunal des baux à loyer compétent dans les conflits entre propriétaires et locataires.

Une initiative fédérale d'«Helvetia Nostra», lancée à Montreux par M. Franz Weber, pour l'introduction d'une année scolaire consacrée à la protection de l'environnement.

MONTAGNES

LE LOCLE

Jeune cycliste légèrement blessé

Le jeune Christian Arrigo, âgé de 14 ans, domicilié au Locle, descendait la rue des Primevères au guidon d'un vélo, hier, vers 15 h 25, avec l'intention d'emprunter la rue des Cardamines. Il a coupé son virage à gauche et son véhicule est entré en collision avec l'avant de l'auto conduite par Mme L. C., domiciliée au Locle, qui arrivait en sens inverse. Lors de cette collision, le jeune Arrigo a fait une chute sur la chaussée. Blessé, il a été transporté par la conductrice L. C. à l'hôpital de la Ville. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Fermeture d'Aetos : réaction syndicale

GENÈVE (ATS). – A la suite de l'annonce par la SSIH de la prochaine fermeture de l'entreprise d'horlogerie Aetos, à Genève, la Société suisse des employés de commerce et la section de Genève de la FTMH ont publié un communiqué commun relevant que les syndicats étaient alertés depuis plusieurs semaines. Une entrevue avec la direction a eu lieu le 30 août. «Immédiatement, les organisations syndicales SSEC-FTMH ont convoqué, le 4 septembre, le personnel pour mettre sur pied un plan destiné à assurer l'emploi et le revenu de chacun et d'obtenir des indemnités de licenciement équitables, de même que le libre-passage total de la caisse de retraite». Les négociations se sont ouvertes le 10 septembre entre les délégations syndicales et la direction. Elles sont actuellement en cours.

Cette fermeture, note encore le communiqué, intervient après que le personnel eut accepté quatre vagues de licenciements pour tenter le sauvetage de l'entreprise. Cette fermeture n'est pas seulement due aux problèmes monétaires, mais aussi et surtout «à la politique commerciale menée par certaines entreprises horlogères de notre pays, en particulier d'Ebauches SA».

Succès pour les Grands magasins Gonset SA qui ont renoué avec la tradition du défilé

Si quelques signes annoncent avec douceur le proche automne, la mode elle, en a fait sa saison et plonge même dans l'hiver avec sa précocité habituelle... Et s'en délectent les élégantes, «courant» les défilés qui se succèdent, à la recherche de quelque originalité ou simplement curieuses de ce qu'elles deviendront durant cette froide saison.

Confiantes, elles étaient en nombre, hier soir, à découvrir la collection 1979-1980, que présentaient les Grands magasins Gonset SA, dans les salles du restaurant des Halles, encouragées par quelques messieurs.

La nouvelle tendance marque un retour aux vêtements cintrés et aux épaules carrées que l'œil féminin n'a pas dédaignés.

Des «pure laine» qui tombent bien, dans des couleurs charmeuses et quelques folles audaces qu'il faut savoir oser ont recueilli tous les suffrages. Et pour celles qui redoutent ces folies, le classique, toujours le classique que la maison Gonset a placé en bonne place et en grande tenue.

Cette tradition du défilé, oubliée depuis une dizaine d'années, au sein du magasin de Saint-Honoré a repris hier soir tous ses droits. Une ligne nouvelle. Un nouvel esprit !

Un modèle qui fut très apprécié des spectatrices. (Avipress P. Treuthardt)

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Tes yeux verront le roi dans sa magnificence.
Es. 33 : 17.

La Brigadière Madame Elsa Perrin, à Berne ;
Mademoiselle Marthe-Hélène Huguenin, à Neuchâtel ;
Madame Armand Flückiger-Huguenin, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Charles-André Huguenin, à Neuchâtel, et leurs enfants Charles-Philippe, Claude et Anne ;
Mademoiselle Méta Diener, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part de l'arrivée dans la Patrie céleste de la

Brigadière
Mathilde PERRIN

leur chère belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise paisiblement à Lui, dans sa 79me année.

2000 Neuchâtel, le 11 septembre 1979.
(Verger-Rond 7)

Etre avec Christ, ô saint espoir,
Le contempler dans sa splendeur,
à ses côtés, oser m'asseoir :
pour moi, pécheur,
rien de meilleur.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 14 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.
Domicile mortuaire, pavillon du cimetière de Beauregard.
Adresse :
Mademoiselle M.-H. Huguenin,
Parcs 95, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
30939-M

L'Armée du Salut à Neuchâtel a le devoir d'annoncer que

la Brigadière
Mathilde PERRIN
(officière retraitée)

a été rappelée auprès de son Sauveur le 10 septembre 1979.
Le culte d'ensevelissement aura lieu le vendredi 14 septembre à 10 h à la chapelle du crématoire.

Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.
Rom. 8 : 38-39.
30935-M

La direction et le personnel de Emile Egger & Cie SA Cressier ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Hans KÖPFER-DETSCH

père de Monsieur Hans Köpfer fondé de pouvoir.

Bâle-Cressier, le 11 septembre 1979.
44457 M

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Ernest BRAUEN
tient à dire de tout cœur, à tous ceux qui ont pris part à son chagrin, combien les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lui ont été réconfortants en ces jours d'épreuve.
Elle remercie les parents et amis qui, par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs et leurs nombreux messages, l'ont entourée.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les Geneveys-sur-Coffrane, Peseux, septembre 1979.
44518 X

AVIS MORTUAIRE
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Edmond Glockner, au Landeron ;
Monsieur et Madame Gabriel Barthélémy et leurs enfants, à Dijon et à Neuchâtel ;
Madame Eliane Rey, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Gilbert Luthy et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Charles Glockner, à Dallas ;
Madame Simone Douillot, à Peseux ;
Monsieur et Madame Fritz Frei, à Steckborn ;
Monsieur Udo Cebulla et sa fille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Daniel Ghelfi et leur fille, à Lausanne,
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Edmond GLOCKNER

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une pénible maladie supportée avec courage.

2525 Le Landeron, le 12 septembre 1979.
(Temple 10a)

Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 15 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
30936-M

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil

Madame
Gisèle DEBOUZIE,
son fils Willy et famille

expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont entourés durant ces jours de cruelle épreuve.

Un merci spécial s'adresse au Dr Tschanz et au personnel de l'hôpital des Cadolles.

Neuchâtel, septembre 1979.
44653 X

Charles Virchaux, ses filles Claudine et Diane, ainsi que toute sa famille désirent remercier sincèrement les amis et connaissances qui les ont consolés et leur ont écrit ou parlé de

Paulette VIRCHAUX

avec beaucoup d'amitié.
Leur gratitude s'adresse aussi à ceux qui les ont fleuris, choyés et entourés à la cérémonie funèbre.

Auvernier, septembre 1979.
44448 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Protéger la nature mais aussi le site de Neuchâtel

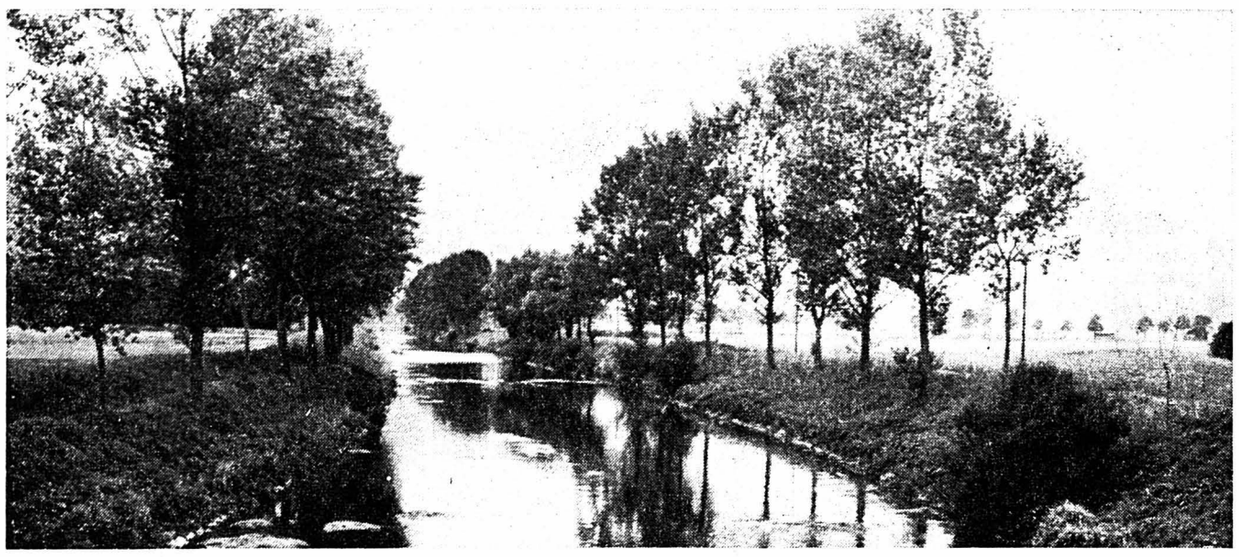

L'Areuse et ses poétiques rivages: un des sujets des préoccupations de la ligue. (Arch.)

En dix ans, l'effectif des membres de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature (LNPN) a quintuplé, remarquait le Dr Max-Henri Béguin, en présidant mercredi soir à la Cité universitaire l'assemblée générale de cette association.

Avec quelque 5200 adhérents, elle est à la tête de toutes les ligues cantonales et poursuit avec elles un but commun: respecter et sauvegarder la nature, au travers de multiples activités. Pour les protecteurs de la nature, les problèmes auxquels ils doivent faire face prennent toujours plus d'ampleur, à mesure que la technique développe sa puissance et menace le patrimoine naturel.

• L'ETAT «JOUE LE JEU»

Pour mieux servir l'éventail d'engagements qu'il a pris en faveur de la nature, le comité de la LNPN s'est structuré. La surveillance et l'entretien des réserves neuchâteloises ont été confiés à M. Daniel Weber, responsable par ailleurs des réserves de la Ligue nationale dans le canton. La commission pour la route nationale 5, présidée par M. Jaques Meylan, ainsi que la commission des arbres, présidée par M. Claude Lunke, ont en outre été constituées.

– A cet égard, l'Etat «joue le jeu» pour tous les grands projets de correction des routes, remarqua M. Adolphe Ischer, rapporteur de cette dernière commission.

Des contacts ont en effet été établis avec les ponts et chaussées lors de l'amélioration de la route de La Vue-des-Alpes et, d'autre part, pour le maintien et la taille contrôlée des arbres, au bord de l'Areuse, pour ne citer que cela. A long terme, le but de la commission est la mise sur pied d'une législation cantonale, protégeant les arbres isolés, telle qu'elle existe dans d'autres cantons.

C'est dans ce sens qu'elle procédera sous peu au recensement des arbres à protéger dans l'ensemble du canton.

Le responsable des réserves, M. D. Weber, a rappelé divers achats ou acquisitions de tourbières et de parcelles de terrain.

– En devenir acquéreur est la meilleure façon de protéger ces biotopes et c'est une politique d'achats que nous maintiendrons, a-t-il conclu en relevant la disponibilité et le bénévolat de nombreux volontaires œuvrant avec la ligue pour l'entretien et la surveillance de ces zones.

• NEUCHÂTEL ET LA N 5

On sait que sans s'opposer en principe à la traversée de la ville de Neuchâtel par un tunnel, la ligue a pourtant fait opposition au surdimensionnement de l'ouvrage: deux tunnels à deux pistes chacun!

– Un seul tunnel à deux pistes suffit, a répété M. Jaques Meylan, sans manquer de rappeler les nombreuses démarches effectuées à ce propos, notamment auprès du Conseil d'Etat et du Grand conseil ainsi qu'auprès des autorités fédérales.

Sans contester la légitimité du souci manifesté par le gouvernement neuchâtelois d'assurer une bonne liaison en direction du sud-ouest, M. Meylan n'a pas manqué de fermeté:

– Nous devons trouver une solution qui ménage le paysage et la nature et qui corresponde à la réalité helvétique.

Au cours de la partie administrative, les rapports et des modifications de peu d'importance aux statuts ont été approuvés. Quelques nominations ont été faites dans les commissions et le président Béguin, réélu à l'unanimité, a clos la séance en invitant les participants à la projection de «La grande forêt», le film du cinéaste professionnel loclois André Paratte que son auteur présentait à cette occasion.

Mo. J.

L'affaire Neuhaus: des règles en vigueur depuis plusieurs années...

Des sources absolument dignes de foi l'ont attesté hier: dans l'affaire Jean-Pierre Neuhaus, qui fait actuellement l'objet d'un recours au Tribunal fédéral (voir notre édition du 11 septembre) l'avocat chaux-de-fonnier Raymond Spira, conseiller à la Cour de cassation pénale neuchâteloise, avait proposé de se récuser lorsque cette instance judiciaire a dû, en avril dernier, examiner les pourvois déposés aussi bien par le ministère public que par la défense.

C'est finalement en application de règles en vigueur depuis plusieurs années que la Cour de cassation a insisté pour que Me Spira rapporte dans cette affaire.

• VOICI CE QUI S'EST PASSÉ

En effet, la pratique neuchâteloise veut que lorsque le mandataire d'un recourant à la Cour de cassation fait partie d'une étude dont l'un des membres est conseiller à la Cour, celui-ci se retire automatiquement. En revanche, lorsque c'est l'un des intimés (soit une des autres parties au procès, mais qui n'a pas jugé utile de faire recours) qui est représenté par un mandataire travaillant dans la même étude qu'un conseiller, celui-ci a la possibilité de siéger et de rapporter.

C'est exactement ce qui s'est passé. Me Bieri, l'associé de Me Spira, était partie plaignante au procès. Comme il n'a pas recouru, Me Spira était en droit, du point de vue de la Cour de cassation pénale neuchâteloise, de siéger en son sein et même de rapporter puisque le recourant (Neuhaus) n'avait pas demandé à ce qu'il fût remplacé.

• OÙ EST L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

On ne nous enlèvera pas de l'idée qu'en agissant de la sorte l'indépendance de la justice n'est plus totalement garantie. Mais, paraît-il, cette règle a déjà été appliquée par la Cour de cassation pénale. Et elle n'a fait l'objet d'aucun recours. Raison de plus pour attendre avec curiosité le jugement du Tribunal fédéral dans cette affaire Neuhaus.

Si la jurisprudence de la Cour de cassation pénale neuchâteloise est en accord avec celle de la plus haute instance judiciaire du pays, ce sera tant mieux.

Mais, dans le cas contraire, cela signifie que cette Cour devra faire appel à un conseiller suppléant pour statuer valablement...

J. N.

Une fête cantonale pour venir au secours des personnes âgées

Avec la généralisation et l'amélioration des rentes AVS, les avantages accordés en matière de caisse-maladie, le problème de l'argent s'est atténué pour toute une catégorie de personnes du troisième âge. Si bien que le but de la fondation Pro Senectute (qui était à l'origine d'aider financièrement des vieillards dans le besoin) s'est lui aussi modifié. Certes, il arrive encore que la fondation soit sollicitée pour voler au secours financier d'une personne âgée en détresse. Mais cela se produit de plus en plus rarement et les sommes allouées sont généralement très modestes.

Toutefois, les problèmes de la vieillesse ne sont pas seulement d'ordre financier. Et si l'œuvre de la fondation Pro Senectute a été maintenue tant sur le plan fédéral que cantonal, c'est bien sûr pour tenter de minimiser les problèmes posés par la solitude, l'isolement et pour les personnes âgées qui souhaitent vieillir dans leurs meubles, garder jusqu'à la fin leur environnement de souvenirs et les habitudes acquises au cours des années.

UNE FÊTE CANTONALE

Quoiqu'elle soit reconnue œuvre d'utilité publique et subventionnée par la Confédération, la fondation Pro Senectute ne pourrait pas remplir toutes ses tâches sans l'appui de la population tout entière. Dans le canton de Neuchâtel, la fondation fête cette année: le 60me anniversaire de son comité cantonal; le 10me anniversaire des cours de gymnastique pour le troisième âge et le 10me anniversaire du secrétariat de Neuchâtel.

Pour célébrer dignement ces anniversaires tout en donnant le coup d'envoi à la collecte 1979, les responsables neuchâtelois de la fondation ont décidé d'organiser une grande fête cantonale le 22 septembre prochain au chef-lieu, au cœur même de la zone piétonne.

A cette occasion, les habitants de Neuchâtel et les passants seront «intégrés à la fête», puisque çà et là des boutiques leur proposeront diverses marchandises, qu'un grand marché couvert sera organisé sous le péristyle de l'hôtel de ville, que l'on pourra admirer des dessins d'enfants représentant leur regard sur la vieillesse, que des promenades à cheval distrairont petits et grands. Et puis, au Temple du bas où seront servis les repas, il y aura une animation permanente avec un groupe de danse du Landeron, un groupe champêtre neuchâtelois, le chœur d'enfants «Le Coup de Joran», etc... Au théâtre, au cours de trois représentations durant l'après-midi, se produiront la chorale des aînés du Val-de-Travers, des moniteurs et des personnes du troisième âge qui danseront et feront des démonstrations de gymnastique.

Et puis, il y aura surtout Henri Dès et ses musiciens pour créer une ambiance chaleureuse.

DES SUBVENTIONS, MAIS...

Hier, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue au Château sous la présidence du conseiller d'Etat René Meylan, président du comité neuchâtelois de Pro Senectute, les responsables de cette fondation ont expliqué que si, sur le plan cantonal, on peut compter sur une subvention annuelle de la Confédération de quelque 300.000 fr., cet argent était largement insuffisant pour permettre à la fondation de «tourner».

Rien qu'en 1978, dans le cadre de l'aide à domicile, c'est-à-dire le service d'aide ménagère, 6446 journées de travail ont été accomplies dans 732 foyers de personnes âgées. La subvention de Pro Senectute a été d'environ 180.000 francs. D'autre part, plus de 4000 repas ont été servis à domicile uniquement au chef-lieu l'année dernière. C'est dire que la fondation consacre une bonne part de ses efforts à redonner aux personnes âgées des possibilités d'activités intéressantes.

Ainsi, se sont créés des «clubs de midi» réunissant une fois par mois de nombreux aînés pour des repas en commun. Des vacances de groupe, incluant également les handicapés physiques ont vu le jour. Tout un programme de sport (gymnastique, séances de natation, balades à ski de fond et promenades pédestres) a été mis sur pied. C'est donc, comme on l'a rappelé au cours de cette conférence de presse, dans un secteur touchant autant à des interventions pratiques (aide financière, fourniture de moyens auxiliaires tels que fauteuils roulants, appareils acoustiques, prothèses) qu'à un soutien moral que Pro Senectute déploie ses tâches.

Voilà pourquoi chacun doit se sentir concerné par cette fête du 22 septembre qui sera l'occasion rêvée de témoigner à nos aînés un peu d'affection et de respect.

J. N.

TOUR DE VILLE

Collision au carrefour

• VERS midi, Mlle F. V., de Colombier, circulait de la gare en direction du centre. A l'intersection de l'avenue et du faubourg de la Gare, elle a remarqué qu'un trolleybus qui montait l'avenue était arrêté au milieu du carrefour. Au moment où elle s'engageait sur le carrefour, malgré le signal «Cédez le passage», l'avant de sa voiture est entré en collision avec le flanc droit de celle de M. N. D., qui avait entrepris le dépassement du bus. Dégâts.

Des dégâts au Verger-Rond

Témoins recherchés

• UN automobiliste, M. Y.W., de Montmollin, circulait vers 11 h 45 rue du Verger-Rond en direction nord. Alors qu'il obliquait à droite pour emprunter le chemin des Pavés, il a été surpris par une voiture qui empruntait normalement le chemin en direction ouest. Il donna un coup de volant à droite et perdit de ce fait la maîtrise de machine, qui heurta une voiture en stationnement sur le bord de la route. Sous l'effet du choc, celle-ci poussa un bus en stationnement, qui heurta à son tour une autre voiture. Dégâts. Les témoins de cet accident, notamment la conductrice de la «Renault» verte, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel (Tél. (038) 24 24 24).

Au tribunal de police de Boudry

Il faisait également le trafic de la drogue

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. F. Buschini, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, assumant les fonctions de greffier. L'audience a débuté par l'assermentation du nouveau garde-police de Saint-Aubin, M. Léon-Samuel Stauffer.

Une nouvelle fois les infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants étaient à l'ordre du jour. C'est d'abord J.-L. P. qui, pour sa consommation personnelle, s'est procuré à plusieurs reprises environ 100 g de haschisch et 4 g d'héroïne. Il a été condamné à 30 jours d'arrêt avec sursis pendant un an et payera 170 fr. de frais. Pour le même délit comparait C. D.. Il s'agit d'un véritable drogué, condamné une première fois à sept mois de prison avec sursis, une seconde fois avec un prolongement du même sursis considéré alors comme dernière chance par le tribunal. Non seulement, il consomme de la drogue, mais il en fait également le trafic.

Cette fois, il s'agit d'une quantité de 14 doses d'héroïne et d'une vente de 40 g de haschisch pour une somme de 290 francs. Jugement: un mois de prison moins six jours de préventive subie, 240 fr. de frais, destruction de la drogue et de la seringue trouvées en sa possession. La peine subsidiaire de sept mois de prison moins 25 jours de préventive estrévoquée. Son arrestation immédiate a donc été ordonnée.

VIOLENCES À CORTAILLOD

C'est au tour de son frère, P. A. D., de prendre place au banc de l'accusation. Son nom est tristement connu à Boudry, évoquant un tragique accident de la route ayant couté la vie à deux jeunes gens. Il est prévenu de violation de domicile, de menaces et de lésions corporelles. S'étant rendu au domicile du plaigant, à Cortaillod, il y causa du scandale et frappa sa victime en la blessant légèrement et en la menaçant de «lui crever un œil». Dans ses considérants, le tribunal a enregistré les aveux, admis que le prévenu avait agi en état d'ébriété, estimé que les menaces n'avaient pas un caractère grave et que les lésions corporelles simples seraient plutôt à assimiler à des voies de faits. La violation de domicile étant également reconnue, il a condamné le prévenu à sept jours de prison et 35 fr. de frais.

ALORS, À QUOI SERT LE «DÉTECTEUR DE RADAR»

Pour avoir «maquillé» le moteur de son vélomoteur, D. G. se verra infliger une amende de 50 fr. et 35 fr. de frais. Le tribunal a renoncé à prononcer la révocation d'un sursis ayant fait l'objet d'un jugement antérieur.

Lors d'un contrôle de police, celle-ci découvrit dans la voiture de F. S. un appareil de détection de radar. Il n'était pas branché. Ces appareils sont fabriqués aux Etats-Unis et leur vente est interdite en Suisse. Depuis qu'il le possède, le conducteur a déjà été amendé à quatre reprises pour ... excès de vitesse! Mais la preuve n'étant pas apportée qu'il a été fait usage de cet appareil, il sera donc restitué à son propriétaire et le prévenu a été acquitté, les frais étant mis à la charge de l'Etat. Une collision entre L. P. et B. S. au volant de leurs voitures connaîtra son épilogue dans huit jours.

PRISON POUR VOL

Sur l'échangeur de Perreux, S. H. circulait derrière une camionnette qui dépassa en catastrophe une voiture ayant dû s'arrêter sur la route à cause d'un motocycliste, lui-même ... arrêté au milieu de la chaussée, le pan de son vêtement allant se prendre dans sa roue! La voiture était certes cachée par le camion, mais le tribunal a estimé que le prévenu avait néanmoins enfreint la loi en ne gardant pas une distance suffisante en circulant derrière un autre véhicule. Il sera de ce fait condamné à une amende de 50 fr. et paiera autant de frais.

Enfin, A. B. a été condamné par défaut à trente jours de prison et devra payer 40 fr. de frais pour vols. Elle les a commis dans plusieurs magasins de Colombier, dérobant entre autres un écrin de stylos à bille, deux chaînes en étain, une chaîne en or et un porte-monnaie qui contenait 80 francs.

Wr.

OPTIQUE des Arcades
LAMBOLEY
OPTICIEN DIPLÔMÉ
Anciennement RABUS
lunetterie
lentilles de contact
Exécution de l'ordonnance de votre ophtalmologiste
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 25 11 38
120454 R

Le Doubs n'existe pas pour les amis de Pergaud...

Les amis français et suisses de Louis Pergaud devant la mairie du Valdahon. (Avipress-L. Vernier)

Si rien de Guéret n'échappait à l'œil de Jouhandeau, la Franche-Comté rurale du début de ce siècle n'eut jamais aucun mystère pour Louis Pergaud. Ni ses gens, ni ses bêtes qu'elles soient à poil, à plume ou à bon Dieu! Ni ses sapins, ni ses fermes basses et son herbe rugueuse. Il la regardait vivre de la fenêtre de son école et, comme personne ne l'a jamais fait depuis, il l'a rendue avec un talent qui lui valut à la fois quelques inimités et le prix Goncourt. La mort le prit jeune, à 33 ans, dans la nuit du 7 au 8 avril 1915 devant Verdun. Son corps et sa veste garance ne furent jamais retrouvés.

Mais le souvenir de Louis Pergaud reste vivace dans l'Est de la France et dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. Le président de l'Association des amis de l'écrivain est de Nancy et des Geneveys-sur-Coffrane, son vice-président. Chaque année, ils se retrouvent en Franche-Comté au début de septembre, pieux pèlerinage qui les emmène dans une localité où vécut Pergaud: Landresse, Belmont, Durnes ou Guyans-Vennes. Car Pergaud était un instituteur itinérant: il dut souvent changer d'école car on craignait alors l'«esprit républicain», le disciple du petit père Combes. Pergaud fut un grand chasseur mais on lui reprocha surtout de prendre la calotte pour cible. Il fallait donc qu'il s'exile, ses livres sous le bras.

Cette année, c'est au Valdahon qu'ils se sont une nouvelle fois retrouvés, emmenés par le Neuchâtelois, M. Marcel Calame, car le président Louis Colin était souffrant. Le maire, Mlle Viennet, assistait à la réunion; elle dut s'absenter à contre-cœur et c'est son adjoint, M. R. Gaiffe, qui la remplaça lors du vin d'honneur offert par la municipalité.

Avant de déjeuner au «Relais», les amis de l'écrivain ont visionné un film réalisé pour «France 3» par le cinéaste Henri Frossard et dont Philippe Clay et Pergaud sont les vedettes, l'un lisant des textes de l'autre.

Ils étaient une bonne centaine et les Suisses étaient nombreux, ainsi M. Paul Erisman, un ancien instituteur de Courtelary, ou M. Norbert Kneubuhler, animateur de la troupe biennoise «La Théâtrale» dont un des spectacles est tiré de «Rustiques», une série de nouvelles de Pergaud. Les Bernois l'applaudiront samedi avant que Pontarlier n'en fasse autant le 22 septembre. Pour eux, ni le Doubs, ni le temps n'existent. Pergaud est encore là et il est toujours vivant (ch.).

Sans les drapeaux, qui s'en serait souvenu?

N'eussent été les drapeaux qui flottaient aux fenêtres des bâtiments de l'administration cantonale, l'admission par la Diète fédérale de Neuchâtel comme canton suisse, aurait passé quasiment inaperçue. C'est pourtant le 12 septembre 1814 (il y a donc eu hier 165 ans) que Neuchâtel a été admis, la même année que le Valais et Genève, au sein de la grande famille helvétique. Voilà pourquoi, par un décret datant de plus de 25 ans, le Conseil d'Etat du canton a décidé de pavoiser ce jour-là.

En 1814, Neuchâtel est donc devenu canton suisse quand bien même il était... une principauté prussienne! C'est en effet Alex Berthier, prince et duc de Neuchâtel, qui régnait sur les destinées du canton à la chute de l'empire de Napoléon. Par la suite, trois gouverneurs se sont succédé jusqu'à la révolution du 1er mars 1848. Ce furent: Jean-Pierre de Chambrier (1814-1822) le seul véritable Neuchâtelois et deux authentiques Prussiens: Frédéric-Guillaume de Zastrow (1823-1830) et Adolphe-Henri-Ernest de Pfuel (1832-1848).

C'est ce dernier qui fut chassé par Fritz Courvoisier et les siens lorsque, le 1er mars 1848, Neuchâtel cessa d'être une principauté pour devenir une république.

J. N.

LA SUISSE Générale Assurances
pour toutes vos assurances
André Furrer
Agent général
6 rue des Epancheurs
2001 Neuchâtel
Tél 038 24 52 22(23)
116876R

IMMEUBLES

On cherche

terrain à bâtir

ainsi que terrain agricole, est de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à CL 1806 au bureau du journal. 44628-I

A vendre, dans villa à

AUVERNIER

magnifique situation dominante, avec vue sur le vieux village, le port, le lac et les Alpes,

APPARTEMENT

de 5 pièces de plain-pied, salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine agencée, garage, **jouissance du terrain.**

Nécessaire pour traiter:
Fr. 70.000.—.

Seiler & Mayor S.A., tél. 24 59 59. 44273-I

A vendre à MARIN, proximité transports publics, écoles, centre d'achat,

TERRAINS

aménagés; plats, permettant la construction de maisons familiales uniquement, très beau dégagement sur le lac et les Alpes.
Parcelles de 920 à 950 m².

Seiler & Mayor S.A., tél. 24 59 59. 43687-I

À VENDRE
à Dombresson

splendide villa de 8 pièces + dépendances

Bonne construction et très bon état d'entretien

Année de construction: 1955

Parcelle de terrain de 7700 m² située dans zone à bâtir. 44623-I

La promotion immobilière
Neuchâtel SA
Rue du Môle 4
(038) 24 70 52

A vendre, **à Hauterive,** dans magnifique situation dominante, avec vue sur le lac et les Alpes

VILLA TERRASSE

de 6 pièces, vaste séjour, 4 chambres à coucher, terrasse panoramique, cuisine agencée, 2 salles d'eau, buanderie.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 70.000.—.

Seiler & Mayor S.A., tél. 24 59 59. 43585-I

On cherche:

terrain industriel 4/5000 m²

région Saint-Aubin - Neuchâtel, éventuellement Cressier.

Ecrire sous chiffres BF 1749 au bureau du journal. 43496-I

A VENDRE

à proximité des Pontins

CHALET

tout confort, habitable toute l'année. Parfait état d'entretien.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 40.000.—.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33 44014-I

On cherche

terrain pour villa

env. 1500 m², avec vue sur le lac.
Région: Vaumarcus-Neuchâtel.

Faire offres à: P. Kuhn, c.p. 153, 1000 Lausanne 6 Ouchy. 44541-I

A vendre, à bas prix, au centre de Colombier

MODESTE MAISON ANCIENNE

habitation mitoyenne, comprenant 5 petites pièces, à transformer entièrement.

Pour renseignements, s'adresser à:

FIDUCIM S.A.
Gestion commerciale et immobilière
Tél. 038 31 54 45 Grand-Rue 18 2034 Peseux 42839-I

Arzier-sur-Nyon

à vendre très jolie

villa familiale

état de neuf, grand salon boisé, 2 chambres à coucher spacieuses, cuisine agencée, bains, W.-C.
Garage et locaux annexes.
Jardin d'agrément très soigné, entièrement clôturé de 1007 m².
Vue grandiose et imprenable sur le lac.
Tranquilité absolue.
Fr. 340.000.—.

Ecrire sous chiffres EF 83-409 à Annonces Suisses ASSA, pl. Bel-Air 2, 1002 Lausanne. 44550-I

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL / Tél. (038) 24 67 41

offre à vendre

appartement résidentiel de 3½ pièces

d'environ 91 m², avec loggia et garage, en lisière de forêt, à Hauterive. Prix intéressant. Fonds propres nécessaires dès Fr. 25.000.—. 43766-I

Particulier cherche parcelle de

TERRAIN

env. 1000 m² à Marin ou environs.

Adresser offres écrites à GP 1810 au bureau du journal. 38718-I

PRIX CHOC
174'000.-
frs.

La maison où il fait bon vivre

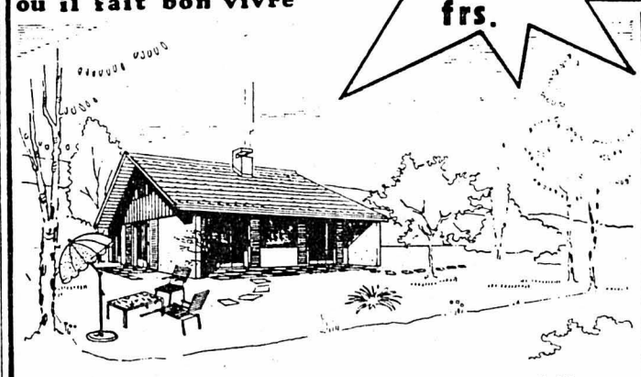

Ce rêve peut se réaliser avec nos villas
Clés en main – contruction traditionnelle

5 1/2 Pièces
Séjour 40 m²
Wc séparé
Bains
Cuisine agencée

Renseignements:
G. BÄR SA. Architectes
2000 Neuchâtel tél. 038 24 35 01
S. FACCHINETTI SA.
2000 Neuchâtel tél. 038 25 30 23

44645-I

A LOUER

A louer à
La Neuveville
pour le 1.11.1979,
joli appartement de

2½ pièces

Loyer Fr. 263.— plus charges.
Emplacement en halle
Fr. 55.—. 30475-G

peter krüger
Immobilien und Verwaltungen
Aarbergergasse 5, 3011 Bern
Telefon 031-22 91 61

A louer, Jura,

ferme ancienne

restaurée, meublée, Fr. 350.— par mois.

Tél. (039) 31 23 53, (039) 41 12 09. 38610-G

A louer

pour bureau

Rez, Centre, 2 x 20 m².

Adresser offres écrites à GE 1692 au bureau du journal. 37630-G

À LOUER
à Neuchâtel, quartier de Bellevaux,

studios meublés

dans petit immeuble locatif soigné.
Prise Video.
Loyer charges comprises Fr. 220.– et 290.–.

Etude Cl.-E. Bétrix, notaire, 2017 Boudry, tél. 42 22 52. 44119-G

A louer à Neuchâtel, dès le 30 septembre 1979, loyer mensuel, charges comprises, Fr. 399.–

appartement de 2 pièces

tout confort.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13 – 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 44057-G

A louer à Peseux, immédiatement ou pour date à convenir,

STUDIO

cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C., tapis tendus, Fr. 230.— + charges.

Tél. 24 59 59, 53 18 02. 43571-G

A louer à NEUCHÂTEL, rue des Parcs, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 1 pièce

Fr. 260.— mois + charges

appartement de 3 pièces

Fr. 430.— mois + charges

tout confort, cuisine agencée, balcon, cave.

Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 42709-G

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

A louer, rue de la Côte 37, Neuchâtel

BEAU 1 PIÈCE

tout confort, cuisine agencée, salle de bains, prise Video 2000.

Tél. 21 11 71. 41089-G

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie… Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

A louer à NEUCHÂTEL, au centre de la boucle et de la zone piétonne,

locaux commerciaux

à l'usage de cabinet médical, de dentiste et de bureaux. Aménagement sur plans. Disponibles dès l'automne 1979.

Renseignements: Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57 pendant les heures de bureau. 44007-G

COLOMBIER
À LOUER
Chenailleta 13-13a

appartements 2 pièces

libres tout de suite ou à convenir, dès Fr. 305.– par mois, charges comprises.

Pour visiter: Mme Rey, tél. (038) 41 19 24.
Pour traiter: Verit-Lausanne, tél. (021) 23 99 51. 44245-G

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

A louer, fbg de la Gare 15, Neuchâtel

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 345.—, charges comprises.

Tél. 21 11 71. 41094-G

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie… Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

A louer à Neuchâtel, dès le 30 septembre 1979,

appartement de 3 pièces

tout confort, vue, tranquillité.
Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 547.–.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 44056-G

A louer dès le 30 septembre 1979 à Belleroche (à proximité de la gare)

STUDIO non meublé

loyer mensuel, charges comprises Fr. 370.—

STUDIO meublé

loyer mensuel, charges comprises Fr. 400.—.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 43748-G

À LOUER

splendide appartement de 3½ pièces

à Cernier, Bois-Noir 18, pour date à convenir. Quartier tranquille à proximité de la forêt.
Cuisine équipée et habitable, séjour de 32 m².
Loggia, place de jeux.
Garage à disposition.
Fr. 405.— + Fr. 120.— de charges. 44621-G

La promotion immobilière
Neuchâtel SA
Rue du Môle 4
(038) 24 70 52

A louer pour le 1er octobre 1979, à la rue des Saars 85, à Neuchâtel

appartement de 2 pièces

Loyer mensuel Fr. 414.–, charges comprises.

Pour visiter: A. Bragioli, concierge, tél. (038) 25 14 62. 44248-G

A louer à NEUCHÂTEL, dès le 30 septembre 1979, près de l'hôpital Pourtalès,

appartement de 2 pièces

au 4me étage, tout confort, cuisine agencée, cave, ascenseur.
Loyer mensuel Fr. 395.— + charges.

Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 42710-G

Etude Clerc et Dardel, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER pour le 30 septembre à la rue du Rocher,

studio non meublé

tout confort.
Loyer mensuel Fr. 355, charges comprises. 44580-G

À LOUER

SPLENDIDE APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

à Bevaix, Jonchères 2. Libre dès 1er octobre 1979 ou date à convenir.
Cuisine équipée, cave, garage à disposition.

Fr. 460.— + Fr. 130.— de charges. 44622-G

La promotion immobilière
Neuchâtel SA
Rue du Môle 4
(038) 24 70 52

Les Ponts-de-Martel

A louer, immédiatement ou à convenir

café-restaurant

+ appartement 4 chambres et garage.

S'adresser Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24. 44585-G

Etude Clerc et Dardel, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69
À LOUER immédiatement ou pour date à convenir aux Fahys,

appartement de 3 chambres

avec confort.
Cuisine agencée. Balcon.
Loyer mensuel:
Fr. 380.— + charges. 44581-G

Joli studio

meublé, tout confort, à demoiselle.
Fr. 285.–.

Louis-Favre 6. Tél. 25 41 32. 38525-G

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Fahys, dans immeuble avec ascenseur,

studio non meublé avec balcon

cuisinette agencée.
Loyer Fr. 290.— + charges.

Tél. (038) 24 53 18. 43765-G

A louer à Saint-Aubin

magasin

3 vitrines. Beaux locaux, excellente situation, au centre.

Ecrire sous chiffres 22-14167 à Publicitas, 1401 Yverdon. 44545-G

À LOUER

A Neuchâtel
pour date à convenir
Appartement
1 pièce

A Peseux
Studio meublé.

Fiduciaire HERSCHDORFER Faubourg de l'Hôpital 25 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 27. 44516-G

PESEUX

A louer pour fin décembre à la rue des Chansons

appartement de 3 pièces

avec tout confort.
Loyer Fr. 375.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 43764-G

A louer à Boudry, Addoz 40-46, dès le 30 septembre 1979, loyer charges comprises

appartement 2 pièces Fr. 345.—

appartement 3 pièces Fr. 437.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 43746-G

DEMANDES À LOUER

Jeune personne tranquille cherche

2 À 3 PIÈCES

(grand salon), avec accès au lac, ou dans la nature (quartier calme), avec vue, souhaite terrasse ou jardin, aux environs de Neuchâtel. Entrée à convenir.
Prière d'adresser offres avec détails sous chiffres 28-300509, à Publicitas, 3001 Berne. 44614-H

La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche

à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception.

OFFRES D'EMPLOIS

Auguste Rusconi
Peinture
cherche

PEINTRES

Tél. (038) 24 21 10 38728-O

M
NEUCHATEL

cherche
pour ses CAMIONS-MAGASINS partant de sa centrale de distribution à MARIN

CONVOYEUSE-CAISSIÈRE

horaire de travail:
de 5 h 45 à 17 h/19 h
4 jours par semaine

formation assurée par nos soins

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 43 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL. 44206-O

GARAGE MARCEL FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3, 2000 NEUCHÂTEL,

engage immédiatement ou pour date à convenir

aide de bureau - téléphoniste

Faire offres au garage ou prendre rendez-vous. Tél. (038) 24 21 33. 44648-O

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h.
La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs et les réclames urgentes.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 70 c. le mm, min 25 mm. Annonces locales 57 c. le mm, min. 25 mm. Offres d'emplois 73 c. le mm. Offres d'emplois locaux 60 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.40 le mm. Réclames Fr. 2.42 le mm (conditions spéciales pages 1, 3 et dernière). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.44 le mm. Petites annonces non commerciales 55 c. le mot, min. Fr. 5.50.

Abonnements FAN-L'EXPRESS

TARIF 1979

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
117.—	62.—	33.—	12.—

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Les ordres de changement d'adresse – durée 6 jours ouvrables minimum – doivent nous parvenir PAR ÉCRIT, cinq jours d'avance. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

SUBITO

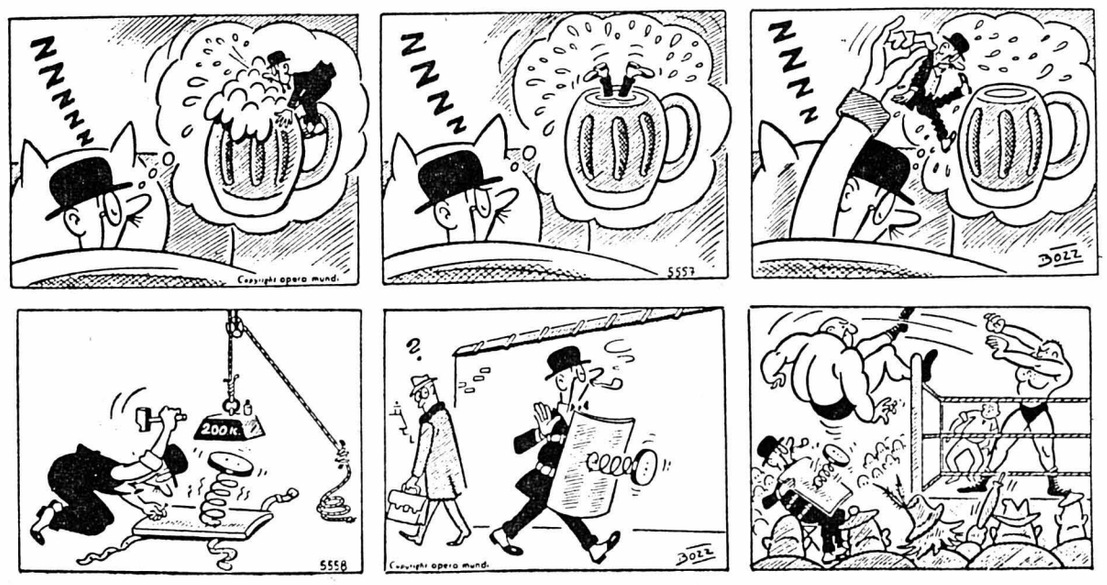

Action Crème à Fouetter

(Crème entière)

Du mercredi 12 au 19 septembre vous économisez au moins Fr. 1.– par litre.

Dans tous les magasins.

La crème est un produit frais, pur et naturel.

Rien ne remplace la crème!

UCPL

44140-A

VARILUX une assurance sur la vue

MODERN'OPTIC

Chez vos opticiens

Primo Visconti Manuel Lazaro
Place des Halles 8 à Neuchâtel
tél. 24 27 24

43683-A

Airtour suisse

ORGANISATION DE VOYAGES AERIENS

Réservez dès maintenant

Votre place au soleil

Nos nouveaux programmes viennent de paraître.

ALGARVE	1 semaine de Fr. 695.–	à Fr. 1823.–
TUNISIE	1 semaine de Fr. 605.–	à Fr. 1171.–
MAROC	1 semaine de Fr. 595.–	à Fr. 1598.–
GRAN CANARIA	1 semaine de Fr. 555.–	à Fr. 2196.–
TENERIFE	1 semaine de Fr. 555.–	à Fr. 1978.–
MAJORQUE	1 semaine de Fr. 295.–	à Fr. 1107.–
ANDALOUSIE	1 semaine de Fr. 541.–	à Fr. 2360.–
LANZAROTE	1 semaine de Fr. 555.–	à Fr. 2314.–
MADÈRE	1 semaine de Fr. 926.–	à Fr. 2431.–
JERBA	1 semaine de Fr. 884.–	à Fr. 1344.–
CIRCUIT DE L'EGYPTE	11 jours Fr. 2495.–	

Vos spécialistes AIRTOUR:

COUVET (038): Wittwer 63 27 37
NEUCHÂTEL (038): Avy 24 46 86 • Avy-Jet 25 44 25 • Marti 25 80 42 • Popularis 24 02 02 • TCS 24 15 31 • Wagons-Lits 24 41 51 • Wittwer 25 82 82,
ou auprès de votre agence habituelle.

44549-A

Airtour suisse Les vacances en toute confiance.

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

L

35030-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Offre «RUN-OUT»

Profitez de notre importante baisse de prix

de Fr. 1550.—

sur nos dernières SIMCA 1308 S modèles 1979

Distributeur: GARAGE A. WALDHERR
Parcs 147 - 2000 **Neuchâtel**

Agents locaux: GARAGE G. STORRER
Grand-Pont 2 - 2085 **Cornaux**

GARAGE DE FONTAINES
E. Benoît - 2046 **Fontaines**

GARAGE J.-CI. GEISER
Côte 18 - 2013 **Colombier**

44607-A

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 25 26 65
Tél. 25 26 05
Hôpital 15
Neuchâtel

CHAQUE SEMAINE
LE LUNDI, LE MARDI: Croustades aux raisins
LE JEUDI: Filet de porc cuit
LE VENDREDI: Lasagnes maison
LE SAMEDI: Poulets rôtis chauds

chez **ROHRER**

44533-A

Rôtis de porc juteux pour la broche

Côtelettes de porc

Déjà de saison

CHOUCROUTE NOUVELLE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE **VUITHIER**

Bassin 2 Tél. 25 10 68 NEUCHÂTEL

44534-A

Pour votre plaisir, les maîtres bouchers de la ville vous offrent choix et qualité, aux meilleurs prix, avec, en plus, un service impeccable

---

bouchèrie - charcuterie **margot**

votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

CETTE SEMAINE

MAGNIFIQUE CHOIX DE TRIPES

44535-A

Nos différents **JAMBONS**

Fabrication maison
Véritable jambon de campagne à l'os - jambon rond bien fumé - jambon moulé - jambon régime tout à fait maigre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

max Hofmann

Tél. 25 10 50 Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

44536-A

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
W. Bolliger
PARCS 82 - TEL. 25 10 95

POUR L'AMATEUR DE CHASSE

CIVET DE CHEVREUIL (avec ou sans os)
CIVET DE LIÈVRE
CIVET DE CERF

Egalement su commande:
SELLE, GIGOT, ÉPAULE DE CHEVREUIL

44537-A

Le bon arôme qui vient du four! Tarte aux pruneaux
Le fruit suisse le plus universel!

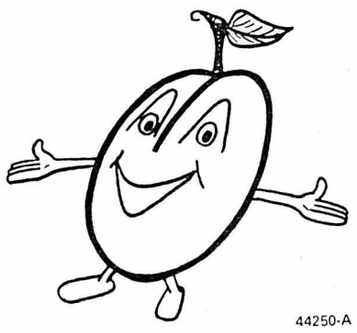

44250-A

Cru également, un délice!

Les prunes suisses, beaucoup de fruit pour peu d'argent

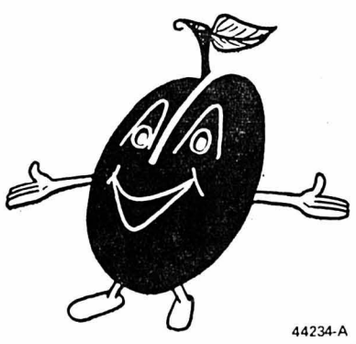

44234-A

En avez-vous déjà profité?

750.–*

Seiler Zürich BSR

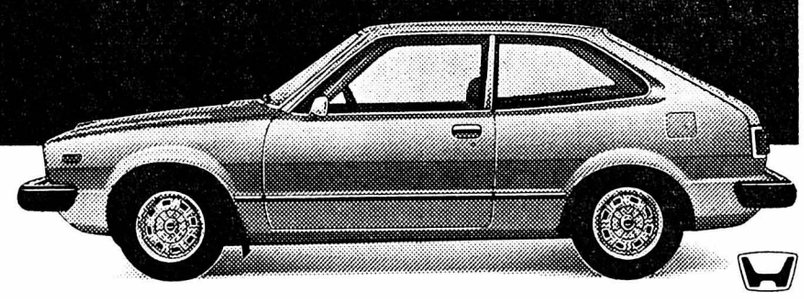

* L'Accord 1600 Coupé, comme tous les modèles Honda, est livrable avec Hondamatic, la boîte automatique économique et sportive. Pour seulement Fr. 750.–

Hondamatic.
Une solution judicieuse et économique. Une manière de conduire souple et sportive.

La transmission Hondamatic a tout spécialement été développée pour les moteurs de moyenne cylindrée. Pour les voitures de la nouvelle tendance. Pour les conducteurs les plus exigents.

Sans rien perdre de son caractère sportif et économique, elle séduira aussi les amateurs de conduite encore plus détendue. Elle accélère sans à-coups, opère sans perte de puissance et ne consomme pratiquement pas plus d'essence que la boîte mécanique. Grâce à son rapport spécial, la boîte Hondamatic répond aussi bien sur les petites routes sinueuses que dans la circulation des villes aux heures de pointe.

Conduite sportive, conduite économique: Hondamatic un avantage incomparable à un prix extrêmement avantageux.

Honda Accord 1600 Coupé Fr. 14 290.–, Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13 990.–, Sedan GL avec servo direction Fr. 15 290.– (+ transport Fr. 80.–).
Modèles de série avec 5 vitesses.

Hondamatic Fr. 750.–. Métallisé Fr. 290.–. Air conditionné (GL) Fr. 1950.–.

HONDA AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 – **Bienne:** Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 – **Les Brenets:** Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 – **La Chaux-de-Fonds:** Grand Garage du Jura SA, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 – **Corcelles-Payerne:** Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 – **Cormoret:** Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 – **Tavannes:** Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 – **Valangin:** Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 – **Yverdon:** Garage Nord-Apollo SA, Tél. 024/24 12 12 – **Importateur:** Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

44161-A

HONDA AUTOMOBILES — Garages Henri Favre Carrosserie Apollo S.A. Neuchâtel/Bevaix ✆ 038 46 12 12 — HONDA AUTOMOBILES

44162-A

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Paysannes en costumes: folklore ou revendication? (II)

Dans les circonstances que traverse Mme Marcelline, Soguel, de Cernier, il peut paraître vraiment frivole de parler de costume. Pourtant, malgré la maladie du père et de la fille, les problèmes d'autres grands enfants et la pesanteur quotidienne du train de ferme qui repose sur ses seules épaules, cette vaillante paysanne garde encore assez d'énergie pour que son regard s'allume à l'évocation de ce que représente pour elle le port du costume. Elle fut une des pionnières du Val-de-Ruz, il y a douze ans. A l'époque, elles étaient quatre qui faisaient leurs costumes, c'était long, on n'avait que des petits moments par-ci par-là. Initiatrice du mouvement de renouveau, Mme Charrière, une autre paysanne du Val-de-Ruz, a aujourd'hui plus de 80 ans. Actuellement, pour quelque 450 paysannes dans la vallée, 25 portent à l'occasion le costume. Dans quelle humeur? Mme Soguel répond:

– Porter le costume, c'est la récréation, le beau côté des choses, la joie. Pour le métier, je suis militante, mais un peu désabusée, plutôt pessimiste: malgré tous les efforts faits pour revaloriser notre situation, le terme de «paysan» me semble définitivement péjoratif. Mais le costume, c'est autre chose: c'est la détente, simplement le fait d'exister.

– N'est-ce pas un peu du folklore, un peu artificiel?

– Oui dans certains groupes, surtout les danseurs, ils ressemblent aux automates Jaquet-Droz. Mais pas pour nous. Je le porte par exemple pour aller chanter à La Chaux-de-Fonds avec le «Costume neuchâtelois». Costumes paysans et citadins y sont mélangés; le directeur, c'est un terrien, et vraiment je me sens bien en costume là-haut.

– Ça se porte pour toutes les fêtes?

– Non. Au 1er Août par exemple, on le met très peu. A cause du folklore peut-être justement. On le porte entre dames: peut-être bien que c'est en effet l'étendard d'un certain féminisme. Ici, au village, je ne le porterais pas!

– Et pourquoi pas? Vous ne vous sentez pas à l'aise?

– Non, on ne peut pas vraiment le dire. C'est une impression surtout! Tant qu'on ne dérange pas les gens, ça va bien, ils nous ignorent. Les gens qui viennent de la ville dans un village, ils veulent tout, les avantages de la ville et ceux du village. Les paysans finissent par se sentir gênés, de trop.

– Alors, le costume, c'est une défense?

– Pas exactement, mais tout de même, une paysanne qui porte le costume, elle se sent plus paysanne qu'une autre.

– Alors c'est une coquetterie? Une provocation?

– Une coquetterie, pas vraiment: le costume, ça alourdit plutôt. Mais c'est tout de même une manière de s'affirmer pour ce qu'on est, comme on est.

Une protestation façon paysanne contre l'obligation de la taille mannequin, maigre et bronzée. Pourquoi pas...

– Il y a une ambiance pour porter le costume, continue Mme Soguel. Souvent, c'est quand on est entre soi, entre dames, au chœur par exemple. C'est l'échappée, l'endroit où l'on est pour soi.

– Et les maris, qu'en pensent-ils?

– Au début, ils disaient «Si vous portez ça, on ne sort pas avec vous.» Alors on sort entre nous. Non, ils ne sont pas tous comme ça. Par exemple au Pâquier, il y a une famille Cuche où chaque montée à l'alpage se fait en costume, hommes, femmes et enfants.

– Alors le costume pour toutes les femmes? Avec la tradition, le retour à la nature?

– C'est de la frime, ça me fait bien rire. En été, surtout quand il faut tout faire à la ferme, la montagne, c'est un peu les vacances pour nous. Moi, quand je vais à la montagne, je trouve ça tellement beau, je suis tellement contente! Une seule journée en haut me remet de toutes mes peines. Et j'en rencontre qui vont à la montagne pour faire courir leur chien... Ce n'est pas la même chose...

Certes, le costume, qu'on le porte de velours et dentelle comme dans un salon du XVIIIe siècle ou quasiment spartiate, comme le costume neuchâtelois orthodoxe aujourd'hui, dont la seule variante admise réside dans la couleur de la jupe, rouge ou bleue selon le goût, ce n'est pas la même vision.

La différence n'est certes pas aussi criante que quand on s'entichait de nature à Versailles la royale, costumé en paysan, pendant que la faim ravageait les masures de France: ce qu'on peut en retenir, c'est que pour les paysannes neuchâteloises, le port du costume n'est pas mascarade, mais geste du cœur, un cœur plus ou moins satisfait ou contestataire, selon les moments, semblable en cela à une situation paysanne pleine de tours et de détours. Mais cela, c'est une autre histoire.

Ch. G.

Le costume des chanteurs, des danseurs n'est pas toujours rigoureusement paysan, c'est déjà un costume des dimanches... (Avipress-P. Treuthardt)

VALANGIN

Rallye de la SFG

(c) Le rallye annuel de la section de Valangin de la Société fédérale de gymnastique s'est couru récemment par un temps splendide à travers les districts du Val-de-Ruz et de Neuchâtel. La coupe mise en jeu pour une année, a été remportée par M. Francis Roquier, devant les équipages Skartsounis et Tschanz.

Nouveau président de la commission scolaire

(c) La commission scolaire de Valangin a perdu sa présidente, Mme Madeleine Ketterer, qui a démissionné avec effet immédiat. L'intérim est assuré par M. Pierre-André Robert.

Bonne initiative des enseignants

(sp) En réponse à un vœu exprimé par le corps enseignant du district, le Syndicat autonome des enseignants Société pédagogique neuchâteloise (SAE-SPN) vient d'organiser une visite commentée de la remarquable exposition archéologique ouverte au musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et intitulée «Un village de 6000 ans».

Après la culture, un prochain dimanche sera réservé à un rallye automobile.

Dombresson

Les aînés de la paroisse en promenade

Conviés par les autorités de Dombresson, une bonne septantaine de personnes répondirent à cette invitation. Le beau temps était de la partie lorsque les participants montèrent dans deux cars et se mirent en route pour Morat, puis traversèrent le pays fribourgeois. Tout le monde était en forme, chants, plaisanteries et musique se succédant à qui mieux-mieux.

Après une heure et demie de route, les promeneurs arrivèrent dans le bourg de Gruyères où une petite pose permit d'admirer ce beau site.

La course se termina dans une bonne ambiance et, à l'hôtel de Commune, un bon repas attendait tout le monde.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél. 038 57 17 25
Télex: 35 395

Il a vraiment une bonne tête

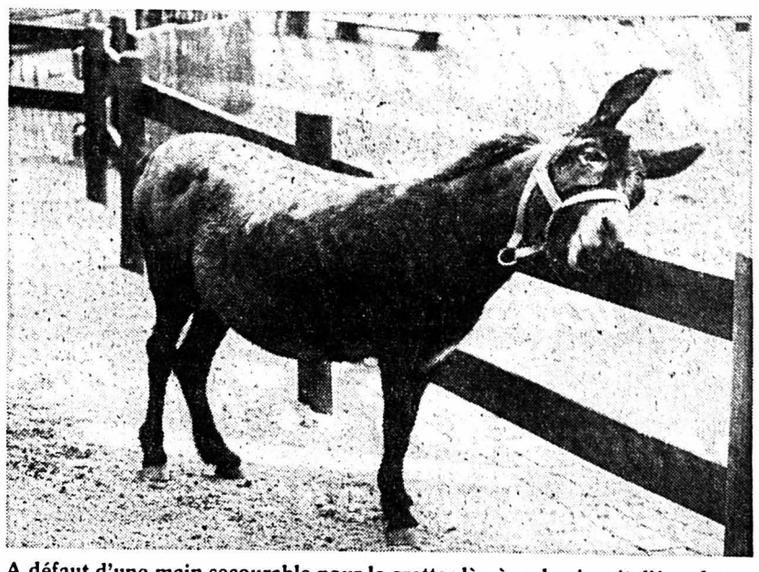

A défaut d'une main secourable pour le gratter là où ça le piquait, l'âne dut se contenter de la barrière de son enclos. (Avipress Schneider)

Deux éleveurs de moutons du district primés au concours de Saignelégier

De notre correspondant:

Le week-end dernier, a eu lieu à Saignelégier le deuxième concours-exposition intercantonal de menu bétail. A cette occasion, quatre éleveurs du syndicat Blanc-des-Alpes de Neuchâtel se sont mesurés à des éleveurs d'autres syndicats et d'autres cantons, en présentant au total 13 moutons.

Il s'agit de deux personnes du Val-de-Ruz, MM. Blaise Cuche, du Côty, et Primo Campestrin, de Dombresson, ainsi que MM. Eugène Graf, de La Côte-aux-Fées, et André Thommen, de Peseux.

Ce deuxième marché-concours a été une vraie réussite grâce à un temps magnifique et une organisation parfaite. On y inaugurait également un nouveau système de pointage. M. Primo Campestrin explique à ce sujet:

– La présence des nouveaux experts du canton de Neuchâtel aurait été souhaitable. Ils auraient en effet pu voir comment les deux experts venus de la Centrale suisse de laine à Herzogenbuchsee travaillent.

M. Campestrin souhaite aussi que d'autres membres du syndicat neuchâtelois fassent un effort pour présenter leurs bêtes dans des concours d'autres cantons. Notre cheptel n'est pas plus mauvais que les autres. La preuve?

Sur les quatre membres du syndicat Blanc-des-Alpes ayant pris part au concours de Saignelégier, trois sont rentrés avec un premier prix dans la poche: en catégorie 5, M. Blaise Cuche, du Côty, avec «Tarzan»; en catégorie 7, M. André Thommen, de Peseux, avec «Gentiane»; et en catégorie 14, M. Primo Campestrin, de Dombresson, avec «Bertha».

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanance médicale: Votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Dans les maisons d'aînés du canton

D'un de nos correspondants:

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées s'occupe de quatre maisons dont elle porte la responsabilité: celle des Charmettes à Neuchâtel, la pension du Clos à Serrières, la pension «Les Lilas» à Saint-Martin et le home médicalisé de La Sombaille à La Chaux-de-Fonds. Les membres de la commission pour la période législative 1977-81 sont M. R. Schlaeppy, conseiller d'Etat, président, M. J. Béguin, conseiller d'Etat, vice-président, Mmes et MM. A. Bühler, conseiller communal, M. Corswant, professeur, M. Favre, avocat et notaire, A. Guye, pharmacien, M. Hirtzel, gérant, J.-R. Laederach, pasteur, M. Malcotti, infirmière, R. Ramseyer, conseiller communal, A. Sandoz, ancien conseiller d'Etat, J. Steudler, ménagère, R. Galland, préposé aux immeubles, secrétaire.

EFFECTIFS ET ÂGE MOYEN

Le dernier rapport (1978) donne les précisions suivantes pour les quatre établissements: 260 personnes y ont séjourné (16 mariés, 77 célibataires, 147 veufs et veuves, 20 divorcés). Quant à l'âge, on y compte deux quinquagénaires, 16 sexagénaires, 81 septuagénaires, 118 octogénaires et 43 nonagénaires, ce qui fait un âge moyen de 81,72. Les pensionnaires sont 137 à payer le prix coûtant (127 en 1977) tandis que 123 (138) ont pu profiter d'un prix réduit au sens de la loi.

Pour le home médicalisé, la liste d'attente s'est allongée, l'effectif réduit de la maison des Charmettes reste stationnaire: 45 lits occupés sur 74 disponibles; la pension du Clos est toujours complète, mais aux «Lilas», le nombre des pensionnaires a dû être réduit momentanément à cause de l'état de santé de la directrice. L'âge moyen des pensionnaires se situe entre 81,20 et 85,30 chez les femmes et il est de 76,87 chez les hommes. Le déficit des quatre maisons s'élève à 207.558 fr., pris en charge par la LESPA. Dans tous les établissements, de judicieuses rénovations et transformations sont faites régulièrement pour offrir le maximum de confort et d'avantages aux pensionnaires.

En cours d'année, les hommes de la maison des Charmettes ont fait une promenade sur la Riviera vaudoise et une visite au Musée paysan des Eplatures. Mais s'il y eut 40 pensionnaires en moyenne (74 places disponibles), il semble que le moment est venu, avec les chambres partiellement maintenues et rénovées dans les bâtiments actuels, de songer à un home médicalisé mixte, dont l'étude est déjà fort avancée.

Ce qui, sous réserve des subventions à obtenir, donnerait une centaine de places ouvertes à la «médicalisation» dans un site des plus admirables et des plus favorables.

Le total des dépenses pour les Charmettes se monte à 490.866 fr. pour 433.204 fr. de recettes (déficit: 57.662 francs). On y trouve 24 célibataires, 19 veufs, 10 divorcés; un quinquagénaire, 6 sexagénaires, 28 septuagénaires, 16 octogénaires et deux nonagénaires (âge moyen: 76,87). Nombre de journées effectives: 15.815 (budgetées: 19.418); prix de revient d'une journée de pensionnaire: 30 fr. 49.

UNE FIDÈLE DU CLOS-DE-SERRIÈRES

A la pension du Clos-de-Serrières, on signale le départ d'une pensionnaire qui fut dans la maison durant 16 ans. Des promenades furent organisées à Bâle, aux Vieux-Prés, à Enges et sur le lac de Bienne. Les recettes se sont montées à 247.111 fr., les dépenses à 259.221 fr. (déficit: 12.110 francs). Quant à l'état civil, le voici: 7 célibataires, 24 veuves, aucune divorcée; pour l'âge, il y a 4 septuagénaires, 20 octogénaires, 7 nonagénaires (!), ce qui monte l'âge moyen à 85,30 (le record pour les quatre établissements cantonaux). Le nombre des pensionnaires est de 22, occupant tous les lits disponibles. Les journées de pension ont été de 7964 (au budget 7950) et le prix d'une journée revient à 28 fr. 19.

Le temps en août: d'abord chaud puis une température assez basse pour la saison

Du point de vue de la température de l'air, le mois d'août est caractérisé par deux périodes bien distinctes: une première partie chaude, au-dessus de la moyenne, et dès le 16, une température assez basse pour la saison; il en résulte une moyenne mensuelle de ce critère déficitaire de 1,5 °. L'insolation et les précipitations sont également au-dessous de leurs moyennes normales.

La température moyenne de l'air est de 16,5 ° contre une valeur normale de 18 ° en août; les températures prises par pentades sont les suivantes et illustrent ce qui a été dit plus haut: 20,9 °, 19,5 °, 18,3 °, 14,8 °, 15 ° et 14,6 °; les moyennes journalières sont comprises entre 22,2 ° le 7 et 12 ° le 24, tandis que le thermomètre a atteint ses extrêmes de 30 ° le 6 et 7,8 ° le 28. L'amplitude absolue de la température qui vaut normalement 22,5 ° est pratiquement normale: 22,2 degrés. Les 8 premiers jours, les 13, 14, 15 et 31 sont des jours d'été.

UN PEU MOINS DE SOLEIL

L'insolation totale se monte à 211,6 heures; elle est déficitaire de 6 % par rapport à sa valeur normale qui est de 226 heures en août. Seuls trois jours n'ont pas été ensoleillés, tandis que l'insolation journalière maximale est de 13 heures le 13.

Les précipitations sont de 97,3 mm; la moyenne de ce critère est de 104 mm en août, ce qui nous donne un léger déficit en eau de 6 % ce dernier mois. Il a plu au cours de 17 jours, dont 12 du 15 au 27! Les précipitations journalières maximales sont de 31,5 mm le 15; on remarquera que sur ces 31,5 mm d'eau, 26 mm sont tombés pendant la nuit en 90 minutes au cours du seul orage proche enregistré en août!

La moyenne de la pression atmosphérique est de 719,8 mm (normale: 720,6 mm). Le baromètre s'est situé entre 727,1 mm le 29 et 713,4 mm le 26, ce qui donne une amplitude absolue de 13,7 mm (normale: 12,3 mm).

La moyenne de l'humidité relative de l'air est assez basse: 66 % (normale: 72 %). Les moyennes journalières vont de 49 % le 1 à 91 % le 18. La lecture minimale de l'hygromètre est de 33 %, à 2 reprises, les 7 et 14.

Le parcours total du vent est de 4756 km (vitesse moyenne: 1,8 m/seconde). La répartition de ce parcours selon les huit directions principales est la suivante: nord-ouest: 20 %, ouest: 19 %, nord: 16 %, sud-ouest: 15 %, sud: 14 %, est: 6 %, nord-est: 5 % et sud-est: 5 %. Le parcours journalier maximal est de 315 km le 9, de directions dominantes ouest et sud-ouest, à la vitesse moyenne de 3,6 m/seconde. Le 30 a été le jour le plus calme: 53 km. La vitesse de pointe maximale atteinte par le vent en août a été de 75 km/h, les 16, 24 et 27.

G. J.

COLOMBIER

Maîtrise fédérale

M. Frédy Frank, de Colombier, a passé récemment la maîtrise fédérale en boucherie-charcuterie, se classant au quatrième rang des candidats romands.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 39.—**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, Une Suisse-idée, de L. Sandoz.
Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 21 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: Un village de 6000 ans, préhistoire lacustre d'Auvernier. Rétrospective André Ramseyer, sculptures. Automates Jaquet-Droz, démonstration le premier dimanche du mois ou sur demande.
Musée d'ethnographie: Etre nomade aujourd'hui.
Galerie Ditesheim.
Centre culturel neuchâtelois: Photographies d'Eric Gentil.
TOURISME – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Arcades: 15 h, 20 h 30, **Flic ou voyou.** 14 ans.
Rex: 20 h 45, **Moonraker.** 3me semaine. 12 ans.
Studio: 15 h, 21 h, **4 bassets pour 1 danois.** Enfants admis.
Bio: 18 h 30, 20 h 45, **Hardcore.** 18 ans
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Buck Rogers au 25me siècle.** 12 ans. 17 h 45, **Le souffle au cœur.** 18 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **C'est dingue mais on y va.** 12 ans
CONCERT. – Jazzland: Henry Gray.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, la Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon 8. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, **Le passager de la pluie** (Jobert-Bronson).

CORTAILLOD
Galerie Jonas: Ingrid Keppler, dessins sur papier calque.

CRESSIER
Salle Vallier: Salon des 3 dimanches.

HAUTERIVE
Galerie 2016: Lubomir Stepan, boîtes à objets, collages, dessins.

PESEUX
Cinéma de La Côte: 20 h 30, **L'or de Mackenna.**

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
au Collège latin
reste ouverte jusqu'à **21 H**
TOUS LES JEUDIS SOIR
30484-R

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

Un régime d'ouest, fortement perturbé, circule à travers le nord de l'Atlantique et de l'Europe.

Une zone de haute pression persiste cependant sur le centre du continent.

Prévisions jusqu'à ce soir: ensoleillé, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux. La température, voisine de 12 degrés la nuit, atteindra 24 degrés l'après-midi, l'isotherme zéro est située vers 4000 m.

Aggravation orageuse vendredi après-midi, pluies intermittentes samedi, baisse sensible de la température.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel. – 12 septembre 1979. Température: moyenne: 16,9; min.: 12,0; max.: 22,6. Baromètre: moyenne: 723,5. Vent dominant: direction: sud, sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert jusqu'à 9 h 30, puis clair et légèrement brumeux.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:

Zurich: serein, 20 degrés; Bâle-Mulhouse: serein, 22; Berne: peu nuageux, 20; Genève-Cointrin: serein, 20; Sion: serein, 21; Locarno-Monti: serein, 24; Saentis: serein, 11; Paris: serein, 22; Londres: nuageux, 17; Amsterdam: couvert, 16; Francfort-Main: nuageux, 21; Berlin: nuageux, 18; Copenhague: peu nuageux, 16; Stockholm: serein, 15; Munich: serein, 22; Innsbruck: serein, 23; Vienne: nuageux 24; Prague: peu nuageux, 20; Varsovie: nuageux, 17; Moscou: couvert, pluie, 13; Budapest: nuageux, 26; Rome: serein, 29; Milan: serein, 25; Nice: serein, 26; Barcelone: peu nuageux, 24; Madrid: serein, 28; Tunis: nuageux, 30.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

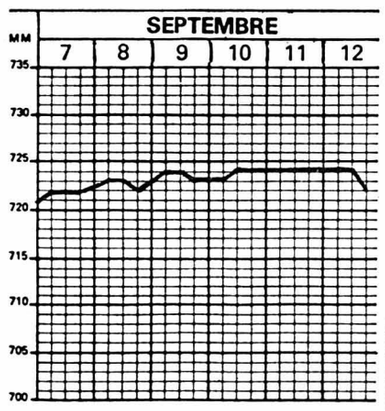

Niveau du lac
le 12 septembre 1979
429,24

Flash sur la Côte

BABY-HALL
Votre détaillant spécialisé

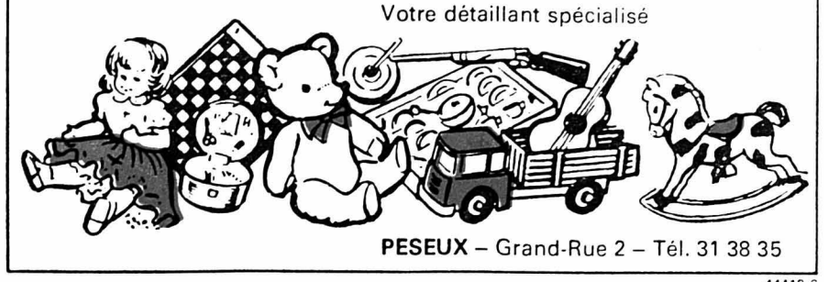

PESEUX – Grand-Rue 2 – Tél. 31 38 35
44412-6

UNE BOUTIQUE CADEAUX = TOUS LES CADEAUX
ROSSIER SA
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975
+ tous les appareils électroménagers
+ grand choix de lustrerie
44413-6

LE PHARMACIEN EST AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
PHARMACIE GAUCHAT
CAP 2000 PESEUX TÉL. 31 11 31
44414-6

ANDRÉ HAEFELI
PESEUX – Tél. 31 24 84
Grand-Rue 22 (sous les Arcades)
TV - RADIO - HI-FI - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES
SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
44415-6

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES ET ÉLECTRIQUES
elexa
A. FANTINI Electricien
PESEUX Rue de Corcelles 8
Tél. 31 11 41
44416-6

CYCLES - MOTOS - VÉLOMOTEURS
Vincent TAMBURRINI
PESEUX – Grand-Rue 30 – Tél. 31 30 64
AGENT PIAGGIO
En stock toute la gamme des vélomoteurs
CIAO - BRAVO - BOXER
Scooter VESPA
Moto Gilera
SERVICE APRÈS-VENTE SOIGNÉ – TRAVAIL GARANTI
44417-6

Boucherie chevaline Peseux
Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 – Tél. 31 51 31
POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne Fondue chinoise
44419-6

Montres, bijoux, étains: de quoi satisfaire tous vos désirs
DES MARQUES PRESTIGIEUSES:
Montres: Longines - Borel - Eterna - Certina - Zénith - Zodiac - Rado - Girard - Perregaux.
Pendules neuchâteloises: Zénith - Le Castel - Palais Royal.
Etains de première qualité.
Cap 2000 BIJOUTERIE MARTIN Peseux
44421-6

Un couple de Peseux fête sa 40me traversée de l'Atlantique

On a souvent constaté que Peseux et les villages de La Côte sont particulièrement appréciés des retraités, après une existence bien remplie, et plus spécialement des gens de la montagne, qui sont heureux d'y trouver un climat plus clément.

C'est le cas d'un couple subiéreux d'adoption dès 1961 et qui a eu la joie de fêter ses noces d'or il y a quelques mois: M. et Mme René Stebler-Rawyler, qui habitent rue du Stand 18, d'où ils peuvent dans leur gentille demeure, non seulement contempler d'un coup d'œil le merveilleux plateau et le lac, mais aussi songer à ces épisodes difficiles de leur existence... qu'il est intéressant à plus d'un titre de narrer.

CINQUANTE CENTIMES DE L'HEURE

Sorti de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds à la fin de 1921, ce fut immédiatement pour M. Stebler le chômage partiel, avec de temps à autre une occupation pour un salaire horaire de 50 centimes!

Et puis plus de travail, avec tout de même une indemnité de chômage de 3 fr. par jour, obtenue après bien des palabres et des recours.

Ayant eu connaissance d'une offre de travail à 3 fr. 25 de l'heure aux Etats-Unis, M. Stebler partit aussitôt en bateau, avec 100 fr. d'argent de poche.

LA GRANDE CRISE

Après quelques années de labeur et de réussite sonna le glas de la montre de poche en or, et il fallut rentrer en Suisse, au moment même de la crise dont beaucoup se souviennent encore.

A ce sujet, M. Stebler a encore en mémoire la fréquentation des «cours de connaissance d'horlogerie pour chômeurs», donnés avec patience par des maîtres dévoués, comme Samuel Guye, alors directeur du Technicum neuchâtelois, Paul Girard ou Hermann Huguenin.

DES BERMUDES À NEW-YORK

Ayant obtenu des résultats particulièrement bons, M. Stebler repart avec sa femme, mais cette fois aux Bermudes, comme horloger-rhabilleur.

Après un stage de deux ans dans ces îles de l'Atlantique, les époux Stebler débarquent à New-York, non sans avoir dû attendre patiemment leur visa d'entrée jusqu'en mai 1938. Mais cela valait la peine, puisque sitôt arrivés, c'était l'ouverture d'une boutique de réparations et ensuite d'un magasin dans une grande artère de New-York, où les affaires marchaient bien. Aux côtés des époux Stebler, une vendeuse et deux ouvriers rhabilleurs étaient bien occupés.

Cela dura 20 ans. Un travail assidu, entrecoupé toutefois, après 1945, de voyages en Suisse. C'est en 1958 que M. et Mme Stebler quittèrent définitivement l'Amérique pour rentrer en Suisse.

Depuis lors, c'est chaque année un séjour de deux mois en Floride, ce qui a été l'occasion ce printemps de fêter la 40me traversée de l'Atlantique. Ce qui fait dire à M. Stebler, avec un pincement au cœur:

«Depuis l'occupation de 1922, rétribuée à 50 centimes à l'heure, jusqu'à Peseux en 1979, en passant par New-York et la Floride, les choses ont changé»! W. Si

M. et Mme Stebler: une vie commune mouvementée riche de souvenirs. (Arch.)

Peseux innove: bientôt le 1er marché d'automne

Fruit d'une collaboration entre les commerçants du CID (Commerce indépendant de détail) et du centre commercial Cap 2000, une nouvelle manifestation se prépare à Peseux.

Grâce à un esprit nouveau qui anime les organisateurs, le premier marché d'automne s'y tiendra les 28 et 29 septembre, sur la vaste place de la Fontaine.

Quand on connaît le cachet de ce site au milieu du village, quand on se souvient de l'ambiance sympathique qui règnait lors des premières kermesses qui s'y déroulaient il y a quelques années en faveur de la Maison pour les personnes âgées, on peut dire que cette fête villageoise en gestation donnera cette animation souhaitée par beaucoup à la cité.

A côté des stands des commerçants s'installeront des cantines, des orchestres et la fanfare joueront et la collaboration des sociétés locales est promise.

A cette occasion, vendredi soir connaîtra l'ouverture en soirée des magasins et les courses des trolleybus seront gratuites entre Neuchâtel et Peseux.

Mais ne dévoilons pas tout encore des secrets de la fête qui s'organise. Nous en reparlerons. Si

Vers une résurrection de la fanfare L'Espérance de Corcelles-Cormondrèche

Elle a vécu de belles années, même de très belles années, où tout marchait comme sur du papier à musique. Chacun s'en donnait à cœur joie, et pour n'en citer que deux, Fernand Philippin avec sa trompette et Charles Vögel avec sa baguette ne nous contrediront pas.

Puis les années passent, les anciens abandonnent leur instrument, il y en a qui s'en vont, et l'on se retrouve tout à coup dans une impasse. On ne peut pas y croire et c'est pourtant une réalité!

Il y a les méritants, les piliers, tels que Jean-Louis Hirschi, Milon Weber et d'autres, qui n'ont jamais désarmé malgré les difficultés et qui ont mis toute leur force pour que survive une société qui leur est chère.

C'est fait, c'est parti, un comité de soutien s'est constitué avec à sa tête Raymond Muri. Notre objectif, c'est que l'Espérance redonne le ton dans nos deux villages.

Invitation est donc lancée à tous les membres actifs, passifs, honoraires, d'honneur ainsi qu'à la population de Corcelles-Cormondrèche à assister à l'assemblée extraordinaire qui se déroulera le jeudi 20 septembre à la salle des spectacles. J.-C. R.

Chez Betty Boysen «Intérieur Confort» à Cap 2000

Le paradis de la tapisserie et des tricots

On dit parfois que l'«Œil de perdrix», cette spécialité neuchâteloise, est un vin d'hommes qui plaît aux femmes! Inversement on peut penser que le tissage, le tricot ou la broderie sont des activités de nos compagnes que leur envient certains messieurs...

Dans le tourbillon de la vie moderne, il semble bien heureusement que les amateurs de tapisseries, de belles nappes brodées ou d'articles décoratifs sont de plus en plus nombreux. Et quand on voit, dans les magasins de M. et Mme Boysen, les merveilles à disposition des clients, on n'est pas étonné de ce retour aux gobelins, aux sièges de style ou aux tissages...

À LA DÉCOUVERTE

Depuis son installation au centre commercial de Cap 2000, la disposition d'«Intérieur Confort» permet aux visiteurs de découvrir laines et cotons ainsi que le matériel nécessaire à la confection de tapis et tricots. Un paradis pour qui s'adonne à ces travaux! Et la présence de la patronne pour ceux et celles qui auraient besoin de conseils.

MILLE ET UN SECRETS

Alors que, jadis, confectionner soi-même ces articles demandait un temps précieux, Mme Boysen livrera à qui le demande les «mille et un secrets» qui facilitent les travaux de décoration. Et, aujourd'hui, broderies, tricots ou tapisseries ne découragent plus personne. Si.

A Cap 2000 chez Betty Boysen. (Avipress P. Treuthardt)

intérieur-confort
DÉCORATION - LAINE
Cap 2000 - PESEUX - Tél. 31 55 20
Pour vos tricots, Mesdames, toutes les nouveautés d'automne sont arrivées

photo m. jenni peseux droguerie parfumerie
PESEUX – Tél. (038) 31 15 07
Retour de vacances:
exécution rapide de vos photos.
Gratuit:
1 agrandissement de votre plus belle photo.
35663-6

Maître opticien Landoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi
LOUPES
JUMELLES
LONGUES-VUES
BOUSSOLES
... et les nouveautés en lunetterie
P Tél. 31 12 61
44423-6

La cigarette. 12 mg Condensat/0,8 mg Nicotine.

DVICO 2 43684-A

Fiat Ritmo: Que de place. Que de performances. Que de confort. Que de plaisir! Ritmo 75 CL, 5 portes, 5 vitesses, essuie-lave-glace sur la lunette arrière, Fr. 12'690.– Autres versions à partir de Fr. 10'990.–

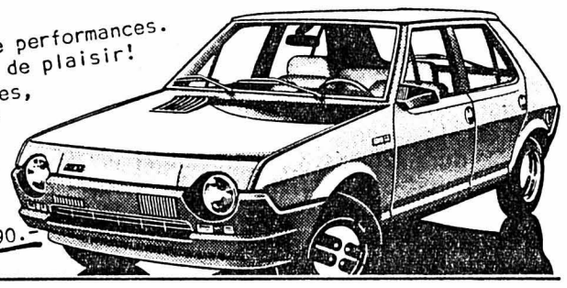

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 13 Tél. 038 24 21 33
NEUCHATEL

Agent local GARAGE S. BOREL Clos-de-Serrières 12 Neuchâtel Tél. 31 62 25

44647-A

AVANTI FIAT!

RESA
recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés
RESA RECOUVREMENTS SA
16, rue de l'Hôpital 2001 Neuchâtel Tél. 038 25 27 49
120592-A

Pour la broche:
RÔTI DE PORC le kg Fr. 13.–
jambon - épaule (épicé et roulé sur demande)

Pour la torrée:
nos SAUCISSES et SAUCISSONS NEUCHÂTELOIS le kg. Fr. 9.80

44010-A

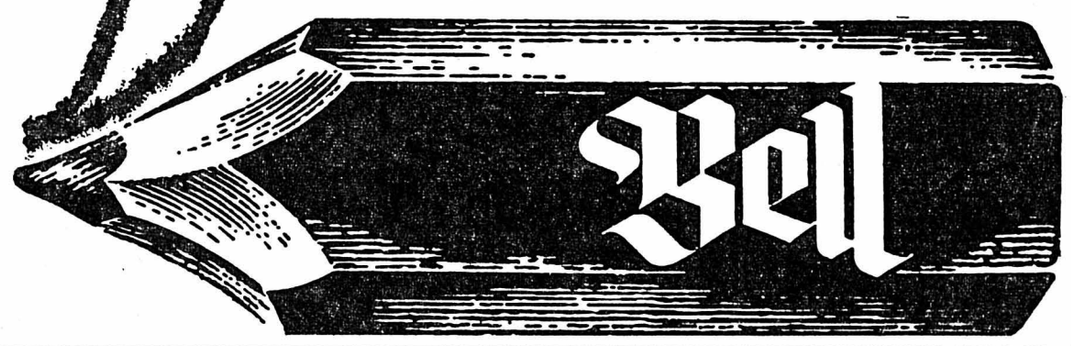

ÉCOLE MODERNE
NEUCHÂTEL, Musée 9, tél. 24 15 15
COURS DU SOIR
LANGUES - DACTYLOGRAPHIE - COMMERCE
Début des cours: 24 et 25 septembre
Examens: ALLIANCE FRANÇAISE
CERTIFICAT et DIPLÔME de l'ÉCOLE
COURS DU JOUR: SECONDAIRES - SECRÉTARIAT - COMMERCE - MÉDICAL - TOURISME - RACCORDEMENTS
LABORATOIRE DE LANGUES
44638-A

NOUVEAU
CEINTURES DE DAMES ET DE MESSIEURS
LES TOUTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Grand assortiment de gants chez votre maroquinier
BIEDERMANN
rue du Bassin, Neuchâtel
127381-A

MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN
Graines Roger Blank
Place des Halles 13
Neuchâtel
Gérant: J. WENGER Tél.: 25 48 22
AVANT LA PLANTATION DES BULBES
Visitez notre grande exposition de bulbes d'automne.
PLUS DE 80 VARIÉTÉS DE TULIPES.
44244-A

DÉMÉNAGEMENT
Suisse et Europe
MARIO DANUSER
Garde-meuble-piano
Tél. (038) 31 57 83, Carrels 18 - Neuchâtel.
36972-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Home-pension Gai Soleil
Fam. Robert-Tissot
Trois-Portes 4 A
Tél. (038) 24 64 77.
Ambiance familiale
(9 pensionnaires maximum).
Convalescence ou à demeure. 44366-A

NOTRE FEUILLETON

Un désert de bruyères

par Michel Davet

50 *ÉDITIONS PRESSES DE LA CITÉ*

Elle redressa l'oiseau, et soudain son regard fut appelé ailleurs: plus loin, assise dans un nid de hardes, confondue avec elles, le buste raide, dressée comme un serpent mais l'œil terriblement en éveil, Mme von Berg la fixait. Ulla recula de saisissement. Cette apparition figée et la méchanceté, l'espèce de malédiction qu'elle lançait de son œil fixe, étaient insoutenables. La vieille dame devait découdre des galons et des dentelles d'une ancienne robe. Comment remplir les heures, les semaines de désœuvrement? Noyée dans les dentelles elle était une vipère lovée, attendant. Ulla mit une minute à dominer son malaise puis s'avança.

– Je ne vous avais pas aperçue, dit-elle d'une voix mal assurée.

Un doigt tendu lui montra la sortie.

– Arrière, la voleuse, l'assassine. Vous aurez bientôt tué le fils, mais je vous garantis que vous n'aurez pas raison de la mère.

Ulla trembla de fureur, son désarroi dominé.

– La haine est en train de vous rendre folle! cria-t-elle. Que faites-vous là? Qui reconnaîtrait la baronne von Berg dans cette chiffonnière échouée sur un tas de loques? N'avez-vous pas honte de vous?

Elle virevolta et retraversa le grenier indifférente aux horreurs hurlées derrière elle. En bas, Sophie balayait le perron, porte grande ouverte sur la jubilation du jardin. La vieille femme parut saisie.

– Vous venez de là-haut? Vous avez vu Mme la baronne?

– Oui, exquisement courtoise, comme toujours. Nous nous sommes lancé quelques vérités. Dites-moi, à quoi se passent les journées de cette dame?

– A vous maudire, M'dame Ulla. Positivement, avec le jeu de patience il n'y a pas d'autres occupations. Même quand elle rôde la nuit dans le corridor, même quand elle fourbit ses chandeliers. Elle vieillit mal.

Helge posa à son tour la question:

– Tu redescends déjà? Est-ce que ma mère était là-haut?

– Oui. Elle m'a chassée.

– Ulla s'assit devant la fenêtre, taciturne, ne voyant pas la verte, l'altière, la somptueuse beauté des sapins. En vérité, elle n'avait pas envie de lutter pour son petit domaine; la barrière de haine de plus en plus renforcée, haut dressée finissait par lui interdire jusqu'au plaisir de contempler ses arbres.

– Helge, si nous allions passer deux mois à Aarhus? Tante Charlotte m'a plusieurs fois répété combien notre présence lui ferait plaisir.

– Bonne idée, dit Helge avec une certaine lenteur.

– Le printemps doit y être plein de couleur et d'animation.

Helge la considéra un moment.

– Ulla, je te demande pardon de la conduite de ma mère. Tu ne peux plus supporter cette atmosphère, je le conçois.

– Il y a des jours... Bah! je ne suis pas femme à me décourager et remâcher les déceptions.

– Je suis désespéré de cet état de choses, dit Helge avec abattement.

Mais il n'ajouta pas: «Je vais fermement mettre ma famille dehors!» Ulla haussa doucement les épaules.

Le pasteur qui vint déjeûner, annonça une petite nouvelle:

– Helge, en quelques mots simples et sans haine, Margrethe m'écrit que votre frère vient de se fiancer avec la fille du comte Lothard Uffe. Considérable fortune.

Helge fut consterné. Ulla plus que cela: blessure et fureur.

– L'ignominie continue, dit-elle la voix sèche.

Helge devint blafard et repoussa son assiette.

– Fiançailles ici, fiançailles là, reprit le pasteur en essayant l'enjouement: on voit de plus en plus Niels Hansen avec une superbe créature qui est la fille d'un armateur de Silkeborg. Elle ne passe pas inaperçue dans la ville; ses chapeaux extravagants viennent de Paris. Je tiens ces racontars d'Ursula.

Un silence. Ulla entendit son mari faire une remarque sur Niels. Il dit encore qu'il allait écrire à Margrethe pour l'inviter à passer ses vacances à Lidarende, seule consolation, seule mince revanche qu'il puisse lui offrir.

Ulla n'ajouta pas un mot. Elle écoutait, tendait des fruits et des cigares avec des gestes d'endormie. Il y a des blessés qui marchent avec un couteau fiché dans le ventre...

– Je vous demande pardon pour la mauvaise action de Waldemar, dit encore Helge avec humilité.

Ulla raccompagna son père un bout de chemin puis revint vers Lidarende, la tête basse. Jambes fauchées, cœur criant de révolte, marchant au hasard, elle se retrouva très loin, au sud de la maison au bord de la rivière où les paysans venaient pêcher la petite friture et quelquefois le poisson de haute mer venu des fjords. L'endroit était au moins à quatre kilomètres de Lidarende, à la limite de la lande et d'une région plus humaine. Sur la rive opposée commençaient quelques prés, des pommiers, un paradis souriant. Tout le soleil avait l'air de tomber dans cette eau bleutée; c'était une fin d'après-midi atrocement langoureuse. Ulla s'assit contre un buisson et continua à se déchirer l'âme en réfléchissant à l'infidélité de Niels. Plus loin, sur la rive opposée, un couple s'avançait avec nonchalance sous les pommiers. Très voyant, très gracieux par la haute taille de l'homme, l'onduleuse minceur de la jeune femme et l'excentricité diabolique de sa toilette: robe de feu, écharpe traînant loin, tresse de gypsy sur l'épaule et, aux doigts, une sorte de discobole ou de grand oiseau déployé, balancé par les ailes, et qui devait être une capeline de satin noir. Ulla se redressa, mordue par un serpent. Invisible serpent. Car cet homme aux grandes épaules, évidemment c'était Niels. *(A suivre)*

125e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

En souvenir de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération

Hier soir, les fontaines de Buttes et de Môtiers furent illuminées

Dans l'après-midi, les enfants de Môtiers décorent la fontaine du village. (Avipress P. Treuthardt)

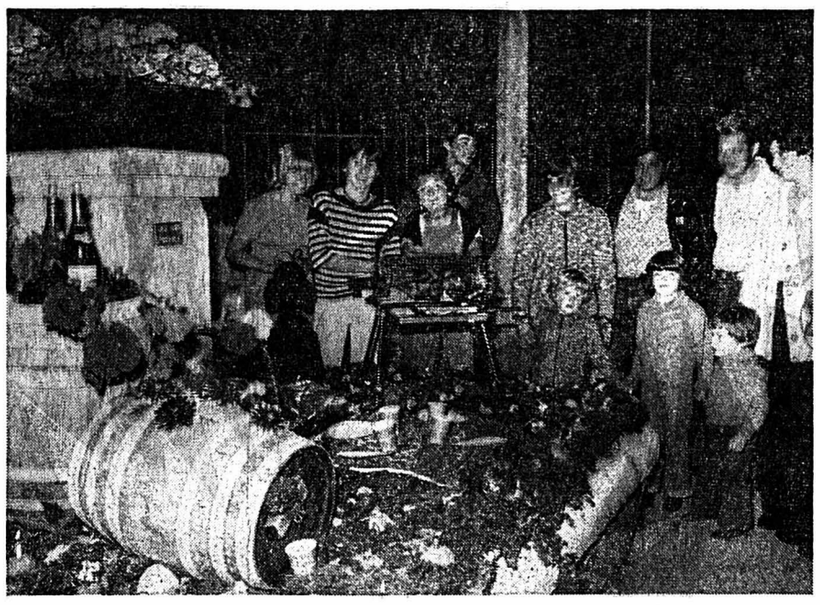

Hier soir, les poulets rôtissaient tout doucement sur l'une des fontaines de Buttes. (Avipress P. Treuthardt)

De nos correspondants:
Plein soleil, hier, sur le Vallon à l'occasion de l'anniversaire du 12 septembre 1814, date de l'entrée de Neuchâtel, principauté appartenant alors au roi de Prusse, dans la Confédération helvétique.

Ce temps magnifique n'aura pas posé de gros problèmes à ceux qui préparèrent le couronnement des fontaines et leur illumination dans la soirée. Les villages de Buttes et de Môtiers ont eu raison de conserver cette tradition charmante, car elle remet en souvenir une date importante de l'histoire de notre petit pays.

Coïncidant presque avec cette fête, à Môtiers, un timbre à date publicitaire a été confectionné pour l'oblitération des lettres et autres cartes postales. Il porte l'inscription – bonne propagande touristique – «Môtiers, chef-lieu historique» avec pour illustration l'hôtel des Six-Communes, sa fontaine et en arrière-plan l'église.

Ce timbre pouvait être utilisé pour la première fois le 10 septembre comme celui de Gléresse. Mais les PTT n'ont rien à voir avec lui, si ce n'est uniquement pour sa fabrication. On pense qu'il va durer une trentaine d'années.

À BUTTES

La nuit tombée, un nombreux public s'est donné rendez-vous dans les rues de Buttes pour admirer les fontaines illuminées qui ont été décorées avec goût.

Avec goût mais aussi avec beaucoup de fantaisie et, parfois, un sens artistique du plus bel effet. Comme le veut aussi la coutume, la fanfare «L'Ouvrière» de Fleurier a parcouru les rues, s'arrêta devant chacune des fontaines décorées, pour terminer sa ronde sur la place centrale du village.

À MÔTIERS

Hier soir, par une température très clémente, toutes les fontaines du village de Môtiers étaient illuminées et garnies par des sujets représentant des scènes de la vie courante ou des paysages de la région, tels qu'une course de chevaux, le Creux-du-Van, la Ferme Robert, ou autres.

Une foule importante conduite par la fanfare l'«Harmonie» a fait le tour des fontaines et les enfants des écoles ont chanté et dansé près de leurs éphémères œuvres. Parmi la foule, il a été remarqué une importante cohorte de réfugiés actuellement aux Cernets-Verrières qui, apparemment, ont pris du plaisir à admirer cet épisode d'une tradition régionale.

Le «Maennerchor» de Couvet reste vaillant

De notre correspondant:
Les Suisses d'Outre-Sarine ont la passion du chant populaire. Ils la cultivent avec beaucoup d'enthousiasme et souvent avec pas mal de talent. Il en est ainsi du «Maennerchor» de Couvet qui a maintenant 95 ans et qui, au cours de sa déjà longue histoire, a procuré bien des joies non seulement à ses sociétaires mais aussi à une bonne partie de la population.

La dernière apparition publique du «Maennerchor» de Couvet date de Cachecam, en juillet. C'était les vacances mais certains chanteurs sont spécialement rentrés à Couvet pour un soir, de façon à faire honneur à l'engagement pris envers la Télévision romande.

Dimanche dernier, les membres du «Maennerchor» se sont retrouvés avec leurs familles pour la traditionnelle course annuelle. Ils se sont rendus à Vilars sur Chamby où ils ont chanté, comme de bien entendu, avant et après le repas de midi.

Une visite au zoo de Servion, un arrêt encore à Yverdon avant le retour au Vallon, ont encore contribué à faire de cette journée, qui a bénéficié d'un temps splendide, une complète réussite.

– Cette année, dit le nouveau président M. Joseph Schaller, nous avons perdu deux sociétaires. Quand nous sommes peu nombreux, cela fait du poids. Aussi notre préoccupation est-elle, comme pour beaucoup d'autres sociétés, de recruter de nouveaux chanteurs.

Depuis environ huit ans, le «Maennerchor» de Couvet a englobé les chanteurs du «Maennerchor» de Fleurier. Les répétitions ont recommencé au début de ce mois sous la direction de M. Pierre Aeschlimann, de Môtiers, directeur compétent.

Actuellement le «Maennerchor» se prépare déjà pour le concert qu'il organisera en commun avec la fanfare «L'Avenir» l'année prochaine et pense aussi à son centième anniversaire qu'il célébrera dans un lustre. G. D.

Nominations à la Caisse Raiffeisen

A Buttes, MM. Gérald Bouquet et Vincent Giacchetta ont été nommés membres du comité de direction de la Caisse Raiffeisen.

LES VERRIÈRES

Prochaine inauguration du centre sportif

(sp) Samedi 29 septembre aura lieu l'inauguration officielle du Centre sportif Cernets - Les Verrières. A cette occasion des allocutifons seront prononcées par M. Alphonse Roussy, président du conseil de fondation, Mme Micheline Landry-Béguin, présidente du Conseil communal des Verrières et François Jeanneret, conseiller d'Etat, chef du département cantonal de l'instruction publique.

Les intermèdes musicaux seront assurés par «L'Echo de la frontière», les enfants des écoles et le club d'accordéonistes «Ondina» des Verrières. Un vin d'honneur sera offert par la commune de l'extrême-frontière et le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel.

NOIRAIGUE

Chez les pompiers

(sp) Un exercice des sapeurs pompiers de Noiraigue a eu lieu cette semaine sous le commandement du capitaine Jean-Pierre Monnet. La compagnie a été engagée aux abords d'un immeuble rue du Moulin. Cet exercice a donné toute satisfaction.

Il fut suivi d'un commentaire en présence de la commission de police du feu puis le sapeur Ludovico Scagnetti, atteint par la limite d'âge, a été félicité pour ses 20 ans passés dans le corps des sapeurs pompiers neraouis. Un cendrier dédicacé lui a été remis en témoignage de reconnaissance pour ses bons et loyaux services.

Quatre jours au Tessin

La section Pro Ticino du Val-de-Travers s'en va, durant quatre jours, à Brissago-Ronco resserrer les liens d'amitié que lient cette société – depuis le jumelage d'avril 1975 – à cette charmante cité tessinoise des rives du lac Majeur. Donc, un beau séjour pour les Tessinois du Vallon...

Visite de la commission forestière

(sp) La commission forestière du 7me arrondissement visitera les forêts de Couvet, d'abord aux Cambudes puis sur la montagne sud, le 29 septembre prochain.

Une première à Fleurier: récupération d'alu

(r) L'actuelle récession économique a ceci de bon qu'elle fait prendre conscience à beaucoup de gens de l'importance de ne pas jeter n'importe quoi à la poubelle, en particulier divers matériaux recyclables tels que le papier, le verre et l'alu. Cet automne, pour la première fois à Fleurier, le Groupement scout organisera une récupération d'alu, associée au traditionnel ramassage de vieux papier. Afin que la population puisse dès maintenant conserver ce précieux métal en vue de la récolte prévue par les scouts, signalons que cette opération aura lieu le 27 octobre prochain.

Le Rotary-club du Val-de-Travers a 50 ans

(r) Fondé en 1929, le premier service-club du Val-de-Travers, le Rotary, s'apprête à célébrer son 50me anniversaire. Diverses manifestations marqueront la journée du 22 septembre, en particulier une cérémonie officielle à la chapelle de Couvet et une réception au prieuré Saint-Pierre de Môtiers, lui aussi en fête cette année puisqu'on y fabrique depuis 150 ans du vin mousseux à la mode champenoise.

La Journée cantonale de gymnastique féminine se prépare

(r) Cette année, la section féminine de la Société fédérale de gymnastique de Couvet a la lourde tâche d'organiser la «Journée cantonale de gymnastique féminine». Cette manifestation neuchâteloise aura lieu le 30 septembre, sur les terrains de sport situés devant la halle de gymnastique de Couvet.

Un comité ad hoc a élaboré le programme de la journée qui débutera dès le matin par des concours qui se poursuivront jusqu'à l'heure du repas, pris sur la place de fête; les compétitions continueront l'après-midi avec, notamment, une production d'ensemble précédant la clôture.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Assemblée de la Société de fromagerie

(c) La Société de fromagerie de La Côte-aux-Fées a siégé vendredi dernier. Elle avait à connaître les propositions du comité concernant le financement des dépenses faites et à faire pour l'agrandissement de la porcherie. Une porcherie supplémentaire prévue pour 160 porcs a été aménagée sous la porcherie actuelle construite partiellement sur pilotis; la porcherie avec son annexe pourra recevoir 500 porcs. Cet agrandissement était devisée à 140.000 francs. Mais des améliorations concernant le chauffage, les cheneaux, etc., apparaissent, si elles ne sont pas urgentes, néanmoins comme nécessaires. Aussi après les renseignements fournis par le président M. Pierre Grandjean-Pétremand, la société vota un crédit supplémentaire de 35.000 francs. Au vu de la situation, plusieurs sociétaires chargèrent le comité d'étudier les possibilités d'augmenter les ressources de la société.

AVIS MORTUAIRE

La Société de tir Les Armes Réunies de Fleurier a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame

Georgette COURVOISIER

maman de notre dévoué membre du comité, Monsieur Arthur Courvoisier.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 30940-M

AVIS DIVERS

MARCHÉ D'AUTOMNE FLEURIER

Samedi 29 septembre

De l'ambiance... Des jeux... 43711-1

Couvet-Salle des spectacles 11,12, 13, 14 octobre. 44646 1

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, **Melody in love** (les désirs de Melody, 18 ans).
Môtiers, Château: exposition Tissot.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23, Fleurier, tél. 61 10 21.

Protégez vos poumons car vivre c'est respirer
Vente de cartes de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires
CCP 10-12739 Lausanne
43681-R

Rédaction FAN du Val-de-Travers
M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Télex: 35 280

FRANCE VOISINE

Ornans

Voiture dans une vitrine

(c) En pleine nuit, une voiture dont le conducteur, M. Dominique Pagnot, demeurant à Saône, avait perdu la maîtrise, est venue percuter la devanture du magasin d'un marchand de vins établit avenue Wilson, à Ornans. Les dégâts sont importants; la vitrine a en effet volé en éclats et le véhicule est en piteux état. Quant au conducteur, il s'en est tiré sans trop de mal.

spots VALLON

GOLF

GARAGE – CARROSSERIE
W. BRUGGER
AGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TÉL. (038) 65 12 52

MEUBLES
Salons - Parois
Chambres à coucher
Rustiques et modernes
COUVET Tél. (038) 63 26 26 Sainte-Croix Tél. (024) 81 16 16
odac MEUBLES

Restaurant PIZZERIA
CHEZ BENITO
Dans un cadre unique, les spécialités, le choix de la grande carte, les menus soignés.
SPÉCIALITÉ DU MOIS:
Jusqu'au 30 septembre, chaque samedi le buffet campagnard
Tous les jours poisson frais
Propriétaire: M. Pinelli, Fleurier. Tél. (038) 61 19 77

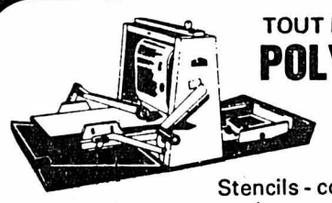
TOUT POUR
POLYCOPIER À ENCRE
Duplicateurs
dès Fr. 748.–
Stencils - correcteur - Papier blanc et couleur en différentes épaisseurs. Encre.
DEMANDEZ NOS PRIX
PAPETERIE J.-M. HERRMANN
2114 FLEURIER ✆ (038) 61 15 58
Tout pour le bureau

FORD MUSTANG
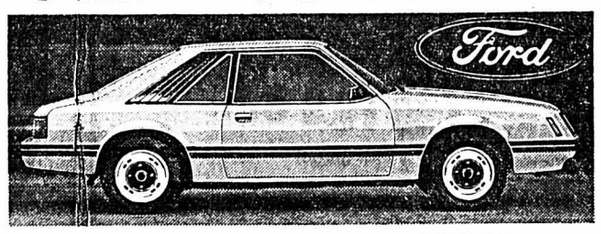

BASSET
GARAGE TRANSPORT FLEURIER
Tél. (038) 61 38 84

CBX

HONDA
MOTORCYCLES ACCESSORIES
DENIS JEANNERET
2114 FLEURIER - Tél. (038) 61 33 61 28911-6

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
2, fbg du Lac — Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00

CHASSE 1979

Préparée et désossée par nos soins.

(Découpage maison)

CHEVREUIL:
Selle - gigot - épaule - médaillon

LIÈVRE:
râble - cuisse - épaule - entier, avec ou sans peau

LA PLUME:
canard sauvage - faisan - perdreau - caille

ESCALOPE DE MARCASSIN
FILET DE CERF

NOS EXCELLENTS CIVETS MARINÉS SONT PESÉS ÉGOUTTÉS
préparation maison à base d'épices sélectionnées et d'un très bon vin.
Chevreuil, lièvre, marcassin, cerf.

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ DEPUIS 1917

Tél. (038) 25 30 92.

44272-A

DÉMENAGEMENTS
Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés

CLAUDE JORNOD
Neuchâtel - Rue des Parcs 112
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Pierre-de-Savoie 56 - Tél. (024) 21 30 27

118532-A

LES RIDEAUX

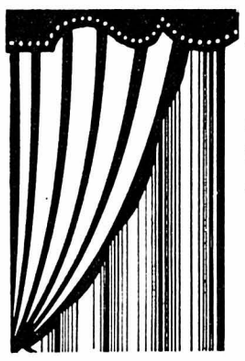

Les dernières nouveautés sont arrivées!

CONFECTION ET POSE PAR NOS SOINS.

Splendide et grand choix de tissus modernes et de styles.
Toujours les plus bas prix.
Voyez nos vitrines

GRATUITEMENT
nous prenons les mesures de vos fenêtres.

Nous passerons volontiers à votre domicile pour vous conseiller judicieusement.

Benoit

TAPIS, MEUBLES RIDEAUX

Maillefer 25 - NEUCHATEL
Tél. 25 34 69
Fermé le samedi

43705-A

ATELIER DE RÉPARATIONS
P. MARCHAND FILS S.A.
NEUCHÂTEL - St-Honoré 2 (3me étage)
☎ (038) 25 13 55
Spécialistes en
PENDULES - RÉVEILS - MONTRES
en tous genres.

43740-A

Les 3 d'blanc
Journal des Vendanges

bientôt tout sur...

...Xamax : une salade niçoise

...les coups de pied occultes à la zone piétonne

...la Brandtquignolade

...l'affaire Du blé !

...les élections nationales

...les potins qui font du bruit !

etc.

44652-A

Télé BAECHLER FRÈRES

Réparations non-stop à domicile
Service rapide et soigné,
TV couleurs et noir-blanc
Location TV - HI-FI
Couleur dès Fr. 55.— par mois

TOUTES MARQUES
Concessionnaire PTT

NEUCHÂTEL: ch. de la Boine
Tél. 25 80 82
SAINT-AUBIN: rue du Port 5
Tél. 55 25 44

Vente et service
MEDIATOR

43685-A

Pour fiancés et amateurs de l'habitat soigné:

17 sept. Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR

Lundi du Jeûne

Pfister
Meubles
Neuchâtel
fermé

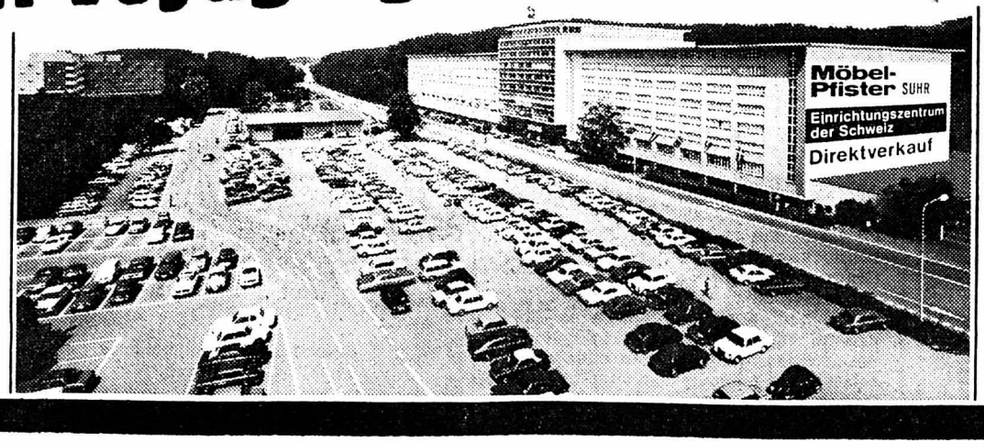

Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles
Neuchâtel
Tél. 038 - 25 79 14

FT 1

43866-A

LE LOCLE

Pro Senectute a siégé sous le signe de son 60me anniversaire

C'est sous le signe du 60me anniversaire de la section cantonale que s'est tenue, hier après-midi, au Buffet de la gare du Locle, l'assemblée plénière de « Pro Senectute ». Présidée par M. René Meylan, conseiller d'Etat, cette réunion a vu non seulement l'adoption du rapport pour l'exercice 1978, mais a aussi permis un utile échange de vues sur la politique générale du troisième âge poursuivie par cette association.

Parmi les nombreux invités, dont un délégué de la section vaudoise, on relevait la présence de M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, et de M. Henri Eisenring, conseiller communal loclois.

A l'issue de cette séance, et juste avant la traditionnelle collation, Mlle P. Droz, secrétaire cantonale, rappela les grandes lignes de la fête du 22 septembre qui, à Neuchâtel, evoquera les étapes importantes de Pro Senectute. Une conférence de presse s'étant tenue le matin même au chef-lieu, nous renvoyons nos lecteurs au compte rendu qui paraît en page 3 de notre journal.

Auparavant, M. Meylan souligna les objectifs que poursuivit cette association depuis sa fondation, association qui se veut d'essence laïque et apolitique. Depuis 20 ou 25 ans, d'importants progrès ont été réalisés en faveur de nos aînés. Des progrès qui s'appellent notamment l'AVS. Mais il ne faut pas oublier cette frange de la population qui ne peuvent compter que sur ce minimum vital et dont les fins de mois sont parfois difficiles.

La tâche de Pro Senectute a aussi évolué. Depuis une dizaine d'années, il s'est tourné vers d'autres perspectives que celles purement matérielles; que l'on songe à l'organisation de cours de gymnastique, de vacances, de repas à domicile, de soins, etc.

Mais rien n'a changé, en définitive, car cette association reste le fruit d'une solidarité des jeunes et moins jeunes à l'égard des aînés.

Un bref survol du rapport 1978 nous apprend que tandis qu'au Locle et à La Chaux-de-Fonds, l'étude du service global des soins à domicile est en cours, Neuchâtel l'a concrétisé et une centrale d'appels fonctionne depuis un an environ: « Le nombre des vieillards augmente, et leur volonté de rester chez eux jusqu'à la fin s'affirme de plus en plus. Nos travailleurs sociaux sont aussi souvent appelés à intervenir dans ce sens ».

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Chapitre par chapitre, nous constatons que pour l'aide-ménagère, il a été chiffré 6446 journées. La participation financière de Pro Senectute a été de 180.000 francs. Le service des repas se traduit ainsi: pour Neuchâtel 4232, soit 82 foyers; pour La Chaux-de-Fonds 3783, soit 80 foyers et pour Le Locle 982, ou 15 foyers. Le service indépendant de Peseux a livré 686 repas. Des clubs de midi fonctionnent à Neuchâtel (deux) et au Locle.

L'aide individuelle a occupé les travailleurs sociaux à raison de 188 cas pour Neuchâtel, 199 pour La Chaux-de-Fonds et 20 pour Le Locle (problèmes financiers, moyens auxiliaires, recherches de logements, etc). Près de 20.000 fr. ont été consacrés à des aides financières diverses (achat de lunettes, combustible, etc) et près de 48.000 fr. pour l'acquisition de fauteuils roulants, prothèses, etc).

Parmi les activités proposées: la gymnastique, avec 1300 participants, la natation (une cinquantaine de personnes), le ski de fond (Tête-de-Ran et Sainte-Croix-Les Rasses, 30 monitrices et 120 inscrits). Enfin les promenades pédestres avec une centaine de personnes.

Un mot encore des clubs de loisirs, centres de rencontre et animation manuelle que Pro Senectute subventionne et auxquels il collabore parfois.

Les comptes, qui présentent un excédent de recettes de près de 10.000 fr., ont comme principale source de revenus les subventions de la Confédération, du canton et des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Puis les dons et legs, sans oublier la collecte ainsi que la vente de chocolat. Aux recettes: 532.078 fr. et aux dépenses 522.982 francs.

Il appartenait également à M. U. Braun, docteur en droit et secrétaire central de Pro Senectute, à Zurich, d'aborder la politique générale du troisième âge. Nous en retiendrons quelques éléments importants et le fait tout d'abord qu'auparavant, dans le cadre de la famille, le vieillard se voyait pris en charge. Les temps, les mœurs ont changé. La société a pris la relève. C'est l'une des missions de Pro Senectute de redonner aux aînés la meilleure motivation de vivre dans leur milieu. Mais les programmes ont eux aussi évolué. Il faut laisser de côté cette notion du biscuit-thé qui ne réclame aucune participation active.

L'association pour la vieillesse aborde aujourd'hui des thèmes plus concrets: préparation à la retraite, service ambulatoire, manifestations davantage axées sur l'animation et le contact. « Les services doivent être conçus en fonction d'une participation accrue de la personne âgée, afin que cette dernière arrive à dominer ses propres conditions d'existence ».

Dans la discussion générale qui s'ensuivit, on traita aussi le problème des handicapés et des barrières architecturales. Un aspect parmi d'autres des préoccupations d'une association qui, à la veille d'un anniversaire, démontre qu'elle a su amorcer son virage. Ph.N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **Le Cid.**
Plaza: 20 h 30, **La secte de Marrakech** (18 ans).
Eden: 20 h 30, **Moonraker** (12 ans).
Scala: 20 h 45, **Le récidiviste** (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Le Domino: 21 h 30-4 heures.

Pharmacie d'office: Versoix, 1 rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Mariotti, 38 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

LA CHAUX-DE-FONDS

Championnat cantonal individuel de pétanque

Les responsables du club de pétanque « Les Meuqueux » de La Chaux-de-Fonds étaient rayonnants dimanche matin 9 septembre: au soleil presque estival du samedi avait succédé... un ciel sans nuage le dimanche! C'est dire que le championnat cantonal de pétanque individuel 1979 a pu se dérouler dans des conditions tout à fait optimales.

Sur la place du Gaz magnifiquement aménagée grâce à l'effort consenti par les autorités communales, ce sont plus de 200 joueurs qui ont défendu leurs chances dans les différentes catégories. Le samedi était consacré à une sorte de mise en train générale, quand bien même le concours principal et la complémentaire étaient réservés aux doublettes.

Ce sont 64 équipes qui ont essayé de s'attribuer le challenge « L'Impartial », tandis que 27 prenaient part au concours « Pastis 51 ». Voici les principaux résultats:

Samedi, concours principal: 1. Charles Hermann - Jean Allaz (« La Geneveysanne »); 2. Francesco Orlando - Bonaventure Salvi (« Les Renards »); 3. Pascal Constantini - Claude Simon (mitigé); 4. Jean-Pierre Froidevaux - Celestino Musso (« Les Meuqueux »).

Concours complémentaire: 1. Georges Oudot - Jean-Marie Grosbois (Montlebon, France); 2. Jean-Claude Simon - Denis Brahier (« La Bricole »); 3. Ferdinand et Joseph Vona (« Les Trois Couleurs »); 4. Jacques Pierre - Jean-Louis Zurzysta (mitigé).

Dimanche, championnat cantonal, catégorie cadets (20 joueurs, 4 médaillés): 1. Steve Bonny (« La Bricole »); 2. Luigi Vasso (« Le Verger »); 3. Nicolas Robert (« La Béroche »); 4. Paolo Daniele (« Le Verger »).

Championnat cantonal juniors (16 joueurs, 4 médaillés): 1. Michel Botalla (« Le Verger »); 2. Thierry Magranville (« Les Britchons »); 3. Gilles Cretenet (« Les Meuqueux »); 4. Francis Cavaler (« La Bourdonnière »).

Championnat cantonal dames (29 joueuses, 4 médaillées): 1. Hanna Evard (« La Bricole »); 2. Odette Cavaler (« La Bourdonnière »); 3. Josette Evard (« La Bricole »); 4. Yvette Lagger (« La Béroche »).

Championnat cantonal vétérans (16 joueurs, 4 médaillés): 1. Henri Tissot (« Le Col-des-Roches »); 2. Vittorio Naoni (« La Bleue »); 3. Gilbert Junod (« Les Meuqueux »); 4. Angelo Salvi (« Le Verger »).

Championnat cantonal seniors (123 joueurs, 8 médaillés): 1. Celestino Musso (« Les Meuqueux »); 2. Claude Melano (« La Geneveysanne »); 3. Gerardo Vasso (« Le Verger »); 4. Francis Robert (« La Béroche »); 5. ex-aequo: Carmine Zoccolillo (« Les Trois couleurs »), Ubaldino Moro (« La Bourdonnière »), Nardo Bugada (« Le Col-des-Roches ») et Charles Hermann (« La Geneveysanne »).

Première complémentaire (64 doublettes, challenge Willy Vaucher): 1. Leo Bonardi - Lino Salvi (« Le Col-des-Roches »); 2. Thierry Menoud - Jean Gretillat (« La Béroche »); 3. Yves Hoang - Robert Oudot (Montlebon, France); 4. Francesco Zocco - Ernani Montini (« Le Verger »).

Seconde complémentaire (32 doublettes): 1. Angelo Salvi - Gilbert Junod (mitigé); 2. Francesco Zanatta - Eddy Schoepfer (mitigé); 3. Bernard Vaucher - Pierre Matthey (« La Geneveysanne »); 4. Jacques Groux - Antonio Gandossi (mitigé). J. N.

Au Conseil général: anciens immeubles et G.P.

(c) La séance que tenait hier soir le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, malgré un ordre du jour pour le moins copieux, n'aura finalement tourné qu'autour de deux objets. L'un et l'autre, il est vrai, fort importants.

Il fut question tout d'abord d'un postulat de MM. Gygax et consorts invitant le Conseil communal à proposer une série de moyens d'action visant à la rénovation et l'amélioration des conditions d'habitat dans les anciens immeubles locatifs. Et surtout d'une résolution, munie de la clause d'urgence, à propos de la vente de Girard-Perregaux à Desco, de Schulthess SA. Un texte qui, après diverses modifications et une adjonction de l'exécutif, après l'intervention de M. Jean-Claude Jaggi, administrateur et petit actionnaire de la société, recueillit l'approbation du législatif. On y condamne, on regrette surtout, mais l'on espère néanmoins que les bonnes relations qui existaient auparavant entre les autorités et G.P. se poursuivront à l'avenir avec les nouveaux patrons. Ny

Début de sinistre à « La Semeuse »

(c) Hier, vers 15 h 25, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir au No 176 de la rue du Nord, dans l'entreprise « La Semeuse ». Pour une raison inconnue, le feu a pris naissance dans un torrefacteur, dégageant une chaleur intense. Au moyen d'un extincteur Co 2, le foyer a pu être maîtrisé en quelques minutes. Seuls des spécialistes pourront déterminer le montant des dégâts.

Rédaction FAN des Montagnes
M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Télex: 35 282

FRANCE VOISINE

L'Orchestre de Paris à la maison des arts et loisirs de Sochaux

Le lauréat du concours international de jeunes chefs d'orchestre, Yoel Levi, dirigea samedi passé au début du concert, l'ouverture d'Egmont, de Beethoven. Efficace, très à l'aise, le jeune musicien démontra que la musique du grand sourd avait un climat dramatique qui lui convenait.

Agé de 27 ans, le pianiste hongrois Zoltan Kocsis donna ensuite au concerto « L'empereur » de Beethoven, son rayonnement le plus exact. Sa conception plastique ne cherche pas à dépasser les idées géniales du compositeur. Cette conception classique n'est donc pas survoltée; elle donne au texte un rayonnement apolinien et ne tombe pas dans les excès romantiques. Technique parfaite, sonorité puissante qui mettent en valeur autant l'esprit que la lettre de cette « symphonie avec piano ».

Les interventions de l'Orchestre de Paris apportèrent sous la direction de Pierre Dervaux, une contribution parfaite. Avec la perfection de tels moyens, on doit réellement évoquer la musicalité extraordinaire de cet ensemble réputé.

Dans la symphonie No 3 de Roussel, les bois, les cuivres intervinrent avec autant de malice que de bonheur. Les pages de Roussel sont denses, dramatiques, sarcastiques. Pierre Dervaux mit en valeur tous ces aspects. Il maîtrise le style (cette chimie des timbres) avec une science très personnelle. On sait en effet que Roussel avait rédigé des notes à l'usage des chefs d'orchestre. Ce fut grandiose dans la réalisation des volumes: les cuivres intervinrent sans dominer les cordes.

En fin de concert, le « Capriccio espagnol » de Rimsky-Korsakov apporta une conclusion « extérieure et fort brillante ». La grande salle moderne de Sochaux se prête à de pareils déploiements. Le public y est très attentif et l'acoustique met en valeur toute la virtuosité de l'œuvre russe. Bref, nous venons d'entendre un grand programme qui apporta au rayonnement du Festival de Besançon la plus vitale réussite. Une expérience à renouveler! M.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

La Suisse, îlot d'argent bon marché

Avec un succès indéniable, la Banque nationale suisse mène avec énergie une politique monétaire basée sur l'aisance du crédit et la contraction des taux de l'intérêt sous toutes ses formes. Malgré un léger essoufflement de la propansion à l'épargne qui en découle, cette forme atténuée de dirigisme présente de nombreux avantages dont le principal est de freiner les hausses de coûts de nos produits et de les rendre plus compétitifs à l'étranger.

Les marchés suisses des obligations acceptent mieux que prévu le maintien des rendements minimes. En effet, dès la reprise des lancements d'emprunts au mois d'août dernier, les souscripteurs ont bien accueilli les conditions qui leur étaient proposées en couvrant facilement les montants requis. Il est vrai que nous avons souvent des emprunts de conversion par lesquels les débiteurs réalisent des économies sur leur service de dettes dès que la faculté leur en est donnée. Ainsi, les créanciers remboursés réemploient souvent leur épargne auprès du même débiteur à un taux abaissé. D'autre part, les détenteurs de liquidités en attente de conditions de prêts mieux rémunérés, finissent souvent par se lasser de ne recevoir qu'un intérêt voisin de 2 % par an et ils acceptent d'investire à moyen ou à long terme à 3,5 ou 4 %. Ces dernières considérations aident Berne à maintenir chez nous les taux les plus bas que le loyer de l'argent connaisse dans le monde.

Tout au contraire, les prêts renchérissent aussi bien dans les pays industrialisés que dans ceux qui sont moins développés où ils contribuent à attiser l'inflation qui sape la valeur réelle des monnaies.

LES BOURSES SUISSES se sont beaucoup mieux comportées hier que durant la journée de mardi. Tous les compartiments d'actions terminent avec des plus-values de cours en dépit de la brièveté des transactions, lesquelles clôturèrent déjà vers 11 h 30 à Zurich hier. A cette dernière place, le titre de Cortaillod a encore été majoré en se traitant à 1.975.

Un certain relâchement bienvenu concerne l'or qui perd 120 fr. pour le lingot et 3 dollars par once. Stabilité aux devises parmi lesquelles le dollar continue à profiter d'actions de soutiens.

LES PLACES ÉTRANGÈRES sont plus lourdes en particulier Paris et Londres.

E.D.B.

FAN L'EXPRESS — FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL — LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4 RUE SAINT MAURICE TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Bulletin de changement d'adresse

— À DÉCOUPER S.V.PL. —

Changement d'adresse pour FAN-L'EXPRESS

(* souligner ce qui convient:)

Valable dès le _____ * provisoire

Retour domicile le _____ * définitif

* jusqu'à nouvel avis

ANCIENNE ADRESSE ◀▶ **NOUVELLE ADRESSE**

Nom prénom

Adresse complémentaire

N° rue

N° postal Localité

Pays

A laisser en blanc s.v.p

N° ABONNÉ	C.E.	C.EXP	C.TR	C.J	N° SECTEUR	N° BANDE
				1		

Frais d'envoi à l'étranger

Fr. _____

DEBUT LIVRAISON	FIN LIVRAISON	J.A.

Veuillez remettre à notre réception ce bulletin ou le retourner sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à: **FAN L'EXPRESS** – Service des abonnements – **2001 NEUCHÂTEL**

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	11 sept.	12 sept.
Banque nationale	665.— d	665.— d
Crédit foncier neuchât.	860.— d	870.—
La Neuchâteloise ass. g.	535.— d	535.— d
Gardy	64.— d	62.— d
Cortaillod	1950.— d	1950.—
Cossonay	1510.— d	1510.— d
Chaux et ciments	560.— d	560.— d
Dubied	160.— d	160.— d
Dubied bon	140.— o	120.— d
Ciment Portland	2975.— d	2975.— d
Interfood port.	4450.— d	4450.— d
Interfood nom.	885.— d	885.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	625.— d	625.—
Hermès port.	435.— d	430.— d
Hermès nom.	145.— d	145.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1570.—	1565.—
Crédit foncier vaudois	1260.—	1260.—
Ateliers constr. Vevey	1020.— d	1025.— d
Editions Rencontre	1125.— d	1125.— d
Innovation	427.—	427.—
Rinsoz & Ormond	460.— d	470.—
La Suisse-Vie ass.	4600.—	4625.—
Zyma	860.—	870.—

GENÈVE		
Grand-Passage	427.—	427.—
Charmilles port.	1210.—	1235.—
Physique port.	325.—	325.—
Physique nom.	210.—	215.—
Astra	—.215	—.21 d
Monte-Edison	—.43	—.43
Olivetti priv.	2.65	2.70
Fin. Paris Bas	89.—	87.50
Schlumberger	140.—	137.50
Allumettes B	28.25 d	28.25 d
Elektrolux B	40.75	41.25
SKFB	22.50 d	23.— d

BÂLE		
Pirelli Internat.	294.—	294.—
Bâloise-Holding port.	545.— d	550.—
Bâloise-Holding bon	780.— d	788.—
Ciba-Geigy port.	1250.—	1260.—
Ciba-Geigy nom.	700.—	701.—
Ciba-Geigy bon	1040.—	1040.—
Sandoz port.	4300.— d	4325.— d
Sandoz nom.	2050.—	2040.—
Sandoz bon	554.—	552.—
Hoffmann-L.R. cap.	80000.—	79000.—
Hoffmann-L.R. jce	75000.—	74500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7550.—	7450.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	796.—	798.—
Swissair port.	795.—	795.—
UBS port.	3260.—	3275.—
UBS nom.	620.—	620.—
SBS port.	384.—	385.—
SBS nom.	304.—	304.—
SBS bon	332.—	333.—
Crédit suisse port.	2240.—	2275.—
Crédit suisse nom.	433.—	431.—
Bque hyp. com. port.	500.— d	504.—
Bque hyp. com. nom.	505.—	500.— d
Banque pop. suisse	1890.—	1880.—
Elektrowatt	2130.—	2135.—
Financière de presse	242.—	241.—
Holderbank port.	575.—	573.—
Holderbank nom.	542.—	538.— d
Inter-Pan port.	48.—	50.—
Inter-Pan bon	2.95	2.80 d
Landis & Gyr	1370.—	1365.—
Landis & Gyr bon	137.—	137.—
Motor Colombus	610.—	615.—
Italo-Suisse	247.—	247.—
Œrlikon-Buhrle port.	2525.—	2525.—
Œrlikon-Buhrle nom.	665.—	667.—
Réass. Zurich port.	5649.—	5650.—
Réass. Zurich nom.	3425.—	3435.—
Winterthour ass. port.	2500.—	2525.—
Winterthour ass. nom.	1720.—	1720.—
Winterthour ass. bon	2100.—	2090.—
Zurich ass. port.	13300.—	13300.—
Zurich ass. nom.	10225.—	10225.—
Brown Boveri port.	1915.—	1910.—
Saurer	1125.—	1135.—
Fischer	715.—	705.—
Jelmoli	1480.—	1485.—
Hero	3030.—	3020.—
Nestlé port.	3525.—	3550.—
Nestlé nom.	2375.—	2380.—
Roco port.	2490.—	2500.—
Alu Suisse port.	1300.—	1300.—
Alu Suisse nom.	500.—	500.—
Sulzer nom.	2815.—	2815.—
Sulzer bon	391.—	395.—
Von Roll	422.—	422.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	64.25	65.—
Am. Metal Climax	70.25	70.—
Am. Tel & Tel.	91.50	90.75
Beatrice Foods	35.75 ex	35.50
Burroughs	118.—	115.50
Canadian Pacific	52.75	53.50
Caterp. Tractor	91.25 d	91.75
Chrysler	13.50	12.75
Coca-Cola	63.50 ex	63.—
Control Data	74.75	73.75
Corning Glass Works	100.— d	99.50
CPC Int.	87.50	87.88
Dow Chemical	49.—	49.50
Du Pont	70.25	70.25
Eastman Kodak	91.—	89.50
EXXON	93.25	92.75
Firestone	18.75 d	18.25
Ford Motor Co	70.—	70.25
General Electric	84.50	83.—
General Foods	56.25 d	56.50
General Motors	96.75	96.75
General Tel. & Elec.	45.75	45.50
Goodyear	25.25	24.75
Honeywell	129.50	127.—
IBM	110.50	108.50
Int. Nickel	33.75	34.—
Int. Paper	72.25 d	71.75
Int. Tel. & Tel.	47.75	47.50
Kennecott	45.75	44.25
Litton	59.25	57.—
MMM	87.50	86.—
Mobil Oil Split	77.25	75.25
Monsanto	91.50	92.50
National Cash Register	123.50 ex	122.50
National Distillers	45.25	44.50
Philip Morris	60.25 ex	59.50
Phillips Petroleum	68.—	67.—
Procter & Gamble	127.50	126.—
Sperry Rand	81.50	80.75
Texaco	48.—	47.25
Union Carbide	70.—	69.25
Uniroyal	8.75 d	9.—
US Steel	37.—	36.50
Warner-Lambert	38.50	37.50
Woolworth F.W.	49.—	47.25
Xerox	106.—	103.50
AKZO	24.25 d	24.25 d
Anglo Gold I	74.75	74.50
Anglo Americ. I	13.—	13.25
Machines Bull	23.50	23.25
Italo-Argentina	6.—	6.—
De Beers I	14.50	14.50
General Shopping	350.—	352.—
Imperial Chemical Ind.	13.— ex	12.75
Péchiney-U.-K.	36.25	36.—
Philips	19.75	19.50
Royal Dutch	123.50	123.50
Sodec	8.75 d	—.—
Unilever	108.—	107.—
AEG	42.50	42.25
BASF	126.—	126.—
Degussa	222.— d	222.50
Farben. Bayer	120.50	120.—
Hœchst. Farben.	118.50	118.50
Mannesmann	167.—	147.50
RWE	169.—	169.—
Siemens	241.50	241.—
Thyssen-Hütte	85.50	86.—
Volkswagen	189.—	190.—

MILAN		
Assic. Generali	51900.—	53500.—
Fiat	2648.—	2612.—
Finsider	134.—	130.—
Italcementi	20900.—	21350.—
Olivetti ord.	1536.—	1531.—
Pirelli	1988.—	2030.—
Rinascente	116.25	118.—

FRANCFORT	11 sept.	12 sept.
AEG	47.—	46.70
BASF	139.—	138.80
BMW	184.—	185.—
Daimler	257.50	263.—
Deutsche Bank	281.10	281.50
Dresdner Bank	210.80	211.—
Farben. Bayer	133.—	133.—
Hœchst. Farben.	130.90	131.—
Karstadt	268.—	269.—
Kaufhof	205.—	204.—
Mannesmann	163.50	163.—
Siemens	267.80	287.90
Volkswagen	209.—	210.80

AMSTERDAM		
Amrobank	72.90	72.50
AKZO	29.90	29.60
Amsterdam Rubber	46.20	49.—
Bols	65.20	64.90
Heineken	81.20 ex	83.40
Hoogovens	31.80	30.90
KLM	103.30	102.—
Robeco	170.—	170.50

TOKYO		
Canon	582.—	603.—
Fuji Photo	653.—	683.—
Fujitsu	433.—	435.—
Hitachi	258.—	259.—
Honda	576.—	590.—
Kirin Brew	405.—	406.—
Komatsu	345.—	344.—
Matsushita E. Ind.	667.—	691.—
Sony	1900.—	1980.—
Sumi Bank	343.—	343.—
Takeda	484.—	500.—
Tokyo Marine	519.—	521.—
Toyota	889.—	904.—

PARIS		
Air liquide	482.90	485.—
Aquitaine	1051.—	1044.—
Carrefour	1745.—	1745.—
Cim. Lafarge	273.50	269.—
Fin. Paris Bas	234.50	231.—
Fr. des Pétroles	239.50	233.—
L'Oréal	718.—	700.—
Machines Bull	60.20	60.20
Michelin	901.—	907.—
Péchiney-U.-K.	95.—	94.10
Perrier	326.—	327.50
Peugeot	299.—	290.80
Rhône-Poulenc	134.10	133.50
Saint-Gobain	126.—	126.20

LONDRES		
Anglo American	5.38	7.88
Brit. & Am. Tobacco	2.91	2.90
Brit. Petroleum	—.—	11.95
De Beers	7.99	8.01
Electr. & Musical	—.95	—.94
Imperial Chemical Ind.	3.61	3.58
Imp. Tobacco	—.94	—.94
Rio Tinto	3.10	3.08
Shell Transp.	3.34	3.32

INDICES SUISSES		
SBS général	338.60	337.90
CS général	279.10 d	277.90
BNS rend. oblig.	3.50 d	3.49

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Alcan	40	40-1/8
Burroughs	71-1/4	70-3/4
Chessie	28-1/2	28-5/8
Chrysler	7-3/4	7-1/4
Coca-Cola	38-3/4	39-1/8
Colgate Palmolive	16-3/4	17
Conti Oil	40-1/2	40-7/8
Control Data	45-3/8	46-1/4
Corning Glass	60-7/8	59-7/8
Dow Chemical	30-5/8	31
Du Pont	43-1/8	43-5/8
Eastman Kodak	55-1/8	55-1/4
Exxon	57-1/8	56-3/4
Ford Motor	43-3/8	43-5/8
General Electric	51-1/8	51-1/4
General Foods	34-3/4	34-1/2
General Motors	59-1/2	60-3/8
General Tel. & Elec.	28-1/4	28-3/8
Goodyear	15-1/2	15-3/8
Honeywell	78-1/4	79
Inco	21	21
IBM	66-5/8	66-1/8
IC Industries	29-1/8	28-1/4
Int. Paper	44-1/4	44-1/2
Int. Tel & Tel.	29-1/4	28-7/8
Kennecott	27	27-1/4
Lilly	57-3/8	58-1/4
Litton	35	35-1/8
Minnesota Mining	53	50-3/4
Nat. Distillers	27-3/4	28-1/2
NCR	75-1/4	75-3/8
Penn Central	16-1/2	16
Pepsico	27-5/8	27-5/8
Procter Gamble	77-3/4	78-3/8
Rockwell	41-5/8	41-3/4
Sperry Rand	49-5/8	49-3/4
Uniroyal	5-3/8	5-1/4
US Steel	22-1/4	22-1/8
United Technologies	41	40-5/8
Woolworth	29-3/8	29-5/8
Xerox	68-5/8	64-3/8
Zenith	13	12-7/8

Indice dow Jones		
Services publics	107.72	108.18
Transports	258.82	260.86
Industries	869.71	870.90

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.55	3.85
USA (1 $)	1.59	1.69
Canada (1 $ can.)	1.36	1.46
Allemagne (100 DM)	88.75	91.75
Autriche (100 sch.)	12.35	12.75
Belgique (100 fr.)	5.20	5.50
Espagne (100 ptas)	2.30	2.60
France (100 fr.)	37.50	40.—
Danemark (100 cr. d.)	30.—	33.—
Hollande (100 fl.)	80.75	83.75
Italie (100 lit.)	—.19	—.21
Norvège (100 cr. n.)	31.25	34.25
Portugal (100 esc.)	3.—	4.—
Suède (100 cr. s.)	37.50	40.50

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	155.—	165.—
françaises (20 fr.)	165.—	175.—
anglaises (1 souv.)	188.—	198.—
anglaises (1 souv. nouv.)	138.—	148.—
méricaines (20$)	770.—	805.—
Lingots (1 kg)	17625.—	17775.—

Cours des devises du 12.9.1979

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.62	1.65
Angleterre	3.61	3.69
£/$	2.2225	2.2325
Allemagne	89.80	90.60
France étr.	38.30	39.10
Belgique	5.58	5.66
Hollande	81.70	82.50
Italie est.	—.1970	—.2050
Suède	38.50	39.30
Danemark	30.90	31.70
Norvège	32.30	33.10
Portugal	3.24	3.44
Espagne	2.44	2.52
Canada	1.3975	1.4275
Japon	—.7250	—.7500

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CONVENTION OR 13.9.1979

plage 17800 achat 17660
base argent 675

L'avant-garde!

Terre filtrante naturelle + charbon actif

7 mg condensat 0,6 mg nicotine

4 mg condensat 0,4 mg nicotine

1 mg condensat 0,1 mg nicotine

4 mg condensat 0,4 mg nicotine

SE 794 bep 79

43495-A

au printemps

LA CHAUX-DE-FONDS
cherche
pour son service de
vitrines et étalages

DÉCORATEUR

ou

DÉCORATRICE

sachant faire preuve de goût et ayant l'habitude du travail d'un grand magasin.

Ambiance agréable au sein d'une petite équipe jeune et dynamique.

Avantages sociaux d'avant-garde.

Adresser offres au Grand Magasin AU PRINTEMPS, 2300 La Chaux-de-Fonds. 44643-O

La maison René Rossel chauffage cherche

aide-monteur en chauffage

Place stable, entrée immédiate ou à convenir.

René Rossel CHAUFFAGES CENTRAUX

Pavés 67
Neuchâtel - Tél. (038) 25 50 74.
44610-O

OFFRES D'EMPLOIS

S&S **sprecher + schuh**

Nous cherchons pour la fabrication et l'entretien

- d'outils de pliage-découpage
- d'outils de moulage
- de gabarits
- de prototypes et autres appareils

de haute technicité et servant à notre propre fabrication des:

mécaniciens ou des outilleurs

Les outils précités servent à notre fabrication interne et vous avez ainsi la possibilité de suivre, de contrôler et d'influencer les qualités techniques et les fonctions de votre travail.

Vous travaillez chez nous au sein de petits groupes. Nous serions très heureux de recevoir un appel de votre part afin de vous donner de plus amples informations sur les possibilités et conditions qui vous sont offertes par notre société.

Les intéressés sont priés de s'adresser à notre bureau du personnel, M. R. Borghi, interne 2202.

SPRECHER + SCHUH SA, 5001 Aarau.
Tél. (064) 25 21 21. 43710-O

ENTREPRISE VITO PICCINNI
Fausses-Brayes 19
Tél. (038) 24 11 95

cherche pour
début octobre

PEINTRES QUALIFIÉS

Se présenter ou
prendre contact
dès le 1er octobre 1979. 43500-O

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs **Innenschleifmaschinen**

Nous cherchons
pour notre usine d'Hauterive (NE)

ÉLECTRICIEN-CÂBLEUR

en machines-outils, câblage, dépannage et mise au point.

Faire offres ou se présenter les lundi, mercredi, vendredi dès 15 heures à
VOUMARD MACHINES CO S.A.,
2068 Hauterive (NE).
Tél. (038) 25 88 41. 43831-O

M

NEUCHATEL

cherche

pour le SNACK-BAR de son Marché, RUE DE L'HÔPITAL À NEUCHÂTEL

dame de buffet

formation assurée par nos soins.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 43 heures (heures d'ouvertures du magasin, dimanche fermé)
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

44207-O

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Propagandiste cigarettes

Nous cherchons une personne aimant les contacts et désirant devenir promoteur de vente.

Il s'agit d'un travail agréable et varié.

Le travail ne sera pas de vendre directement mais de soutenir l'image de marque de nos cigarettes.

Age maximum 40 ans.

Si vous pensez avoir les qualifications nécessaires, veuillez nous écrire, sous chiffres 28-900219 à Publicitas, NEUCHÂTEL.

44539-O

Bauknecht

Eine Herausforderung
an einen deutsch- und
französischsprechenden

Elektromechaniker

oder

Elektromonteur

Service - Monteur Raum Neuenburg

Bauknecht Personalabteilung Hr. Fahrni 5600 Lenzburg Tel. 064 50 11 01

44181-O

PHILIP MORRIS

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Pour compléter l'effectif de notre Service tabac brut à Neuchâtel, nous cherchons un(e)

employé(e) de commerce

en possession du certificat fédéral de capacité et pouvant justifier d'au moins deux années d'expérience.

Le (la) candidat (te) que nous désirons engager sera de langue maternelle française et devra s'exprimer couramment en anglais et aimer les chiffres. Ses tâches consisteront à gérer de manière complète l'importation du tabac brut (correspondance, télex, téléphone) en langue anglaise avec l'étranger.

Les personnes disposées à venir apporter leur collaboration au sein d'une jeune équipe et à bénéficier des prestations sociales de notre entreprise, sont priées d'adresser leurs offres de service accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,
Service de recrutement,
2003 NEUCHÂTEL. 44310-O

FTR 2003 NEUCHATEL

Société professionnelle de pharmaciens suisses à Genève,

cherche, pour travail à domicile, des

aides en pharmacie diplômées

n'ayant pas quitté la profession depuis plus de trois ans.

Cours de formation: fin septembre et ultérieurement.

Les personnes intéressées doivent faire leurs offres par écrit, avec curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats de travail à

ofac

OFAC
Direction du Personnel
Rue Pedro-Meylan 7
1211 GENÈVE 17 44546-O

Pour notre siège principal à Neuchâtel et notre agence à Seengen (AG), nous cherchons pour entrée immédiate

UN MAÇON

(spécialiste pour les façades)

Place stable.

Permis A et connaissances d'allemand désirés.

Veuillez prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 70 55, Thermecon Suisse SA, Evole 27, 2000 Neuchâtel. 44616-O

Désirez-vous perfectionner vos connaissances dans la langue allemande?
Voici une occasion à saisir!
Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

employée de commerce

pour divers travaux de bureau (correspondance française, établissement de documents d'assurance, etc.).

Prière de nous envoyer votre offre de service ou mettez-vous en rapport avec nous par téléphone au (01) 34 16 00.

ALPINA VERSICHERUNGS-AKTIENGESELLSCHAFT ZÜRICH

Personalabteilung
8034 Zürich, Seefeldstr. 123 Tel. 01/34 16 00

44540-O

BOSCH

Notre service clientèle cherche pour l'entretien et les réparations de divers appareils ménagers un

monteur de service

pour notre station de service

NEUCHÂTEL

Pour ce poste intéressant et varié, nous demandons un

électromonteur ou électromécanicien ou candidat d'une formation similaire

Les candidats désirant travailler dans la région sont priés d'adresser leurs offres à notre service du personnel (tél. 01/42 94 42).

Nous offrons avantages sociaux et semaine de cinq jours.

Robert Bosch S.A., Hohlstrasse 186/188, 8021 Zurich. 44547-O

BOSCH

CANTON DE BERNE

Au tribunal de Moutier

Après l'agression du fils d'un conseiller aux Etats, un autonomiste condamné à huit jours de prison ferme

De notre correspondant:
Le président du tribunal de Moutier, M. Ronald Lerch, s'est occupé hier d'une affaire qui s'est passée dans la nuit du 24 au 25 septembre 1977. Le fils du conseiller aux Etats Maurice Péquignot avait cette nuit-là été attaqué par des autonomistes. Blaise Péquignot, c'est son nom, avait été légèrement blessé; éraflures au visage et contusions à la main droite. Trois jeunes autonomistes comparaissaient hier; l'un d'eux fut libéré, faute de preuves; un autre fut condamné à 100 fr. d'amende; un troisième reconnu coupable de lésions corporelles simples et condamné à huit jours d'arrêts ferme, étant donné ses antécédents judiciaires. L'avocat de l'un des accusés a d'emblée annoncé qu'il interjetterait appel contre ce jugement.

Blaise Péquignot avait passé la soirée du 24 septembre 1977 chez son ami Y.P., après être allé voir un match de hockey. Le jeune Péquignot, vers minuit et demi, regagna son domicile. Au carrefour du «Suisse», selon lui, il croisa V.R., un jeune homme de Moutier. Il le salua, mais pour toute réponse reçut un coup de pied dans les fesses. Un autre jeune homme qui accompagnait V.R. lui asséna des coups de poing. Un troisième garçon, P.P., se mit à interroger B. Péquignot. Celui-ci réussit à fuir et à se réfugier chez son ami.

BOUTEILLE À L'ENCRE

Hier, donc, les trois autonomistes se retrouvaient au tribunal sur le banc des accusés. L'un d'eux, J.C., nie formellement avoir participé à cette agression. V.R., quant à lui, déclare qu'il se trouvait au bar «Las Vegas» le soir en question. Vers minuit et demi, il entendit des cris, sortit avec d'autres personnes et constata que des jeunes se bagarraient. Selon lui, il ne prit pas part à cette altercation se contentant d'assister à la scène. Deux témoins, la patronne du bar et la sommelière confirmèrent d'ailleurs ses dires. Le troisième inculpé, P.P., déclare n'avoir pas touché le plaignant, mais avoir seulement discuté avec lui.

L'avocat de B. Péquignot, Me Weber, de Bienne, essaya de démontrer que P.P. était coauteur de l'agression du fait qu'il y a assisté. Quant aux témoignages de la patronne du bar et de sa sommelière, ils ne doivent pas être retenus, selon l'avocat. V.R. a peut-être consommé dans cet établissement durant la soirée, mais les faits se sont passés après l'heure de fermeture; donc, selon l'avocat, ces personnes ne peuvent dire ce qu'a fait V.R. après.

Bien que les deux autres autonomistes aient refusé de dévoiler l'identité du véritable agresseur de B. Péquignot, Me Weber est persuadé qu'il s'agit de J.C. qui s'en est pris violemment à son client.

Me François Boillat, plaidant l'acquittement de son client V.R., s'est plaint de la manière dont le président Lerch conduisait les débats. S'élevant contre le fait qu'on ne retienne pas les témoignages des deux personnes du bar, il déclara qu'on ne pouvait condamner son client sur la base des seules accusations du plaignant.

D'une part, donc, le plaignant accuse V.R. et J.C. de l'avoir frappé; d'autre part, deux témoins affirment que V.R. n'est pour rien dans cette affaire. J.C. prétend également ne pas avoir frappé B. Péquignot.

ET POURTANT...

Le président Lerch a pourtant reconnu V.R. coupable de voies de fait et l'a condamné à une amende de 100 fr., et au paiement d'une partie des frais.

J.C. a été reconnu coupable de lésions corporelles simples et condamné à huit jours d'arrêts ferme, étant donné son passé judiciaire. Il devra en outre s'acquitter d'une partie des frais judiciaires de la partie plaignante et de payer en plus une indemnité pour tort moral fixée à 100 francs.

Quant à P.P., il est libéré, faute de preuves, sans indemnité.

L'avocat de V.R. a déclaré qu'il interjetterait appel.

I. Ve.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
Tél. (032) 93 44 66
Télex 34 91 27

A vos patins, Prévôtois!

De notre correspondant:
La saison de patinage 1979/1980 se présente bien. Elle débutera le 20 septembre pour les clubs, et lundi 24 septembre pour le public.

La société coopérative qui gère la patinoire couverte de Moutier, par son président, M. Georges Gisiger, et son secrétaire et responsable du planning d'occupation, M. François Chevillat, ont présenté la situation en se début de saison. Satisfaction tant du point de vue financier que de celui de l'occupation. Tous les contrats avec les clubs de hockey, club de patineurs, de Moutier et de la région, ont été conclus. L'occupation de la glace est complète jusqu'au 12 février 1980, c'est-à-dire jusqu'à la fin du championnat.

Durant cette prochaine saison, 92 matches de championnat se dérouleront à Moutier. Le 10 novembre, un match international opposera les juniors suisses à ceux de Tchécoslovaquie.

Parmi les clubs qui louent la patinoire, outre le Club de patineurs de Moutier, il faut citer les sociétés de hockey de Moutier, Courrendlin, Court, Crémines, Delémont, Rosière, Tavannes et Tramelan, soit 16 équipes qui s'entraînent et 15 qui joueront leurs matches à Moutier.

Le samedi 29 septembre, dans le cadre de l'année de l'enfance, une journée de glace est réservée aux enfants.

Les responsables du nouveau secrétariat: M. Martial Paroz, de Bévilard, et Mme Mariette Niederhauser, de Malleray.

Formation professionnelle dans le Jura bernois

Un nouveau secrétariat permanent à Malleray

L'Office cantonal de la formation professionnelle est l'autorité officielle de surveillance des quelque 24.000 rapports d'apprentissage régis par la loi fédérale, des 60 écoles professionnelles et de l'organisation des examens finals. La surveillance des apprentissages dans les entreprises se répartit entre une cinquantaine de commissions comptant cinq à quinze membres qui se recrutent, suivant le système paritaire, parmi le patronat et les syndicats ou associations. Le Jura bernois, avec environ 1500 contrats d'apprentissage, a trois commissions de surveillance, à Courtelary, Tramelan et Moutier.

En égard aux changements survenus au commencement de cette année, le Conseil exécutif, sur proposition de la direction de l'économie publique et de l'office de la formation professionnelle, a accepté d'instaurer un secrétariat permanent, et ceci dans le Jura bernois.

La direction de l'économie publique a nommé récemment le secrétaire et sa collaboratrice: M. Martial Paroz, de Bévilard, et Mme Mariette Niederhauser, de Malleray. Ils entreront en service le 1er novembre. Le siège du futur secrétariat de la formation professionnelle pour le Jura bernois se trouvera à Malleray. Le système de surveillance et d'organisation des examens sera, dans les grandes lignes, maintenu. (OID)

CANTON DU JURA

Le parlement en débattra le 20 septembre

Nouveau rapport sur la mise en place de l'informatique cantonale

De notre correspondant:
Lors de sa dernière session, le parlement jurassien était appelé à se prononcer sur l'introduction de l'informatique dans l'administration cantonale. Le comité informatique qui avait étudié le problème proposait l'acquisition d'un appareil IBM de la série 4300, avec location de l'unité centrale, des unités de disque et du lecteur de carte ainsi que du logiciel de base. Il en résultait une dépense unique de 730.000 fr., et des dépenses périodiques de 195.000 fr. pour 1979 et de 992.500 fr. pour 1980.

Avant la session, certains partis, le PCSI en particulier, firent savoir qu'ils jugeaient une décision sur l'informatique prématurée. Ils reprochaient au comité de n'avoir pas associé des parlementaires à ses travaux et de ne faire qu'une seule proposition. Sentant le «vent» venir, le gouvernement et la commission des finances, d'un commun accord, retirèrent l'objet de l'ordre du jour.

Le même problème figure à l'ordre du jour de la prochaine session du 20 septembre. Les députés viennent de recevoir un nouveau rapport, plus étoffé, accompagné de notes d'un spécialiste de l'informatique, le professeur Moekkli, de l'Université de Genève. En fait, les propositions soumises à la ratification du parlement sont presque inchangées.

Actuellement, les applications informatiques exécutées par la Bedag à Berne concernent les contributions publiques, la gestion des véhicules et la gestion du personnel. Elles représentent un programme très important. Le retour, même temporaire, à un traitement manuel entraînerait des difficultés considérables. Par ailleurs, l'incertitude quant à l'avenir des accords conclus avec le canton de Berne rend urgente la reprise de ces applications par le canton du Jura afin d'assurer sa souveraineté complète en ce domaine.

Les objectifs sont les suivants: à court terme, la reprise des travaux actuellement exécutés à Berne ou sur d'autres installations et, à moyen terme, le développement raisonnable et contrôle d'applications informatiques permettant une gestion saine et économique de l'Etat et éventuellement des communes, un allègement des tâches des services administratifs et une augmentation qualitative des prestations offertes aux citoyens jurassiens.

Ces objectifs requièrent l'achat d'un ordinateur de taille moyenne (certains députés trouvaient le modèle proposé trop grand), permettant un transfert d'applications et de données actuellement traitées. En outre, on désire acheter un ordinateur technologiquement récent et de grande sécurité de fonctionnement.

APPLICATIONS ENVISAGÉES

Les applications suivantes sont prévues pour 1980, si toutefois cinq programmateurs-analystes sont engagés au début de décembre:
– Office des véhicules dont le fichier regroupe 27.000 véhicules à moteur, 45.000 permis de conduire et 30.000 permis de circulation.
– Gestion du personnel, qui est exécutée actuellement avec l'ordinateur de l'hôpital de Delémont pour quelque 500 fonctionnaires et sur l'ordinateur de Berne pour environ 1000 enseignants.
– Comptabilité générale de 70 services avec 1300 comptes. Actuellement 3000 écritures sont passées chaque mois. Ces travaux sont faits pour l'instant avec l'aide de l'ordinateur du canton de Neuchâtel.
– Fiscalité: gérance d'un fichier de 25.000 contribuables.
– Défense nationale: établissement des taxations, factures et contrôle des débiteurs, ainsi que des décomptes avec la Confédération.

LES CRÉDITS DEMANDÉS

Si le parlement suit les propositions que lui fait le gouvernement, l'achat du matériel coûtera 943.000 fr., y compris 160.000 fr. pour l'aménagement des locaux qui recevront l'ordinateur. Les frais de personnel pour 1979 sont estimés à 184.500 francs. L'accroissement du budget de fonctionnement à partir de 1980 s'élève à 235.000 francs. Quant au personnel, on prévoit l'engagement de cinq personnes: une sur l'application «comptabilité», deux sur l'application «fiscalité», une sur l'application «Salaires» et «Défense nationale» et une dernière sur l'application «Office des véhicules». Avec un effectif plus réduit, il ne serait pas possible de développer de nouvelles applications.

L'AVIS DE L'EXPERT

L'expert consulté est entièrement d'accord avec le système proposé. Le système actuel, relève-t-il, ne peut être que transitoire, il doit céder la place à une solution moins précaire et offrant plus de garanties pour l'avenir. Il ajoute que choisir un ordinateur plus petit que celui proposé, ce serait restreindre délibérément le champ d'application de l'informatique dans l'administration cantonale et remettre en cause le cahier des charges. De plus, l'acquisition d'un petit système de gestion isolerait le Jura et diminuerait les possibilités de collaboration avec les autres cantons. L'équipement proposé place le Jura dans la moyenne des cantons comparables par la population et la capacité financière. Il est en outre plus difficile de constituer un réseau de petits ordinateurs que de gérer un grand centre.

Le choix de l'appareil paraît judicieux au professeur Moeckli. Quant aux applications prévues, elles correspondent bien aux projets les plus fréquemment réalisés ou en cours de réalisation dans les administrations cantonales. L'équipe proposée pour desservir l'appareil (cinq personnes) n'est pas démesurée. Les comparaisons faites entre le système actuel et celui qui est préconisé ne semblent pas heureuses à l'expert. Les chiffres juxtaposés ne sont pas comparables. Et puis, le cahier de charges du service informatique futur est beaucoup plus lourd que celui du système actuel.

En conclusion l'expert note que les décisions suggérées sont raisonnables. Les ressources matérielles et humaines prévues devraient permettre au service de l'informatique d'obtenir de bons résultats. Il n'y a rien de fondamentalement contestable dans les options choisies.

Il appartiendra donc au parlement de se prononcer la semaine prochaine sur cet objet, car le temps presse si l'on veut que l'informatique jurassienne soit partiellement opérationnelle au début de l'année prochaine.

BEVI

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Canton du Jura
B. Willemin
COURTÉTELLE
Tél. (066) 22 25 38
Télex 3 45 63

Un nouveau directeur aux CJ

La compagnie des Chemins de fer du Jura a désigné son nouveau directeur en la personne de M. Arnold Merlet, domicilié à Tavannes. Né en 1928 à Lausanne, M. Merlet a fait son apprentissage au service des gares du chemin de fer Montreux-Oberland bernois, puis aux CFF où il a complété sa formation jusqu'en 1951.

Entré cette année-là aux CJ, M. Merlet a assumé dès 1952 et jusqu'à présent les fonctions de chef d'exploitation.

Le nouveau directeur succédera dès le 1er décembre 1979 à M. Jean von Kaenel qui a fait valoir ses droits à la retraite après 34 ans d'activité à la tête de la compagnie des CJ.

LAJOUX

Noces d'or

(c) M. et Mme Léon Affolter-Berberat ont fêté dimanche leurs 50 ans de mariage. Les époux Affolter, qui ont passé toute leur vie dans le village de Lajoux, sont honorablement connus et en bonne santé. Ils ont élevé deux fils, et M. Affolter exerçait la profession de meunier.

VILLE DE BIENNE

Au Conseil de ville ce soir

Vente d'un terrain à La Lenk

De notre rédaction biennoise:
Nouvelle séance supplémentaire, ce soir, pour le Conseil de ville: après le débat passionné sur le chemin de rive de Bienne à Vigneules, le législatif n'a digéré qu'une moitié de son ordre du jour de la séance d'août. Le président agrarien Rudolf Moser a donc tenu à liquider objets et interventions parlementaires qui n'avaient pas pu être traités, avant de céder la clochette à M. Peter Ihly, de l'Entente biennoise.

Parmi ces objets, figure la vente d'une partie de la réserve de terrain appartenant à la commune et situé à La Lenk, station touristique de l'Oberland bernois; le Conseil municipal avait d'ailleurs dû se mettre au vert deux jours durant pour approuver cette vente. Voici neuf ans, la ville y avait acquis un petit bien-fonds agricole d'environ 16.000 m² dans la perspective d'y construire plus tard une maison de vacances pour les écoliers biennois.

Aujourd'hui, il s'avère que Bienne avait vu un peu grand en achetant un tel terrain. Une parcelle de plus de 8000 m² suffirait pour le home de vacances envisagé. Le Conseil municipal propose donc ce soir au législatif de vendre le reste du terrain, d'une surface de quelque 7500 m², cela pour la somme de 770.000 fr., à une société immobilière qui projette d'y ériger des maisons de vacances.

Plusieurs raisons ont poussé la ville à vendre cette dernière parcelle. Jadis, lorsque Bienne achetait du terrain à titre de réserves dans les communes voisines, l'augmentation de sa valeur, due au renchérissement et à l'inflation, dépassait allègrement la charge des intérêts sur capital.

Mais cette situation s'est modifiée ces dernières années. Les intérêts sur capital ont pris une importance plus significative. Le taux hypothécaire, qui n'avait pas franchi la barrière des 4 % jusque dans les années 60, augmentait sensiblement pour atteindre un plafond de 6 % de 1974 à 1976. Son évolution demeure incertaine aujourd'hui, alors qu'il se chiffre vers 4 %.

En outre, les charges d'impôt ont également fortement augmenté. Enfin, dans le cadre de l'aménagement local auquel a procédé La Lenk, la parcelle que Bienne a l'intention de vendre a été décrétée zone de construction. Bienne doit donc participer aux frais de viabilité de détail, pour lesquels elle a déjà payé 12.600 fr., tandis que d'autres contributions sont en vue.

AVANTAGEUX

Au moment où le prix des terrains a tendance à stagner, les charges sur le capital investi croissent, de sorte qu'ils ne sont plus à négliger. Bienne s'est donc mise d'accord avec une société immobilière du Simmental pour lui vendre la moitié du terrain qu'elle possède à La Lenk pour un montant de 770.000 francs. Prix du mètre carré: 108 fr., que le Conseil municipal juge avantageux en tenant compte du fait que l'acquéreur devra encore supporter d'importants frais de viabilité.

Restera à régler un problème dans le futur: la parcelle destinée au home de vacances pour les écoliers biennois n'a pas été inclue dans la zone de construction, malgré les promesses réitérées des autorités communales de La Lenk. Aussi, le Conseil municipal leur a-t-il adressé une réserve de droit en rapport avec la planification de ce lieu. Pour l'instant, les deux parties se contentent de la situation actuelle; la réalisation de ce home n'est pas pour demain.

Un duplex au cinéma Lido

De notre rédaction biennoise:
Des entrailles d'un cinéma vieux de 20 ans et riche de 600 places, vient de naître deux petits cinémas de 200 places chacun, le Lido 1 et le Lido 2, l'un rouge, l'autre bleu. Le premier est destiné aux films français, le second aux films dits de niveau. Autre nouveauté: trois représentations au lieu de deux:

– Je mets encore beaucoup d'espoir dans le cinéma, explique M. Vital Eptelbaum, gérant du nouveau duplex de la rue Centrale.

Même si les mœurs cinématographiques ont fortement évolué ces dernières années, le cinéma, selon le propriétaire du Rex et de l'Apollo qui dirige maintenant les deux salles du Lido, est encore en très bonne place.

La télévision, les nouveaux modes de déplacement et les loisirs ont quelque peu fait fléchir la courbe des spectateurs, dans les années soixante et au début des années septante. Aujourd'hui, le public est à nouveau conscient que le petit écran ne remplace en rien les cinémas pour y voir un film. Une légère hausse de la fréquentation des salles a été enregistrée ces derniers mois.

Les nouveaux cinémas biennois sont d'un très beau design et les fauteuils ont été étudiés de façon optimale pour offrir le maximum de confort, avec plus d'un mètre pour étendre les jambes. Les appareils dans la cabine de l'opérateur sont du dernier cri et à l'avant-garde de la technique. Une paroi de béton épaisse de 25 cm est sensée isoler à la perfection une salle de l'autre. De la caisse, un écran de visionnement permet de contrôler ce qui passe dans les deux salles et de guider les films automatiquement.

LIBRES OPINIONS

Bienne mal connue et mal aimée

D'aucuns ont peut-être imaginé que l'exposition illustrant les relations sept fois centenaires entre Berne et Bienne était assortie de quelque arrière-pensée politique à un moment où, ailleurs, la fidélité à l'Ancien canton prend parfois des allures un brin hystériques. Il n'en est rien, fort heureusement.

Organisée par la commission du Musée et par M. Marcus Bourquin, archiviste municipal adroitement aménagée dans les salles de la maison Neuhaus, Promenade de la Suze, l'exposition justifie bien son sous-titre «Sept cents ans d'histoire».

Elle montre, entre autres, que l'union entre les deux villes ne fut pas toujours sans nuages, que, notamment après l'Acte de réunion de septembre 1815, qui faisait de la cité alliée de la Confédération une modeste ville «de province», il fallut toute l'énergie des Schoeni, Bloesch, Heilmann, Neuhaus pour lui permettre de recouvrer une partie de ses droits.

L'exposition rappelle encore, remontant les siècles, les envois de troupes biennoises au service de Berne, l'occupation française, puis le développement économique de la ville – les ateliers d'indiennes, les fabriques de cigares, l'horlogerie, etc...

OUVERTURE D'ESPRIT

Dans un dernier chapitre («Bienna Mediatrix») du remarquable catalogue dû à la plume de M. Marcus Bourquin, celui-ci rappelle aussi le rôle d'Elie Ducommun, «chef spirituel des Romands de Bienne», qui propagea avec une inlassable conviction le principe de l'ouverture d'esprit, caractéristique de l'attitude des Biennois; il obtint, en 1920, le prix Nobel de la paix.

Il faut espérer que bon nombre d'élèves de nos écoles visiteront également cette exposition.

Certes, le passé de Bienne n'a rien de grandiose. C'est celui d'une petite ville prise, dès son origine, entre deux feux – le Seeland et le Jura, Berne et l'évêque de Bâle, la civilisation latine et la civilisation germanique – qui a toujours durement lutté pour conserver son intégrité, qui a vu la fin de bien des espoirs, qui, aujourd'hui encore, affronte les problèmes les plus ardus.

Mais elle a son originalité, son charme, et même sa grandeur. Pour trop de Biennois, elle n'est qu'une cité-usine, une cité-bureau, une cité-dortoir. A l'école, on leur a appris l'histoire et la géographie de la Suisse, de l'Europe, du monde, mais on a négligé ce coin de terre tout proche, cette ville qu'ils habitent, et sa région.

Certes, il est plus facile de faire aimer une ville au passé illustre comme Genève, Berne ou Bâle – au Collège de Genève, nous avions notre manuel d'histoire suisse, mais aussi notre Histoire de Genève, et nous fêtions l'Escalade avec une joyeuse ferveur.

UNE IMAGE À PRÉCISER

Mais, toutes proportions gardées, le passé de Bienne mérite d'être mieux connu des Biennois – qu'ils soient autochtones ou non. en fait, bien souvent, ce sont des immigrés qui se penchent sur ce passé, et qui en tirent parfois des leçons pour l'avenir.

L'histoire des neuf siècles de rapports avec Berne, c'est presque l'histoire de Bienne tout court puisqu'en 1279 elle n'était apparemment âgée que de quelques décennies.

Et la connaissance de cette histoire est certainement de nature à faire apparaître Bienne, aux yeux du Biennois, comme autre chose que l'endroit où il habite, gagne sa vie, paye ses impôts: comme une entité vivante, à laquelle on peut s'attacher, que l'on peut et doit servir.

L'exposition de la maison Neuhaus met en évidence la réalité d'un passé séculaire, devrait contribuer à inspirer à nos enseignants le désir et la volonté de faire connaître et aimer la ville à ses futurs citoyens; d'autant plus que nombre d'entre eux sont des nouveaux venus.

R. WALTER

Bagarre entre rockers: un Biennois blessé

(c) Flambée de violence, hier, vers 21 h 15, devant le restaurant Alba à Bienne. Une bande d'environ huit rockers bernois étaient venus chercher la bagarre, armés de chaînes, couteaux à cran d'arrêt et autres matraques. Impressionnés, les rockers biennois refusèrent les hostilités sauf un. Mal lui en pris, il fut attaqué par trois «armoires à glace» bernoises et reçut notamment un coup de chaîne en pleine figure. Blessé, il a été transporté à l'hôpital régional par un ami.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
Tél. (032) 22.09.11
Télex 34 184

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

A la suite du décès subit de notre dévoué collaborateur, le poste de

CHEF D'AGENCE

de notre bureau de la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, est à repourvoir.

Le candidat que nous engagerons devra avoir un sens commercial développé et être si possible de formation bancaire. La connaissance d'une deuxième langue serait souhaitée.

Il s'agit d'une place à responsabilité jouissant de tous les avantages sociaux. L'entrée est immédiate ou à convenir.

Les intéressés sont priés de faire des offres écrites, avec prétention de salaire et les documents usuels, à la

Direction du Crédit Foncier Neuchâtelois,
Rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 63 41. 44174-O

La Bâloise
Compagnie d'Assurances

cherche

collaborateur

pour le SERVICE EXTERNE

Nous demandons: personne dynamique ayant de la volonté et l'ambition de se créer une situation confortable en gérant et exploitant un portefeuille d'assurances toutes branches et en développant nos affaires dans le secteur qui lui sera confié.

Nous offrons: Situation intéressante, susceptible d'améliorations en rapport avec les résultats obtenus.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Ambiance de travail agréable.

Ecrire ou téléphoner à: M. J. Sublet, agent général.
Gare 1, 2000 Neuchâtel. (038) 24 62 22. 43814-O

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Nous cherchons pour notre Service des Achats à Neuchâtel un

employé de commerce

titulaire du certificat fédéral de capacité.

La personne que nous désirons engager devra
- établir les plans d'approvisionnements en fournitures et déterminer les besoins
- rédiger les demandes d'offres et à leur réception, effectuer le choix du fournisseur
- commander les fournitures, surveiller les délais de livraisons, réclamer en cas d'envoi non-conforme.

Notre nouveau collaborateur devra aussi s'occuper de la correspondance dans des domaines divers et tenir à jour la collection des fournitures utilisées.

Nous demandons aux candidats, qui devront être de langue maternelle française, de parler et rédiger couramment l'allemand, d'être capable de travailler de façon indépendante et d'avoir de la facilité dans les contacts. Une expérience professionnelle de quelques années est nécessaire pour l'obtention du poste.

Nous offrons des prestations sociales étendues, l'horaire variable, un restaurant d'entreprise, un centre de loisirs.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres accompagnées des documents usuels aux
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,
Service de recrutement,
2003 NEUCHÂTEL. 44309-O

FTR 2003 NEUCHATEL

innovation armourins printemps

cherchent des

CADRES d'un niveau SUPÉRIEUR

pour assumer, après formation, des fonctions de gérants de nos succursales ou de chefs de groupe.

Nous attendons des intéressés une très bonne formation commerciale, une expérience ou un intérêt développé de la vente au détail, du dynamisme et du talent pour diriger du personnel.

Nous offrons des avantages sociaux d'avant-garde ainsi que la possibilité d'accéder à des positions intéressantes.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la

direction du personnel des
Grands Magasins INNOVATION S.A.
case postale, 1002 Lausanne. 44608-O

Nous cherchons, pour date à convenir

coiffeuse dames

S'adresser ou téléphoner:
Salon de coiffure Annie,
Cassarde 26, Neuchâtel,
tél. 24 43 42. 38691-O

Nous cherchons

jeune vendeuse

en alimentation, éventuellement débutante.

Congé mercredi et samedi après-midi.

Alimentation F. Schwab,
Hauterive. Tél. 33 21 95. 38394-O

Nous cherchons quelques

servicemen

pour servir l'essence le samedi après-midi et le dimanche.

Se présenter au
Garage Touring,
Saint-Blaise. 44418-O

Maison de commerce du centre de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate une

jeune fille

ayant terminé sa scolarité pour courses, classement et petits travaux de bureau.

Faire offres écrites à case postale 21762, à 2001 Neuchâtel. 44283-O

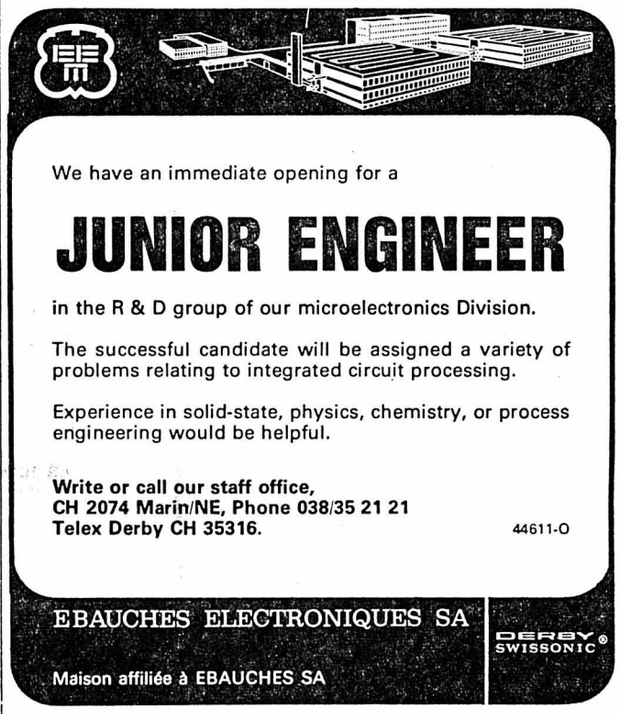

We have an immediate opening for a

JUNIOR ENGINEER

in the R & D group of our microelectronics Division.

The successful candidate will be assigned a variety of problems relating to integrated circuit processing.

Experience in solid-state, physics, chemistry, or process engineering would be helpful.

Write or call our staff office,
CH 2074 Marin/NE, Phone 038/35 21 21
Telex Derby CH 35316. 44611-O

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA — DERBY SWISSONIC®

Maison affiliée à EBAUCHES SA

BOLEX

cherche pour entrée immédiate

SECRÉTAIRE

pour correspondance, traduction et travaux de secrétariat divers
Langues: allemand (maternelle), français (parlé et écrit), anglais (bonnes notions).
Place stable; horaire libre; semaine de 40 h; restaurant d'entreprise.
Veuillez vous adresser à M. C. Hackl (024) 25 81 21 (0800...1600 h)

BOLEX INTERNATIONAL SA
Département des Etudes, rue des Uttins 27, 1400 Yverdon. 44544-O

L'INSTITUT JESSICA à Neuchâtel

cherche

une esthéticienne

avec formation complète.
Date d'entrée: janvier - février 1980.
Nous travaillons avec les marques
CARITA, MARIA GALLAND, D' HUNGER RICCI et RENÉ GUINOT

Faire offres à: Mme Th. Wildhaber,
Orangerie 4 - Neuchâtel 44578-O

ADVICO

Gratuit!

Gratuit à toutes les stations Shell! Brochure de conseils pour économiser l'essence.

En roulant moins vite sur l'autoroute, vous irez aussi plus loin. Avec la même quantité d'essence. Plus on roule vite, plus la consommation d'essence augmente. En modérant votre vitesse, vous consommez moins. Exemple: *si vous roulez constamment à 100 au lieu de 130 km/heure, vous économisez, selon la voiture, de 20 à 30% d'essence.* Sans compter que vous augmentez la longévité de votre moteur, et contribuez du même coup à la sécurité de la circulation.
D'où la devise:

Mieux rouler pour économiser. Shell

43380-A

FAN L'EXPRESS Sports ACNF SAISON 1979-1980

Beauté puissante.

Belle: la carrosserie de Nuccio Bertone. Puissant: le moteur revu par Alessandro de Tomaso; 1275 cmc, 52,2 kW (71 CV) DIN; spoiler avant, phares à halogène, phares anti-brouillard; jantes en alliage léger, hayon arrière. Fr. 12 450.–

2e MARTI GARANTIE Sur demande Moyennant supplément

Mini De Tomaso INNOCENTI

En leasing dès par mois 280.–

GARAGE WASER
«La Côte»
Route de Neuchâtel 15
2034 Peseux tél. (038) 31 75 73

44424-2

Le programme de la semaine

Ligue Nationale A:

Chaux-de-Fonds - Lausanne	17 h	Sam. 15

Ligue Nationale C:

Chaux-de-Fonds - Lausanne	15 h	Sam. 15

Interrégionaux A 1:

Chaux-de-Fonds - Granges	15 h 45	Sam. 15
NE Xamax - Carouge	17 h 15	Sam. 15

Interrégionaux A 2:

NE Xamax 2 - Bümpliz 78	15 h 30	Sam. 15

Interrégionaux B 1:

Chaux-de-Fonds - NE Xamax	13 h	Sam. 15

Interrégionaux B 2:

1. Morat - NE Xamax 2	sera joué à Morat	
2. Le Locle - Fribourg 2	15 h	Sam. 15
3. Béroche - Yverdon	15 h	Sam. 15

Juniors talents de la LN E:

NE Xamax - Bienne Gr A	14 h	Sam. 15
NE Xamax - Bienne Gr B	14 h	Sam. 15

IIe Ligue:

13. Béroche I - Bôle I	17 h	Sam. 15
14. Le Locle I - Audax I	20 h	Sam. 15
15. St-Blaise I - Superga I	20 h	Jeu. 13
16. Marin I - St-Imier I	20 h	Jeu. 13
17. Corcelles I - Gen.-sur-Cof. I	19 h 45	Ven. 14
18. Cortaillod I - Hauterive I	20 h	Sam. 15

IIIe Ligue:

19. Boudry II - Auvernier I	16 h	Sam. 15
20. Fleurier I - La Sagne I	20 h	Ven. 14
21. Floria I - Colombier I	14 h	Sam. 15
22. Lignières I - Cornaux I	20 h 15	Ven. 14
23. Travers I - Couvet I	16 h	Sam. 15
24. Le Landeron I - Etoile I	15 h	Sam. 15
25. Centre Portugais I - Fontainemelon I	15 h 30	Sam. 15
26. Comète I - NE Xamax II	20 h	Jeu. 13
27. Deportivo I - Serrières I	15 h	Sam. 15
28. Helvetia I - Le Locle II	15 h	Sam. 15
29. Le Parc I - Marin II	14 h	Sam. 15
30. Châtelard I - Ticino I	20 h	Jeu. 13

IVe Ligue:

31. Cressier Ia - Cressier Ib	10 h 15	Sam. 15
Dombresson Ib - Chx-de-Fds II	14 h 30	Sam. 15
Blue-Stars Ia - Blue-Stars Ib	14 h 30	Sam. 15

Juniors B:

Deportivo - Floria	20 h	Mar. 11

Juniors C:

32. St-Imier II - St-Imier I	Joué	

Vétérans:

33. Etoile - Le Parc	20 h	Jeu. 13
34. Floria - Superga	20 h	Ven. 14
35. Fontainemelon - Chaux-de-Fonds	20 h 15	Jeu. 13
36. Le Locle - Ticino	Pas	reçu
37. Les Brenets - Boudry	20 h 15	Jeu. 13

Juniors E:

38. Cortaillod I - Bôle I	18 h	Mer. 12
39. Boudry 2 - Colombier	10 h	Sam. 15
40. Cortaillod 2 - Châtelard	17 h	Mer. 12
41. Béroche - Gorgier	10 h	Sam. 15
42. Auvernier - Bôle 2	10 h	Sam. 15
43. Fleurier - Boudry I	10 h	Sam. 15
44. NE Xamax - St-Blaise	18 h	Jeu. 13
45. Comète I - Hauterive	9 h 30	Sam. 15
46. Marin - Cressier	17 h 45	Mer. 12
47. Comète 2 - Le Landeron	10 h 30	Sam. 15
48. Ticino - Dombresson	10 h 30	Sam. 15
49. Gen.-sur-Cof. I - Le Locle 2	10 h	Sam. 15
50. Chaux-de-Fonds - Le Parc I	10 h	Sam. 15
51. Etoile I - Gen.-sur-Cof. 2	10 h 30	Sam. 15
52. Le Locle I - Le Parc 2	9 h 30	Sam. 15
53. Etoile 2 - Superga	9 h 30	Sam. 15

Coupe neuchâteloise:

Cortaillod I - Bôle I	20 h 15	Mar. 11

Amical:

Chaux-de-Fonds - Boudry	19 h	Mar. 11

Finale romande jun. E:

Stade de La Charrière	de 13 h à 17 h	Sam. 15

28912-2

La première du F.-C. Béroche

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE: Frydig R., Howald C., Marigliano L., Pisenti M., Kummer F. (cap.), Alfarano E., Tais M.

ACCROUPIS: Settecassi G., Fehlbaum M., Charmillot R., Cassard C., Fehlbaum J., Sanapo V.

MANQUENT: Ischi A., Viglino M., Martinez F., Rognon P.-A.

(Avipress P. Treuthardt)

Communiqué officiel N° 6

AVERTISSEMENTS

ARN Olivier, Morat Int. B 2, récl. 1.9.79; BERNASCONI Fabio, Fribourg Int. B 2, antisp.; PILLONEL Romain, Estavayer Int. B 2, jeu dur; COLOMB Fabien, Hauterive Int. B 2, jeu dur; MELLA Yvan, Audax jun. A, récl. réc.; BAER Patrick, Hauterive jun. A, jeu dur; GIRARD Laurent, Les Brenets jun. A, antisp.; LOICHAT Jacques, Superga jun. A, jeu dur réc.; MŒSCHLER Olivier, Cortaillod jun. B, antisp.; PY Etienne, Cortaillod jun. B, récl.; FROSSARD Christian, Comète jun. B, antisp.; WILLEMIN Lionel, Comète jun. B, récl.; LONGHI Marc, Helvétia I, récl. (coupe); CASSOTTI Lucien, Deportivo I, jeu dur (coupe); PROBST Bernard, Cortaillod I, récl.; STOPPA Franco, Hauterive I, récl.; BONANDI Luigi, Marin I, antisp.; TAIS Michel, Béroche I, récl.; ROULIN André, Travers I, antisp.; PILLER Yvan, Cornaux I, jeu dur; BONJOUR Sylvain, Lignières I, jeu dur; CHAPATTE Daniel, La Sagne I, récl.; CURRIT Patrice, Fleurier I, récl.; TODESCHINI Gian Franco, Ticino I, récl.; MIGNONI Lucien, Comète I, récl.; EYMANN Jean-Pierre, Le Locle II, antisp.; PRETOT Gérard, Deportivo I, antisp.; VUJICA Josip, Serrières I, antisp.; ERNI Laurent, Helvétia I, récl.; STAUB Christian, Colombier Ib, antisp.; GOBET Michel, Auvernier II, récl.; DI BATTISTA Césare, Salento I, antisp.; GRIVEL Jean-Pierre, Bôle IIb, antisp.; ISCHI Daniel, Béroche II, jeu dur; PITTET Jean-Daniel, Béroche II, antisp.; PARAISA José, Espagnol Ib, récl.; GUDER Pierre Yves, Gorgier Ia, récl.; CIPRIETTI Arnaldo, Pal Friul I, jeu dur; MAY Mario, Helvétia II, jeu dur; MEYER Walther, Marin III, récl.; GABERELL Claude, Marin III, antisp.; PONZO Daniel, Cressier Ia, récl.; HUGUENIN Bernard, Fleurier II, jeu dur; BOLAT Alexis, Blue Stars Ia, antisp.; HIRSCHI Gilbert, Blue Stars Ia, antisp.; FERNANDEZ Angel, St-Sulpice I, jeu dur; CORTI Bernard, La Sagne IIb, récl.; MATTHEY Jean-Blaise, Les Ponts Ib, récl.; NUNEZ Juan, Les Ponts Ib, antisp.; TEROL Santiago, Centre Espagnol I, récl.; MIRANDA José, Centre Espagnol I, jeu dur; SCHAERER Paul, Floria IIa, récl.; BEGUIN Siegfried, Ticino vét., récl.; MATTHEY Christian, Le Parc I, récl. (coupe); POCAS Antonio, Centre Portugais I, jeu dur cap.; GUT Raymond, Marin II, jeu dur. réc.; MAYOR P.-André, Colombier IIb, récl. cap.; PERINI Patrice, Hauterive II, récl. cap.;

AMENDE Fr. 50.—

GERBER Philippe, entraîneur, F.C. Hauterive, antisp. env. l'arbitre; GOULLET Michel, manager F.C. Châtelard, jun. D. antisp. env. l'arbitre.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

GAILLARD Gilles, Cortaillod jun. B, antisp.; RUSSO Antonio, Gorgier Ib, antisp.; BOREL Gilles, Les Ponts Ib, antisp.; PISENTI Mario, Béroche I, récl. 3me avert.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

ROD Patrick, Hauterive I, jeu dur + antisp. env. l'arbitre; BONJOUR Cl. Alain, Lignières I, antisp. env. l'arbitre; KOHLY Thierry, Ticino II, antisp. env. l'arbitre.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

MARTINEZ Fernand, Béroche I, voie de faits; GONZALES José Maria, Travers I, voie de faits; PASQUIER Pierre, Auvernier I, voie de faits.

ACNF COMITÉ CENTRAL

Le Secrétaire: M. Tschanz — Le Président: J. P. Baudois

APPAREILS MÉNAGERS TANNER
VENTE ET RÉPARATION
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 ✆ 038/25 51 31

28906-2

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
ÉLECTRICITÉ.
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

44427-2

Entreprise générale de nettoyages
Ponçage
Imprégnation
Shamponnage de tapis
E. MATILE
Molliet
2022 Bevaix
Tél. 038 46 14 44

44425-2

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

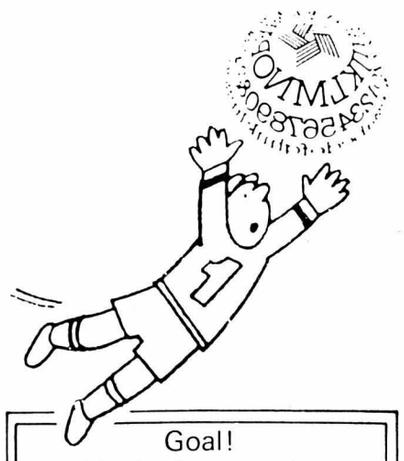

Goal!
Un à zéro pour la machine à écrire suisse à sphère imprimante
HERMES 808
Reymond
Faubourg du Lac 11
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 25 25 05

44429-2

Bière Muller

44343-2

SPORT PROMOTION
NOUVELLE ADRESSE
CHAVANNES 7 - NEUCHÂTEL
Le magasin de sport qui vous conseillera judicieusement
adidas FOOTBALL - TRAININGS, etc.
»LE COQ SPORTIF« PUMA
le spécialiste du SKATEBOARD et du patin à roulettes (Ring Roller-Skate)
Remise spéciale pour les clubs. J.-J. VUILLEMIN - tél. 24 21 55

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES ÉCOLES DE CONDUITE
affiliée à la Fédération romande des écoles de conduite
Secrétariat: avenue du 1er-Mars 18 - tél. 24 42 36

Photo: Pressphot Charlet

J'ai confié mon apprentissage de conduite à un moniteur professionnel
ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

Membres de l'Association neuchâteloise des moniteurs de conduite

CALAME Jean-Marie	Saint-Blaise	33 65 70	PIAGET Francis	Neuchâtel	24 53 62
CUCHE Michel	Gorgier	55 15 84	PILLONEL Willy	Bevaix	46 12 09
EGGER Michel	La Chaux-de-Fonds	(039) 26 81 26	RACINE Pierre	Colombier	41 12 12
FAIVRE Jean	Neuchâtel	25 38 28	REY Jacques	Neuchâtel	25 89 79
GOGUILLOD Gérard	Corcelles	31 39 18	RICHOZ David	Serrières	31 92 23
ISCH Jean-Claude	Neuchâtel	25 59 30	ROHRBACH Frédy	Neuchâtel	25 09 18
KÄNEL Jacques	Bôle	42 40 10	TERREAUX Roger	Wavre	33 49 81
KRAMER Jean-Jacques	Neuchâtel	33 34 54	ULRICH Gérard	Bôle	42 44 44
KUMMER Hans	Neuchâtel	25 42 91	WENKER Evelyne	Neuchâtel	25 54 92
LIECHTI Eric	Fleurier	61 23 22	ZAFFINETTI Jean-François	Colombier	41 33 84
MAIRE André	Hauterive	25 67 70	ZWEIACKER Blaise	Saint-Blaise	33 59 59

RENSEIGNEMENTS UTILES
Tarifs officiels Auto-Ecole: Leçon pratique (voiture) Fr. 45.— (50 min.) Leçon théorie Fr. 20.— Présentation à l'examen Fr. 60.—

Test de contrôle sur demande chez tous nos membres

COURS DE SAUVETAGE POUR 1979 organisés par la société des samaritains, section de Neuchâtel à l'Ecole Professionnelle de la Maladière à Neuchâtel. Prix du cours Fr. 50.—.
Jeudi 13.09. au jeudi 27.09.1979 • Mardi 16.10 au mardi 30.10 1979 • Mardi 13.11. au mardi 27.11. 1979 • Jeudi 06.12 au jeudi 20.12.1979.
Renseignements et inscriptions sur place ou auprès de M. Edouard SCHUMACHER, président de la société des samaritains, tél. 25 88 00.

Nos élèves sont assurés en casco et accidents à la VAUDOISE ASSURANCES

44431-2

CONFÉDÉRATION

Malgré les exhortations répétées

La consommation d'électricité n'a cessé de s'accroître

Les projets de nouvelles centrales nucléaires sont fondés sur l'évaluation des besoins futurs d'électricité. Les mouvements hostiles à l'utilisation de l'énergie atomique contestent le bien-fondé de ces estimations, faites par les sociétés – publiques et semi-publiques – de production. Qui a raison? La demande d'électricité augmentera-t-elle ou peut-on imaginer qu'elle se stabilisera?

Une chose est certaine: jusqu'à présent, malgré les exhortations répétées, la consommation d'électricité n'a cessé de s'accroître. Au cours de l'«année hydrologique» 1977-78, la demande augmenta de 3,1% pour l'ensemble des utilisateurs. La progression fut de 5% pour les usages domestiques, l'agriculture, l'artisanat et le commerce; les besoins industriels n'augmentèrent que de 1,6% (1,0% pour l'électrochimie, l'électrothermie, l'électrométallurgie, etc.); quant à la traction (chemins de fer, sa consommation supplémentaire fut de 1,5%.

Exprimée en millions de kWh (GWh), la consommation totale de la Suisse (sans les pertes) passa de 13.724 GWh en 1957-58 à 22.175 GWh en 1967-68, à 31.027 GWh en 1976-77 et à 32.119 GWh en 1977-78. La capacité de production fut régulièrement adaptée à cette augmentation constante de la consommation. Cela démontre que, jusqu'à présent, les producteurs ont prévu l'évolution des besoins de manière réaliste.

Dans la consommation totale d'électricité, la part de l'industrie tend à diminuer. Il y a vingt ans (1957-58), elle représentait 42,6%; en 1977-78, elle n'était plus que de 34,4%. Dans le même temps, la proportion des besoins ferroviaires a passé de 9,7% à 6,3%. En revanche, l'importance relative des ménages, de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce est devenue prépondérante, passant de 47,7% à 59,3% du total.

Ces taux donnent un aperçu de l'évolution des besoins par secteur. Ils éclairent la relation entre la demande d'énergie électrique, le progrès technique et l'amélioration du confort.

En moyenne pour 1977-78, les centrales hydrauliques ont produit 76,9%, les centrales à mazout 4,2% et les centrales nucléaires 18.9% de l'énergie électrique. Les possibilités hydrauliques non encore utilisées sont limitées, le recours aux produits pétroliers ne paraît guère opportun; restent l'énergie nucléaire et les sources nouvelles qui font l'objet de recherches et dont l'apport n'est pas considérable dans l'immédiat.

Ce tour d'horizon incite plutôt à faire confiance aux producteurs d'électricité. Leurs prévisions ne sont pas irréalistes; il serait masochiste de compromettre leur effort qui tend à garantir notre bien-être futur.

G.P.V.

Exportation de blindés au Ghana

Aucune raison de refuser les autorisations, dit Berne

BERNE (ATS). – Les prescriptions de la loi sur le matériel de guerre ne fournissaient aucun moyen qui aurait permis de refuser les autorisations d'exporter des armes vers le Ghana, répond le Conseil fédéral à une question du conseiller national Hans Jeorg Braunschweig (soc/Zh). Ce dernier a relevé qu'entre 1976 et 1978, la Suisse a exporté à destination du Ghana 151 véhicules blindés des usines Mowag pour un montant de 75 millions de francs. Or, poursuit M. Braunschweig, en une année, ce pays a connu deux coups d'Etat. D'autre part, le Ghana figure parmi les pays les plus pauvres d'Afrique.

Lorsque l'autorisation d'exporter du matériel de guerre a été accordée en 1976, explique le Conseil fédéral, le Ghana ne pouvait pas être considéré comme un pays où des conflits armés ont éclaté ou menaçaient d'éclater. Les efforts entrepris par la Suisse dans le domaine du respect de la dignité humaine, de l'aide humanitaire ou de l'aide au développement n'ont été compromis non plus. Pour la première fois dans l'histoire du Ghana – qui a accédé à l'indépendance en 1957 – des moyens militaires importants ont été engagés, en juillet 1979, lors de la prise de pouvoir du lieutenant Jerry Rawlings. Des élections ont toutefois eu lieu depuis et il est prévu d'installer un gouvernement civil le 1er octobre prochain.

Enfin, note le Conseil fédéral, la Suisse livre du matériel de guerre au Ghana depuis 1972. Selon une liste de la Banque mondiale, le Ghana ne faisait à l'époque absolument pas partie des pays les plus pauvres d'Afrique. Il se plaçait au contraire en deuxième position, après la Côte d'Ivoire quant au produit national brut des Etats d'Afrique noire.

Banquiers suisses: directives pour les mandats de gestion

GENÈVE (ATS). – Le président de l'Association suisse des banquiers, M. Alfred E. Sarasin, et M. Jean-Paul Chapuis, directeur adjoint, ont commenté au cours d'une conférence de presse les «directives concernant le mandat de gestion conféré à la banque par un client», que l'association vient d'adresser à ses membres en leur recommandant de les observer.

Ces directives font partie d'une série de mesures annoncées à la journée des banquiers de 1977 pour tirer les leçons de quelques «événements» qui venaient de se produire (affaire du Crédit suisse, affaire Leclerc, etc.): recommandations pour les contrats relatifs aux opérations fiduciaires, recommandations pour le déroulement des opérations de cautionnement et de garanties, principes pour rendre plus efficaces les contrôles internes des banques, enfin la convention passée avec la Banque nationale et relative à l'«obligation de diligence», qui vise à faire opérer très rapidement des contrôles lors d'événements bancaires suspects.

Les nouvelles directives visent à codifier de façon plus précise la responsabilité de la banque à laquelle un client confie la gestion de son portefeuille. Ces directives n'ont pas de valeur juridique (ce qui n'empêche pas un client qui s'estimerait abusé de s'y référer dans une éventuelle procédure judiciaire). Mais, note l'Association des banquiers, le fait que la commission fédérale des banques, qui a souhaité leur élaboration, en surveillera de près l'application, leur confère un poids considérable. «Les banques suisses, a pu dire dans ce contexte M. Sarasin, montrent ainsi qu'elles ont réagi aux événements de manière plus rapide et efficace que le législateur n'aurait pu le faire.»

Décès du président Neto: télégramme de M. Hurlimann

BERNE (ATS). – A la suite de la mort du président de la République d'Angola à Moscou, M. Antonio Agostinho Neto, le président de la Confédération, M. Hans Hurlimann, a envoyé un télégramme de condoléances à M. Lucio Lara, secrétaire du bureau politique du MPLA. Ce télégramme a la teneur suivante:

«C'est avec tristesse que le Conseil fédéral a appris le décès de Son Excellence Antonio Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola. Au nom du gouvernement suisse je voudrais exprimer à Votre Excellence notre vive sympathie pour la grande perte que vient de subir votre pays».

Economisons l'énergie!

(c) C'est ce que l'on a envie de se dire après avoir entendu des exposés qui ont précédé, hier, au Comptoir suisse, le vernissage de l'exposition «Economisons l'énergie», présentée par l'Office d'électricité de la Suisse romande. Ces conseils prodigués hier sont ceux que l'on dit et redit depuis la crise pétrolière, savoir: il devient urgent de diminuer notre dépendance à l'égard du pétrole et de rechercher des sources nouvelles d'énergie. Economiser le pétrole consiste avant tout à modérer nos appétits de chaleur durant les mois d'hiver et à renoncer à vivre ou à travailler dans des locaux surchauffés ce qui, chacun vous le dira, n'est pas autrement recommandé ni pour la santé, ni pour la bourse de tout un chacun. Le clou de la conférence organisée par l'OFEL fut certainement, après l'exposé de M. Georges Coulon de l'Office fédéral de l'énergie, sur l'Agence internationale de l'énergie et des économies d'énergies, la présentation faite par M. P.-A. Eicher, directeur de l'OFEL, de la «brochure de l'usager» qui sera abondamment distribuée sous peu dans les ménages. Très joliment présentée, cette brochure donne maints excellents conseils sur ce qu'il y a lieu de faire et surtout de ne pas faire si l'on veut éviter le gaspillage de l'énergie électrique. Sous le titre «Trifazin vous éclaire», cet opuscule est vraiment, comme le dit son sous-titre, un «guide pratique à conserver» et surtout à lire et à méditer. Nous ne quitterons pas la Foire de Beaulieu sans signaler le vernissage, mercredi en fin d'après-midi, de la remarquable exposition «les arts de la table», vernissage au cours duquel les Compagnons du Guillon chantèrent, un peu longuement, les louanges du torin et du salvagnin et où furent servies des délicatesses préparées par les élèves de l'Ecole hôtelière de la Société suisse des hôteliers au Chalet d'à Gobet.

Ouverture du congrès de l'USAM

Des efforts et des engagements qui ont contribué à mettre des limites à la puissance de l'Etat

LUCERNE (ATS). – Le congrès triannuel de l'Union suisse des arts et métiers s'est ouvert mercredi après-midi à Lucerne. Son président, le conseiller national Rudolf Etter, a présenté le rapport d'activité de l'Union de 1976 à 1979. Il a donné tout d'abord un aperçu des principaux projets soumis au peuple pendant la période considérée et a constaté que la participation de l'USAM, par les positions qu'elle a prises, a été couronnée de succès dans la plupart des cas. Nos efforts et nos engagements ont contribué à mettre des limites à la puissance de l'Etat dans divers domaines, ce qui indique que nous avons fait une très bonne politique, a déclaré le conseiller national Rudolf Etter.

D'une manière générale, les mots d'ordre de l'USAM ont concordé avec les décisions du souverain. Seules des divergences sont apparues en ce qui concerne la prolongation de la surveillance des prix qui a été rejetée, la 9me revision de l'AVS qui a été approuvée et la police de sécurité en faveur de laquelle l'USAM s'était prononcée. La démocratie directe joue, constate le président de l'USAM. Dans l'ensemble, le citoyen a fait preuve d'un discernement remarquable dans l'appréciation de ces projets. Hormis ces prises de position relatives aux innombrables projets sur lesquels le souverain a été appelé à se prononcer de 1976 à 1979 – il y en a eu 47 au total – les organes de l'Union et le secrétariat ont été mis à contribution par d'innombrables activités relatives aux procédures de consultation de l'administration fédérale et à l'étude de diverses conceptions globales qui ont été présentées dernièrement, que ce soit sur l'aménagement des transports, l'approvisionnement en énergie, le réaménagement des relations entre la Confédération et les cantons ou la revision totale de la Constitution. Face à tous ces grands projets, Rudolf Etter se déclare sceptique. Il y a peu de chances, dit-il, pour que, dans une démocratie référendaire comme la nôtre, les réalisations de conception d'une telle ampleur puissent s'imposer.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

En ce qui concerne l'évolution de l'économie ces trois dernières années, déclare le président de l'USAM, celle-ci a été plutôt stagnante. Globalement, nous n'avons pas à nous plaindre, la crise de l'économie et de la construction est en voie de se résorber. Le risque que nous courons actuellement est une résurgence de l'inflation. A propos, il est nécessaire que la Banque nationale limite le marché de l'argent et des capitaux. Sa politique actuelle relativement à la masse monétaire est trop généreuse et elle contribue à alimenter le risque de l'inflation. Enfin, en conclusion, le président de l'USAM a relevé la grande importance que l'USAM attache au problème de la formation des chefs d'entreprise et s'est félicité de l'activité déployée depuis 1966 par l'Institut pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers.

Nous ne sommes pas des ennemis de l'Etat

La Fête du centenaire de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) a débuté hier, à Lucerne par un discours du conseiller national Rudolf Etter, qui s'est surtout attardé sur l'activité de l'USAM depuis le dernier congrès. Avec un exposé du conseiller national Otto Fischer (directeur de l'Union) et de la nomination de membres d'honneur, s'est achevée la partie officielle, suivie le soir par un banquet. Aujourd'hui M. René Barde, vice-président de l'USAM, et le conseiller Fritz Honegger prendront la parole.

Dans son exposé «30 ans de politique suisse des arts et métiers» le conseiller national Otto Fischer s'est attardé sur l'activité de l'USAM, de ses 282 sections et de ses 303.000 membres. «On ne saurait nous accuser d'être des ennemis de l'Etat. Au contraire, c'est parce que nous sommes étroitement liés à notre Etat bourgeois et libéral que nous réclamons une politique bourgeoise et libérale», a précisé l'orateur. L'USAM veut empêcher – selon les mots de son directeur – que l'Etat instaure un collectivisme toujours plus envahissant à charge de l'économie et de l'individu. L'USAM rejette surtout l'influence de l'Etat sur la structure et l'économie. «Celle-ci doit évoluer selon ses propres lois et non pas artificiellement. Le projet de nouvelle constitution élaboré est inacceptable pour les arts et métiers, ce qui indique que les risques de voir s'instaurer une telle forme d'Etat sont réels», a conclu M. Fischer.

Parlant de la position de la Suisse dans le monde, M. Fischer a déclaré: «Nous réclamons une plus grande retenue dans les relations de notre pays avec l'étranger, car un peu moins de dynamisme dans ce domaine serait dans l'intérêt de la Suisse. Si l'on peut être plus nuancé dans le domaine économique, il faut adopter une attitude catégorique en ce qui concerne nos engagements politiques avec l'étranger». Comme il fallait s'y attendre, le directeur de l'USAM a aussi parlé des chefs d'entreprises modernes qui «ne doivent pas faire pitié». «Ils doivent serrer les dents dans les difficultés et dominer la situation. Ils ne faut pas qu'ils supplient les autorités de leur accorder aide et protection. Conscients de leurs forces, les arts et métiers demandent, au contraire, aux autorités de les laisser tranquilles et de pratiquer une politique nettement bourgeoise, libérale et fédéraliste».

La séance du Conseil fédéral

Parmi les décisions prises, a dit le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance, il y a l'introduction de l'horaire mobile pour le personnel fédéral dont le principe a été accepté. Le Conseil fédéral a autorisé l'ouverture d'un crédit de 2,1 millions de francs pour l'achat des appareils à timbrer et leur installation. Dès que ceux-ci seront installés, dans le courant de l'année prochaine, l'horaire mobile pourra être appliqué. Auparavant, il faudra encore élaborer le règlement, ce qui se fera après entente avec les associations de personnel. Les CFF et les PTT ont, pour leur part, déjà introduit ce système qui donne satisfaction. Toujours au sujet du personnel de l'administration fédérale, le gouvernement a proposé aux Chambres la prorogation pour quatre ans de l'actuel régime d'allocations de renchérissement.

Sur le plan de la politique étrangère, le Conseil fédéral a décidé de participer au programme de lutte contre l'onchocercose – la «cécité des rivières» – dirigé par l'OMS. Un crédit de 12 millions de francs sera ouvert au titre de notre contribution à ce programme. On compte quelque 70.000 aveugles dans les régions touchées de l'Afrique tropicale, ainsi que des millions de personnes plus ou moins gravement atteintes dans leur intégrité physique.

D'autre part, la Suisse signera la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, qui vise à enrayer la disparition de nombreuses espèces sauvages de la flore et de la faune. Cette convention a été préparée au sein du Conseil de l'Europe.

Le Conseil fédéral a aussi accepté un projet de loi sur le Parc national suisse qui doit donner à cette institution le statut d'une fondation de droit public. En outre, les trois ordonnances qui réglementent le placement et l'importation des semences d'orge, d'avoine, de maïs et de fèverole seront réunies en une seule. A cette occasion, la taxe maximale de remplacement par laquelle les importateurs peuvent se libérer de l'obligation de prendre en charge des semences indigènes a été fixée uniformément à 80 fr. les 100 kg de semences importées.

Le gouvernement, enfin, a discuté des grandes lignes de sa politique et des mandats qu'il donnera, dans ce cadre, aux départements, ainsi que de 28 interventions parlementaires qui figurent au programme de la session d'automne.

Fraude fiscale: augmenter les effectifs du personnel de contrôle?

BERNE (ATS). – Si les cantons demandaient plus fréquemment l'intervention des organes de contrôle fiscal de la Confédération, il faudrait naturellement renforcer l'effectif du personnel de la division principale de l'impôt pour la défense natinale. Ce renforcement, poursuit le Conseil fédéral en répondant à une question de la conseillère nationale Amelia Christinat (soc-GE), pourrait s'opérer dans les limites du blocage du personnel décrété par le Parlement.

A la demande des cantons et sur ordre du département fédéral des finances, des organes spéciaux d'enquête fiscale procèdent à des contrôles auprès de contribuables déterminés. Or, Mme Christinat craint que l'effectif du personnel affecté à cette tâche ne soit insuffisant. Le Conseil fédéral lui répond cependant qu'en 1978, l'intervention de la Confédération a été demandée par un seul canton. Cette enquête est sur le point d'être achevée, une autre est en cours.

En outre, ce genre d'enquête ne peut pas seulement être confié à ces organes spéciaux, ajoute le Conseil fédéral. Selon les particularités du cas, d'autres inspecteurs fiscaux fédéraux (des divisions principales du chiffre d'affaires, des droits de timbre et de l'impôt anticipé) et des inspecteurs fiscaux cantonaux peuvent être appelés à prêter leur concours.

Conséquence du rejet de la TVA

Le Conseil fédéral réduit l'aide au développement pour 1980

BERNE (ATS). – A la suite des difficultés financières de la Confédération – résultant notamment du rejet de la TVA par le peuple le 20 mai dernier – le Conseil fédéral a décidé de réduire de 34,8 millions (8 %) le montant qu'il avait prévu d'inscrire au budget 1980 pour l'aide au développement. En répondant à une interpellation du conseiller national Franz Baumgartner (rép/ZH), le Conseil fédéral ajoute toutefois que le montant restant permettra de maintenir l'aide au niveau de 1979 (exprimé en pourcent du produit national brut). Des économies seront faites en renonçant à certains nouveaux projets de coopération technique et d'aide financière. Les réductions budgétaires auront pour effet non d'abaisser les montants des différents crédits de programme, mais d'étaler sur une plus longue période les dépenses imputées à ces différents crédits.

Dans son interpellation, M. Baumgartner demande au Conseil fédéral de ne pas utiliser entièrement les crédits de programme qui ont été approuvés et de réduire les prestations au titre de l'aide multilatérale (participation à des projets réalisés par plusieurs pays).

L'aide publique au développement constitue une des tâches essentielles de notre pays, lui répond le Conseil fédéral. Elle traduit la solidarité du peuple suisse à l'égard de millions d'être humains qui vivent dans des conditions misérables. L'image, la place de la Suisse dans le monde sont en jeu et nos partenaires développés et en développement comprennent de moins en moins pourquoi le pays le plus riche du monde ne serait pas en mesure de consacrer aux pays en voie de développement une aide équivalente à celle que donnent pratiquement tous les pays industrialisés. Enfin, les avantages économiques substantiels que nous pouvons tirer d'une amélioration économique et sociale des pays du tiers monde justifieraient à eux seuls nos efforts de coopération au développement.

ROMANDIE

Patrons vaudois

Non au «tout à l'Etat»

LAUSANNE (ATS). – La liberté économique et l'initiative privée sont un bien particulièrement précieux, la source du bien-être et de la richesse des hommes, celle aussi du progrès social, et il faut donc les sauvegarder à tout prix contre la tendance naturelle de notre société au «tout à l'Etat», a déclaré M. Pierre Pochon, président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, réunie en assemblée générale mercredi à Lausanne. L'enflure de l'Etat a des limites, a ajouté l'orateur. Il faut réagir contre cette fatalité et ne pas laisser l'Etat se gonfler jusqu'au point où, faisant tout, s'occupant de tout, il tombe finalement dans l'impuissance, après avoir répandu dans le pays l'irresponsabilité, la passivité et la morosité.

Exprimant le même point de vue, M. Jean-Pierre Masmejan, directeur de la Chambre, a combattu le projet de nouvelle constitution fédérale, «qui non seulement enterre le fédéralisme et réduit à peu de chose la liberté du commerce et la propriété, mais se veut résolument dirigiste, l'Etat étant une fois pour toutes chargé du bonheur de ses administrés, du berceau à la tombe».

Puis M. Paul Ruckstuhl, directeur général des Imprimeries Réunies, à Lausanne, a parlé de l'industriel vaudois et de son environnement. Il a remarqué que la voix patronale se faisait de plus en plus discrète: le patron s'est retiré peu à peu des Conseils communaux, du Grand conseil, des organes des partis, des sociétés locales, pour se réfugier dans sa tour d'ivoire. Ces «patrons éclairés qui craignent la lumière» ont peur des moyens d'information, des «rebuses» qui guettent les hommes apparaissant sur l'estrade.

M. Ruckstuhl a constaté d'autre part que le secteur industriel vaudois avait passé partiellement en mains étrangères ou alémaniques. Face au déplacement du pouvoir vers la Suisse allemande et pour éviter leur vassalisation, les industries vaudoises prospères doivent prendre des participations Outre-Sarine, y ouvrir des filiales et y installer des réseaux de vente. Atteindre la dimension nationale est un objectif fondamental pour toute entreprise de quelque importance.

SECURITAS
Services de surveillance
SECURITON
Protection des valeurs
CONTRAFEU
Protection incendie
11408 R

Mort tragique d'un Montheysan en France

(c) La population de Monthey apprendra aujourd'hui avec douleur la mort tragique du jeune Daniel Donnet, 18 ans, habitant la localité. M. Donnet était parti en France voir l'une de ses tantes religieuses. Que s'est-il passé? On l'ignore exactement. Le malheureux fit une embardée avec sa moto et fut tué sur le coup alors qu'il se trouvait dans la région de la Dole.

Le défunt était le fils de M. Paul Donnet, décédé, mais que l'on connaissait fort bien à Monthey en sa qualité de gérant de «la Source». Le jeune homme était en possession de son permis depuis un mois.

Douanes: davantage de cas de contrebande de stupéfiants

BERNE (ATS). – Au cours du mois d'août de cette année le corps des gardes-frontière a refoulé 11.618 personnes à la limite de notre territoire (août 1978: 13.016) en raison d'interdictions d'entrée et de pièces d'identité manquantes ou insuffisantes. 487 personnes qui étaient recherchées ou qui voulaient entrer illégalement dans notre pays ont été remises à la police (559). 751 contraventions à la loi sur la circulation routière ont été annoncées à la police, soit bien plus qu'en août 1978 (522). Enfin, il faut relever que le nombre de découvertes de cas de contrebande de stupéfiants a passé de 68 à 87.

SUISSE ALÉMANIQUE

Réponse à Berne

Lucerne veut une vignette généralisée

LUCERNE (ATS). – Dans sa prise de position adressée au département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le gouvernement lucernois se déclare opposé à l'introduction d'une vignette autoroutière et d'un impôt sur le trafic lourd. En revanche, il propose l'introduction d'une vignette routière généralisée.

Le gouvernement lucernois propose la vignette autoroutière parce que le compte des routes nationales sera bientôt positif et que l'on aura par conséquent plus besoin de ressources financières supplémentaires. L'introduction de la vignette autoroutière aurait pour conséquence d'accroître la circulation sur les routes cantonales ce qui contrevient au but des routes nationales.

Le gouvernement lucernois propose plutôt une vignette routière généralisée, qui permettrait de taxer les véhicules étrangers et le trafic lourd, lequel ne couvre pas les dépenses qu'il occasionne. La vignette routière toucherait tous les véhicules par catégories, et pourrait être perçue à la frontière pour les étrangers, et conjointement avec la taxe sur les véhicules pour les Suisses.

Quant à l'impôt sur le trafic lourd, c'est parce qu'il propose une vignette généralisée que le gouvernement lucernois le rejette. Quant au trafic public et aux véhicules agricoles, ils devraient être exemptés de la taxe, estime l'exécutif lucernois.

football

Devant 25.000 spectateurs en championnat d'Europe à Lausanne

La Suisse fait le jeu... et la Pologne quitte la Pontaise avec les deux points

SUISSE-POLOGNE 0-2 (0-1)

MARQUEURS: Terlecki 34me et 63me.
SUISSE: Burgener; Ludi; Brechbuhl, Zappa, Bizzini; Barberis, Schnyder, Andrey; Pfister, Sulser, Ponte. Entraîneur: Walker.
POLOGNE: Kukla; Wieczorek; Dziuba, Janas, Rudi; Majewski, Boniek, Nawalka; Lato, Kmiecik, Terlecki. Entraîneur: Kulesza.
ARBITRE: M. Anderco (Roumanie).
NOTES: stade olympique de Lausanne. Pelouse en excellent état. Soirée estivale. 25.000 spectateurs. Match qualificatif du groupe 4 du championnat d'Europe des nations. Hymnes nationaux interprétés par l'Harmonie lausannoise. L'équipe de Suisse enregistre la rentrée de l'attaquant Pfister, absent depuis plus de deux ans! A la 38me minute, le gardien et un défenseur polonais «fauchent» Pfister qui s'en va balle aux pieds vers le but vide; à la stupéfaction générale, l'arbitre dicte... un coup de coin en faveur de la Suisse alors que le pénalty s'impose à l'évidence! Cela vaut à M. Anderco d'être abondamment conspué. A la 70me minute, Egli remplace Sulser. A la 88me, Szymanowski remplace Majewski. A la 89me, c'est Mazur qui entre pour Kmiecik. Coups de coin: 13-8 (6-4).

Nous voici une nouvelle fois contraint de pleurnicher sur le sort de l'équipe de Suisse battue alors qu'elle méritait beaucoup mieux pour avoir livré une prestation enthousiasmante, durant une bonne heure en tout cas, la première. Cette fois, la malchance n'est pas seule en cause. L'arbitre a aussi sa part de responsabilité dans l'échec des «poulains» de Léon Walker. A la 38me minute, il a refusé un pénalty flagrant pour une double faute sur Pfister qui avait dans les pieds le ballon de l'égalisation. Cette scandaleuse décision n'a certes pas altéré l'enthousiasme des Suisses, qui se sont remis à dominer le jeu comme ils l'avaient déjà fait auparavant, mais elle a tout de même joué un rôle très important. En effet, les Suisses dominaient sans pouvoir forcer le gardien Kukla à capituler et ce pénalty leur aurait sans doute permis de trouver la décontraction nécessaire à la réussite; une réussite qui les aura boudés jusqu'à la fin de la partie.

COUP DE CHANCE

La Pologne a donc remporté une victoire heureuse, le résultat de 2-0 ne reflétant pas le déroulement de la rencontre, qui fut le plus souvent marquée par une grande activité de l'équipe helvétique axée sur un jeu très offensif. Dans les premières minutes, les Polonais, pour qui la victoire était une nécessité, ont fait preuve d'une solide détermination et le premier gardien à être inquiété fut Burgener. Les Suisses ne tardèrent toutefois pas à trouver la cohésion et à passer eux-mêmes à l'attaque. Emmenés par Barberis, Andrey et l'étonnant Brechbuhl, les hommes de Walker ne tardèrent pas à découvrir des failles dans la défense visiteuse et la première réelle occasion de but s'offrit à eux à la 17me minute, lorsque, sur un violent tir d'Andrey, le gardien relâcha la balle sur laquelle Schnyder se précipita mais manqua la cible... La «poisse» commençait à sévir!

Une nouvelle bonne possibilité (28me) fut accordée à Schnyder, qui, seul à huit mètres du but, préféra une passe en retrait au tir... Six minutes plus tard, c'était la surprenante ouverture de la marque par les Polonais, sur un coup de chance comme on en rencontre peu en un tel match: coup de coin de la droite très en retrait, tir de Boniek dans la mêlée, ballon renvoyé au hasard par un attaquant sur... Terlecki qui expédie un tir sur le poteau et but!

Ce «goal» n'avait rien à voir avec la tactique, bien que l'entraîneur Kulesza ait déclaré, après le match, qu'il avait adopté la bonne. Nullement abattus par ce coup du sort, les Helvètes sont repartis encore plus fort à l'assaut de la cage de Kukla plus souvent chanceux que brillant. L'équipe de Suisse avait si bien joué en cette première mi-temps qu'elle gagna le vestiaire sous des applaudissements nourris.

Nous attendions un éventuel changement dans la formation suisse après la pause, car il y manquait l'homme capable de tirer profit des nombreuses situations dangereuses. Walker préféra la continuité. Nous ne pouvons lui donner tort, les Suisses ayant repris le jeu avec la même détermination et le même brio qu'auparavant. Pourtant le jeu par les ailes faisait de plus en plus défaut, un nombre imposant de joueurs venant se grouper vers le centre où les Suisses finissaient par entrer... en collision!

Le temps passait, il fallait agir vite. Aussi, la précipitation et la fébrilité prenaient-elles le pas sur la sérénité et la lucidité. De ce fait, le jeu des Polonais, âpres à défendre leur faible avance, se trouvait-il facilité. Et l'ardent Lato et le talentueux Terlecki restaient disposés à la contre-attaque. Leur second but fut cependant aussi inattendu et presque aussi chanceux que le premier: sur une passe de Lato, Terlecki, de l'angle gauche des «seize mètres», adressa un violent tir croisé sur lequel le malheureux Burgener ne put rien.

A 2-0, la tâche des visiteurs devenait facile. En dépit du remplacement de Sulser par Egli, le rendement de l'équipe de Suisse ne fut pas amélioré. Deux tirs de Zappa et de timides essais de Ponte ne changèrent rien à l'affaire non plus. Le match était joué; le dernier quart d'heure était le but de l'honneur, but qu'ils auraient trois fois mérité.

Comme disait Walker, ne parlons pas de «défaite honorable». Ses hommes se sont battus avec trop d'ardeur et de talent pour «mériter» cette rituelle et banale constatation. En fait, une heure durant (jusqu'au 2me but), les hommes à la croix blanche se sont élevés au niveau européen et, à l'instar du public, ils sont en droit d'être déçus, de cette douloureuse défaite. La consolation est de savoir qu'il y avait dans le match d'hier matière à exaltation. De fait, rarement, depuis bien des années, le public n'avait autant «mouillé» pour son équipe. Il vaut donc la peine de continuer sur cette voie.

François PAHUD

BATTU! – Sur ce tir de Terlecki (invisible sur notre document), Burgener est impuissant et doit s'avouer vaincu pour la première fois de la soirée... (Téléphoto Keystone)

Bonne opération de la RDA...

ISLANDE-RDA 0-3 (0-0)

En s'imposant à Reykjavik dans le second match du groupe de la Suisse, la RDA a préservé ses chances de qualification. Elle se trouve désormais théoriquement à égalité avec la Hollande, toujours en tête du groupe 4.

Les Allemands de l'Est ont dominé territorialement durant toute la rencontre mais dans des conditions de jeu toujours difficiles, ils ont dû attendre la deuxième mi-temps pour faire enfin la décision. C'est un pénalty accordé pour une faute sur l'un de leurs attaquants qui leur a permis d'ouvrir la marque à la 63me minute. Ils profitèrent ensuite du fait que les Islandais étaient obligés de se découvrir un peu pour marquer deux nouvelles fois.

Les succès devront suivre, poisse ou pas...

Combien de marins, combien de capitaines... L'équipe de Suisse attend encore son Victor Hugo qui chantera: combien de matches faussés par l'arbitre, combien de pénalties ignorés. Pour la nième fois, notre «onze» s'est vu privé d'une sanction qui aurait pu rétablir une situation pas encore désespérée. Il est presque gênant de le relever sous risque d'être taxé de chauvin: il est incroyable d'être poursuivi si longtemps par la poisse, d'avoir à se débattre avec des arbitres prenant le parti du plus fort.

Dommage, car la Suisse était partie pour une performance de classe qu'elle ne put mener à terme, le coup de pouce du destin lui étant refusé. Dommage aussi, que ce souvent brillant travail, sera gommé par le souvenir de la défaite. Une de plus. Une parmi les plus inutiles. Dommage encore pour l'assistance fort étoffée et mise d'entrée en appétit. Ainsi le relevait Léon Walker après le match, il avait été prévu de partir à un train d'enfer pour impressionner l'adversaire, l'obliger à se tenir sur ses gardes, avec pour corollaire de mettre le public dans une bonne ambiance. Un rythme pareil ne pouvait être tenu durant nonante minutes et on s'y attendait. Bien jouer presqu'au-dessus de ses moyens; encaisser un but tenant du miracle, deux coups de billard ramenant le ballon dans les pieds polonais; se voir privé d'un pénalty; voir ses meilleurs mouvements détruits par «débol», vraiment il y a de quoi rentrer mortifié chez soi.

Si l'impressionnante force physique adverse a tenu un rôle très important, il n'en demeure pas moins, que nos joueurs n'utilisent que très parcimonieusement les occasions de tirer au but, voire les ignorent. En outre, ils ne semblent jamais croire à de possibles «boulettes» défensives ne parvenant ainsi plus à se saisir de ballons bêtement perdus, ce qui s'est produit à maintes reprises.

En conclusion, il ne sert à rien de jeter le manche après la cognée, car en continuant de jouer de cette façon, les succès devront suivre, poisse ou pas.

A. EDELMANN-MONTY

L'URSS perd ses chances en Grèce

GRÈCE-URSS 1-0 (1-0)

En s'inclinant devant la Grèce à Athènes l'URSS a perdu sa dernière chance de se qualifier pour le tour final du Championnat d'Europe. Dans le groupe 6, seules désormais la Grèce et la Finlande peuvent terminer à la première place du groupe. La Grèce a terminé son pensum. Pour qu'elle soit dépassée, il faudrait que la Finlande gagne ses deux derniers matches, à l'extérieur, contre la Hongrie et l'URSS.

En l'absence de Oleg Blochine (le nouvel entraîneur Constantin Beskov a renoncé à ses services), les Soviétiques ont peiné face à des adversaires très agressifs. Lorsque les Grecs ouvrirent le «score» à la 24me minute par Nikoloudis, sur une passe de Delikaris, l'URSS accusa nettement le coup. Ce n'est qu'au cours de la deuxième mi-temps que les Soviétiques parvinrent à réagir. Mais ce fut pour se heurter à une défense intransigeante.

Coupe neuchâteloise

CORTAILLOD-BÔLE 6-3 (4-1)

Buts: pour Cortaillod: Jaquenod I, Ehrbar, Probst, Jaquenod II (2), Rusillon (pénalty). – **Pour Bôle:** Farine (2), Krummenacher I.

Cortaillod: Decastel; Solca, Jaquenod I, Kuffer, Rusillon; Stauffer (Ducrest), Jaquenod II, Ehrbar; Schreyer (Robert), Jacot, Probst. Entraîneur: Decastel.

Bôle: Magne; Rossi; Rognon (Duvanel), Salvi, Schmidt; Veuve, Krummenacher I, Krummenacher II; Farine, Righetti, Gonthier. Entraîneur: Turberg.

Arbitre: M. Meyer (Le Landeron).

Pour Cortaillod cette victoire a un goût... amer, bien que qualifié pour le prochain tour de Coupe neuchâteloise! En effet, chacune des deux équipes a vu un de ses joueurs renvoyé aux vestiaires quelques minutes avant la fin du match, ceux-ci ayant décidé de se faire justice eux-mêmes! Pourtant tout avait bien commencé pour les protégés de Decastel qui démontrèrent leurs ressources et leurs possibilités à pratiquer un beau football. A la mi-temps, la cause était entendue et il est incompréhensible que la nervosité ait pu prendre le dessus et ait gâché ce qui devait finir par une démonstration.

En 3me ligue

La Sagne - Boudry II 2-1 (0-0)

Buts: Pour Boudry: Amério; pour La Sagne: Schmidt et P. Robert.

La Sagne: Gaberell; Kurth, Robert, Guyot, Lüthi; Favre, Matthey, Chapatte; Ballmer, P. Robert, Schmidt (Corti). Entraîneur: M. B. Corti.

L'équipe de Boudry, que visionnait l'entraîneur Fritsche, joua très intelligemment. Elle aborda ce match en cherchant à casser le rythme, contre quoi La Sagne ne sut pas réagir. En première mi-temps, les joueurs locaux se créèrent de nombreuses occasions sans parvenir à concrétiser. En deuxième mi-temps, La Sagne ouvrit enfin la marque et l'on crut trop tôt à une victoire facile. C'est alors que Boudry lança des contre-attaques dangereuses et égalisa logiquement. La fin de partie fut animée et La Sagne, grâce à sa condition physique et à sa volonté, réussit le but de la victoire.

Ce fut un bon match, plus par son engagement que par la technique, et l'arbitre fut à la hauteur de la situation. D. L.

Regrets de Walker

Ryszard Kulesza, entraîneur des Polonais: «Ce succès est logique. Nous le devons en grande partie à la tactique que nous avons appliquée. Nous avons été surpris en début de match par le rythme des Suisses mais au fil des minutes, nous avons réussi à nous reprendre grâce à notre routine. Andrey et Barberis m'ont fait la meilleure impression au sein de l'équipe suisse et je pense que l'arbitre a fort bien dirigé cette rencontre».

Léo Walker, entraîneur des Suisses: «Ce résultat est vraiment décevant car je pense que nous avons vraiment bien joué. Il aurait fallu que nous puissions transformer l'une des nombreuses occasions que nous nous sommes créées en première mi-temps, ce qui aurait sans doute totalement changé la physionomie de la rencontre.

»Malgré la défaite, je dois féliciter mon équipe en bloc. Elle a vraiment fort bien joué pendant une heure. Un seul regret: j'aurais dû faire entrer Egli plus rapidement. Il est en grande forme actuellement, au contraire de Sulser, qui manque de confiance en ses moyens».

La situation

Groupe 1: Angleterre - Danemark 1-0 (1-0).– Classement: 1. Angleterre 5/9 (13-4); 2. Irlande du Nord 6/7 (6-9); 3. Eire 5/5 (6-5); 4. Danemark 7/4 (13-14); 5. Bulgarie 5/3 (3-9).

• **Groupe 2:** Norvège - Belgique 1-2 (1-1).– Classement: 1. Autriche 6/8 (11-5); 2. Portugal 4/7 (5-2); 3. Belgique 5/6 (5-4); 4. Ecosse 4/4 (9-6); 5. Norvège 7/1 (4-17).

• **Groupe 4:** Suisse - Pologne 0-2 (0-1).– Islande - RDA 0-3 (0-0).

CLASSEMENT

1. Hollande	6	5	0	1	16- 3	10
2. Pologne	5	4	0	1	9- 2	8
3. RDA	5	4	0	1	10- 5	8
4. Suisse	7	2	0	5	5-13	4
5. Islande	7	0	0	7	2-19	0

• **Groupe 6:** Grèce - URSS 1-0 (1-0).– Classement: 1. Grèce 6/7 (13-7); 2. Finlande 4/4 (7-10); 3. URSS 5/4 (5-6); 4. Hongrie 5/4 (6-8).

Coupe des Coupes

En match aller (avancé) du premier tour de la Coupe des vainqueurs de Coupe, à La Valette, Sliema Wanderers a battu Boavista Porto par 2-1 (1-0). Le match retour aura lieu le 5 octobre à Porto. Devant 5000 spectateurs, les trois buts de la rencontre ont été marqués sur des pénalties accordés par l'arbitre Suisse Bruno Galler!

tennis

Le dernier titre cantonal attribué

La finale du simple messieurs «seniors» ayant été reportée d'une semaine en raison de la participation de M. Cattin dans celle du tableau «ouvert», elle s'est déroulée sur les terrains des Cadolles, dimanche dernier. Raymond Cattin fut sacré champion cantonal à l'issue d'un match où son adversaire fut continuellement «absent». En effet, M. Monnier donna l'impression de ne pouvoir trouver son rythme et R. Cattin en disposa facilement, en 2 sets, par 6-2 6-0, laissant sur leur faim les spectateurs qui s'attendaient à une partie de meilleur niveau.

RECTIFICATIF

Rendons à César ce qui est à César! Ou plutôt à Ditsch ce qui est à Ditsch! En effet, nous avions annoncé, la semaine dernière, par erreur, que M. Neuenschwander père avait éliminé en demi-finale son adversaire M. Ditsch, alors que c'est le contraire qui s'est produit. Ditsch joua la finale et s'inclina devant M. Gerosa, à l'issue d'un très bon match. Mea culpa... J. H.

divers

La pluie perturbe les Universiades à Mexico

Les déceptions s'accumulent dans le camp suisse

Aux Universiades, la journée n'a pas été faste pour les Suisses en lice. En athlétisme, Armin Tschenett a terminé septième du décathlon à 810 points du vainqueur (l'Autrichien Zeilbauer); Muster et Wamister ont été éliminés en demi-finales du 200 mètres alors que Peter Haas a été disqualifié, pour franchissement incorrect d'une haie, en demi-finale du 400 mètres haies (il avait obtenu le bon temps de 49''92). Peter Muster s'est plaint de souffrir du tendon d'achille. Dans sa demi-finale, il était mieux parti que Mennea mais il fut totalement débordé sur la fin.

Dans le tournoi à l'épée par équipes, la déception a été complète. L'équipe suisse n'a pas réussi à atteindre les quarts de finale. La méforme de Gabriel Nigon, qui avait déjà été éliminé dès le premier tour de l'épreuve individuelle, explique partiellement cette déconvenue. L'équipe helvétique n'a gagné qu'un match, contre Panama, par 9-1 (seule défaite concédée par Nigon). Elle a ensuite été battue par les Etats-Unis (6-8, Ruchonnet 3 v. Carrard 2 v. Vuille 1 v. Nigon et Notter 0 v.) et par la Hongrie (3-9, Carrard 2 v. Ruchonnet 1 v.).

Pour le reste, comme l'avait été celui de la longueur, le concours du triple saut a été décevant. On le doit aux conditions atmosphériques déplorables et à l'erreur d'un juge levant inconsidérement son drapeau rouge.

On attendait beaucoup de cette spécialité dans laquelle le record du monde avait été battu à plusieurs reprises aux Jeux olympiques de 1968. A son premier essai, le Soviétique Gennadi Vaniukievitch réussit effectivement un très bon saut qui lui permit de retomber entre 17 m 30 et 17 m 40, mais le jeune garçon faisant office de juge à la hauteur de l'endroit où il avait rebondi pour la deuxième fois estima, à tort, que le pied de sa jambe libre avait touché le sol. Il leva son drapeau rouge.

Décontenancé, Vaniukievitch fit un mauvais saut à son deuxième essai (15 m 98). A son troisième, il piétina avant de prendre son appel et ne retomba qu'à 15 m 91. Ainsi se trouvait éliminé pour la suite du concours l'athlète qui aurait dû être le principal protagoniste.

Menant depuis le début avec 16 m 98, on pensait que son compatriote Jaak Udmiae allait tout de même assurer la victoire pour l'URSS quand il franchit 17 m 20 à sa cinquième tentative. Il restait un essai à l'Américain Willie Banks qui retomba à 17 m 23, à un centimètre du record des Etats-Unis. Udmiae, qui sautait après Banks, perdit toute chance de reprendre la tête car quand il se lança pour la dernière fois, la pluie fine du début de la réunion se mit à tomber fortement.

Cette pluie fut épargnée à Pietro Mennea, qui prit le départ de sa demi-finale du 200 mètres sous un ciel de plomb. Il arriva en 20''04, soit huit centièmes de plus que la veille, son départ n'ayant pas été très bon, pas plus que sa fin de course.

Immédiatement après, il commença à pleuvoir, et si fort que le 3000 mètres obstacles, qui vit le petit Roumain Paul Copu battre l'Italien Mariano Scartezzini au sprint, ressembla à une épreuve de natation. Et il est assez ironique que la finale du 400 m masculin, qui avait été reportée la veille en raison d'un orage, ait été courue néanmoins sous une pluie diluvienne!

Parti très vite, l'Allemand de l'Ouest Harald Schmid, placé à l'extérieur, passa aux 200 m en 20''07. Il faiblissait dans la dernière ligne droite et fut dépassé un instant par son compatriote Franz-Peter Hoffmeister. Mais avec l'énergie d'un très grand champion, Schmid trouva le moyen de gagner dans les tout derniers mètres.

Au disque féminin, la Soviétique Svetlana Melnikova a battu la championne olympique, l'Allemande de l'Est Evelyn Jahl. Dans sa demi-finale du 400 mètres haies, un autre Soviétique, Vassily Arkhipenko, s'est mis en évidence en terminant en 48''70.

athlétisme

Sur 200 mètres

Record du monde pour Mennea

L'Italien Pietro Mennea a établi, au stade olympique de Mexico, dans le cadre de l'Universiade, un nouveau et fabuleux record du monde du 200 mètres. Il a remporté la finale en 19''72, améliorant ainsi de 11 centièmes de seconde le précédent record, que l'Américain Tommie Smith avait établi sur cette même piste, onze ans auparavant, en finale des Jeux olympiques!

Mennea, qui avait déjà couru en 19''96 (nouveau record d'Europe) lundi matin dans sa série, et en 20''04 mardi après-midi, en demi-finale, a bénéficié cette fois de conditions idéales.

Pour la première fois depuis le début de la semaine, le temps était agréable et relativement chaud. Il soufflait d'autre part, dans la ligne droite, un vent favorable de 1,80 m à la seconde. Enfin, le Transalpin occupait le meilleur couloir, le quatrième.

Contrairement à son habitude, Mennea prit un départ explosif et il fut très rapidement en action. Le visage grimaçant sous la violence de l'effort, les bras légèrement écartés pour se maintenir en équilibre. Il prit probablement le meilleur virage de sa carrière. Comme toujours, il produisit une accélération à l'entrée de la ligne droite et il termina en allongeant sa foulée, sans pratiquement se crisper.

Rappelons que l'Américain Tommie Smith avait couru les 30 derniers mètres les bras levés en signe de victoire quand il avait été chronométré en 19''83, ce qui ne l'avait pas empêché de parcourir le deuxième 100 mètres en 9''3.

1. Mennea (It) 19''72 (record du monde); 2. Dunecki (Pol) 20''24; 3. Bennett (GB) 20''42; 4. Araujo (Bré) 20''43; 5. Fredgaard (Da) 20''52; 6. Bourakov (URSS) 20''74; 7. Kablan (Civ) 20''88; 8. Melvin (EU) 22''97.

cyclisme

Tour de l'Avenir

Bonne course du Suisse Cattaneo

Le grimpeur soviétique Morozov a dignement honoré son maillot de «leader» du classement des meilleurs grimpeurs en remportant la huitième étape du Tour de l'Avenir, qui se courait entre Divonne et le sommet du Mont Revard, sur 149 km. Il s'est légèrement détaché du groupe de tête, fort de 9 hommes, dans le dernier km d'ascension pour s'imposer devant le Polonais Lang et le Belge Nevens. Le maillot jaune Soukhoroutchenkov suivait en 4me position, a quelques secondes du vainqueur. Il conserve, bien entendu, son maillot de «leader» du classement général devant son compatriote Gusseinov, qui faisait également partie du groupe de tête. Le Suisse Rocco Cattaneo, auteur d'une admirable course terminait au 8me rang, dans le temps du maillot jaune. A la 12me place on trouve Ehrensperger, à 1'29'' du vainqueur.

Classment général: 1. Soukhoroutchenkov (URSS) 29 h 50'56''; 2. Gusseinov (URSS) à 3'26''; 3. Willman (No) à 7'39'';

Puis: 20. Cattaneo (S) 30 h 06'02''; 21. Ehrensperger (S) même temps; 38. Luthi (S) 30 h 23'54''; 44. Burghold (S) 30 h 29'09''; 54. Fuchs (S) 30 h 40'26''; 80. Massard (S) 32 h 12'11''.

hockey sur glace

UN BEAU VOYAGE...

Serrières en Tchécoslovaquie

A un peu plus d'un mois du début du championnat suisse de première ligue, le HC Serrières est rentré d'un camp d'entraînement d'une semaine à Pardubice, en Tchécoslovaquie. Invitée par l'équipe locale pour un tournoi, la formation chère à Francis Blank a vécu, durant une semaine, une vie de professionnalisme.

Nous avons participé à un tournoi qui regroupait des équipes comprenant des joueurs de 18 ans. Après notre voyage en avion, nous avons affronté, le premier matin à 7 heures, la formation nationale de Tchécoslovaquie, championne d'Europe de cette classe d'âge. Après avoir mené par 2-0, nous avons été rejoints et nous avons finalement été battus sur le résultat – honorable lorsqu'on connaît la qualité de l'adversaire – **de 4-2. Contre Gottwaldow, c'était le premier point du tournoi (3-3); enfin, lors du dernier match, contre Kralowe, alors que nous menions 7-4, notre gardien se luxa l'épaule. Pris à froid, le remplaçant ne put que limiter les dégâts et nous avons été rejoints sur le fil (7-7). Finalement, Kralowe nous battit aux tirs de pénalties,** précise l'entraîneur des «vert et blanc».

EXPÉRIENCE POSITIVE

La participation à ce tournoi a été plus que positive pour Serrières. Face à des adversaires rapides, les Neuchâtelois ont fourni d'excellentes prestations.

Après le tournoi, les Serrièrois se retrouvèrent deux fois par jour sur la glace pour des entraînements. Le mercredi fut toutefois consacré à la visite de Prague. Le vendredi, avant le retour au pays, la formation neuchâteloise joua une dernière fois contre les juniors de Pardubice (défaite 9-5).

Il ne faut pas oublier qu'avant de partir, nous ne nous étions entraînés sur glace qu'à trois reprises. En Tchécoslovaquie, nous avons joué quatre rencontres et nous nous sommes entraînés pendant quatorze heures. Dès lors, je comprends aisément que mes joueurs aient baissé leur rythme en fin de semaine, poursuit Francis Blank.

LE RETOUR

Après avoir été sevré de glace pendant une semaine, Serrières a affronté, vendredi dernier à Bienne, les Pélicans de Montréal qui l'ont emporté 9-5.

– Ce qui a été important, avec les nombreux nouveaux joueurs du contingent, ce fut de faire plus ample connaissance. Le fait de vivre une semaine durant ensemble nous a fait le plus grand bien, poursuit notre interlocuteur. **Ce qui a été fantastique, c'est que l'équipe de Pardubice nous a invités, nous a logés et nous avons même reçu chacun une participation financière,** précise encore Jean-Philippe Gendre.

Serrières est donc revenu de Tchécoslovaquie avec, dans sa valise, de longues heures d'entraînement, de nombreux souvenirs et de grands espoirs pour la saison à venir. Précisons que l'hôte de la formation neuchâteloise, Pardubice (5me de première division tchécoslovaque la saison dernière) jouera contre Serrières, en Suisse, en février prochain. Un échange de bons procédés... JICÉ

football

Un menu corsé pour les clubs de ligue A, à l'occasion du Jeûne...

Servette-Zurich plat de résistance

Au classement de la ligue A, on se serre les coudes et, lorsque l'hiver sera venu, on sera tout content d'être blotti l'un contre l'autre à se donner chaud! Nous n'en sommes pas encore là et c'est tant mieux. Réjouissons-nous cependant des nombreux coups de Trafalgar qui ne manqueront pas de se produire encore... Une chose est certaine, il devient de plus en plus vital de gagner devant son public. Comme le mazout, le prix des faux pas est à la hausse, alors que Chiasso, spéculateur de remis à domicile, pourrait bien s'être embrouillé dans ses comptes.

Samedi, veille du Jeûne fédéral, menu corsé, Servette-Zurich constituant le plat de résistance, Grasshopper-Chiasso ayant juste valeur d'apéritif bon marché.

Servette - Zurich (1-1, 0-3)

Les deux «mouchés» du dernier tour face à face, la première place étant en jeu. Lequel des deux aura retrouvé le plus vite ses esprits? Analyse faite, la cote est favorable à Servette, déjà de par l'avantage du terrain, puis par cette manie zuricoise d'encaisser des buts en veux-tu, en voilà. Les Genevois n'en recevant que très peu, il est vain pour Cajkovski d'attendre que ses avants fassent la différence. Il est vrai que, par les temps qui courent, on n'est plus sûr de rien!

Lucerne - Neuchâtel Xamax

Les Neuchâtelois sont avertis, Lucerne veut gagner à domicile, le public étant son dopant. Pour peu que Nielsen soit rétabli et que Risi ait envie de but, voilà l'adversaire à suer sang et eau.

Allmend ou pas, je pense qu'il faut s'y rendre sans complexe et tenter d'y imposer son propre jeu. Un remis est dans l'air.

La Chaux-de-Fonds - Lausanne

Dernièrement, pour la Coupe de la ligue, les penalties avaient tranché en faveur de Lausanne, à la Pontaise. Cette solution étant écartée, les deux adversaires devront trouver d'autres moyens.

Remise en selle par sa victoire à Berne, La Chaux-de-Fonds ne devra pourtant pas s'endormir sur ses lauriers, ni se laisser chloroformer par l'insuccès de Lausanne contre Sion. Ici aussi, un partage n'est pas impossible.

Sion - Chênois (1-1, 0-3)

Sion est parti pour la gloire avec ce brin de réussite si nécessaire pour atteindre les objectifs haut placés. J'avoue n'avoir pas été emballé par son jeu contre Lausanne, un jeu axé sur une défense à outrance souvent méchante. Mais, tant que ça marche, pourquoi pas? La fin justifiera les moyens.

Bâle - Young Boys (2-2, 0-2)

Riches de six points chacun, leur marge de sécurité envers les poursuivants est trop mince pour prendre ce match à la légère. Leur méthode d'opérer est fort dissemblable, car si Bâle possède un décompte de buts de 6-6, l'ours en est à 17-12. Tout parle pour Bâle.

Lugano - Saint-Gall

Encore du coriace pour Lugano, qui voudrait bien céder son poste de dernier. Après avoir réussi trois buts en ouverture contre Chiasso, il n'en a marqué plus que trois lors des cinq matches suivants. Le diagnostic étant posé, à lui d'opérer.

Saint-Gall, brillant vainqueur de Zurich, aura davantage de peine au Cornaredo où les penalties ne sont pas courants.

Grasshopper - Chiasso (4-0, 1-1)

Grasshopper, en embuscade, n'a même plus besoin de Hey, professionnel de football, mais amateur d'autos chères, pour prétendre aux premières places. S'il a ses faiblesses, au Hardturm par contre, il dicte sa loi. Dès lors, on voit mal Chiasso sortir de là, ne serait-ce qu'avec un point. A. E.-M.

LE BULLETIN DE SANTÉ

BÂLE. 5me. Six points. Seul à avoir un bilan de buts égalisé. Première absence de Tanner et réapparition de Demarmels.

LA CHAUX-DE-FONDS. 9me. Cinq points. Première victoire à l'extérieur. Débuts de Mérillat. Berberat remplaçant.

CHÊNOIS. 11me. Quatre points. Première victoire. Pont n'a participé qu'à un match, Pelfini à trois. Apparition de Batardon.

CHIASSO. 11me. Quatre points. Seul sans victoire, mais record des remis. Première défection de Graf. Bevilacqua pour la première fois titulaire.

GRASSHOPPER. 3me. Huit points. Troisième absence de Hey. N'a encore abandonné aucun point sur son terrain.

LAUSANNE. 9me. Cinq points. Première absence de Lometti. Seul à ne posséder que deux marqueurs, Kok et Lometti, alors que Servette et Zurich en ont huit et neuf, respectivement.

LUCERNE. 5me. Six points. Trois voyages, autant de défaites: 11 buts reçus contre un.

LUGANO. Dernier. Trois points. Battu quatre fois. Première absence de Papini. Encaisse son premier penalty.

NEUCHÂTEL XAMAX. 5me. Six points. Premier but de Bianchi. Gagne ou perd; pas encore de partage.

SAINT-GALL. 11me. Quatre points. Première victoire, deuxième absence de Stoméo. Encore aucun but de Labhart.

SERVETTE. 2me. Neuf points. Première défaite. La meilleure défense avec Grasshopper et Sion.

SION. 3me. Huit points. Invaincu depuis cinq rondes. Débuts du gardien Bitz en cours de partie.

YOUNG BOYS. 5me. Six points. Première défection de Feuz, débuts de Fritsch. Expulsion de Zwygart. Premier match sans marquer.

ZURICH. Premier. Dix points. Première défaite. La meilleure ligne d'avants. Retour du gardien Grob pas très réussi. La plus mauvaise défense.

A.E.-M.

PÉRILLEUX VOYAGE. – Pour les Xamaxiens Guillou (de face), Saunier (9) et leurs coéquipiers, le voyage à Lucerne ne sera pas de tout repos. (Avipress – Treuthardt)

Classements

Ligue A

1. Zurich	6	5	–	1	20	13	10
2. Servette	6	4	1	1	19	5	9
3. Grasshopper	6	4	–	2	15	5	8
4. Sion	6	3	2	1	9	5	8
5. Bâle	6	2	2	2	6	6	6
6. Young Boys	6	3	–	3	11	12	6
7. NE Xamax	6	3	–	3	7	11	6
8. Lucerne	6	3	–	3	7	12	6
9. Lausanne	6	2	1	3	6	8	5
10. Chx-de-Fds	6	1	3	2	5	12	5
11. St.-Gall	6	1	2	3	8	9	4
12. CS Chênois	6	1	2	3	8	10	4
13. Chiasso	6	–	4	2	6	13	4
14. Lugano	6	1	1	4	6	12	3

Les marqueurs

7 buts: Seiler (Zurich).
5 buts: Schoenenberger (Young Boys).
4 buts: Barberis et Hamberg (Servette), Brégy (Sion, Cucinotta (Servette), Egli (Grasshopper), Garande (Chênois), Kok (Lausanne), P. Risi (Lucerne), Sulser (Grasshopper).
3 buts: Stoeckli (Saint-Gall), Zwicker (Zurich).

Ligue B

1. Bellinzone	3	3	0	0	6-1	6
2. Berne	3	2	1	0	4-2	5
3. Fribourg	3	2	0	1	5-1	4
4. Vevey	3	2	0	1	5-3	4
5. Frauenfeld	3	1	2	0	4-3	4
6. Nordstern	3	1	2	0	4-3	4
7. Aarau	3	2	0	1	5-4	4
8. Winterthour	3	1	1	1	2-2	3
9. Kriens	3	0	2	1	3-5	2
10. Bienne	3	0	2	1	2-4	2
Rarogne	3	1	0	2	2-4	2
12. Baden	3	0	1	2	4-6	1
13. Wettingen	3	0	1	2	1-5	1
14. Granges	3	0	0	3	3-7	0

échecs

Chronique hebdomadaire

Feux croisés sur le centre

Le maître international italien Zichichi nous fait une démonstration de la **stratégie moderne de combat.**

Rome 1977 - Début Larsen

Blancs: Zichichi **Noirs: Toth**

1. Cf3-d5 2. b3. On n'insistera jamais assez sur l'importance de la possession du centre ou, tout au moins, de son contrôle, sur les développements successifs de la partie. «En avant l'infanterie!» C'était le cri de guerre au siècle dernier. Puis naquirent les idées révolutionnaires, qui introduisirent une nouvelle manière de combattre. On commença à pratiquer la «lutte positionnelle». Une guerre d'usure, de tranchées, dans laquelle l'accumulation des petits avantages commençait à être considérée comme les prémices indispensables à une attaque victorieuse. Ainsi, pour ne pas courir le risque de simplifications prématurées, on renonce pour le moment à l'occupation du centre par les pions, et l'on se contente de le tenir sous contrôle. S'imposèrent ainsi de nouveaux systèmes d'ouverture, dus avant tout aux trois grands joueurs: Zukertort, Reti et Nimzovitch.

2. ...Fg4 3. e3-Cd7 4. Fb2. La stratégie des Blancs commence à prendre forme: **feu croisé sur la case centrale e5.** 4. ...e5 5. **h3-Fxf3 6. gxf3!** Une solution inattendue. Les pions sont doublés, mais la colonne g est ouverte. 6. **...Fe7 7. c4-Cgf6 8. exd5-Cxd5 9. Cc3-Cxc3 10. Fxc3-o-o 11. feu croisé sur la case centrale e5.** 4. ...e5 5. Prépare non seulement le doublement des Tours sur la colonne g, mais contrôle sur la quatrième rangée les éventuelles contre-offensives sur l'aile dame. 14. ...Te8 15. **Fb2.** Améliore la position du Fou et dégage aussi la colonne c.

15. **...c6 16. Re2.** La formation des Pions blancs au centre offre un refuge idéal au Roi. 16. **...De7 17. Tag1-Rh8 18. Dc1!** Les Blancs provoquent la poussée c5 pour affaiblir les cases blanches. 18. **... Dc5** 19. **Fc4-De7** 20. **Fa3-c5** 21. **Fb5-b6.**

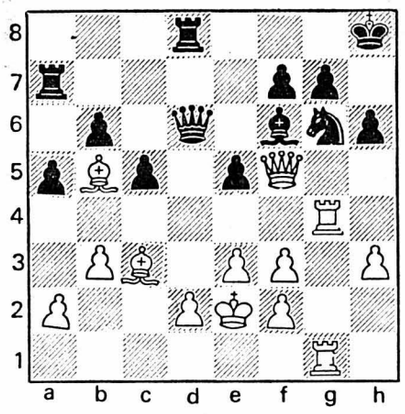

27. Txg6!! Le sacrifice de qualité est correct mais, plus que sur un calcul précis, il est basé sur des considérations stratégiques: Manque de colonnes ouvertes pour les Tours noires, affaiblissement des cases blanches, menace de pousser f4. 27. **...fxg6** 28. **Txg6-Te7** 29. **Fc4.** Directement f4 est probablement plus fort mais Zichichi préfère la sécurité. 29. **...Ted7** 30. **Dh5-Tf8** 31. **f4! exf4** 32. **Fxf6-Dxd2+** 33. **Rf1-Dd1+** 34. **Dxd1-Txd1+** 35. **Re2-gxf6** 36. Rxd1. Les Noirs abandonnent. C. K.

LIGUE B: BELLINZONE MENACÉ À WINTERTHOUR

La troisième journée du championnat de ligue nationale B a été marquée par la victoire de Bellinzone contre Aarau, dans le match au sommet du week-end. «Chi va piano va sano e lontano», doit-on se dire dans les chaumières tessinoises après l'étonnant départ des hommes du Yougoslave Beljin, qui n'ont pas encore égaré la moindre unité...

Derrière eux, la chasse s'organise déjà. Le peloton des poursuivants est emmené par Berne, suivi de cinq formations comptabilisant quatre unités chacune. Parmi elles, heureuse surprise, Vevey et Fribourg. Après un double faux pas lors de la première journée, les deux équipes romandes se sont magnifiquement reprises.

Mais voyons un peu ce que nous réserve la prochaine ronde.

SAMEDI DÉJÀ?

En déplacement à Winterthour, le «leader» Bellinzone va au-devant d'une tâche extrêmement ardue. Même s'ils n'ont pas encore trouvé la bonne formule, on sait les «Lions» redoutables. Le temps ne devrait pas tarder à parler en leur faveur. Sera-ce déjà pour samedi? Bien entendu, les Tessinois savent à quoi s'en tenir. Rares furent, en effet, les équipes qui ont empoché la totalité de l'enjeu à la Schutzenwiese la saison passée. Mais, avec ce sacré Beljin – il fut en son temps entraîneur de l'équipe nationale israélienne – allez savoir...

LES ROMANDS EN APPEL

Les deux clubs romands jouent à domicile; ils affrontent des adversaires de forces diamétralement opposées... Vevey accueille Wettingen, alors que Fribourg reçoit Nordstern.

Les Vaudois semblent à l'abri de toute mauvaise surprise car les Argoviens paraissent bien faibles. Ces derniers vont probablement tout mettre en œuvre pour tenter d'arracher un point. Mais «tenir» pendant nonante minutes, c'est long...

Les «Pingouins», eux, en découdront avec une formation qui ne cache pas ses ambitions. Nordstern n'a certes pas crevé l'écran jusqu'à présent, mais il est toujours invaincu. Du beau jeu en perspective au stade Saint-Léonard, où Fribourg aurait tort de ne pas croire en sa bonne étoile.

Le match Bienne - Rarogne s'annonce très ouvert. Les Seelandais n'ont pas encore pu savourer le goût de la victoire jusqu'à ce jour, sans pour autant décevoir leurs partisans. La formation de Merlo est jeune, elle manque d'expérience. C'est donc à domicile qu'elle doit saisir sa chance, laisser peur et complexes au vestiaire. Reste à savoir si la rudesse du jeu des Haut-Valaisans ne déjouera pas les plans des gens de la Gurzelen.

La visite de Granges au Neufeld n'a pas de quoi effrayer les hommes de Peters. Les Soleurois sont bon derniers avec... zéro point! On savait qu'ils allaient connaître une saison difficile, mais on est tout de même étonné de les voir peiner pareillement. Les données étant ce qu'elles sont, il ne reste aux Bernois qu'à éviter le fameux excès de confiance qui fait si mal. La perspective de se retrouver seule en tête du classement en cas de défaite de Bellinzone constituera également une motivation supplémentaire pour la formation de la capitale.

A ce jour, Kriens a récolté deux points: deux matches nuls sur son terrain. Hors de leurs terres, les Lucernois perdent une grande partie de leurs moyens. Et comme ceux-ci sont plutôt limités, on voit mal comment Aarau peut se faire accrocher au Brugglifeld. A l'image de Wettingen à Vevey, Kriens cherchera le «nul».

Baden poursuit péniblement son dur apprentissage en ligue nationale. Sa moisson est bien maigre. La venue de Frauenfeld ouvrira-t-elle aux Argoviens des horizons nouveaux? On se permet d'en douter, car l'équipe thurgovienne séduit semaine après semaine. C'est du solide! Elle n'a pas encore perdu de match.

Espérons cependant que les Thurgoviens seront plus ambitieux que lors de leurs dernières sorties, où ils s'étaient contentés de partages. Ils en ont incontestablement les moyens. F. Payot

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle (5me rang) - Young Boys (6.). – Le public de Saint-Jacques espère une nouvelle victoire de son équipe. 1 1 1

2. La Chaux-de-Fonds (10.) - Lausanne (9.). – Les Vaudois devraient rapporter un point de ce déplacement. X X X

3. Grasshopper (3.) - Chiasso (13.). – Chiasso n'est pas en mesure d'inquiéter les Sauterelles. 1 1 1

4. Lugano (14.) - Saint-Gall (11.). – Dans cette rencontre, la forme du jour décidera. X 2 1

5. Lucerne (8.) - Neuchâtel Xamax (7.). – Xamax doit se méfier, les Lucernois sont redoutables sur leur «ground». X 1 X

6. Servette (2.) - Zurich (1er). – Il faut envisager toutes les possibilités dans le match-vedette de ce tour. 1 X 2

7. Sion (4.) - Chênois (12.). – Ce n'est désormais plus un secret: les déplacements au stade de Tourbillon ne sont pas de tout repos; les Valaisans se montrant particulièrement coriaces sur leur terrain. 1 1 X

8. Aarau (7.) - Kriens (9.). – Aarau saura saisir cette occasion de consolider son bon classement. 1 1 1

9. Baden (12.) - Frauenfeld (5.). – Léger avantage à l'équipe locale. X X 1

10. Berne (2.) - Granges (14.). – Encore une victoire en perspective pour Berne. 1 1 1

11. Fribourg (3.) - Nordstern (5.). – Nordstern n'aura pas la tâche facile, car il doit renoncer à quelques bons joueurs, blessés ou hors de forme. X 2 1

12. Vevey (4.) - Wettingen (12.). – Les chances de Wettingen de ramener même un seul point de son déplacement en Suisse romande sont quasi nulles. 1 1 1

13. Winterthour (8.) - Bellinzone (1er). – Winterthour a mal démarré, cette saison; il lui faut absolument rattraper son retard... X X 1

Extension des tribunes du CS Chênois

On va procéder à une extension des tribunes du stade des Trois-Chêne cette saison encore. Actuellement, deux projets sont en discussion. Le premier prévoit une doublure des places assises de 450 à 900 et coûterait environ 600.000 francs. Le deuxième projet augmenterait les places assises à 1500 et créerait également une dizaine de vestiaires et salles de travail. Coût de ce projet: 1,5 million de francs.

Les trois communes (Thonex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries) qui sont propriétaires du stade prendront une décision définitive au début d'octobre. S.N.

• Coupe neuchâteloise: Cortaillod - Bôle 6-3 (4-1).

marché Diga

discount alimentaire

Cernier
Rte de Neuchâtel 3
Tél. 038-53.11.44

Le Landeron
Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-51.46.46

A notre boucherie:

Côtelettes de porc kg 13.–
Carré de porc entier pièce environ 8 à 10 kg kg 12.60
Charcuterie assortie 100 g –.75
Bière Kronenbourg six-pack 3.10

BENZINE: Super 104 c
Normale 103 c

44642-A

Côtes-du-Rhône AC sélection «Mon Caveau» l 3.10
Fendant 78 R. Bonvin bout. 7 dl 4.80
Goron 78 R. Bonvin bout. 7 dl 4.80
Jus d'oranges «Fruitel» brique 1 l –.75
Yoghourt aux arômes «Yoplait» gobelet 180 g –.35
Dixan tambour 5 kg 9.90

Omo avec un Comfort 830 g tambour 5 kg 13.50
Comfort bidon 4 l 5.80
Laque Palmolive Normal et antigras, bombe 350 g 3.40
Chocolat au lait «Kalmi» plaque 100 g –.80
Beurre Floralp plaque 200 g 2.15
Katkins aliments pour chats boîte 400 g –.75

Provisions de ménage — Tout à votre avantage

Chocolat suisse de qualité
«Crémant»
tablette de 100 g, 1.–
Multipack 12.9.–18.9. MIGROS data
2 tablettes 1.50 au lieu de 2.–

Pâte brisée
emballage de 500 g
1.– (100 g = –.20) MIGROS data
Offre spéciale 12.9.–18.9.
au lieu de 1.30

Pâte feuilletée
emballage de 500 g
1.20 MIGROS data
(100 g = –.24)
JOWA
au lieu de 1.50

Epinards (100 g = –.25,7) **–.90**
hâchés, tout prêts
surgelés
emballage de 350 g
Offre spéciale 12.9.–18.9.
au lieu de 1.20

Crème entière
avec 35% ou 45% de matières grasses
Offre spéciale 12.9.–19.9.
1.– de réduction par litre

par exemple:
crème entière
brique de 1/2 l UP UHT **4.45 au lieu de 4.95**

Offre spéciale 12.9.–26.9.

Beurre à la crème fraîche «Valflora»
en exclusivité dans votre Migros

100 g **1.15** au lieu de 1.40
200 g **2.30** (100 g = 1.15) au lieu de 2.80

Beurre M-Floralp
Beurre de crème douce Rosalp
100 g **1.20** au lieu de 1.45
200 g **2.35** (100 g = 1.18) au lieu de 2.85

MIGROS data

Offre spéciale 12.9.–18.9.
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
Voncafé «Bonarom»
Extrait de café 100% pur, aromatique et soluble.
bocal de 200 g
4.50 (100 g = 2.25)
au lieu de 5.50

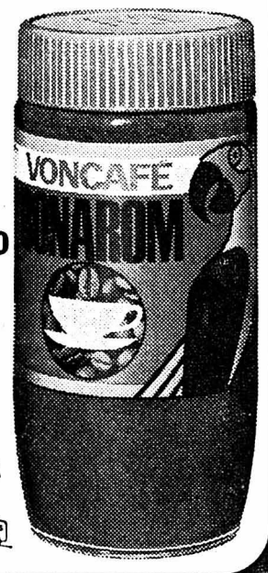

le contenu suffit pour préparer 132 tasses de café exquis.

Spaghetti
pâtes aux œufs frais
Tipo M***
paquet de 750 g
1.50
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
Multipack 12.9.–18.9.
2 paquets 2.40 (100 g = –.16) au lieu de 3.–

sans sucre – ménage les dents
CHEWING-GUM «sugarless»

Peppermint, Fruit, Spearmint	4 x 5 sticks 55 g	1.– (100 g = 1.81,8)
au xylitol bon pour les dents Peppermint ou Fruit	4 x 5 sticks 55 g	1.50 (100 g = 2.72,7)
Bubble Gum	44 g	–.80 (100 g = 1.81,8)

Prix. Qualité. Choix.
MIGROS

44287-A

L'ESPRIT AUTOMOBILE.
TALBOT Show

DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 1979

Gagnez une nouvelle TALBOT Simca 1510.
Et 10 voyages à Monte Carlo. En jouant à notre grand concours de «roulette». Nous vous y présentons les nouveaux modèles TALBOT 1980.
Et de nombreuses attractions vous attendent.
Pour vous et vos enfants.
Venez et participez au show TALBOT. Cela en vaut la peine.

Distributeur: GARAGE A. WALDHERR
Parcs 147 - 2000 **Neuchâtel**

Agents locaux: GARAGE G. STORRER
Grand-Pont 2 - 2085 **Cornaux**

GARAGE DE FONTAINES
E. Benoît - 2046 **Fontaines**

GARAGE J.-Cl. GEISER
Côte 18 - 2013 **Colombier** 44167-A

TRAVAIL ACCESSOIRE
en travaillant un ou deux soirs par semaine.

Seule obligation: pas d'actes de défaut de biens, pas de poursuites en cours et bonne moralité.

Ecrire sous chiffres 14-35018 à Publicitas S.A., 2800 Delémont. 41439-O

BOVA service
Nous cherchons
MENUISIERS
MAÇONS
MONTEURS SANITAIRE ET CHAUFFAGE
PEINTRES 43021-O
MUSÉE 13 BIENNE
032/23 87 17

Nous engageons un
AIDE-DÉCOLLETEUR
formé par nos soins.
S'adresser à
ADAX Décolletages
CH-2034 Peseux (NE)
Tél. 038/31 11 20 44171-O

Nous cherchons
sommelier (ère)
Entrée immédiate.

Seuls les candidats (tes) suisses ou étrangers avec permis B ou C seront prix en considération.

Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience.

Eventuellement seulement à temps partiel. 44152-O

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

AGENCE FIAT cherche
PEINTRE QUALIFIÉ SUR AUTOMOBILES
Faire offres au:
GARAGE M. FACCHINETTI
Av. Portes-Rouges 1-3
2000 NEUCHÂTEL. 44649-O

OFFRES D'EMPLOIS

SOPAC PERSONALBERATUNG

Das Schwierige am Erfolg ist, dass er jeden Tag neu erarbeitet werden muss.

Aussendienst-Mitarbeiter

Unser Auftraggeber gehört zu den bedeutendsten Unternehmen der Klebstoff-Industrie. Ihnen, dem ideenreichen, begeisterungsfähigen und unkonventionellen «Kämpfer» mit integrer Persönlichkeit möchte man die Verkaufsfront des Kantons Fribourg, Neuenburg, Jura und den französischsprechenden Teil des Kantons Bern anvertrauen.
Aussendiensterfahrung ist nicht Bedingung, viel wichtiger sind Einsatzwille und Kontaktfreudigkeit. Die Kundschaft schätzt Exklusivität und ungewöhnliche Lösungen für ihre Klebeprobleme.
Ihr fachliches Profil entspricht den Vorstellungen unseres Auftraggebers, wenn Sie eine fundierte handwerkliche Ausbildung (z. B. als Schreiner, Bodenleger, Tapezierer) mitbringen und perfekt Französisch und Deutsch sprechen.
Risikofreudige Leute mit Ambitionen telefonieren unserem Herrn Savary, 071/ 23 53 55, Montag - Freitag 9 -12 Uhr, SOPAC Personalberatung, Oberer Graben 46, 9000 St. Gallen. 44139-O

SOPAC PERSONALBERATUNG

RESTAURANT LA CHANNE VALAISANNE
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 10 64,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

SOMMELIER ou SOMMELIÈRE

Se présenter ou téléphoner pour prendre rendez-vous. 44606-O

L'HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT
qui inaugurera son nouvel hôpital dans le courant de cet automne, engage:

1 comptable ou
1 employé (e)
de commerce diplômé (e)

s'intéressant tout spécialement à la comptabilité, avec quelques années d'expérience.
La personne choisie se verra confié la gestion des salaires, la tenue de la comptabilité financière et analytique au moyen d'un ordinateur, ainsi que divers travaux de bureau.
Date d'entrée: 1er décembre 1979.

1 aide-médicale
ayant un intérêt particulier pour le laboratoire.

1 aide-infirmier (ère)
Entrée immédiate ou à convenir.

Conditions d'engagement selon statut du personnel du GHRV.

Faire offres écrites avec documents usuels et prétentions de salaire à la direction de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, 1837 Château-d'Oex. Tél. (029) 4 66 21. 44246-O

UNITÉ HOSPITALIÈRE DU VAL-DE-TRAVERS
Hôpitaux de Fleurier et Couvet
cherchent à engager:

une laborantine médicale diplômée

pour son laboratoire d'hématologie et de chimie clinique.
Poste à responsabilités, activité intéressante, agréable, dans laboratoire très bien équipé, travail indépendant, horaire souple.
Entrée en fonctions: Novembre 1979 ou date à convenir.

Adresser offres ou tous renseignements à la Direction de l'Hôpital de Fleurier, tél. (038) 61 10 81. 44517-O

discount berthoud
Commerce d'alimentation et de vins
(livraisons aux magasins et restaurants)
cherche
CHAUFFEUR-LIVREUR
POIDS LOURD
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec références à Philippe Berthoud et Cie 2035 Corcelles. 44644-O

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.–/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets – nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____
Nom, prénom _____
Rue, no. _____
No. postal et localité _____
Tél. _____
Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

126917-A

Nouveau: Citroën CX Athena et Reflex avec un tout nouveau moteur de 2 litres sobre* et performant

*7,1 litres aux 100 km à 90 km/h!

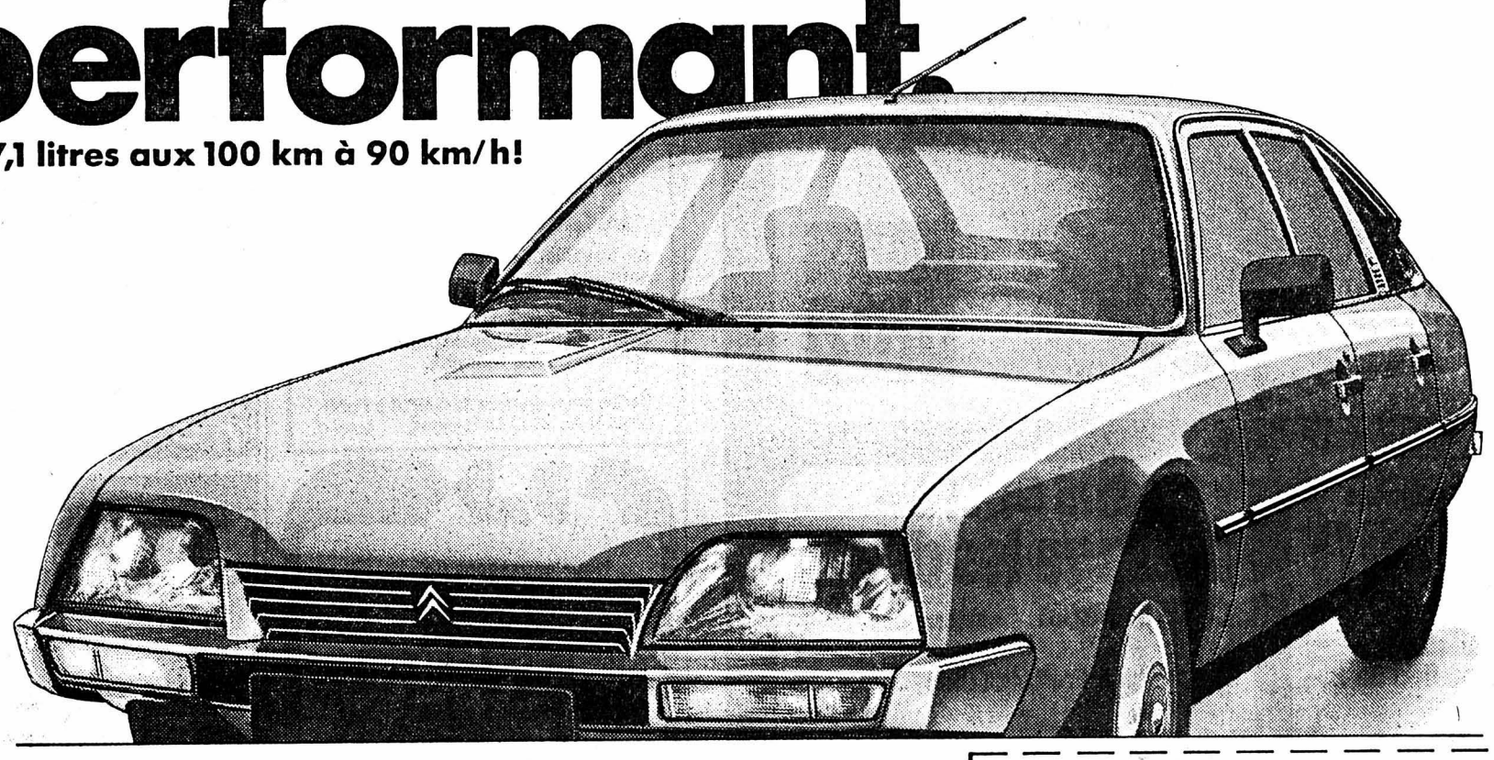

CX Athena 5 vitesses Fr. 18'990.–
Direction assistée à rappel asservi. Rétroviseur extérieur à commande de l'intérieur, baguettes latérales de protection.

CX Reflex Fr. 17'450.–
Berline 4 vitesses. Direction assistée à rappel asservi.
Encadrement des glaces en noir.
Egalement en version break.

Bon pour une documentation
Je m'intéresse aux Citroën CX Athena/Reflex. Veuillez m'adresser une documentation sans engagement.
Nom/Prénom:
Rue:
NP/Localité:
Découper et envoyer à: Citroën (Suisse) SA, Service Information, route des Acacias 27, 1211 Genève 24.

CITROËN CX

CITROËN préfère TOTAL

44258-A

CITROËN

GARAGE DU LAC — Mme Bourquin, Rue de Neuchâtel 23a, Saint-Blaise - Tél. 33 21 88
GARAGE CENTRAL — M. Ducommun, Grand-Rue 5, Peseux - Tél. 31 12 74
CENTRE AUTOMOBILE — W.-O. Christinat, Boudevilliers - Tél. 36 14 37
GARAGE CLAUDE HOTZ — Rue de l'Industrie 19, Fleurier - Tél. 61 29 22
GARAGE FRANCIS ZEDER — Ch. des Pâles 2, Cortaillod - Tél. 42 10 60
GARAGE DE LA STATION — M. Lautenbacher, Valangin - Tél. 36 11 30
44298-A

Garages Henri Favre — Carrosserie Apollo S.A. — Neuchâtel/Bevaix — ✆ 038 46 12 12

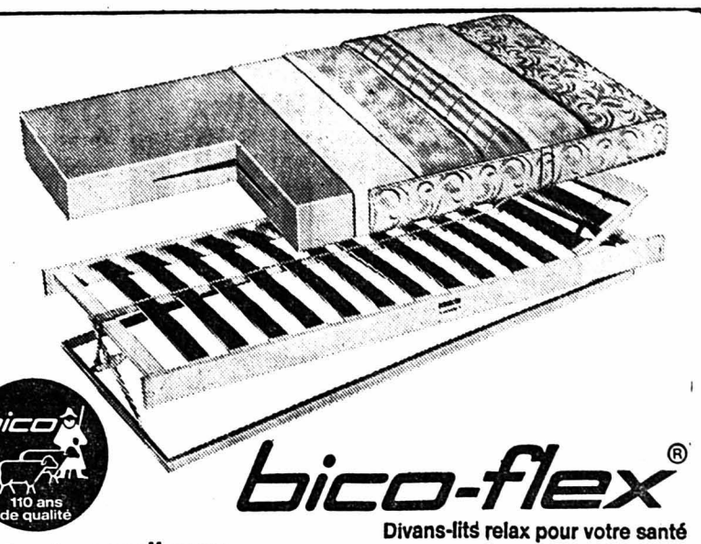

bico-flex®
Divans-lits relax pour votre santé
bico 110 ans de qualité

Vente et conseil par:
LITERIE COMPLÈTE
Bottinelli Jean
succ. de C. Buser
Neubourg 5, tél. (038) 25 26 43
2001 NEUCHÂTEL
ANCIENNEMENT:
AU CYGNE

le véritable sommier à lattes flexibles et articulées
épuration des plumes
literie neuve
Livraison à domicile

35358-A

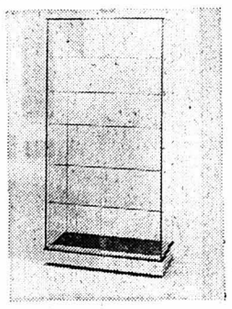

VITRINES D'EXPOSITION
NOVOMAG S. A. Lausanne
Tél. (021) 23 88 78
COMPTOIR HALLE 28, Stand 2802
43921-A

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.
Nom: F
Adresse:
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
29456-A

OFFRES D'EMPLOIS

Retraité
(éventuellement commissionnaire) avec permis de conduire, est demandé pour quelques jours par semaine. Petites livraisons.
Téléphoner au (038) 25 19 80. 44650-O

Restaurant LA COURONNE,
Saint-Blaise cherche
sommelière extra
1 jour par semaine.
Tél. 33 38 38. 44618-O

On demande
sommelière
pour le 1er octobre 1979.
Débutante acceptée.
Tél. (037) 61 22 59. 44543-O

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Hôtel-restaurant cherche
sommelière
ou débutante.
2 horaires avec 2 ½ et 1 ½ jours de congé par semaine en alternance ainsi qu'une extra.
Tél. (038) 31 13 42.
44452-O

Cherchons
jeune fille
comme **aide-cuisine et ménage.**
Entrée 1er octobre 1979.
Vie de famille.
Congés réguliers.
Faire offres au tél. (039) 54 11 44.
Famille Paul Sauvain
Restaurant du Cerf
2724 Les Breuleux.
38715-O

MON REPOS, LA NEUVEVILLE
cherche
1 INFIRMIÈRE ASSISTANTE
1 AIDE HOSPITALIÈRE
2 AIDES-INFIRMIÈRES
Les personnes intéressées sont invitées à offrir leurs services à la direction de l'institution, tél. (038) 51 21 05.
44603-O

Petites annonces à tarif réduit
65 CENTIMES LE MOT !

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes:

A vendre — A louer — Offres d'emplois — Perdus-Trouvés
Demandes à acheter — Demandes à louer — Demandes d'emplois — Divers

Sont exclues de ces rubriques

- **Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle**
- **Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur**

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres.
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 65 centimes par mot (minimum 10 mots)

— chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
— chaque nombre compte pour un mot
— chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasions, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 22504-F

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour entrée immédiate une jeune

apprentie-vendeuse

ou aide-vendeuse dans boulangerie.

Tél. (038) 25 23 44. 44450-K

AVIS DIVERS

EXCURSIONS VOYAGES **FISCHER**

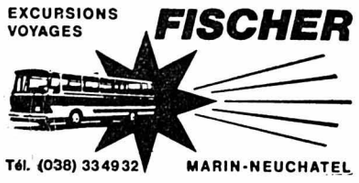

Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHATEL

SUPPLÉMENT À NOTRE PROGRAMME

SÉJOUR À MUSTAIR (Grisons)

6 j: Du 30 septembre au 5 octobre 79

Fr. 420.— (par personne)

en pension complète y compris excursions à Sammau, Merano, Parc National, Livigno. Carte d'identité indispensable. 44600-A

Urgent, cause départ aux Caraïbes, à vendre splendide

MOBILIER ANCIEN

d'un appartement complet. (Je vends tout séparément).
LOUIS XV: grand salon très confortable, commode marquetée, petit secrétaire de dame, armoire française, guéridons, poudreuse, chevets, fauteuils, petite crédence, etc.
CHINOIS: cache-TV, guéridon, paravent, lampes, bibelots, tapis, vitrine, petit bar, commode, petite crédence.
MEUBLES BOULLE: bibliothèque, secrétaire, jardinière.
DIVERS: harpe d'époque signée, tapis d'Orient, miroirs dorés, tableaux, lustres cristal, lampes appliques, bibelots, services à dîner, verres Baccarat, 2 armoires anciennes, grande encoignure Ls XIII, table Ls XIII, chaises rustiques, salle à manger Henri II, bibliothèque, fourrures, bijoux.
XVIII°: petit bahut Ls XIII cerisier, crédence Ls XIII noyer, vaisselier cerisier, commode Ls XV bernoise, secrétaire Ls XVI, vitrine Ls XVI.

Tél. (021) 28 78 94, même dimanches. 44049-A

Penser au printemps et planter maintenant!
Plants de

PENSÉES

«géants mondiaux», mélange superbe, 50 pièces Fr. 7.50
Pâquerettes, en rouge, rose, blanc et mélangées, 50 pièces Fr. 7.50
Giroflées, massif d'or, 50 pièces Fr. 7.50
Plants **d'œillets** barbatus, mélange, 50 p. Fr. 7.50
Plants **d'œillets** de jardin, et des fleuristes, variés, bonne qualité, 10 pièces Fr. 2.50
Fraisiers «**Talisman**», la sorte, la plus productive et avec un arôme délicat. La plante 70 c.
Jardinage d'expédition Muller
9501 Wuppenau (TG). 44542-A

LE COQ AU VIN

au Pavillon des Falaises

Tél. 25 84 98. 42459-A

Seulement 65 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

LE RESTAURANT DE

La Poste à Peseux

Mme DROZ et M. FALCONI
anciennement à la MOUETTE À VAUMARCUS
Dans un cadre complètement rénové
vous propose ses spécialités:
LA TRUITE DE SCHUBERT (spécialité maison)
LES CROÛTES AUX MORILLES
LES MORILLES MARINÉES AVEC LES VIANDES
LES PLUS SUCCULENTES:
LE FILET DE BŒUF
LES FILETS MIGNONS
L'ENTRECÔTE
LE JAMBON
Pour le week-end du Jeûne, prière de réserver au tél. (038) 31 40 40
44504-A

BROGGINI

Tapis - Rideaux

Neuchâtel Fontaine-André 1

Tél. 038/25 90 04
à 3 min. de la gare par la passerelle
Arrêt du bus N° 9 (parc à voitures) P
Devis et livraisons gratuits

32494-A

Studio Coop du mercredi
chaque mercredi entre 19.15–19.25

Coop-informations

Hits «weekend» du jeudi 13 sept. au samedi 15 sept. 1979

Tresse russe Coop
La pièce de 450 g **2.50** au lieu de 2.90

Prunes «Fellenberg»
le kg **1.60**

Action
baisse de prix sur le beurre de choix
Vous économisez
–.25 par 100g
–.50 par 200g

Collants à prix sensationnels!

avela «Bonnie»
en Hélanca. Slip renforcé avec empiècement.
2 paires **3.90** au lieu de 4.90

avela «Idéal»
en Helanca, très fin. Slip sans couture, empiècement renforcé.
2 paires **4.–** au lieu de 5.–

avela «Sybille»
en Hélanca. Avec empiècement large. Bonne tenue même en position assise.
2 paires **5.60** au lieu de 6.60

avela «Belform» collant de soutien
Pour les personnes qui marchent beaucoup et sont souvent debout.
1 paire **7.90** au lieu de 9.90

Hits hebdo 12.9.–18.9.1979

Riz vitaminé Meteor
reste ferme et entier à la cuisson
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
2 paquets de 1 kg **3.20** au lieu de 3.90

Pâte brisée 500 g **1.20** au lieu de 1.40
Pâte feuilletée 500 g **1.40** au lieu de 1.60
Pâte à pizza 300 g **1.10** au lieu de 1.30

Ovomaltine
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
Boîte de 1 kg **9.30** au lieu de 9.95

Suchard Express
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
Boîte de 1 kg **6.60** au lieu de 7.70

Gendarmes
2 paires de 100 g **2.20** au lieu de 2.60

Savons de toilette
maintenant 3 pour 2
Pacific 3x150 g au lieu de 3.45 **2.30**
Lux 3x150 g au lieu de 3.30 **2.20**
Rexona 3x150 g au lieu de 2.85 **1.90**

Ananas Mondial
4 tranches par boîte
Provisions de ménage — Tout à votre avantage
3 boîtes de 234 g **1.90** au lieu de 2.40
poids égouté 140 g

Prix choc actuel

Récure-casseroles Scotch Brite avec poignée pratique – ménage vos mains et vos ongles
4 pièces, seulement **1.50**

Oignons de tulipe Darwin rouge, jaune ou mélange. Grandeur 11/12 cm
Filet de 30 pièces, seulement **4.20**

44294-A

Coop compte pour qui sait compter!

EXCURSIONS VOYAGES **FISCHER**

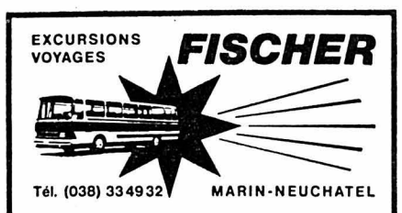

Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHATEL

LUNDI 17 SEPTEMBRE 79
JEÛNE FÉDÉRAL
COURSE SURPRISE AVEC GOÛTER
Fr. 31.— AVS Fr. 27.—
ATTENTION
Dép. quai du Port 13 heures
44584-A

Ecole SORIMONT
Rue Pury 6
NEUCHÂTEL
FORMATION:
JARDINIERES D'ENFANTS
JARDINIERS D'ENFANTS
Renseignements direction
Tél. (038) 24 77 60. 43795-A

Devenez
SVELTE
grâce à notre
TISANE
Cure de 20 jours
Fr. 23.– + port, contre remboursement, au
Centre régime, CP 24, 1096 Cully.
Tél. (021) 56 10 96 (8-11 h). 43739-A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

M	N	M	N	M	S	M	A	P	M	G	C	C	H	E
E	E	O	A	U	A	L	O	E	A	S	E	Y	A	V
N	N	T	I	R	E	R	T	N	I	L	D	N	A	R
R	I	T	I	U	I	R	I	F	I	R	A	L	S	S
E	E	A	N	S	O	A	S	N	O	Q	A	I	A	Z
D	S	A	S	P	S	E	G	M	A	I	U	U	S	I
O	M	T	O	Y	M	E	E	E	S	D	V	E	W	Z
M	E	L	V	A	P	L	R	E	A	A	E	W	H	A
M	E	E	D	L	O	I	N	N	G	U	Y	I	I	N
N	S	S	U	E	L	A	G	E	S	I	R	G	S	I
A	E	I	S	R	X	E	R	U	I	N	E	W	K	E
M	E	L	J	A	I	F	I	S	S	A	P	A	Y	P
A	V	I	S	O	B	L	E	R	D	N	A	M	D	A
M	Y	O	G	A	I	L	A	E	R	B	M	O	N	U
R	A	C	C	U	Y	E	E	S	S	I	U	O	L	L

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom masculin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

André - Avis - Ange - Ale - Car - Fisc - Guy - Gens - Gris - Hydromel - Joie - Louis - Loin - Métropole - Métisser - Mets - Moderne - Mesdames - Manuel - Mariage - Marinade - Monique - Maman - Non - Nombre - Passif - Pluie - Palais - Paul - Ruine - Salir - Sable - Suite - Seine - Sauvage - Valais - Wigwam - Whisky - Yves - Yoga - Yucca - Zizanie.

(Solution en page radio)

Do it yourself coop

En face du Super-Centre

Bétonneuse électrique 220 V
contenance 118 l
garantie 6 mois
pas d'entretien
Notre prix **340.–**

Echelle de ménage
4 marches antidérapantes, plate-forme en tôle d'acier
hauteur totale 1 m 40
Notre prix **25.–**

Rayonnages en sapin la pièce **9.90**
90 × 30 cm × 19 mm

Sur présentation de leur carte de sociétaire, les membres de Coop Neuchâtel bénéficient d'un nouvel avantage.

Actions fin de semaine

Bouilli 100 g **1.–**
Ragoût de bœuf 100 g **1.25**
Lapin frais de France 1er choix 100 g **–.90**

Super-Centre Portes-Rouges Centre Coop coop
+ principaux magasins

Lac d'Orta / Lac Majeur
deux magnifiques régions du nord de l'Italie voisine
Dimanche 14 octobre
train 2e classe
circuit en autocar
déjeuner (vin + café compris)
Dès Neuchâtel **69.–***
popularis
Treille 4 Tél. 24 02 02
* 59.– avec abonnement ½ tarif / enfants 49.–

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 13.9.79

HOLSTEN EXPORT Bière

d'Allemagne

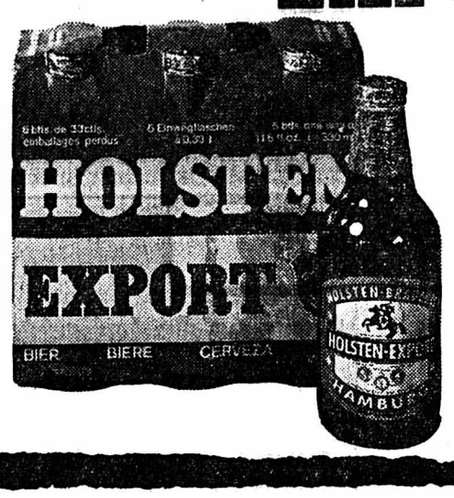

6 x 3,3 dl ~~3.90~~ **2.90** (1 dl –.15)

ZWEIFEL Chips Paprika

157 g ~~2.25~~ **1.60** (100 g 1.02)

Offre spéciale

Rouleau du Toggenburg

le biscuit pour tous: délicieux et avantageux!

200 g **1.25**

Mélange de fruits
200 g ~~1.70~~ **1.45**

Mélange de fruits et de noisettes «tutti-frutti»
200 g ~~1.35~~ **1.15**

Abricots secs
200 g ~~2.60~~ **2.15**

Felix croquettes de viande

pour chats, croquant sous les dents

300 g ~~1.70~~ **1.35** (100 g –.45)

nouveau chez DENNER

kitekat Thon

tout ce qu'il faut à votre chat, tout ce qu'il aime

410 g ~~1.15~~ **–.95** (100 g –.23)

Via lavage jusqu'à 30° – 60°

5 kg ~~14.85~~ **12.85**

mentadent c

pour conserver gencives et dents saines. Contient du fluor.

2 x 75 g ~~4.40~~ **3.45** (100 g 2.30)

Multipack

bac Deo-Spray Dry

Fraîcheur assurée pour toute la journée

200 g ~~5.60~~ **4.25**

Rexona Bain-mousse

Flacon géant économique

900 ml **7.95** (100 ml –.88)

FARMER'S BEST «Pomme verte»

revitalisant textile

garantie de vraie fraîcheur

3 litres ~~5.55~~ **4.75** (litre 1.58)

Vel CITRON

pour la vaisselle

Dégraisse plus vite – éclat sans essuyer

750 ml ~~2.75~~ **2.15** (100 ml –.29)

44249-A

DO-37/13979

SALVENACH PRÈS DE MORAT

Haricots à cueillir soi-même

1 fr. 50 le kg.

WINKELMANN'S BOHNENLAND

Heures d'ouverture:
chaque jour de 9 h jusqu'à la tombée de la nuit.

Renseignements: tél. (032) 181. 44548-A

Gouttières
à monter soi-même ou rendu posées, avec tous les accessoires.
1re qualité.
Réservez tout de suite!

Uninorm, Lausanne, (021) 37 37 12. 41813-A

À VENDRE d'occasion
24 radiateurs «PROTHERME»
à l'état de neuf, pour installations monotubulaire.

Tél. (038) 24 70 52. 44620-A

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal

JUGEZ!

Oui, jugez si le *LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...* est digne du prix qui lui a été attribué:

L'OSCAR DE L'ALIMENTATION 1979
(International Food Award)

OFFRE SPÉCIALE PENDANT LE COMPTOIR DE LAUSANNE (8 - 23.9.79)

PROFITEZ DE FAIRE UN ESSAI!

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Torréfaction de café
LA SEMEUSE
2300 La Chaux-de-Fonds

à votre service
24 heures sur 24
039 23 16 16

43531-A

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

OFFRES **COMMERCES** DEMANDES

A remettre à La Chaux-de-Fonds remarquablement placé au centre de la ville

HÔTEL

snack et restaurant, 36 chambres avec bain (60 lits), restaurant de 50 places.
Snack, pizzeria 70 places.
Salle pour banquets et expositions 100 places.

Conditions de remise intéressantes, long bail.
Facilités de financement.

Pour tout renseignement s'adresser au:
Bureau Fiduciaire J.-P. von Allmen, case postale 53, 2301 La Chaux-de-Fonds. 44551-Q

A remettre pour raison de santé à La Chaux-de-Fonds centre ville pour tout de suite ou date à convenir

café-restaurant

de moyenne importance, salle pour sociétés, 70 places, conviendrait pour couple cuisinier.

Ecrire sous chiffres 91-194 aux Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS. 44552-Q

Prof. médicales auxiliaires

Serge Bonardo
Pédicure diplômé
de retour.

Tél. 24 45 24. 37651-S

DEMANDES D'EMPLOIS

1 Damencoiffeuse
und
1 Herrencoiffeuse
deutschsprechend
suchen auf Anfangs Okt. 79. Stelle in Neuenburg. Auskunft erteilt.
Tél. 062/81 10 67 ab 19.30 Uhr. 44247-D

DÉCORATEUR

indépendant, atelier et voiture disponibles, cherche travail à plein temps ou partiel.

Tél. (038) 24 20 73 ou 25 31 81, ou adresser offres écrites à CE 1728 au bureau du journal. 38255-D

Secrétaire de direction technique en horlogerie

cherche un poste à responsabilités auprès d'un directeur de production
Région: Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres BK 1805 au bureau du journal. 44453-D

Assistante d'hôtel CCF possédant certificat A, français, allemand, anglais, cherche place comme

gérante

ou poste à responsabilité dans branche hôtelière.

Tél. 31 35 93. 38731-D

Cadre hôtelier
«Vieux-Bois» étudie toutes propositions.
Adresser offres écrites à FO 1809 au bureau du journal. 38537-D

Seulement 65 c. le mot
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
Mini Honda
plaque jaune.
Expertisée,
1200 km,
Fr. 1000.—.
Tél. 24 58 34. 38564-V

A vendre
Bus VW
équipé camping.
Expertisé.
Tél. 24 47 92. 38591-V

A vendre
Volvo 121
modèle 1970 B 20, 112.000 km, expertisée, Fr. 3600.—.
Tél. (038) 31 21 48 ou 31 80 24. 38713-V

Mercedes 250 SE
révisée, expertisée.
Fr. 6400.—.
Tél. 31 31 01 - 31 91 45. 44502-V

A vendre cause départ
Volvo 244 DL
1978, 20.000 km.
Prix à discuter.
Tél. (038) 33 58 07. 44615-V

Splendide occasion
BMW 323 i
10.78, 19.000 km, pneus neige, radio stéréo, Fr. 18.000.–.
Tél. (038) 25 89 93. 38498-V

A vendre
bateau-cabine
état de neuf,
Mercury 188 PS.
7,55 × 2,45 m.
Prix Fr. 30.000.–
éventuellement avec place.
Tél. (032) 86 19 05. 44441-V

NOS OCCASIONS

Alfetta GTV 2.0	1977	30.000 km
Alfetta 1.8	1977	54.000 km
Alfasud TI	1976	53.000 km
Alfasud TI	1976	50.000 km
Alfasud TI	1977	55.000 km
Audi 80 LS	1974	73.000 km
Austin Allegro 1500 Sp	1976	60.000 km
Ford Escort 2 portes	1976	32.000 km

Voitures en parfait état.
Expertisées.

Garage Touring, Saint-Blaise, tél. 33 33 15. 44002-V

A vendre
Austin Princess
1976, 50.000 km

Opel
blanche,
automatique,
expertisée,
1972, 130.000 km.
Prix à discuter.
Tél. (037) 77 24 46. 44630-V

A vendre
très belle occasion
Datsun 100 A Cherry
1977, 26.000 km.
Expertisée,
garantie, Fr. 6000.–.
Tél. (038) 24 18 42. 44576-V

A vendre
Mini 1000
11-1973, 66.000 km,
parfait état.
Expertisée,
Fr. 2850.—.
Tél. 31 21 32. 38744-V

A vendre cause double emploi
Alfa 1750 GTV
peinture, pneus, embrayage, culasse, soupapes, neufs. Impeccable,
Fr. 5500.—.
Tél. 42 43 34. 38733-V

A vendre
Datsun 100 A
état de neuf.
Expertisée,
Fr. 3500.—.
Tél. (037) 77 26 16. 44257-V

A vendre
Renault Estafette
camping.
Expertisée.
Fr. 6000.—.
Tél. 42 48 83, à partir de 18 heures. 38719-V

Garage Waser La Côte
A remettre contrat de leasing pour cause de départ
Austin Princess
6 cylindres, modèle 1979.
11.000 km.
Garantie de fabrique.
Mensualité Fr. 461.– par mois,
1er accompte Fr. 500.–.
Route de Neuchâtel 15.
Peseux
Tél. (038) 31 75 73 44575-V

Simca 1100
expertisée,
modèle 73, révisée,
Fr. 3800.—.
Tél. 47 23 10. 38578-V

AUTO LOCATION 33 1 44
AUTO LOCATION 33 1 44
AUTO LOCATION 33 1 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)
120483-V

A vendre
Moto Honda
500 Four, parfait état, Fr. 2200.—.
Tél. 31 31 31. 38583-V

EUROCASION

Une sélection de nos
Occasions expertisées
Livrables immédiatement

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Lancia Beta Cpé 2,0 L	1976	13.900.—
GS 1220 Club	1975	4.600.—
Simca 1100 TI	1974	4.100.—
Int. Scout Grand de Luxe	1978	21.900.—
Fiat 131 1,6 Mirafiori	1977	9.900.—
CX Prestige	1977	18.600.—
Lada 1200	1977	6.900.—
Dyane 6	1975	3.900.—
Méhari	1975	5.400.—
Mercedes 280 E	1974	16.900.—
GS X 2	1976	7.300.—
Mazda 616	1973	4.800.—
GS 1015	1976	5.200.—
Toyota Celica ST	1978	12.900.—
Ford Mustang	1974	7.400.—
CX 2400 Break	1977	14.200.—
Simca 1100 Special	1970	2.900.—
NSU RO 80	1971	4.500.—
Toyota Copain Break	1976	5.800.—
Datsun 240 KGT	1973	7.200.—

Bus navette gratuit à disposition Bevaix - Place Pury - Bevaix

A 8 min. du centre ville Bar à café Voit. de remplacement.

Grand choix toutes marques dans un stock sans cesse renouvelé

44589-V

Garages Henri Favre Carrosserie **Apollo** S.A. Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12

OPEL

Kadett 1200 S.
Modèle 1975.
Garantie.
Expertisée.
44107-V

GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers. (038) 36 15 15.

Occasions bon marché expertisées

Mercedes 250 SE
révisée, Fr. 6400.—.

Alfa Super
révisée, Fr. 2600.—

Mini 1000, 72, Fr. 2400.—

R 12, 73, Fr. 1900.—

Cortina GT, Fr. 1700.—.

Tél. 31 31 01 - 31 91 45. 44501-V

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51

CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 **PEUGEOT**

Peugeot 104 GL	5 CV	74	bleue	Fr. 4300.—
Peugeot 204 GL	6 CV	76	blanche	47.000 km
Peugeot 204 break	6 CV	71	verte	58.000 km
Peugeot 204 break	6 CV	73	rouge	Fr. 3200.—
Peugeot 304 SLS	7 CV	78	beige mét.	21.000 km
Peugeot 304 S	7 CV	73	beige mét.	Fr. 5400.—
Peugeot 304	7 CV	74	beige mét.	55.000 km
Peugeot 304 SLS	7 CV	77	vert. mét.	39.000 km
Peugeot 504 TI cp	10 CV	73	bleue	65.000 km
Peugeot 504 L	10 CV	77	jaune	50.000 km
Peugeot 504 TI aut.	11 CV	71/10	bleue	Fr. 6500.—
Peugeot 504 TI aut.	11 CV	74	bleu mét.	Fr. 7900.—
Peugeot 504 TI	11 CV	75	beige	64.000 km
Fiat 850	4 CV	71	bleue	Fr. 2200.—
Fiat 128 cp	7 CV	75/10	bleue	Fr. 4800.—
Mini 1000	5 CV	73	rouge	35.000 km
Mustang Mach 1	25 CV	77	rouge	41.000 km
Capri II 2300 GT	12 CV	74	bleu mét.	33.000 km
Simca 1000 GLS	5 CV	75	vert mét.	50.000 km
Renault 6 TL	6 CV	73	blanche	Fr. 3700.—
Renault 20 TS	10 CV	78	vert mét.	42.000 km
Vauxhall Victor	10 CV	69	grise	Fr. 2400.—
Mercedes 230-4	13 CV	75	tilleul TO	57.000 km

Ouvert le SAMEDI de 9 h à 17 h
Voitures expertisées et vendues avec garantie
44573-V

25 99 91

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose:

Côtelettes de porc, 100 g **1.35** (au lieu de 1.70)

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

44288-A

dans tous nos magasins

Civet de bœuf

75% de viande (sans os), 25% de marinade
en gobelets de 500 g et 1 kg

les 100 g **1.-**
(100 g éq. = 1.33)

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51
20037 A

Pour tous travaux de jardin
J. GACOND
L'ARTISAN DU BEAU JARDIN
NEUCHÂTEL
Rue Louis-d'Orleans 16
Tel. (038) 25 61 60
31583-A

Karting
Boutique KARTING
Lausanne, Grand-Pont 12 ✆ (021) 23 59 81
Toute la collection «KARTING»
Nous sommes au COMPTOIR SUISSE
Halle 5 - Stand 502
Tél. (021) 21 35 02. 43087-A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 65 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

ON CHERCHE garage pour 1er novembre, région Hauterive, Saint-Blaise. Tél. 63 11 15, dès 18 h. 38681-J

PIANISTE cherche vieil appartement 3 pièces, mi-confort, région Cortaillod-Neuchâtel. Tél. 42 12 23, le soir. 38596-J

STUDIO MEUBLÉ pour 1 mois, 24 septembre - 24 octobre. Tél. 31 62 81. 38598-J

APPARTEMENT 2-3 PIÈCES pour le 24 septembre, Neuchâtel et environs. Garage. Tél. 24 70 59. 38608-J

URGENT, CHERCHONS À NEUCHÂTEL, appartement loyer modéré. Tél. 24 21 48, aux heures des repas. 38745-J

VAL-DE-RUZ, appartement de 3-4 pièces avec jardin, loyer modeste. Tél. 53 45 16. 38652-J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS VENDEURS pour journal des vendanges. Urgent. Tél. 51 39 50 entre 12 et 14 heures. 38599-J

CHERCHONS FEMME DE NETTOYAGES un matin par semaine (lundi). Tél. 25 03 24. 38746-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE 17 ans ferait baby-sitting les vendredi et samedi soir. Région: entre Boudry et Serrières. Téléphoner au 41 33 96 le soir. 38716-J

AIDE DE BUREAU expérimentée, dactylo, réception, téléphone, classement, cherche emploi temps partiel ou complet. Adresser offres écrites à JT 1813 au bureau du journal. 38734-J

MARIÉ, CHERCHE PLACE d'aide-concierge à mi-temps ou 2 heures le soir en fabrique. Adresser offres écrites à IS 1812 au bureau du journal. 38730-J

MONSIEUR CHERCHE TRAVAIL le matin dans la mécanique ou magasinier. Tél. 24 53 59 entre 13 h 30 et 14 h 30. 38740-J

CHERCHE EMPLOI À LA DEMI-JOURNÉE dans garage, dépôt, magasin ou autres. Tél. 24 33 49. 38612-J

POUR DATE À CONVENIR cherche place pour seconder patron, responsable buffet ou gérante, dans bar, café, restaurant. Possède patente. Adresser offres écrites à MX 1816 au bureau du journal. 38613-J

JEUNE FEMME, 22 ans, suisse alémanique, cherche emploi à temps partiel dans magasin ou bureau. Téléphoner aux heures de repas au 25 03 82. 38675-J

JEUNE GARÇON CHERCHE TRAVAIL mercredi après-midi et samedi matin. Adresser offres écrites à DM 1807 au bureau du journal. 38446-J

A LOUER

APPARTEMENT MEUBLÉ 3 pièces, cuisine, bains, maison bourgeoise, pour couple tranquille. Tél. 25 56 32, 10-12 h - 15-18 heures. 38710-J

STUDIO AU CENTRE, loyer 370 fr. Tél. 24 18 22. 38540-J

TOUT DE SUITE, chambre et cuisine non meublées, Charmettes 77, Neuchâtel. Tél. 31 23 52. 38548-J

STUDIO centre ville, non meublé, libre 1er octobre, 220 fr., charges comprises. Tél. 24 58 24. 38566-J

ATTIQUE 2 pièces, loyer 500 fr., au centre de Neuchâtel. Adresser offres écrites à EV 1808 au bureau du journal. 38541-J

À SAINT-MARTIN-CHÉZARD, appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, grand balcon, libre 1er décembre, 490 fr. Adresser offres écrites à LW 1815 au bureau du journal. 38603-J

APPARTEMENT 6 pièces sur 2 étages, région Vauseyon, date à convenir. Tél. 24 23 75. 38722-J

QUARTIER LA COUDRE: appartement 4 pièces, confort, 3me étage, vue sur le lac, 613 fr., charges comprises. Fin septembre ou date à convenir. Tél. 33 72 17. 38588-J

APPARTEMENT 2 PIÈCES, Saint-Aubin, 1 mois gratuit. Tél. 55 14 96 ou 46 13 83. 44624-J

CORNAUX, appartement 3 pièces refait, 280 fr. Tél. 47 22 19. 38622-J

BEAU STUDIO MEUBLÉ pour une personne, à Hauterive. Tél. 33 25 35. 38623-J

3 PIÈCES, cuisine, salle de bains, mi-confort, rez, Fahys, loyer 360 fr. Libre 15 octobre. Tél. 24 53 95, le soir. 38616-J

VAL-DE-RUZ, 3 pièces, tout confort, tranquillité, pour immédiatement. Loyer 490 fr., charges comprises. Tél. 53 43 19. 38249-J

COLOMBIER, APPARTEMENT de 3 pièces, fin septembre. Téléphoner matin ou soir au 41 12 04. 38417-J

VACANCES AU TESSIN. 2 chambres à louer. Tél. (038) 31 43 26, le matin. 37682-J

URGENT, EST DU LANDERON, appartement 4 pièces, magnifique situation, tranquille. Mi-septembre ou à convenir. Payé septembre et octobre. Tél. (038) 51 48 86. 38378-J

À REMETTRE tout de suite ou à convenir, appartement 2 pièces, cuisine, vue sur le lac, port Hauterive. Tél. (038) 33 68 08, pendant les heures de repas. 38709-J

DIVERS

PARENTS INFORMATIONS, tél. (038) 25 56 46 est à l'écoute de tout problème éducatif: les lundis de 20 h à 22 heures, et jeudis de 14 h à 16 heures. 37299-J

CHERCHE AUTOMOBILISTE allant à Paris samedi à partir de 18 h. Tél. (038) 36 11 98. 44651-J

MONSIEUR 39 ANS, désire faire la connaissance d'une dame, pour rencontres. Discrétion absolue. Ecrire à 1109-1067 au bureau du journal. 38742-J

LA SECTION BEAUX-ARTS DU LYCEUM-CLUB cherche modèle vivant, 1 soir par semaine. Tél. 25 04 84 ou 24 20 53. 38727-J

BATTEUR expérimenté tous genres cherche formation. Tél. 41 32 87. 38576-J

JEUNE FILLE 23 ans, réservée, désire rencontrer jeune homme compréhensif et sérieux pour amitié et sorties. Photographie souhaitée mais pas indispensable. Ecrire à KV 1814 au bureau du journal. 38605-J

URGENT. Qui me prêterait 10.000 fr.? Remboursement à un taux intéressant. Ecrire à HR 1811 au bureau du journal. 38577-J

MONSIEUR CHERCHE DAME pour conversation. Réponse et discrétion assurées. Ecrire à NY 1817 au bureau du journal. 38617-J

A VENDRE

13 PLANTS BUIS 100 cm et 1 Aucuba japonica variegata 130 cm. Tél. 42 23 25. 38357-J

BELLE OCCASION: chambre à coucher complète, matelas neuf. Prix 1200 fr. Tél. 31 79 88. 38686-J

COMMODE, + table + chaise + table cuisine ronde + gril; chaussures enfant 28-30. Tél. (038) 31 70 92. 38533-J

PLANCHE À VOILE Mistral, Allround 1979, parfait état, double emploi, 1400 fr. Tél. 46 16 44. 38538-J

2 FENÊTRES de Bali du XVIIIe siècle, en bois sculpté polychrome, 2000 fr. et 1 dessin de Gimmi, 800 fr. Téléphoner le soir au 41 33 96. 38714-J

CHAMBRE D'ENFANT complète + 1 table avec rallonges, 4 chaises. Bas prix. Tél. 25 59 70, le soir. 38571-J

ADORABLES CHIOTS AFGHANS de 11 semaines, excellent pedigree, cherchent maîtres affectueux. Tél. (038) 42 51 24. 44454-J

DÉRIVEUR FIREBALL 1968, avec équipement complet, gilets, combinaisons, etc. Tél. (038) 25 31 38. 38560-J

À VENDRE CAUSE DOUBLE EMPLOI, colleuse Bolex neuve, Super 8 et normal 8, 100 fr. Tél. (024) 21 95 48, heures des repas. 38732-J

MATÉRIEL COMPLET SUPER 8 (sonore) + film. Tél. 31 61 95 ou 25 20 63. 38561-J

TABLE MODERNE à deux tiroirs, 170 x 85 cm. Tél. 25 14 91, heures des repas. 44326-J

TRÈS JOLI SALON, canapé transformable en lit-double, 2 grands fauteuils, tissu rouge vif, accoudoirs en skai noir. Pour cause de déménagement. Acheté 1200 fr., cédé 500 fr. M. Feitknecht, Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel, entre 14 h et 19 h. Tél. 33 23 85 ou 53 38 02. 38721-J

PIANO en parfait état. Tél. 53 38 12. 38572-J

ÉTOFFES FONCÉES POUR COMPLETS de messieurs; jumelles 6 x 30 et Leitz 8 x 32. Adresser offres écrites à AJ 1804 au bureau du journal. 38664-J

PRUNEAUX BIOLOGIQUES, dès 5 kg livraison à domicile, 1 fr. 20 le kilo. Tél. (038) 33 30 28. 38720-J

VÉLOMOTEUR CILO 2 vitesses, parfait état, 600 fr. Tél. 31 26 26. 38579-J

1 PAROI MURALE en bon état. Tél. (038) 31 98 77. 38586-J

MONTRE BIJOU OMEGA, or 18 c. jaune, bracelet 16 cm. Révisée de fabrique, prix 1000 fr. Tél. 24 44 42, heures bureau. 38726-J

CAUSE DÉMÉNAGEMENT, frigo parfait état, 60 fr. Tél. 24 75 63 (heures repas). 38590-J

RIDEAUX genre filet, dégradé brun-beige, état de neuf, 3 m 50 x 2 m 40. Tél. 25 58 57. 38606-J

PRUNEAUX DE LA BÉROCHE non traités, 1 fr. le kg. Tél. (038) 55 25 31. 38738-J

4 JANTES ALFA-ROMEO, 1 roue complète, 1 porte-bagages Renault 16. Tél. (038) 33 25 26. 38602-J

AQUARIUM 200 litres, complet, 1000 fr. Tél. 33 53 01. 38600-J

UNE CLARINETTE AVEC COFFRET. Tél. 41 17 06. 38601-J

CITERNE À MAZOUT 1000 litres; habits homme taille moyenne. Tél. 47 15 87. 38739-J

PIANO récent, excellent état. Pour renseignements, tél. 42 16 71. 38624-J

LE TOUT POUR 150 FR.: 12 paires pantalons, tour de taille 100, entrejambe 68; complets, manteau. Le tout en parfait état. Tél. 31 19 49, l'après-midi. 38747-J

MACHINE À LAVER le linge 350 fr., bon état; cuisinière à gaz 100 fr.; diverses étagères en formica. Tél. 24 33 49. 38614-J

CHÈVRE NAINE avec petit. Gabus, Saint-Martin 17, à Cressier. 38620-J

4 ROUES COMPLÈTES pour Fiat 600, prix 100 fr. Tél. 24 33 49. 38615-J

CHAÎNES STÉRÉO Pioneer + Thorens, TV portative, habits divers (manteaux, etc.). Prix avantageux. Tél. 24 61 17. 44612-J

TERRE VÉGÉTALE. Tél. (032) 83 26 20. 38473-J

PAROI MURALE, salon en cuir avec table, guéridon, cuisinière 3 plaques, table salle à manger, 4 chaises. Tout à l'état de neuf. Prix intéressants. Tél. 48 21 21, interne 261. 38660-J

CHIOTS setter gordon, excellent pedigree. Tél. 31 43 14. 38330-J

DEMANDES A ACHETER

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 37696-J

CARROSSERIE BREAK, Cortina ou Taunus 1300 ou 1600, année 71-72. Tél. (038) 31 60 77 ou 31 18 47. 38687-J

Nouveauté! Traction avant au succès confirmé, la Mitsubishi Colt existe désormais en version 5 portes avec un plus grand empattement.

Résout tous les problèmes de transport sans problème.

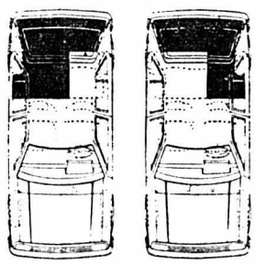

La Colt dispose d'un coffre d'un volume variable. En effet, le dossier de la banquette arrière comporte deux parties asymétriques qui peuvent être rabattues séparément. Et à l'avant on trouve des sièges couchettes.

Voiture de sport et voiture économique.

La Colt 1400 GLX avec Super-Shift possède 4 vitesses pour sprinter et 4 vitesses pour économiser. Tout en roulant, il suffit d'un geste pour transformer sa voiture de sport en une voiture économique. Et vice-versa.

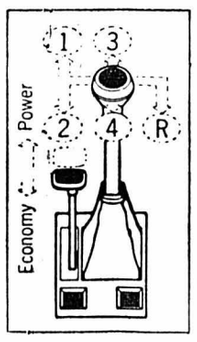

Une nouvelle dimension.

La Colt 5 portes n'a pas simplement été dotée de deux portes supplémentaires qui comportent des crans de sûreté pour les enfants. Mais encore, l'empattement a été augmenté de 8 cm. Pour que les portières aient des dimensions correctes et pour gagner de la place dans l'habitacle.

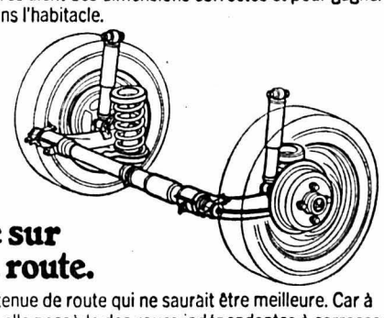

A l'aise sur chaque route.

La Colt a une tenue de route qui ne saurait être meilleure. Car à l'arrière aussi, elle possède des roues indépendantes à carrossage négatif. Et une nouvelle suspension: une stabilité remarquable est assurée par des bras oscillants qui étayent toute la largeur de véhicule.

Sûre dans chaque virage.

La Colt se montre d'une stabilité exemplaire dans les virages. Grâce à la traction avant, à la suspension à roues indépendantes avec jambes élastiques Mc Pherson, aux ressorts hélicoïdaux placés excentriquement par rapport à la jambe élastique, et au départ négatif de l'axe du pivot de fusée.

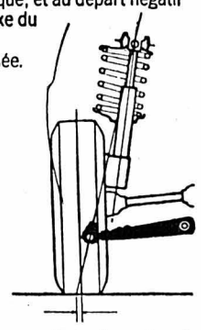

A partir de Fr. 9990.-. Au choix.

Désormais la gamme des Colt est encore plus étendue:
Colt 1250 EL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 9'990.-;
Colt 1250 GL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'290.-;
Colt 1250 GL, 5 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'790.-;
Colt 1400 GLX, 3 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'290.-;
Colt 1400 GLX, 5 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'790.-.

Le signe aux trois diamants est propre à Mitsubishi. Parce que toutes les Mitsubishi possèdent trois caractéristiques qui leurs sont propres. Une technique et une ligne d'avant-garde; un comportement routier et un équipement de grande classe; une finition et une fiabilité parfaites.

Coupon. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir une documentation concernant la Mitsubishi Colt. FAN

Nom/Prénom:

Rue:

No postal/localité:

A adresser à: MMC Automobiles SA, Steigstrasse 26, 8401 Winterthour (Tél. 052/23 57 31).

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI

Représentations officielles: **Neuchâtel:** Garage des Draizes, rue des Draizes 51, (038) 31 24 15. **Neuchâtel:** D'Amico-Villanova, quai Suchard 18, (038) 25 22 87.

43015-A

EXCURSIONS EN CARS

WITTWER

Neuchâtel, St-Honoré 2
✆ 25 82 82

JEÛNE FÉDÉRAL
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

BALADE PAR LES COLS DU JURA VAUDOIS
Dép. 13 h 30, Fr. 26.– (AVS : 21.–)

LUNDI DU JEÛNE
LUNDI 17 SEPTEMBRE

GLARIS ET LE LAC DE KLÖNTAL
Dép. 7 h, Fr. 43.– (AVS : 35.–)

PROMENADE SURPRISE
avec « quatre-heures » compris
Dép. 13 h 30, Fr. 32.— (AVS : 27.—)

38741-A

PARQUET SOL
MAURICE ROGNON
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation PLASTIQUES
TAPIS DE FONDS
2006 NEUCHÂTEL
TUNNELS 1
Tél. 25 26 77
119774-A

MOTOCYCLISTES
Faites transformer ou réparer vos
combinaisons de cuir
R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17. 129561-A

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

A 8 min. du centre ville
Bar à café
Voit. de remplacement.

Bus navette gratuit
à disposition
Bevaix - Place Pury - Bevaix

TOUT TERRAIN
– Lada Niva
– International Scout
– Steyr Daimler Puch
44605-A

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo S.A.
Neuchâtel/Bevaix ✆ 038 46 12 12

OUVERTURE DE SAISON

Venez choisir vos meubles dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel.

Offres inouïes d'ensembles modernes, classiques, rustiques et de style, pour tous les budgets.

Notre exposition est entièrement renouvelée !

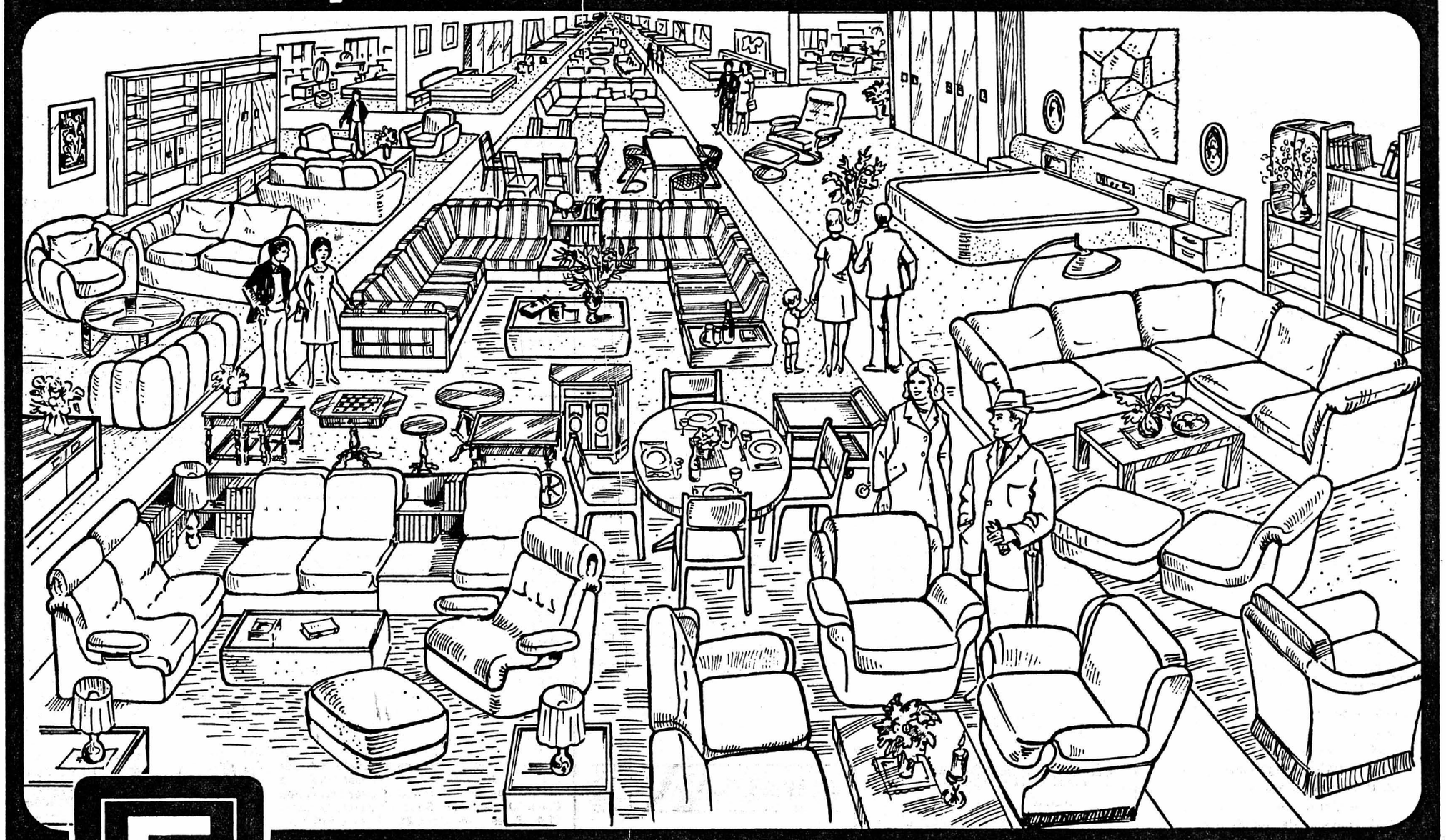

EUROPE MEUBLES

- Plus de 200 mobiliers sur 6 étages
- 30 vitrines illuminées jusqu'à 22 heures
- Larges facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles
- Livraison et montage gratuits

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne.

Heures d'ouverture :
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.

P Important !
Pas de problème de parcage.
Places à proximité
ou au bord du lac (Jeunes Rives),
à 5 min. de notre exposition.

meubles meyer
neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05
44505-A

Du 24 août au 15 octobre 1979

LIQUIDATION GÉNÉRALE
DE VÊTEMENTS ET TISSUS

Pour DAMES : Pantalons, jupes, robes, imperméables, blazers, manteaux, jeans, pantalons ski, etc.

Pour MESSIEURS : Pantalons, jeans, blousons, pantalons de ski

Pour ENFANTS : Pantalons, salopettes

COUPONS TISSUS FOURNITURE COUTURE

DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30
Samedi de 9 h à 17 h. – LUNDI FERMÉ – P derrière Centre Coop

Dans le cadre d'un concordat par abandon d'actif, il sera procédé à une liquidation totale d'un énorme stock.

43686-A

Le liquidateur de DUMAS + EGLOFF SA
Fabrique de vêtements, 1618 CHATEL-ST-DENIS (FR)

Superbes thuyas
avec mottes.

Plantes saines et bien fournies 80-90 cm, 5 fr., 90-100 cm, 6 fr., 110-120 cm, 7 fr. ; 50 cm, sans motte 2.40, chargés sur place.
Toutes plantes pour haies.
200 variétés d'arbres et d'arbustes d'ornement, conifères, plantes rampantes et tapissantes, arbres d'avenue.
Arbres fruitiers et petits fruits.
Rosiers.

Culture à Orzens, sur Yverdon.
43253-A

Pépinières BOBST
Valeyres s. Montagny
Téléphone 024-24 28 55

LA CUISINE / Au four 07

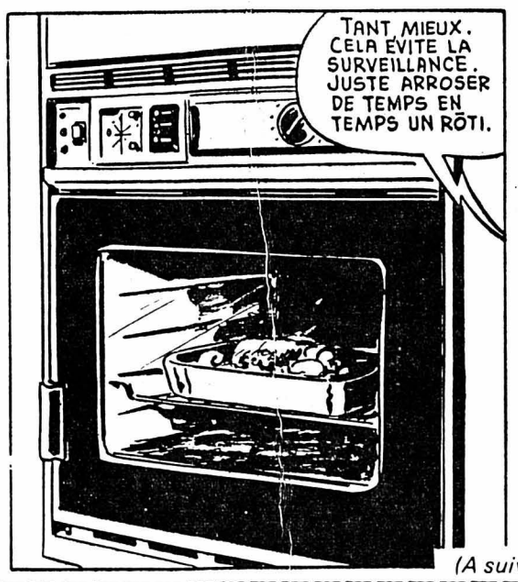

Collection VIDI ©Chancerel 1976

(A suivre)

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Résultats du concours
« Connaissez-vous La Coudre ? »

1er prix	1 lingot d'or de 10 g	à MAURON Monique, Cygnes 25, 1400 Yverdon
2me prix	1 lingot d'or de 5 g	à BACHMANN Christiane, Dîme 18, 2000 Neuchâtel
3me prix	1 lingot d'or de 5 g	à DUTOIT Anne-Marie, Berthoudes 70, 2000 Neuchâtel
4me prix	1 lingot d'argent de 20 g	à GIAUQUE Micheline, Dîme 56, 2000 Neuchâtel
5me prix	1 lingot d'argent de 20 g	à DUTOIT Bertrand, Berthoudes 70, 2000 Neuchâtel

Le tirage au sort à été effectué par devant notaire le 4 septembre 1979.

Les prix sont à retirer auprès de notre agence mobile stationnée à la Coudre, jusqu'au 31 décembre 1979.

44299-A

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

14.35 Point de mire
14.45 Du sport
16.20 A bon entendeur...
La consommation en question

16.40 La burette

Télé-service à la carte:

De nombreuses femmes, celles du moins qui ont le privilège de pouvoir faire un choix, se posent aujourd'hui des questions sur leurs possibilités de réinsertion professionnelle. Mais avant de songer à retravailler, il faut apprendre à connaître ses motivations et ses désirs réels, découvrir ses possibilités.

Aider les femmes dans cette démarche et cette recherche, tels sont les buts des groupes d'orientation personnelle.

A raison de deux heures par semaine de septembre à décembre, ORPER propose des stages de réflexion et de rencontre aux femmes qui s'interrogent sur un changement d'orientation ou un éventuel recyclage professionnel.

17.30 Téléjournal
17.35 Pour les jeunes

18.10 Courrier romand

18.35 Saturnin et compagnie
18.40 Malaventure (4)
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Jack Rollan: Dites 33!

20.30 Temps présent

Le magazine de l'information
– Les interdictions professionnelles
reportage de Pierre Stucki

21.30 L'île aux trente cercueils (4)
d'après Maurice Leblanc

22.20 L'antenne est à vous
22.40 Téléjournal

FRANCE 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Avant-midi première
12.00 T F 1 acutalités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif «Santé»
– L'arthrose
14.30 Universiades de Mexico
16.10 Tour de l'Avenir
Arrivée à Val d'Isère
16.55 T F quatre
17.25 L'île aux enfants
17.55 C'est arrivé un jour
18.10 Minutes pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Les inconnus de 19 h 45
19.00 T F 1 actualités
19.35 Le dernier train
2. La petite maison

21.00 L'événement

Magazine d'**Actualités**

22.00 T F 1 dernière

22.15 Le poison

film de Billy Wilder

Don Briman, un écrivain raté, a sombré dans l'alcool qui est désormais son seul dieu. Malgré ses efforts, Don ne parvient pas à se débarrasser de ce poison. Il ne parvient pas non plus à écrire. Son frère Wick tente de l'aider et de lui faire abandonner son vice, sans succès.

FRANCE 2

11.00 Au jour le jour
11.10 Avec Philippe Bouvard
11.30 Amours de la Belle époque (4)
11.45 Antenne 2 journal
12.35 Magazine régional
12.50 Courrier des téléspectateurs
13.00 Aujourd'hui Madame

14.00 La famille Adams (1)

La saga d'une famille américaine

15.00 L'invité du jeudi
– François Périer
16.20 Fenêtre sur...
16.50 Récré Antenne 2
17.30 C'est la vie
17.50 Chiffres et lettres
18.10 Quotidiennement vôtre
18.20 Actualités régionales
18.45 Formations politiques
19.00 Antenne 2 journal

19.35 Ego

Dramatique
de Jean-Marie Marcel

21.05 Première Magazine
Ghidon Kremer, violoniste
Violoniste virtuose âgé de 32 ans, Ghidon Kremer n'a pas de «spécialité», son répertoire s'étend des classiques aux plus récents de nos contemporains.

21.45 Les peintres du Prado
– Velasquez
22.15 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

17.30 F R 3 jeunesse
17.55 Tribune libre
pour: le zen
18.10 Soir 3 première
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 Super Bécane
19.00 Les jeux à Chambéry

19.30 Flic Story

film de Jacques Deray
d'après un fait divers réel relaté dans son livre par l'inspecteur Borniche

21.15 F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Per i più piccoli
18.05 Per i bambini
18.10 Per i ragazzi
Andiamo nella foresta (8)
18.50 Telegiornale

19.05 I corsari

– Il complotto
19.35 Il maniscalco
film di George Rouquier
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale

20.45 (N) Furore

film di John Ford
con Henry Fonda
e Jane Darwell

22.45 Telegiornale

SUISSE ALEMANIQUE

16.00 Seniorama
16.45 Antiquités
17.00 La maison des jouets
17.30 Vivre dans un pays en développement
18.00 Astronomie
18.30 Follow Me (2)
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Film-série
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.25 Der eiserne Gustav (4)
Feuilleton

21.20 Document

– L'agriculture mexicaine

22.05 Téléjournal
22.20 La photographie
23.40 Télésports

ALLEMAGNE 1

16.10 Tagesschau. 16.15 Wacht auf, seid nicht die dummen Alten; Film von Constantin Pauli. 17.00 1000 und eine Meile. Komm mit in die Eifel; Film von Hans-Günther Oesterreich. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Sandmännchen. 18.45 Unter Ausschluss der Oeffentlichkeit. Mehrheitsbeschluss. 19.45 Abendschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Fernseh-Diskussion. 21.15 Clownpower; Film von Antonia Hilke. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Der Maler Max Beckmann. Eine Odyssee, Film von Gottfried Sello. 23.45 He Joe; Fernsehspiel von Samuel Beckett. 0.10 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

16.30 Studienprogramm Chemie (14). Eine schöne Verwandtschaft: Die Alkalimetalle. 17.00 Heute. 17.10 Wickie und die starken Männer. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Wie erziehe ich meinen Vater – Die Sache mit Frau Hagenau. 19.00 Heute. 19.30 Der grosse Preis. Ein heiteres Spiel für gescheite Leute mit Wim Thoelke. 20.50 Die grosse Hilfe. Eine Bilanz der Aktion. Sorgenkind. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Die Bonner Runde. Gesprächsleitung: Johannes Gross. 22.20 Das kleine Fernsehspiel – Zeugen der Zeit, Dokumentarfilm von K. G. Volkenborn. 23.50 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Am, dam, des. 9.30 Les gammas! Les gammas! (2). Französisch für Anfänger. 10.00 Schulfernsehen. 10.30 Die Affäre. Eine besinnlich-dramatische Liebesgeschichte. Regie: Philippe de Broca. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Pan Tau – Pan Tau und Robinson. 17.55 Betthupferl. 18.00 Bitte zu Tisch. Unser Kochstammtisch. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. Familienprogramm. 18.54 Moderevue. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild mit Kultur und Sport. 20.00 Kasimir und Karoline. Ein Volksstück von Oedön von Horvath. 21.45 Nachrichten und Sport.

BIBLIOGRAPHIE

Elliot S. Maggin

Superman le dernier fils de Krypton
(Editions Alta)

Plus rapide qu'une balle de revolver, plus puissant qu'une locomotive, il franchit d'un bond les gratte-ciel les plus élevés et détourne d'une main les bombes. Il vole. Et il s'opposera à des adversaires plus féroces les uns que les autres, Lex Luthor, l'ultra-humanoïde King Kobra...

Flic Story

Film de Jacques Deray

F R 3: 19 h 30

Alain Delon, ici dans le rôle de l'inspecteur Roger Borniche. (Photo F R 3)

D'après un fait divers réel relaté dans son livre par l'inspecteur Roger Borniche, un film policier où on ne s'ennuie pas.

Le début: *Emile Buisson s'étant échappé de l'hôpital psychiatrique de Villejuif, le commissaire Vieuchêne charge un de ses inspecteurs, Roger Borniche, de le retrouver. Buisson, en effet, ne tarde pas à se manifester: il supprime un ancien complice qui l'avait trahi et reprend avec son frère Jean Baptiste, son amie Suzanne et le frère de celle-ci, la série de hold ups meurtriers dont il est spécialiste. Grâce aux informations d'un truand, Borniche tend un premier piège à Buisson.*

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de **6 h** à **23 h** (sauf à **21 h**), et à **12.30** et **23.55. 6 h,** Top-matin, avec à: **6 h, 7 h, 8 h,** Editions principales. **6.30,** Top-régions. **6.40,** Quelqu'un. **6.50,** Top-sports. **6.58,** Minute œcuménique. **7.32,** Billet d'actualité. **8.05,** Revue de la presse romande. **8.25,** Mémento des spectacles et des concerts. **8.58,** Minute œcuménique. **9.05,** La puce à l'oreille. **12.05,** Le coup de midi. **12.30,** Le journal de midi. **13.30,** La petite affiche. **14.05,** La radio buissonnière, avec à: **16.05,** Feuilleton: Thyl Ulenspiegel (24), roman de Charles de Coster. **16.15,** Les nouveautés du disque. **17.05,** En questions. **18.05,** Inter-régions-contact, avec à: **18.20,** Soir-sports. **18.30,** Le journal du soir, avec à: **19.02,** Revue de la presse suisse alémanique. **19.05,** Actualités-Magazine. **19.02,** Couleur d'un jour. **20.05,** Le Gouffre Maracot (2), film à épisodes de Robert Schmid, d'après l'œuvre de Conan Doyle. **20.30,** Sous les pavés, la place. **22.05,** Blues in the night. **24 h,** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Les titres de l'actualité. **7.05** (S), Suisse-musique. **9 h,** Journal à une voix. **9.05,** Le temps d'apprendre, avec à: **9.05,** Cours d'allemand. **9.20,** Domaine allemand: femmes écrivains. **9.30,** Les institutions internationales et l'éducation. **10 h,** Votre rendez-vous avec l'Education des adultes. **10.30,** Chants et danses des peuples de la Yougoslavie (1). **11 h** (S), Suisse-musique. **12 h** (S), Stéréo-balade. **12.50,** Les concerts du jour. **13 h,** Formule 2. **13.15** (S), Vient de paraître. **14 h,** Réalités, avec à: **14.30,** Conseils-santé. **15 h** (S), Suisse-musique. **17 h** (S), Hot line, avec à: **17 h,** Rock line. **18 h,** Jazz line. **18.50,** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20,** Novitads. **19.30,** Journal à une voix. **19.35,** La librairie des ondes. **20 h** (S), A l'Opéra: Guillaume Tell, version italienne, musique de Gioacchino Rossini. **23.55,** Informations. **24 h,** Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: **6 h, 6.30, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h. 6.50,** Bonjour. **8 h,** Notabene. **10 h,** Agenda. **12 h,** Musique populaire. **12.15,** Félicitations. **12.40,** Rendez-vous de midi. **14.05,** Pages de Dvorak et Haydn. **15 h,** Kurt Felix au studio 7. **16.05,** Théâtre. **17 h,** Tandem. **18.30,** Sport. **18.45,** Actualités. **19.30,** TELEARENA «Kind». **21.30,** Portrait. **22.05,** Nouveautés du jazz. **23.05-24 h,** Just the Blues.

DESTINS, HORS SÉRIE — BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Après la mort de son fils aîné, Samuel, Isaac Cody abandonne sa ferme de l'état d'Iowa, au centre des Etats-Unis. Avec sa femme Marie, ses filles et son fils William-Frédérick, il se joint aux émigrants qui affluent vers l'Ouest. Le petit Will, sur son poney, escorte le convoi et prouve ses qualités de chasseur en abattant un magnifique daim.

8. CARTE SUR TABLE

1) Cette soirée, dans l'esprit de Will, s'inscrit comme un souvenir impérissable. Ses sœurs rapportent du bois ramassé de tous côtés. Bientôt un gigantesque feu éclaire les visages et fait onduler les ombres sur les bâches des chariots. Isaac montre à Will la manière la plus sûre de dépouiller l'animal: «Ce soir, dit-il, la famille est réunie et cette aventure est un divertissement pour chacun de nous. Un autre jour peut-être, tu te trouveras seul, perdu, affamé, au cœur d'un désert... Tu te souviendras alors du daim savoureux, avec délices... et nostalgie. Mais regarde comment il faut faire sécher la viande pour la conserver pendant plusieurs semaines...»

2) Après le repas, les enfants s'endorment. Will, énervé par cette chasse mémorable, regarde, dans le chariot voisin, les ombres de ses parents. Il entend le bruit de papier froissé de la carte que son père déploie. Cette carte maintes fois consultée, où un tracé au crayon rouge indique la longue route qu'il pense suivre jusqu'à la Californie.

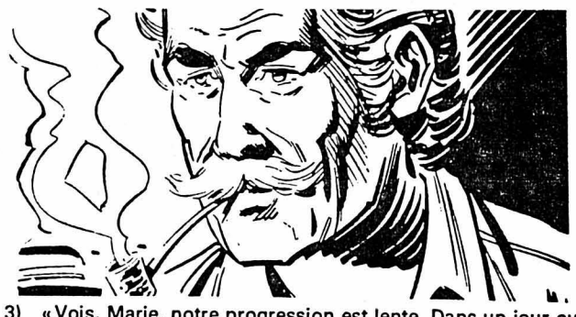

3) «Vois, Marie, notre progression est lente. Dans un jour ou deux, nous atteindrons Weston et j'aurai la joie de revoir mon frère Elijah. Ensuite? Eh bien, la route s'ouvrira devant nous, et le Lac Salé est encore loin.» Isaac prend un temps, bourre sa pipe et l'allume avec un cérémonial minutieux. «N'aurais-je plus la force de disputer mes pépites aux convoitises des mauvais bougres?» Cette idée le fait rire. «J'éprouve, il est vrai, une certaine méfiance à l'égard de cette Californie vers laquelle les hommes se précipitent avec une ardeur qui n'est pas sans doute des plus pures...»

4) «Fais ce que bon te semble, répond Marie, confiante. Si tu crois utile de faire halte à Weston, nous aurons le temps de voir si le pays nous convient.» Isaac, rassuré, livre le fond de sa pensée: «Je veux connaître le Kansas, dit-il, avant de vous entraîner plus loin.» Une lourde déception pèse sur le cœur du petit Will qui n'a pas perdu un mot de la conversation. La traversée du Colorado, à laquelle il a si souvent pensé, n'appartient plus qu'au domaine des songes auquel, vaincu par la fatigue, il s'abandonne bientôt.

Demain: Platte County

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

Problème N° 214

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
ALEXANDRE

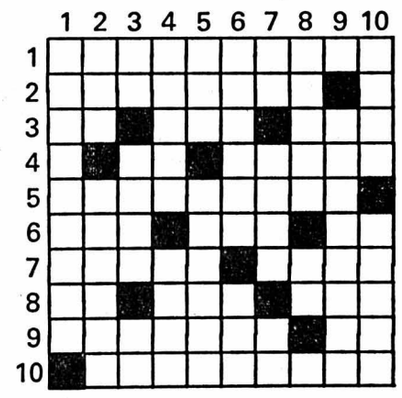

HORIZONTALEMENT

1. Savant juif. 2. Renouvelle moralement. 3. Allocations familiales. Fleur. Trou dans un mur. 4. Bouddha. Ennuyer. 5. Fours pour cuire des poteries. 6. Il casse la croûte. Vieil adverbe. Animal arboricole. 7. Titre employé dans le style juridique. Particules électrisées. 8. Préposition. Rappel. Indien. 9. Rire à demi, de façon stupide. Fin de verbe. 10. Complice d'un vol.

VERTICALEMENT

1. Tourmenter, inquiéter. 2. Ancien sigle africain. Temps libre. 3. Lettres d'éloges. Côté d'une pièce. Pronom. 4. Chapeau. Versant d'une montagne à l'ombre. 5. Plat. Soubrette de théâtre. 6. Contour, profil, ligne. Donne de l'agrément aux traits. 7. Symbole. Annonce ce qui suit. Ile. 8. Aller bien. Conjonction. 9. Lourdes. 10. Ville de Hongrie. L'Arc s'y jette.

Solution du N° 213

HORIZONTALEMENT: 1. Mararichère. – 2. EV. Allèges. – 3. Rit. Le. Ost. – 4. Corée. Zut. – 5. Anon. Pétât. – 6. Peser. Ur. – 7. Te. Entoure. – 8. Inn. Or. Sep. – 9. Turbinera. – 10. Délassée.

VERTICALEMENT: 1. Mercanti. – 2. Avion. Ente. – 3. Trop. Nul. – 4. Aa. Enée. Râ. – 5. Ille. Snobs. – 6. Clé. Pétris. – 7. Hé. Zéro. Ne. – 8. Egout. Usée. – 9. Restaurer. – 10. Est. Trépas.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Saucisse à rôtir
Côtes de bettes aux tomates
Pommes de terre sautées
Compote de pêches

LE PLAT DU JOUR:

Côtes de bettes aux tomates

1 kg de côtes de bettes, 500 g de tomates; sel et poivre et herbes de Provence.
Laver et couper les côtes de bettes en morceaux de 2 cm environ. Les faire revenir dans une cocotte avec un peu d'huile. Laver et couper les tomates en petits dés (les peler de préférence) et les ajouter aux bettes. Assaisonner et remuer le tout. Laisser cuire à feu doux 30 à 40 minutes.

Le conseil du chef

Cuire un poisson sans poissonnière

La cuisson d'un poisson entier est toujours délicate surtout quand il s'agit de le retirer en fin de cuisson. Si vous n'avez pas de poissonnière, on vous a sans doute déjà conseillé de l'envelopper dans une mousseline. Vous pouvez aussi, si le poisson est assez souple, le disposer en rond la queue contre les dents, sur une grille à pâtisserie pouvant entrer dans un faitout. Nouez un fil de cuisine solide et long (une trentaine de centimètres) en trois points différents de la grille. Nouez les 3 fils ensemble: la grille doit pouvoir se soulever sans basculer. Plongez le poisson ainsi installé dans le faitout contenant le court-bouillon. Laissez dépasser le fil sinon vous le récupérerez avec une fourchette en fin de cuisson, pour sortir la grille.

La technique du braisé
C'est une cuisson longue, qui peut être réduite de moitié en autocuiseur.
L'aliment à braiser doit être rapidement doré en surface. Faites-le revenir à l'huile chaude, assaisonnez, complétez les ingrédients, puis couvrez et continuez la cuisson à four doux. La vapeur se condense sur le couvercle et retombe en sauce: le braisé cuit dans son jus.
En cas d'insuffisance de celui-ci, on peut rajouter à la cuisson eau, vin blanc, etc... On peut aussi ajouter des légumes, des lardons, etc.
Accessoires privilégiés: une cocotte en fonte, à couvercle creux pour réserve d'eau (qui active la condensation); ou certaines cocottes inox à fond très épais pour braiser sans matières grasses.

Des «trucs»...

– Faites bien cuire le blanc de l'œuf qui est difficile à digérer quand il est cru. Il est recommandé aux convalescents de manger des œufs pochés ou mollets. Le blanc est plus pris que dans l'œuf à la coque.
– Evitez les œufs frits, indigestes, non pas à cause de l'œuf par lui-même, mais à cause du beurre cuit. De préférence faites-les cuire à l'huile.
– Les œufs, riches en valeur alimentaire apportent peu de calories (pour 100 g: 162 calories pour les œufs contre 250 pour la viande). Ils sont donc tout indiqués pour des régimes à basses calories qui souvent mal équilibrés entraînent des carences.

A méditer

Bien aimer, c'est aimer follement.
A. SUARES

HOROSCOPE

NAISSANCES: *D'un caractère confiant, d'une amitié fidèle, les enfants nés ce jour auront une santé assez bonne et une entente sentimentale sans nuages.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Tenez-vous prêt à réagir contre un changement possible. Améliorez sans cesse votre technique. **Amour:** Vous allez être éclairé sur vos véritables sentiments. Vous pourrez accomplir la démarche souhaitée. **Santé:** Si le foie et les reins sont en parfait état, les petits malaises auront peu de durée.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail: Au dernier décan, deux voies sont offertes dont l'une sur le plan pratique et l'autre idéaliste. **Amour:** Vous vous inquiétez sans raison discernable, ce qui assombrit votre pensée. **Santé:** Les maladies évoluent lentement et ne demandent qu'à se manifester bien trop tôt.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail: Des idées très originales vous viendront à la pensée. D'autres très combatives vous aideront. **Amour:** Vos amitiés sont favorisées, gardez-vous bien de mal choisir et d'accorder votre confiance. **Santé:** Tout ce qui mise sur la carte jeunesse, vous met en valeur.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail: Cherchez à gagner du temps. Vous n'avez aucun intérêt à signer maintenant. **Amour:** Vous aimez les Poissons lorsqu'ils sont artistes et par conséquent très imaginatifs. **Santé:** Vos malaises surgissent rapidement et s'en vont de même. Un ou deux jours de repos vous en débarrassent.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail: Vous savez provoquer l'intérêt en vous dégageant de toute routine, en proposant des idées nouvelles. **Amour:** Dans vos rapports avec vos proches, ne laissez pas s'aggraver vos complexes. **Santé:** Assurez-vous de la bonne santé de vos reins, leur rôle étant capital dans n'importe quel malaise.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail: Vous pouvez compter sur le Capricorne et vous engager dans une action commune. **Amour:** Si vous avez fixé vos sentiments vous trouverez un équilibre intérieur rassurant. **Santé:** Prenez un exercice quotidien ayant l'avantage de faire travailler vos muscles.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail: Sur le plan du travail, vous avez une rivale sérieuse, elle adopte entièrement votre technique. **Amour:** Vous aimez les natures artistes. Vous leur apportez l'appui de votre admiration. **Santé:** Le régime a une grande importance. Ne prenez pas de poids. Variez vos menus.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail: Vous vous intéressez aux arts et aux spectacles. Vous cherchez toujours à y participer. **Amour:** Vous vous entendez bien avec le Sagittaire et les personnes de votre signe. **Santé:** Vous abusez souvent de votre énergie et de votre amour pour la vie nocturne.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail: La vie artistique supporte des changements. Le vie intellectuelle de la continuité. **Amour:** Le Taureau et le Cancer comprennent parfaitement vos intentions. **Santé:** Consommez de préférence des légumes et des fruits de saison. Ils vous conviennent mieux.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail: Le premier décan doit persister dans des projets qui bénéficient d'un certain réalisme. **Amour:** Tout ce qui est moderne vous convient et vous permet de faire preuve de qualités exceptionnelles. **Santé:** La fatigue physique agit très rapidement sur votre moral qui abandonne ses résistances.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail: N'hésitez pas à vous faire une nouvelle clientèle et ceci en prospectant. **Amour:** La personne qui vous aime admire votre énergie, votre dédain des petits soucis. **Santé:** Demandez à votre médecin de voux fixer un poids idéal. Efforcez-vous ensuite de vous y maintenir.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail: Bonnes dispositions astrales pour le 1er décan. Elles seraient capables de vous aider. **Amour:** Vous allez prendre de très grandes décisions qui peuvent avoir une influence sur votre caractère. **Santé:** Vos malaises vont disparaître parce que votre circulation aura été soutenue.

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 • JEUDI, VENDREDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

SAMEDI et LUNDI DU JEÛNE: Matinées à 15 h et 17 h 15

• 14 ANS •

• EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE •

LE FABULEUX SUCCÈS

DU CINÉMA FRANÇAIS

avec

BELMONDO

dans

FLIC OU VOYOU

UN FILM DE GEORGES LAUTNER

C'EST UN AS... PLEIN D'ATOUTS

FAVEURS SUSPENDUES

44284-A

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H • JEUDI, SAMEDI, LUNDI DU JEÛNE, MERCREDI: Matinée à 15 h

DIMANCHE DU JEÛNE FÉDÉRAL: FERMETURE OBLIGATOIRE

ENFANTS ADMIS

WALT DISNEY présente

4 BASSETS POUR 1 DANOIS

avec

DEAN JONES SUZANNE PLESHETTE

•

ILS ONT UN AIR DE FAMILLE

QUI FAIT RIRE LES HUMAINS

44285-A

STEPHANE HILLEL • PIERRE TORNADE • REMI LAURENT

MICHEL MELKI • MICHEL BONNET • CHARLES GERARD • MAURICE BIRAUD

dans

un film réalisé par MICHEL GERARD

c'est dingue, mais on y va...!

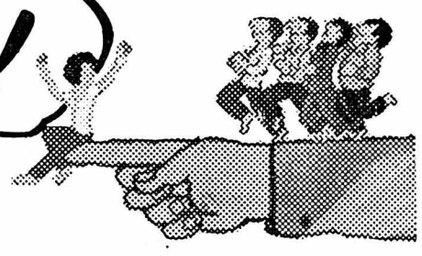

Scénario et adaptation de MICHEL GERARD et BRUNO TARDON • Dialogues de MICHEL GERARD

avec la participation de JOSE GARCIMORE • Musique de DANIEL FAURE

Coproduction BELSTAR PRODUCTIONS-MULTIMEDIA / PARIS • FILM CONCORDE / ROME • I distribué par

dès aujourd'hui AU **PALACE** 15H00 - 18H45 - 20H45

SAMEDI 14H30 16H45 18H45 20H45 — TEL 25.56.66 — VENDREDI-SAMEDI NOCTURNE: 23H

12 ANS

LUNDI JEÛNE FÉDÉRAL: 14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45

44617-A

LUX COLOMBIER (à l'arrêt du tram) Tél. 41 26 66

Jeudi à samedi 20 h 30

LE PASSAGER DE LA PLUIE

avec

M. JOBERT - CH. BRONSON

16 ANS

Dimanche du Jeûne Fédéral: RELÂCHE

Dès mercredi 20 h 30 - 16 ANS

TRANSAMERICA EXPRESS

44639-A

J. GRISONI

Producteur et négociant

VINS FINS

du pays et d'importation

2088 Cressier

Tél. (038) 47 12 36.

123458-A

APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 – 12 ans

DIMANCHE JEÛNE FÉDÉRAL - RELÂCHE

En première vision

LE FILM EN COULEUR DE DANIEL HALLER

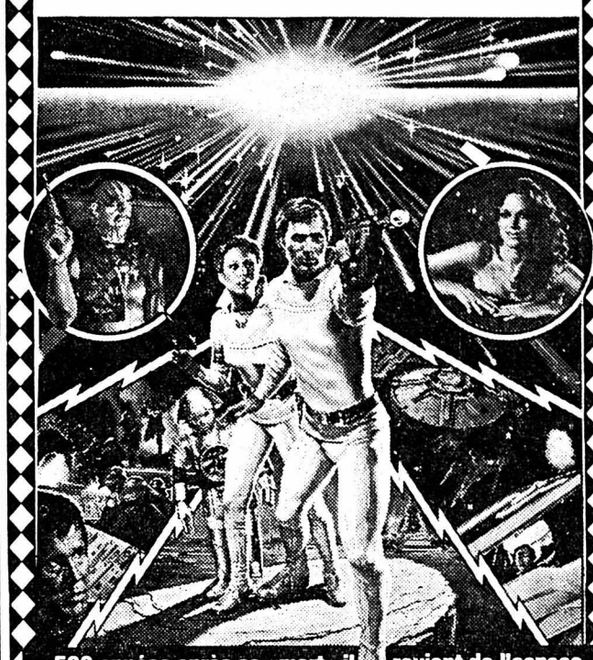

500 années après sa «mort» il revient de l'espace.

"BUCK ROGERS au 25e siècle"

avec GIL GERARD - PAMELA HENSLEY

Erin GRAY - Tim O'CONNOR et Henry SILVA

Et... dès aujourd'hui à 17 h 45 commence...

LE FESTIVAL LOUIS MALLE

Cette semaine:

LE SOUFFLE AU CŒUR

Léa MASSARI - Benoit FERREUX

Daniel GELIN

L'AMOUR D'UNE MÈRE... 18 ans

44587-A

bio

27, faubourg du Lac

Téléphone 25 88 88

Tous les jours 18 h 30 - 20 h 45 sauf samedi - lundi 17 h 30 - 20 h 45 — Dimanche: Relâche — en français — 18 ans

matinées: samedi-dimanche, mercredi 15 h — 1re VISION

La descente aux enfers d'un père à la recherche de sa fille dans les bas-fonds californiens.

Une enquête qui ne devrait pas laisser les parents insensibles.

avec **PETER BOYLE** - réalisé par **PAUL SCHRADER**

44511-A

GEORGE C. SCOTT dans

HARDCORE

Café

Torréfaction journalière

AU MOKA — M. LEUBA

Thé

9 sortes de thés en feuilles

Vente en gros et au détail

Spécialiste depuis 30 ans

Une sécurité pour un bon café!

Nos avantages:

Un service personnalisé

Conseils à la clientèle

Connaissance des produits

Choix - Qualité - Prix

Ouvert sans interruption de 6 h 30 à 18 30

126673-A

AU MOKA

MAGASIN DE DÉTAIL

Rue du Temple-Neuf

Tél. (038) 25 54 24

Restaurant **Le Jura**

TOUTES NOS SPÉCIALITÉS DE

CHASSE

LES TRIPES à la neuchâteloise

et toujours notre carte renommée.

Tél. (038) 25 14 10. 44588-A

LA BONNE FRITURE au **PAVILLON DES FALAISES**

Tél. 25 84 98

A. MONTANDON

41930-A

SERVICE RÉPARATION ÉLECTROMÉNAGER

Tél. (038) 31 86 76

Tél. (038) 42 31 21

43584-A

rEx Tél. 25 55 55

Tous les soirs 20 h 45

samedi - lundi 15 h-17 h 30

mercredi 15 h

Dimanche relâche

3me semaine

GRANDE PREMIÈRE à NEUCHÂTEL

en même temps que dans les principales villes de Suisse

12 ans

Désormais l'espace appartient à James Bond 007

Albert R. Broccoli

presents

ROGER MOORE as JAMES BOND 007

in Ian Fleming's

MOONRAKER

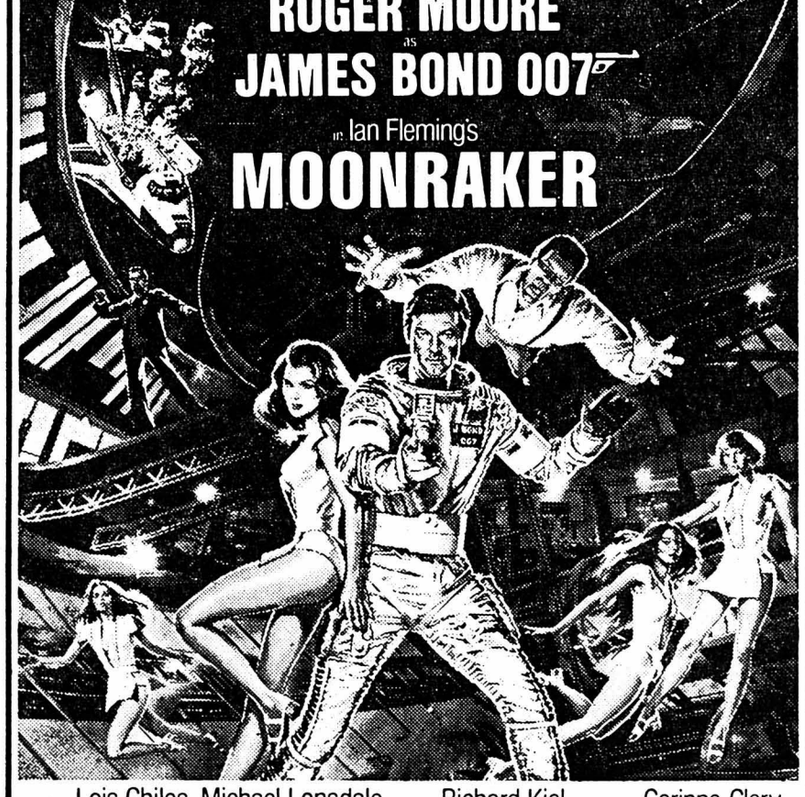

Starring Lois Chiles Michael Lonsdale as 'Drax' Richard Kiel as 'Jaws' and Corinne Clery

Produced by Albert R. Broccoli Directed by Lewis Gilbert Screenplay by Christopher Wood

Music by John Barry Lyrics by Hal David Production Designed by Ken Adam Executive Producer Michael G. Wilson

ORIGINAL MOTION PICTURE SOUNDTRACK ON UNITED ARTISTS RECORDS AND TAPES

Associate Producer William P. Cartlidge Filmed in Panavision®

Copyright © 1979 United Artists Corporation. All rights reserved.

DOLBY STEREO IN SELECTED THEATRES

Title Song Performed by Shirley Bassey

United Artists A Transamerica Company

44510-A

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS

Garde-meubles - Petits transports

Tél. (038) 25 35 90

D. ROTHPLETZ

Brévards 3 Neuchâtel

119776-A

LOCATION DE PIANO

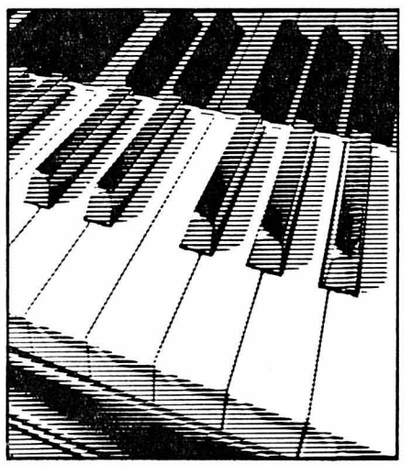

Un instrument de location est le meilleur test pour révéler un talent. Déduction en cas d'achat.

Accordages.

Service de réparation dans nos propres ateliers.

Hug Musique

La plus grande maison de musique de Suisse

Neuchâtel, en face de la Poste, tél. 038 25 72 12

42613-A

JEAN SYSTEME

OEHL

Saint-Honoré 3

Neuchâtel

4000 jeans en magasin

44609-A

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17

119777-A

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur,

Ecluse 10, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 90 17.

127068-A

Ecriteaux

en vente au bureau du journal

SAINT-BLAISE

Restaurant de la Couronne

Tél. 33 38 38

Rue du Lac

Tous les jours: une grande carte variée

UN MENU GASTRONOMIQUE

UN CHOIX DE 5 ASSIETTES DU JOUR

LA CHASSE 79

est prête à être servie...

Ouvert toute la semaine sauf le dimanche

44619-A

34e Festival de Musique Montreux-Vevey 1979

Membre de l'Association européenne des festivals de musique

Mardi 28 août Maison des Congrès Montreux - 20 h. 15	BOSTON SYMPHONY ORCHESTRA Direction: Seiji Osawa **Beethoven** (4e Symphonie) et **Berlioz** (Symphonie fantastique)
Mercredi 29 août Maison des Congrès Montreux - 20 h. 15	BOSTON SYMPHONY ORCHESTRA Direction: Seiji Osawa **Brahms** (Symphonie N° 1); **Respighi** (Fontaines de Rome) et **Ravel** (Daphnis et Chloé Suite N° 2)
Vendredi 31 août Théâtre de Vevey - 20 h. 15	BEAUX-ARTS TRIO NEW YORK **Schubert** (Opus 100); **Beethoven** (Archiduc)
Samedi 1er septembre St-Martin - Vevey - 20 h. 15	KURT RAPF, orgue **Bach, Haydn, Franck, Schmidt, Rapf**
Samedi 1er septembre Fondation Gianadda Martigny - 20 h. 30	BEAUX-ARTS TRIO NEW YORK **Beethoven:** Trio op. 1 N° 1 Variations Kakadu, Trio op. 70 N° 1 (Trio des Esprits)
Lundi 3 septembre Pavillon de Montreux 20 h. 15	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PRAGUE Soliste: Carole Dawn Reinhart, trompette **Mozart** (Haffner); **Haydn** (Concerto); **Schubert** (Symphonie N° 2)
Sam. 8 et dim. 9 septembre Théâtre de Vevey 20 h. 15	CONCERT FINAL, CONCOURS CLARA HASKIL Orchestre de chambre de Prague Direction: René Klopfenstein

(A suivre)

Location: **MONTREUX, Office du tourisme, tél. (021) 61 33 87 et agences**

43680-A

Informations suisses

800 sirènes hurlent à travers la Suisse

Environ 800 sirènes hurlent actuellement ou vont hurler ces prochains jours à travers la Suisse. Ces exercices ont déjà commencé en Valais où des milliers de personnes d'Emosson à la Grande-Dixence, de Mauvoisin à Moiry, ont dressé l'oreille en se demandant ce qui se passait. Un chahut sans nom régna à Sion durant de longues minutes hier. Il en sera de même le jour où... la Grande-Dixence sautera.

Certes, à vue humaine, les barrages hydrauliques en Suisse sont sûrs mais sait-on jamais. C'est pourquoi régulièrement les 800 sirènes de Suisse dont sont équipés les 60 barrages et entreprises du même genre sont mises en branle et contrôlées par les autorités fédérales (département militaire) en vertu des dispositions légales existantes.

«Tous les spécialistes s'accordent à affirmer, devait noter hier à Sion M. Jean Rossier, chef de la division service territorial du DMF, qu'un événement survenant par surprise en temps de paix est pratiquement exclu. Cependant, plusieurs catastrophes survenues à l'étranger nous invitent à la prudence.»

PLUS D'UN MILLION PAR BARRAGE

Actuellement chaque propriétaire de barrage doit construire les ouvrages nécessaires à donner l'alerte. Il ne s'agit pas simplement d'une sirène fixée sur un avant-toit. De véritables centrales d'alarme-eau sont construites à proximité des barrages en altitude. Des postes d'observation sont créés. Des appareils d'alarme ont été mis en place fonctionnant de façon indépendante du courant électrique, le tout relié par télécommande à divers postes dont des téléphones civils par exemple. Actuellement plus de 60 lacs d'accumulation sont soumis au nouveau règlement dont 13 se trouvent en Valais. Plusieurs dizaines de millions de francs ont été investis pour ces installations. On compte en Valais en moyenne un million de francs pour le service d'alarme. Chaque signal est réglementé: 12 sons graves de 200 herz d'une durée de 20 secondes avec 10 secondes d'interruption chaque fois. Ce signal est retransmis par télédiffusion.

Ces jours en Valais, sous la direction de M. Jean Rossier, les responsables des barrages, les dirigeants de la protection civile, l'armée, la police, etc. ont fait le point sur tout le réseau de sirènes du canton. Les explications voulues ont été données aux intéressés. Les exercices ont été concluants.

Il reste un point important: apprendre aux populations se trouvant dans la zone menacée d'inondations à réagir intelligemment. Des instructions à cet effet seront données par les autorités locales.

M. F.

CFF: problème des postes supprimés

BERNE (ATS). – Il est difficile, déclare le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Fritz Hoesli, UDC de Glaris, d'obliger nos grandes régies nationales (CFF, PTT) a compenser les suppressions de postes de travail dans un canton pour la création du nombre correspondant de nouveaux postes dans le même canton. Cela irait un peu loin étant donné la précarité des finances fédérales et la nécessité d'avoir une gestion aussi rationnelle que possible. L'auteur de la petite question émet des craintes au sujet du projet de suppression du centre de transbordement CFF de Glaris qui ferait perdre une vingtaine d'emplois au canton, qui en a déjà perdu beaucoup au cours de ces dernières années. Le Conseil fédéral estime qu'il serait d'autant plus difficile d'exiger des CFF ce que demande le parlementaire glaronnais qu'il est absolument prioritaire de réformer les structures financières de notre grande entreprise ferroviaire et de l'inciter à augmenter ses prestations dans le transport des voyageurs et des marchandises.

Un touriste suisse tué en Afghanistan

ISLAMABAD/BERNE (ATS). – Selon le Département fédéral des affaires extérieures, un groupe de rebelles a attaqué dimanche en Afghanistan un bus de touristes. Un touriste suisse, Kurt Marfurt, originaire de Hinwil (ZH) a été tué d'une balle dans la tête. Il voyageait dans un bus rempli d'étrangers faisant le voyage Europe-Indes. Un Australien a été également touché de plusieurs balles et se trouve actuellement dans un état grave à l'hôpital d'Herat.

Selon les passagers de l'autobus, les balles ont commencé à siffler autour d'eux 45 minutes après le départ d'Herat vers Kandahar (Sud-Afghanistan). Quatre soldats en armes étaient montés à Herat pour assurer la protection de l'autobus. Celui-ci, conduit par un chauffeur turc, s'est immobilisé après les premiers coups de feu. Les soldats ont répondu et les rebelles se sont enfuis. L'hypothèse la plus souvent avancée pour expliquer ces crimes est que les rebelles confondent tous les étrangers avec des Soviétiques aidant le régime du président Taraki et qu'ils s'en prennent à tous ceux vêtus à l'européenne. La semaine passée six Allemands dont deux enfants avaient été découverts tués par des inconnus dans la banlieue de Kaboul.

FRIBOURG

Projet de loi sur les communes: le Grand conseil va s'en occuper

FRIBOURG (CP). – Le Grand conseil est convoqué pour une session extraordinaire de 4 jours, dès mardi prochain 18 septembre, avec un objet essentiel à l'ordre du jour: le projet de loi sur les communes, un projet destiné à remplacer l'actuelle loi de 1894 et qui est attendu depuis 35 ans, si l'on se réfère aux 20 interventions parlementaires qui se sont succédées depuis 1944 au Grand conseil.

Les plus optimistes pensent que ces quatre jours suffiront à absoudre la première lecture. D'autres, plus prudents dans leurs prévisions, affirment d'ores et déjà que les 176 articles du projet ne seront pas absous avant les sessions ordinaires de novembre ou de février.

Mercredi, profitant de la séance d'information que le chancelier Georges Clerc préside chaque semaine, le conseiller d'Etat Remi Brodard, directeur des communes et paroisses, commenta brièvement son projet devant la presse. Nous aurons l'occasion d'en reparler tout au long de la semaine prochaine.

Disons simplement qu'il s'agit d'une loi d'organisation; elle n'apporte pas de solutions aux difficultés pouvant exister dans les rapports financiers entre les communes et l'Etat; elle ne tente pas non plus de réintroduire par le biais une fusion «imposée» des communes rejetée par le peuple en mai 1974.

Elle introduit pourtant plusieurs innovations. Ainsi, la période administrative est portée de 4 à 5 ans, pour la mettre en harmonie avec la législature qui, au plan cantonal, est de 5 ans. Le projet supprime l'assemblée des contribuables, transférant leurs compétences aux assemblées communales et aux Conseils généraux. Ceux-ci remplaceront obligatoirement l'assemblée communale dans les communes de plus de 3000 habitants. Ils deviendront de petits parlements avec un président qui ne sera plus le syndic. Pour faire contre-poids à la suppression du régime de l'assemblée, le projet introduit le référendum facultatif au niveau communal.

Il prévoit encore que, même dans les plus petites communes, les Conseils communaux seront composés de cinq membres, alors qu'ils n'en comptaient jusqu'ici que trois pour les communes de moins de 100 habitants. Le régime du budget subit de notables améliorations, tant sur le fond que sur la forme. Le projet de budget sera préparé par le Conseil communal et examiné par une commission financière qui donnera son avis à l'assemblée. Le budget devra en principe inclure toutes les dépenses projetées durant l'année.

Ce projet, insista le conseiller d'Etat Brodard, est un projet équilibré, correspondant à la réalité fribourgeoise, qui est faite de 266 communes dont 147 comptent moins de 300 âmes. Il entend constituer, pour les organes communaux, un instrument permettant de mieux gérer les affaires de la commune. Il renforce aussi leur autonomie.

La pelle mécanique avait heurté plusieurs tombes helvètes

GEMPENACH (CP). – Au mois d'août dernier, le service archéologique cantonal était averti par M. Spack, architecte, que, dans la Forsmatte, sur le territoire de la commune de Gempenach (district du Lac), des travaux de terrassement, entrepris dans le cadre d'un remaniement parcellaire, étaient en cours. En 1930 et 1950, des squelettes humains avaient été mis à jour dans cette zone. M. Spack, en 1950, avait déjà averti, mais sans succès, les instances cantonales.

Les travaux consistent dans le déplacement d'un chemin reliant la scierie au village. La pelle mécanique avait heurté plusieurs tombes. Celles-ci, grâce à l'avertissement de M. Spack, ont pu être dégagées soigneusement.

L'une renfermait une parure en fer, une autre abritait un squelette assez bien conservé sur lequel on trouva cinq fibules en fer ainsi qu'une chaîne de ceinture en bronze, remarquablement conservée. Les crochets sont formés de têtes d'animaux, les boutons décorés d'un tricèle et la boule du pendantif d'un rinceau. Ces décors, relève Mlle Hanni Schwab, archéologue cantonale, sont typiques de l'art celtique ancien. Une troisième tombe ne contenait qu'un crâne à côté duquel était déposé un gobelet en terre cuite rouge, décoré d'une bande blanche. Dans une quatrième tombe, un homme de très grande taille – 1,98 m environ – avait été enterré dans un tronc d'arbre, il portait sur sa poitrine une grande fibule en fer.

L'archéologue cantonale relève encore qu'il s'agit là d'un des cimetières helvètes les plus importants du Plateau suisse. Dès 1830 déjà, du gravier fut exploité à cet endroit et, à plusieurs reprises, des tombes furent mises à jour, révélant un riche mobilier que les Fribourgeois peuvent admirer... au Musée historique de Berne. En son temps, en effet, préfet et baron récupèrent ou achetèrent les objets découverts à Gempenach pour les donner au cabinet des antiquités à Berne: bijoux, armes, vases, datant de la fin du IVe au IIe siècles avant Jésus-Christ.

La commission du remaniement parcellaire a ordonné un arrêt immédiat des travaux afin de permettre la poursuite des recherches archéologiques, et le Conseil d'Etat a voté un crédit supplémentaire. La partie de la nécropole celtique, qui se trouvait sous le chemin que l'on se propose de déplacer, est restée intacte au siècle passé. Les travaux d'exploration systématique seront exécutés cette anée encore.

CANTON DE BERNE

Peintres jurassiens à Bellelay: déjà 5000 visiteurs!

(c) L'exposition des peintres et sculpteurs jurassiens, qui se tient présentement à l'Abbatiale de Bellelay à l'occasion du 25me anniversaire de la société, vient d'enregistrer son 5000me visiteur en la personne de Mme Eline Blum, une Norvégienne demeurant à Zurich. Le président de la société, M. Marc Ruffli, s'est fait un plaisir de complimenter Mme Blum tout en lui offrant une gerbe de fleurs et une gravure de Maurice Gerber.

Rappelons à tous les Jurassiens amateurs d'art pictural qui n'auraient pas encore fait le déplacment à Bellelay que cette grande exposition fermera définitivement ses portes mardi 18 septembre.

ligne nouvelle

Manteau dans la nouvelle ligne, l'intérieur est bordé écossais, le poignet gracieux, l'écharpe ajoute un brin de fantaisie.
Beaucoup d'allure pour vous qui le portez.

Notre réclame manteau pure laine 249.–

la maison du tricot

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital 25 35 25
P Parking du Seyon

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
La Chaux-de-Fonds 44586-R

Abaissement de la majorité civile à 18 ans: oui à un postulat

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a accepté un postulat de la conseillère nationale Monique Bauer-Lagier (lib/Ge) qui demande de modifier le code civil de sorte à abaisser la majorité civile à 18 ans. Cet amendement, estime Mme Bauer, permettra de préparer un abaissement correspondant de la majorité civique. Tout en rappelant que le peuple suisse a refusé, le 18 février dernier, le droit de vote à 18 ans, le Conseil fédéral indique que la majorité civile est examinée dans le cadre de la revision du droit familial. La question mérite d'être étudiée avec soin, car, en cas d'abaissement de l'âge de la majorité civile, d'importantes dispositions protégeant les jeunes gens deviendraient caduques.

Si la majorité civile était ramenée à 18 ans, les jeunes gens entre 18 et 20 ans ne bénéficieraient plus d'une protection spéciale en matière contractuelle, domaine complexe et parsemé d'embuches. En ce qui concerne leur entretien également, les jeunes gens seraient défavorisés. La plupart d'entre eux ne terminent en effet leur apprentissage qu'à 19 ou même 20 ans. Autre risque: l'abaissement de la majorité civile correspond à un abaissement de la majorité matrimoniale. Or, la statistique des divorces montre que les mariages conclus à un âge très jeune sont les plus exposés.

Des éclaircissements sur ces problèmes doivent être fournis lors de la revision du droit de la tutelle, dernière étape de la revision du droit de la famille. Il se passera encore un certain temps jusqu'à ce que les travaux préparatoires puissent être entrepris, explique le Conseil fédéral, mais on peut fort bien attendre, car le nouveau droit de la filiation a sensiblement amélioré la situation des jeunes gens. La Suisse connait en effet une majorité graduelle qui récemment a encore été affinée. Un nouvel article du code civil suisse dispose expressément que le père et la mère doivent accorder à l'enfant la liberté d'organiser sa vie selon son degré de maturité et tenir compte autant que possible de son avis sur des affaires importantes.

GENÈVE

Nouvelle arrestation mouvementée

GENÈVE (ATS). – La police genevoise a arrêté mercredi entre midi et 14 heures, dans des circonstances assez mouvementées, trois ressortissants anglais, deux hommes et une femme, arrivés à Genève par avion. La brigade financière était sur la piste du trio qui, porteur de faux papiers d'identité, écoulait des chèques volés. Ils avaient en leur possession plusieurs milliers de francs suisses au moment de leur arrestation, qui a été précédée d'une poursuite au moment où ils sortaient d'une banque, dans le quartier des Eaux-Vives. Ils n'étaient toutefois pas armés et aucun coup de feu n'a été tiré.

BIJOUX IDENTIFIÉS

En ce qui concerne l'arrestation, la veille, de quatre ressortissants allemands, on apprend que leur butin, des bijoux, a été entièrement découvert dans une voiture-camping qu'ils utilisaient. Une partie des bijoux a été volée vendredi dernier à Cologny, une autre ce lundi (ou mardi matin) dans une villa de Chambésy, toujours dans le canton de Genève.

VOL À L'ARRACHAGE

La police genevoise signale enfin un «vol à l'arrachage», mardi soir, rue de Lyon. La caissière d'un magasin, accompagnée d'une vendeuse, sortait de ce magasin pour porter la recette dans le trésor de nuit d'une banque située à 20 mètres de là. Sur ce bref trajet, elle fut attaquée par un homme qui parvint à lui arracher la caissette, contenant 19.000 francs, et à prendre la fuite sur une moto conduite par un complice.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Rapport annuel de l'Association suisse des banquiers

BÂLE (ATS). – Représentant 460 établissements bancaires, l'Association suisse des banquiers vient de publier son 67me rapport annuel. Dans son rapport d'activité, l'organisme faîtier des établissements bancaires et financiers en Suisse donne un aperçu des événements les plus importants de la politique économique et bancaire entre juillet 1978 et juin 1979. Ce rapport traite entre autres de l'évolution de la conjoncture économique et monétaire et aussi des différentes propositions faites ces derniers mois en matière de fiscalité et de l'éventuelle revision de la loi sur les banques. L'association explique aussi son désaccord avec le projet de constitution qui a été élaboré dans le cadre de la revision totale de la Constitution fédérale.

L'Association suisse des banquiers note dans son rappot que les chiffres donnent une image relativement terne de l'économie de notre pays. Des reculs de chiffres d'affaires et de bénéfices dans de nombreuses branches ont eu pour effet de retarder les décisions d'investissements et par là-même les demandes de crédit.

En ce qui concerne la contribution des banques pour améliorer la capacité concurrentielle de notre économie, le rapport mentionne la nouvelle convention signée en novembre 78 avec la Banque nationale qui institue une garantie flexible des cours de change pour les paiements à l'industrie suisse d'exportation.

L'Association suisse des banquiers souligne que les difficultés qu'a connues le secteur bancaire ces dernières années n'est pas imputable à la loi actuelle sur les banques, qu'elle qualifie de libérale. Néanmoins les banques ne contestent pas que des modifications rédactionnelles et, pour certaines dispositions, également matérielles, puissent être apportées à l'actuelle loi sur les banques. L'association est prête à collaborer d'une façon constructive à une revision de cette loi. Cependant, «elle luttera avec détermination pour empêcher que, sous l'impression créée par l'initiative du parti socialiste contre les banques, on utilise cette revision pour entraver l'esprit d'initiative des banques en les plaçant dans un carcan de prescriptions et de contrôles».

NON AU PROJET DE RÉVISION TOTALE DE LA CONSTITUTION

L'Association suisse des banquiers considère que le projet de constitution élaboré en 1977 par une commission d'experts ne peut pas servir de base à une revision totale de notre constitution. Dans un chapitre du rapport annuel consacré à cette question, l'Association des banquiers estime que le projet de constitution «ouverte» tel qu'il a été établi par les experts, comporte le danger d'un «accroissement de la puissance de l'Etat et d'un moindre épanouissement individuel».

VAUD

Grand conseil vaudois

Allocations familiales améliorées

LAUSANNE (ATS).– L'allocation familiale pour chaque enfant, de la naissance à seize ans, passera de 50 à 70 francs par mois, l'allocation pour la formation professionnelle de 90 à 100 francs, enfin celle pour chaque naissance de 200 à 300 francs. Ainsi en a décidé le Grand conseil vaudois, mercredi, après deux heures de débats, en révisant la loi cantonale sur les allocations familiales. Ce sont les minimums légaux qui ont été adaptés à la situation économique actuelle, mesure rendue nécessaire par le fait que la plupart des caisses reconnues ont élevé périodiquement le montant de ces allocations depuis sept ans, le Conseil d'Etat pourra adapter ces montants de sa propre autorité.

Les adaptations votées ont été estimées insuffisantes par la gauche et par les démocrates-chrétiens. Un rapport de minorité préconisait en effet 80 francs pour l'allocation pour enfant et 130 francs pour l'allocation de formation professionnelle. Mais les amendements proposés par la minorité ont été repoussés.

Les soixante millions de francs demandés en septième tranche pour les travaux de construction et l'achat de l'équipement du bâtiment hospitalier du Centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne, ont été votés définitivement.

Ouverture du Festival international du film alpin des Diablerets

LES DIABLERETS (VD) (ATS).– Le dixième festival international du film alpin s'est ouvert mercredi soir aux Diablerets, dans les Alpes vaudoises. Vingt-deux films seront projetés cette semaine. Parmi les productions affichées au programme, on remarque «Climb» de Fred Padula (Etats-Unis), «Skiador» de Patrick Valencant (France) et «L'Everest sans masque», film retraçant l'aventure vécue par l'Italien Reinhold Messner et l'Autrichien Peter Habeler, partis à la conquête du plus haut sommet du monde sans apport artificiel d'oxygène. Ce film prend un relief particulier quand on sait que Messner, accompagné cette fois de l'Allemand Michael Dacher, a atteint le 12 juillet le sommet du K-2, à 8611 mètres d'altitude, dans le massif du Karakorum, à nouveau sans masque à oxygène.

Le 16 septembre, le jury international décernera le grand prix des Diablerets, les diables d'or (un par catégorie: films alpins, films de sauvegarde de l'environnement) et les prix spéciaux. Le «mérite alpin» sera attribué à une personnalité connue pour son action en faveur de la montagne.

La veille, une table ronde réunira les participants au festival, le jury, la presse et le public. Sur le thème «la montagne, le film de montagne, le festival de films de montagne», on entendra Edmond Denis, guide à Chamonix (les grandes découvertes de la montagne et leurs répercussions dans le cinéma), René Vernadet, cinéaste à Chamonix (le réalisateur et le cinéaste devant un sujet libre), Pierre Simoni, producteur à la télévision suisse romande, à Genève (le cinéaste face à un thème imposé) et Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque suisse, à Lausanne (la valeur d'un festival, sa grandeur et ses servitudes).

Le festival international du film alpin des Diablerets est présidé par M. Roland Guignard et dirigé par Jacques Lavenex.

Côte-d'Azur: mort d'un Lausannois

HYÈRES (ATS-AFP). – Un Lausannois de 66 ans, André Henny, a trouvé la mort mercredi alors qu'il prenait un bain au large d'Hyères. M. Henny peu après être entré dans l'eau avait été pris d'un malaise. Aussitôt ramené par un ami sur la berge, il ne pouvait malgré les efforts de la police être réanimé. Il est probablement mort d'un arrêt du cœur.

A TRAVERS LE MONDE

Détournement Lufthansa: dénouement

COLOGNE (ATS-AFP).– Le pirate de l'air qui avait détourné mercredi en fin de matinée le Boeing «Muenster», a été arrêté sans opposer de résistance, a annoncé mercredi soir le porte-parole de la Lufthansa à l'aéroport de Bonn-Cologne. Le pirate ne disposait pour toute arme que d'un faux pistolet. De plus, les quatre membres de l'équipage du Boeing qui étaient encore retenus par le pirate de l'air ont été libérés. Les passagers avaient été relâchés auparavant.

Le pirate de l'air est Rafaël Keppel, un écrivain marié et père de trois enfants.

Un policier lausannois blessé par un automobiliste

LAUSANNE (ATS). – Un incident s'est produit lundi vers 14 h 15, à Lausanne, à l'intersection de l'avenue des Bergières et de l'avenue Jomini, au cours duquel un appointé de la police municipale a été blessé par un automobiliste.

Un conducteur, qui n'était pas au bénéfice d'une autorisation, a manifesté l'intention de passer par l'avenue des Bergières, fermée au transit pendant la durée du Comptoir suisse. Comme le policier lui expliquait que cette manœuvre n'était pas admise sans laisser-passer, l'automobiliste impatient a démarré brusquement et, après avoir traîné l'appointé sur une distance de quinze à vingt mètres, a pris la fuite. Il a néanmoins pu être rattrapé et identifié par un motocycliste, qu'un témoin avait alerté. Le policier souffre de multiples contusions, heureusement sans gravité. Plainte pénale sera déposée contre l'automobiliste, a annoncé mercredi le commandant de la police lausannoise.

Un beau geste du Rotary-club de Payerne

(c) Dernièrement, par un bel après-midi d'arrière-été, les pensionnaires de la maison de retraite «La Chatelaine», à Moudon, ainsi que les pensionnaires de l'asile Duc, à Sassel, ont été invités par le Rotary-club de Payerne-Moudon à faire une belle promenade en automobile. Quinze membres de ce club, dont la devise est «servir», ont mis leurs véhicules à la disposition des pensionnaires, qui étaient accompagnés des directeurs et directrices, ainsi que des animatrices et du personnel des deux institutions de Moudon et de Sassel. Le but de la randonnée était le lac des Joncs et son restaurant. Là, dans une ambiance joyeuse et détendue, les participants ont fait honneur à une délicieuse collation. Au nom des pensionnaires et de la direction de chaque institution, M. Trolliet, directeur de la Chatelaine, a remercié chaleureusement le Rotary-club de son geste généreux et de la disponibilité de ses membres, qui ont fait la joie des bénéficiaires de cette magnifique promenade estivale.

MONTCHERAND

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 16 h 30, un accident de la circulation s'est produit à proximité de Montcherand; un motocycliste français circulait de Lignerolle en direction de Montcherand. Il a, pour une cause inconnue, perdu la maîtrise de sa machine. Il sortit de la route, partit dans les arbres et s'est malheureusement fracturé une jambe. Le blessé a dû être transporté par l'ambulance Pérusset à l'hôpital d'Orbe où il est soigné. Le passager de la moto n'a pas été blessé.

VALAIS

La dixième victime du Cervin

(c) Le Cervin a fait hier sa dixième victime depuis le début de la saison d'alpinisme d'été. Hier, en effet, en début d'après-midi un homme a glissé alors qu'il se trouvait non loin de la cabane Hoernli. Il fit une chute de plusieurs mètres dans la face est et fut tué sur le coup.

L'alerte fut donnée depuis la cabane C et bientôt un hélicoptère d'Air-Zermatt se rendait sur place pour venir chercher la dépouille.

SUISSE ALÉMANIQUE

Un crime éclairci

WITTENBACH (SG) (ATS).– La police cantonale de St-Gall a résolu, après deux mois et demi d'enquête, une affaire de crime commis le 23 juin dernier à Wittenbach, dans le canton de St-Gall. Une ménagère de 30 ans avait été découverte morte. On avait tout d'abord cru à une crise cardiaque, mais l'autopsie avait révélé que la jeune femme avait été tuée d'une balle de petit calibre. Mercredi, la police cantonale a indiqué dans un communiqué que l'affaire avait été résolue: un jeune apprenti maçon de 19 ans a été arrêté et a avoué son crime. Il avait tenté d'obtenir un rendez-vous de sa victime et, devant son refus, l'avait tuée avec une arme de petit calibre.

Bâle: piéton écrasé entre deux trams

BÂLE (ATS).– M. Reinhard Hannich, 48 ans, de Riehen (BL), s'est trouvé pris entre deux trams qui se croisaient mercredi vers midi à Bâle. Très grièvement blessé, il est décédé peu après son admission à l'hôpital cantonal.

Après trois ans de règne «bourgeois» en Suède

Six millions d'électeurs aux urnes dimanche

STOCKHOLM/BERNE (ATS). – Après trois ans de régime « bourgeois », quelque six millions d'électeurs suédois sont appelés à se prononcer dimanche prochain sur la poursuite de cette expérience ou sur un retour au pouvoir de la sociale-démocratie qui, après 44 ans de règne, avait été écartée du gouvernement à la suite des élections de 1976. Tout le monde s'accorde en tout cas pour reconnaître que l'importance de l'enjeu et l'issue très incertaine des élections a rendu la campagne électorale plutôt terne, les grands sujets susceptibles de mobiliser la population étant soigneusement laissés de côté.

Aucun commentateur ne s'est pour l'instant risqué à émettre des pronostics. Il est vrai qu'en 1976, il avait suffi que cinq sièges changent de camp pour faire tomber le gouvernement et personne ne se fie aujourd'hui aux derniers sondages qui donnent 48,5 % des intentions de vote aux sociaux-démocrates et 47 % à l'alliance des partis « bourgeois ».

VOTE SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE?

Pour certains, le vote se déroulera plus sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, thème qui avait déjà beaucoup contribué à la chute de M. Olaf Palme en 1976, et à celle de son successeur Thorbjorn Falldin, chef du parti du centre en 1978. Ce sujet important dans un pays aussi exposé aux conséquences de la crise énergétique fera pourtant l'objet d'un référendum en mars l'année prochaine, mais on estime que les électeurs se prononceront à la construction de centrales nucléaires.

Dans ce sens, M. Palme, qui a modéré sa position de partisan de l'énergie nucléaire est certainement désavantagé par rapport à M. Falldin qui s'est lui toujours opposé à l'atome.

Sur le plan politique, les sociaux-démocrates de M. Palme, à qui on a souvent reproché d'être trop « socialiste », ont démontré, statistiques à l'appui, que durant leurs trois ans de pouvoir les partis « bourgeois » avaient nationalisé plus d'entreprises que les socialistes pendant 44 ans. Cet aspect de la situation économique a été le seul abordé durant la campagne, aucune analyse structurelle de la crise n'ayant été discutée.

Le Parlement sortant

Les élections générales de 1976 s'étaient traduites par une petite, mais décisive victoire des partis non socialistes, qui avec 50,7 % des voix, remportaient 180 des 349 sièges du Parlement. Avec 42,9 %, les sociaux-démocrates n'obtenaient que 152 sièges et devaient abandonner le pouvoir après 44 ans de règne. Les communistes, avec 4,7 %, se voyaient attribués 17 mandats. La répartition des sièges « bourgeois » était la suivante: parti du centre, 86 sièges, conservateurs, 55, libéraux 39.

Israël demande aux Etats-Unis de doubler l'aide économique et militaire pour 1981

WASHINGTON (AP). – Le gouvernement israélien a demandé aux Etats-Unis qu'ils multiplient pratiquement par deux leur aide économique et militaire pour 1981 par rapport à 1980.

Cette demande figure dans un mémorandum présenté mardi à M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, par l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Ephraïm Evron. Il s'agirait de 1,85 milliard de dollars (environ 3 milliards de francs suisses) en aide économique, contre respectivement 1 milliard et 785 millions de dollars pour 1980.

Ces trois dernières années, l'aide américaine à Israël s'est maintenue à un niveau juste inférieur à 1,8 milliard de dollars, sans compter les 4,5 milliards de dollars (7 milliards de francs suisses) en prêts et dons accordés après la signature du traité de paix avec l'Egypte.

Expliquant cette hausse considérable, l'ambassadeur a évoqué la hausse du prix du pétrole et des armes que lui vendent les USA.

En privé, on déclarait mardi soir au département d'Etat qu'il était peu probable qu'Israël obtienne ce qu'il demande.

Militaires russes à Cuba: un nouveau témoignage

NORWICH (Connecticut) (AP). – Le général en retraite John Singlaub, qui avait perdu son commandement en Corée après un désaccord avec le président Jimmy Carter, a déclaré qu'il y avait des missiles nucléaires à Cuba et que les Soviétiques avaient des forces dans l'île pour les protéger.

Le général Singlaub a précisé à ce propos: « Je sais qu'il y a des missiles nucléaires à Cuba et le président Carter le sait également ».

En 1977, le général en retraite avait critiqué le plan Carter concernant le retrait des forces américaines de Corée, ce qui lui avait valu de perdre son poste de chef d'état major des forces américaines en Corée du sud.

De son côté, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a déclaré hier qu'il estimait que l'effort diplomatique entrepris par le gouvernement de M. Carter à propos de l'affaire des troupes soviétiques à Cuba peut être couronné de succès.

« Je soutiens le gouvernement lorsqu'il demande la disparition de l'unité de combat soviétique de Cuba », a déclaré M. Kissinger lors d'une interview télévisée. « Je pense que le gouvernement peut réussir, et je soutiens les efforts du secrétaire d'Etat Cyrus Vance sur ce point ».

L'examen du traité SALT II par le Sénat est pratiquement au point mort, en attendant l'annonce des résultats des négociations soviéto-américaines sur cette affaire.

Le «super-ambassadeur» est revenu d'Israël

JÉRUSALEM (AFP). – Les négociations tripartites (Egypte-Etats-Unis-Israël) sur l'autonomie palestinienne se bureaucratisent: c'est le résultat apparent de la visite à Jérusalem du « super ambassadeur » américain pour le Proche-Orient, M. Robert Strauss.

AUCUN PROGRÈS

Au deuxième jour d'une visite d'information et de travvail, M. Strauss, chef de la délégation des Etats-Unis aux négociations pour un régime d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, n'a pas pu annoncer de progrès. A l'issue d'une séance de deux heures avec l'ensemble du groupe ministériel des négociateurs israéliens, présidée par le ministre de l'intérieur M. Burg, le diplomate américain a présenté hier à la presse deuxdécisions techniques qui ont vraisemblablement l'aval de l'Egypte:

- De nouvelles sous-commissions de travail seront constituées pour s'attaquer à des sujets concrets tels que l'éducation ou l'agriculture dans une future entité palestinienne autonome.
- Les pourparlers qui devraient être menés à bonne fin dans un délai de huit mois, seront planifiés pour une première tranche de trois mois selon un calendrier précis à mettre au point.

EN VEILLEUSE

Quant aux sujets apparemment insurmontables, tels que le statut de Jérusalem dans la future entité palestinienne, la présence de l'armée israélienne et l'étendue des pouvoirs d'un futur conseil administratif autonome, ils semblent avoir été mis en veilleuse.

SUITE Ted Kennedy en «vedette»

Traditionnellement, un président en exercice n'est pas mis en concurrence au sein de son parti. Mais le président Carter a un très mauvais indice de popularité et M. Kennedy a une bien meilleure cote dans l'opinion publique.

Lors de chaque élection présidentielle, depuis l'assassinat de son frère Robert Kennedy qui menait campagne en 1968, ses supporters ont espéré l'annonce de la candidature d'Edward. Mais « au moins jusqu'à présent » ces espoirs n'ont pas été déçus!

M. Evan Dobelle, président du comité présidentiel Carter-Mondale, a déclaré mardi qu'il fait toujours foi aux déclarations du sénateur Kennedy selon lesquelles il soutiendra la réélection de M. Carter. « Je ne pense pas qu'il soit candidat », a-t-il ajouté, reconnaissant tout de même qu'il s'est gardé les mains libres.

Le sénateur démocrate Henry Jackson, de Washington, estime pour sa part que la candidature de M. Kennedy n'aurait pas pour effet de diviser le parti. « Je pense que la cause de divisions, si divisions il y a, viendra de la faiblesse du président », a-t-il dit dans une interview à CBS.

L'activité déployée par les nombreuses organisations qui soutiennent Ted Kennedy laisse penser que tant d'efforts ne resteront pas vains. Généralement, une personnalité qui veut lever le doute quant à ses intentions ne laisse pas se former de nouveaux groupes de soutien. C'est en tout cas ce qu'avait fait Ted Kennedy par le passé.

Ce neveu...

NEW-YORK (AP). – La famille Kennedy prend des dispositions pour faire admettre David Kennedy dans un hôpital de la région de New-York afin qu'il puisse suivre « un traitement prolongé » de désintoxication, a révélé hier le journal « New-York Daily News ».

Selon le quotidien, le fils du sénateur Robert Kennedy, qui est âgé de 24 ans, a regagné la résidence familiale de Hyannis-Port (Massachusetts) après une escapade de 36 heures. Un incident survenu la semaine dernière dans un hôtel de Harlem fréquenté par des toxicomanes a révélé au grand jour qu'il avait recours à la drogue: selon la police, il s'était rendu là pour acheter de la cocaïne. L'oncle de David n'est autre que Ted Kennedy.

Cambodge: une situation alimentaire inquiétante

BANGKOK (ATS). – Plus de 80% des enfants vivant au Cambodge souffrent de malnutrition et la situation alimentaire générale est telle que même les plus hauts officiels du régime ne se voient accorder qu'un seul repas par jour. Les informations parvenues ces derniers jours dans la capitale thaïlandaise laissent également entendre que le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge doit lui aussi faire face à des difficultés d'approvisionnement et serait tenté de prélever sa subsistance sur la nourriture destinée aux Khmers.

Selon ces informations, le nombre de 2,5 millions de Cambodgiens souffrant de famine est très certainement « sous-évalué », la réalité étant que tout le monde au Cambodge souffre de malnutrition, les degrés variant du « minimum-vital » à « l'absence quasi totale » de nourriture.

Deux enfants, parmi tant d'autres au Cambodge qui souffrent quotidiennement de la faim et de la misère. (Téléphoto AP)

Un témoin récemment sorti du Cambodge a ainsi indiqué que les fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à Pnom-penh n'avaient droit qu'à un seul repas par jour.

Certains milieux diplomatiques de Bangkok estiment que les vols de secours effectués ces dernières semaines par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et par l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ne représentent « qu'une goutte d'eau dans l'océan de misère et le drame que vit actuellement le Cambodge ».

On exprime la crainte que l'envoi à Pnom-penh de quelques tonnes de secours ne « démobilise l'opinion publique internationale en donnant l'illusion que le problème est réglé, alors qu'une action de secours de grande envergure débutant très prochainement est indispensable si l'on veut éviter la mort de tout un peuple ».

À GENÈVE

Se refusant à tout commentaire, le CICR à Genève précise qu'il a connaissance de la gravité de la situation alimentaire et médicale au Cambodge. On confirme à Genève que des délégués du CICR et de l'UNICEF sont en contact avec les autorités de Pnom-penh et que trois vols représentant un total de plus de 60 tonnes de secours ont eu lieu ces dernières semaines à destination du Cambodge.

Rebelles kurdes

TÉHÉRAN (REUTER).– Dans les montagnes du Kurdistan, un groupe d'officiers qui ont déserté récemment de l'armée iranienne sont en train de former des rebelles kurdes à combattre les forces gouvernementales. Cela fait partie de la lutte de guérilla qui devient inévitable depuis que l'armée régulière et les gardes révolutionnaires islamiques ont repris toutes les villes que tenaient les insurgés kurdes, les contraignant à se replier dans les montagnes.

Il y a trois mois, le colonel Esmaïl Aliar, un Kurde, était un officier de l'état-major à Téhéran. Aujourd'hui, c'est un Peshmerga (ceux qui affrontent la mort). Il s'est débarrassé de son uniforme d'officier iranien et a revêtu la tenue classique du combattant kurde: pantalons bouffants et turban blanc et noir. Son arme est un fusil Kalachnikov d'origine soviétique.

Un pirate de l'air détourne un «Boeing 727» allemand pour diffuser un message sur les ondes de la radio!

COLOGNE (AFP).– L'affaire de la prise d'otages à bord du « Boeing 727 » de la Lufthansa, immobilisé sur l'aéroport de Bonn-Cologne, n'avait toujours pas trouvé son dénouement hier en début de soirée.

Tous les passagers et quatre hôtesses de l'air et stewards ont pu quitter l'appareil peu après 17 h hec.

Mais le pirate de l'air – apparemment un déséquilibré – retenait toujours à bord les quatre occupants du poste de pilotage.

L'inconnu, que des passagers libérés ont décrit comme un homme d'une trentaine d'années aux cheveux longs et parlant, selon certains d'entre eux avec un accent autrichien, exige que son « message » enregistré depuis la tour de contrôle soit passé sur les antennes de la radio ouest-allemande.

La teneur du texte n'a pas été officiellement communiquée mais on a pu savoir que son auteur demande notamment un référendum sur le nucléaire, la « fin de la violence » et une prise de position sur ce sujet du gouvernement fédéral.

Il réclame, en outre, qu'un meilleur sort soit réservé aux enfants en cette année qui leur est consacrée, ainsi que l'abolition du service militaire.

« Je veux simplement, conclut-il, un monde plus humain dans lequel il vaille la peine de vivre ».

Parmi les otages libérés, un homme d'affaires bavarois qui se rendait à la foire alimentaire de Cologne (ANUGA) a affirmé:

« Nous ne nous sommes aperçus de rien jusque après l'atterrissage. Et même pendant la longue attente, nous ne savions pas au juste ce qui se passait. Ce n'est que cinq minutes avant notre libération que nous avons été avertis par haut-parleur de nous rendre dans le calme vers la porte arrière de sortie ».

Une passagère se rappelle avoir vu monter le pirate de l'air à bord de l'appareil avec « une valise », ajoutant:

« Je ne comprends pas que les contrôles ne soient pas plus sévères et qu'on nous ait d'autre part laissés sept heures durant dans l'ignorance totale de ce qui se passait ».

Jacques Tillier: «c'est bien Mesrine qui m'a tiré dessus; je l'ai reconnu»

PARIS (AP). – Jacques Tillier, interrogé sur son lit d'hôpital par un journaliste de Radio-Monte-Carlo, a confirmé hier au micro de cette radio que Jacques Mesrine était bien son agresseur.

« Je l'ai reconnu à sa voix, aux photos. Il s'est présenté », a expliqué le journaliste de « Minute ». « C'est lui, j'en suis sûr. Je ne suis pas un garçon à faire un numéro ou du cinéma. »

Jacques Tillier a confirmé par ailleurs que Mesrine a bien voulu le tuer et non l'intimider: « Quand j'étais à ce rendez-vous, plusieurs personnes pourront en témoigner. Il n'y avait aucun policier derrière moi... Mon journal n'était même pas prévenu et les policiers n'étaient pas prévenus non plus. J'étais, dans cette affaire, régulier, et si quelqu'un n'a pas été régulier, c'est Jacques Mesrine. »

Interrogé pour savoir pourquoi Mesrine n'a pas été régulier, Jacques Tillier a répondu: « Je crois que Mesrine aura des comptes à rendre, non pas à moi, mais à certains de ses amis. »

« Actuellement, je suis encore très fatigué mais j'ai tellement de comptes journalistiques à rendre, tellement d'explications à donner que je sortirai de l'hôpital très rapidement. »

A propos de ses relations avec ses anciens confrères policiers, il a affirmé qu'il a coupé tout contact avec ces derniers: « J'ai été fonctionnaire de police deux ans; je l'ai toujours dit, je ne l'ai jamais regretté. Maintenant s'il y a un policier ou un directeur de police qui puisse dire que Tillier est en contact avec ses anciens confrères... C'est incroyable. »

Le journaliste de « Minute » sur son lit d'hôpital. Ses jours ne semblent pas être en danger. (Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Zimbabwe-Rhodésie

LONDRES (AFP). – Les questions de procédure continuent de dominer la conférence de Londres sur la Rhodésie mais une formule de compromis se dessinait, hier, à l'issue de la séance de la matinée. Un projet de compromis a, en effet, été soumis aux trois parties (Grande-Bretagne, gouvernement de Salisbury et Front patriotique). Ce projet est destiné à mettre fin aux profondes divergences entre les délégations britanniques et du « Front patriotique ». Ces divergences entravaient depuis lundi le déroulement de la conférence.

Un démenti de Bonn

BONN (AP). – Le gouvernement ouest-allemand a déclaré qu'il n'y a pas eu de dégradation de ses relations avec Israël, rappelant que le droit des Palestiniens à l'auto-détermination est un élément déterminant pour la réalisation de la paix au Proche-Orient. Ce démenti survient à la suite des déclarations du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan au terme de sa visite officielle à Bonn.

MOYEN-ORIENT

Cessez-le-feu au Liban

BEYROUTH (AFP). – Un cessez-le-feu a été conclu entre dirigeants arméniens et responsables des partis conservateurs, hier, en fin d'après-midi. Au terme de ce cessez-le-feu, toutes les personnes détenues par les deux parties seront libérées. Leur nombre est évalué à une centaine. Les combats, rappelle-t-on, avaient fait 24 morts en deux jours.

L'Etna «explose comme un canon»: six morts

CATANE (AP). – Six touristes ont été tués et une vingtaine d'autres blessés sur les pentes de l'Etna par une brutale éruption du volcan.

Selon la police, plusieurs des blessés sont grièvement brûlés et ont été transportés dans les hôpitaux de Catane. La plupart des victimes sont des étrangers.

Les touristes avaient entrepris l'ascension à bord de deux autocars qui les avaient conduits près du sommet du volcan, qui culmine à 3300 mètres. Ils avaient ensuite gagné le sommet par le téléphérique et en jeep. D'après des témoins, ils avaient admiré le cratère principal et commençaient à redescendre lorsque l'éruption s'est produite.

Ils ne se trouvaient encore qu'à une cinquantaine de mètres au moment où ils ont été pris sous une pluie de rochers en fusion.

Un guide a déclaré que le volcan avait « explosé comme un canon » et que tous ceux qui se trouvaient près du sommet avaient craint d'être pris dans un flot de lave. Il a estimé que 200 personnes au moins se trouvaient aux abords du cratère au moment de l'éruption.

C'est apparemment la première fois depuis de nombreuses années que l'Etna fait des victimes. Le célèbre volcan connaît actuellement une nouvelle période d'activité et les autorités ont fait évacuer les villages situés sur ses pentes supérieures, par mesure de sécurité.

UN SUISSE

Parmi les blessés hospitalisés se trouve un ressortissant suisse, M. Robert Perroud, 46 ans, domicilié à Nyon.

UN FAIT PAR JOUR

Tension au Sahara

Les troupes marocaines se sont retirées de Mauritanie. Les combats font rage. Pour la première fois, l'Association des originaires du Saquet el Hamra et du Rio del Oro a tendu une embuscade à une colonne de l'armée algérienne à 50 km de Tindouf, en Algérie. Ce pays, à son tour, devient vulnérable.

La Libye a fourni d'importantes livraisons d'armement au « Polisario ». Va-t-on vers une internationalisation du conflit? A Alger, le gouvernement affirme qu'il n'a pas de contentieux avec Rabat et estime que le Maroc devrait négocier directement avec le Polisario. Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Hamed Boucetta, confirme que l'attachement du Maroc à son Sahara n'a d'égal que la légitimité de sa position. La Cour de La Haye n'a-t-elle pas reconnu que la souveraineté du Maroc s'était exercée sur l'ensemble du territoire?

Le Maroc se sent trahi par la Mauritanie. Il accuse Khadafi d'avoir corrompu des délégués de l'Organisation de l'unité africaine. Il dénonce la présence de mercenaires cubains. Les officiers marocains regrettent que l'Occident, menacé par le communisme, brade le Maroc qui combat pour le monde libre à cause du pétrole algérien.

A Alger, le nouveau président, soucieux d'une relative démocratisation, ignore l'offre du roi Hassan II d'offrir à son pays la paix et un accès à l'Atlantique.

Le Maroc affronte une situation difficile. Khadafi vise au renversement de la monarchie marocaine. Il soutient Bokassa, Amin Dada et les mouvements de libération qui aspirent au renversement des régimes en place en Ouganda, au Niger, au Mali, et au Tchad.

A Rabat, on constate avec amertume que le ministre français des affaires étrangères, François Poncet, estime que l'Algérie sera la puissance maghrébine de l'an 2000. La volte-face de la Mauritanie n'est-elle pas soutenue par Paris?

Le Polisario avance le chiffre de 700.000 Sahraouis. Or, l'ONU n'a-t-elle pas recensé une population de 70.000 âmes dans cette région? A Rabat, on affirme que les commandos du Polisario sont composés de mercenaires mauritaniens et cubains, encadrés par des Algériens.

Le Sahara occidental? Au lieu d'aboutir à un conflit international, ne serait-il pas souhaitable, dans l'intérêt de la paix, de prévoir une négociation directe entre Alger et Rabat, proposée en vain jusqu'ici par le souverain marocain?

Jaime PINTO